

h e g

Haute école de gestion
Genève

**Les archives et la bibliothèque
de Guillaume-Henri Dufour :
réflexions sur leur valorisation
à la
Bibliothèque de Genève**

Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

Valérie KIM

Conseiller au travail de Bachelor :

Françoise DUBOSSON, chargée d'enseignement HEG

Genève, juillet 2015

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Information documentaire

Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de spécialiste en information documentaire.

L'étudiant atteste que son travail a été vérifié par un logiciel de détection de plagiat.

L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Genève, le 13 juillet 2015

Valérie Kim

Remerciements

J'adresse mes très sincères remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce travail de Bachelor.

Je tiens d'abord à remercier l'équipe du Département des imprimés anciens et précieux de la Bibliothèque de Genève (BGE) pour son accueil. Mes remerciements à M. Thierry Dubois pour la confiance qu'il m'a témoignée en m'accordant la réalisation de ce travail et pour son travail de relecture, ainsi qu'à M. Jean-Luc Rouiller qui m'a été d'une aide précieuse dans l'accomplissement des tâches liées à la photographie des pages de titre des livres de la bibliothèque de Dufour.

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à ma conseillère, Mme Françoise Dubosson, qui m'a prodigué conseils avisés et encouragements tout au long de mon travail et qui m'a aidée à trouver les ressources et l'énergie nécessaires pour avancer et trouver des solutions.

Je remercie par ailleurs grandement ma jurée, Mme Rodeschini, d'avoir accepté d'évaluer mon travail.

J'adresse enfin mes remerciements à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de m'accorder des entretiens et qui m'ont par là-même permis de recueillir de précieux renseignements concernant le fonctionnement de leur institution. Je pense à Mme Danièle Buysens, à Mme Barbara Roth et à M. Nicolas Schätti.

Résumé

L'accueil du fonds du général Dufour à la Bibliothèque de Genève est l'occasion d'entamer une réflexion sur sa mise en valeur et sur la valorisation de fonds qui lui ressemblent.

La partie consacrée à la bibliothèque de Dufour montre les étapes qui ont été nécessaires pour la réalisation de l'inventaire des livres, ainsi que les outils mis en place pour sa gestion. Cette étape est à elle seule un début de valorisation puisqu'elle favorisera la mise à la disposition du public de cette collection.

L'examen de la littérature spécialisée sur la valorisation des archives, des livres et de l'iconographie montre que le monde des archives est celui qui s'interroge le plus sur les moyens de valorisation-diffusion car c'est une fonction archivistique. Il ressort que les moyens de valorisation les plus plébiscités par les archivistes sont la numérisation, l'exposition, les projets pédagogiques et la publication. L'univers du livre est davantage tourné vers la « tradition » et reproduit souvent des formules qui, de l'aveu de beaucoup, ne sont pas idéales. C'est le cas de l'exposition qui reste, malgré tout, le moyen privilégié de mise en valeur des collections. Cet examen fait aussi ressortir qu'aucun bilan des moyens de mise en valeur de fonds patrimoniaux « écrits et graphiques » n'a vraiment été réalisé. La présente synthèse des moyens de mise en valeur d'archives et de livres aura au moins le mérite de compiler dans un même document les différentes solutions de valorisation possibles.

Pour valoriser le fonds Dufour, les moyens de valorisation suivants ont été dégagés : mise en ligne des instruments de recherche, réalisation de matériel pédagogique, dialogue et collaboration entre institutions patrimoniales, création d'un portail web, organisation d'une exposition (y compris virtuelle), rédaction d'un catalogue de prestige ou encore utilisation d'outils du web social. Pour ce qui est des « prétextes » de valorisation de ce fonds, on peut imaginer de le valoriser sous l'angle scientifique ou commémoratif, mais le rapprochement avec d'autres personnages illustres ou l'itinéraire géographique sont d'autres « portes d'entrée » ou « points de contact » possibles.

Pour valoriser des fonds analogues, il est recommandé de veiller à conserver leur unité, de signaler leur présence, de les mettre à disposition du public, d'attirer l'attention sur leur importance historique, de les médiatiser et de les numériser pour accroître leur visibilité.

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Table des matières	iv
1. Introduction	1
2. Contexte	1
2.1 Institutions accueillant le fonds : présentation de la Bibliothèque de Genève et du Centre d'iconographie genevoise	1
2.2 Etat des lieux	3
2.2.1 Présentation générale du fonds.....	3
2.2.2 Teneur du fonds de Guillaume-Henri Dufour.....	5
2.2.2.1 Les manuscrits	5
2.2.2.2 La bibliothèque	6
2.2.2.3 L'iconographie, les objets et les souvenirs.....	8
2.3 Biographie sommaire de Guillaume-Henri Dufour	10
2.3.1 Guillaume-Henri Dufour en quelques dates	10
2.3.2 Les fonctions de Guillaume-Henri Dufour au fil du temps	11
2.3.2.1 Fonctions et activités de Dufour à Genève	11
2.3.2.2 Fonctions et activités de Dufour au niveau national.....	13
2.3.2.3 Remarques complémentaires	15
2.3.3 Les liens entre Guillaume-Henri Dufour et Louis-Napoléon Bonaparte... ..	16
3. Méthodologie	18
3.1 Démarche	18
3.2 Outils de travail	19
4. Les atouts de la bibliothèque de Dufour	21
5. Synthèse de la littérature sur la mise en valeur	26
5.1 Objectifs de la mise en valeur	26
5.1.1 Pourquoi valoriser ?.....	26
5.1.2 Que valorise-t-on ?.....	26
5.1.3 Facteurs dont dépend la valorisation.....	27
5.1.3.1 Le public.....	27
5.1.3.2 Les mentalités	28
5.1.3.3 Des moments de valorisation	29
5.1.4 Pourquoi valoriser ce fonds ?	30
5.2 Valorisation des archives	32
5.2.1 Définition de la valorisation des archives et contexte	32
5.2.2 Facteurs dont dépend la valorisation des archives	33
5.2.3 Définition et caractéristiques des archives privées.....	34
5.2.4 Pourquoi valoriser les archives ?.....	34

5.2.5	Modes de valorisation des archives	35
5.2.5.1	Art contemporain	35
5.2.5.2	Conférence, colloque, causerie-conférence	35
5.2.5.3	Exposition	35
5.2.5.3.1	Exposition physique	35
5.2.5.3.2	Exposition virtuelle	36
5.2.5.4	Journée portes ouvertes.....	37
5.2.5.5	Lecture d'archives	37
5.2.5.6	Mise en réseau, partenariat et transversalité	38
5.2.5.7	Newsletter électronique	40
5.2.5.8	Numérisation	41
5.2.5.9	Projet pédagogique	42
5.2.5.9.1	Pédagogie dans le centre d'archives	42
5.2.5.9.2	Pédagogie à l'extérieur du centre d'archives	43
5.2.5.10	Publication	44
5.2.5.11	Relation avec les médias	46
5.2.5.12	Site web.....	46
5.2.5.13	Visite guidée	47
5.2.5.14	Web 2.0	47
5.2.5.14.1	Archives participatives.....	48
5.2.5.14.2	Facebook.....	49
5.2.5.14.3	Flickr.....	50
5.2.5.14.4	Flux RSS (Really Simple Syndication ou Rich Site Summary)	51
5.2.5.14.5	Tumblr	51
5.2.5.14.6	Twitter.....	52
5.2.5.15	Conclusion.....	52
5.3	Valorisation des livres	52
5.3.1	Pourquoi valoriser les fonds de livres anciens ?	52
5.3.2	Modes de valorisation du livre	53
5.3.2.1	Application mobile	53
5.3.2.2	Exposition	55
5.3.2.2.1	Exposition physique	55
5.3.2.2.2	Exposition virtuelle	58
5.3.2.3	Manifestation culturelle.....	59
5.3.2.4	Mise en réseau, partenariat et transversalité	59
5.3.2.5	Numérisation	60
5.3.2.6	Publication.....	63
5.3.2.7	Site web.....	64
5.3.2.8	Visite guidée	64
5.3.2.9	Web 2.0	64
5.3.2.9.1	Blog	66
5.3.2.9.2	Facebook.....	67
5.3.2.9.3	Flux RSS	68
5.3.2.9.4	Twitter.....	68
5.3.2.9.5	Youtube	69
6.	Pistes et recommandations de valorisation	70
6.1	Pistes pour la valorisation du fonds Dufour.....	70
6.2	Recommandations pour la valorisation de ce type de fonds	83
7.	Conclusion	85
7.1	Synthèse du travail	85

7.2 Bilan personnel et perspectives	86
Bibliographie	89
Annexe 1 : Catalogue de la bibliothèque de Dufour	99
Annexe 2 : Cahier des charges	161
Annexe 3 : Inventaire sommaire des objets de la collection de la Fondation Dufour	168
Annexe 4 : Guide d'utilisation pour une recherche dans la bibliothèque Zotero du général Dufour	173

1. Introduction

Le fonds du général Dufour a été transmis à la Bibliothèque de Genève en septembre 2014. Désormais la question de sa valorisation se pose. Manuscrits et objets du fonds ont été sommairement inventoriés à leur réception, contrairement au fonds de livres. Procéder à son inventaire¹ permet tout d'abord d'en connaître la teneur, première étape vers sa mise à disposition, mais aussi d'étayer – couplé à une synthèse de la littérature professionnelle en matière de valorisation — des propositions de mise en valeur pour ce fonds en particulier et pour ce type de fonds en général. Ces propositions ne sont pas véritablement hiérarchisées, il ne s'agit pas de choix définitifs mais ils reflètent une analyse générale de la situation et constituent un instrument de réflexion pour le mandant. L'analyse de la littérature sur la valorisation pourra se révéler utile pour quiconque, dans un centre d'archives, une bibliothèque ou un centre d'iconographie, souhaite avoir un aperçu des méthodes de valorisation les plus communément utilisées.

Je n'évoquerai pas la consultation comme mode de valorisation. Cette facette de la mise en valeur me semble aller de soi et il est déjà possible de consulter les manuscrits et les objets du général Dufour. La bibliothèque n'est pas consultable faute de catalogage. Mais l'inventaire de la bibliothèque réalisé dans le présent travail en facilitera la consultation.

2. Contexte

2.1 Institutions accueillant le fonds : présentation de la Bibliothèque de Genève et du Centre d'iconographie genevoise²

La Bibliothèque de Genève (BGE) est une bibliothèque municipale en ce sens qu'elle dépend de la Ville et non de l'Etat de Genève. Elle gère toutefois le dépôt légal pour le canton. Elle joue un rôle essentiellement patrimonial en assurant la conservation, l'enrichissement et la mise en valeur du patrimoine culturel et intellectuel genevois. La BGE achète, conserve et rend accessibles des documents aussi variés que des imprimés, des manuscrits, des images, etc.

¹ Le résultat de l'inventaire des livres de la bibliothèque de Dufour se trouve dans l'annexe 1. Il s'agit d'un catalogue constitué de notices sommaires.

² Partie s'inspirant essentiellement des informations présentes sur le site internet de la Bibliothèque de Genève (Bibliothèque de Genève 2015a) et dans le cahier des charges présenté dans l'annexe 2.

L'iconographie et les objets (estampes, dessins, photographies anciennes, tableaux, bustes, cartes de géographie, plans, etc.) sont conservés par le Centre d'iconographie genevoise (CIG), qui dépend administrativement de la BGE et dont le conservateur est M. Nicolas Schätti.

Le département des manuscrits constitue un des plus beaux fleurons de la BGE. Il a pour mission de réunir, de conserver et de mettre à la disposition des chercheurs le patrimoine manuscrit genevois, des origines à nos jours. Ce département est dirigé par Mme Barbara Roth.

Le département des imprimés anciens et précieux enfin est également hébergé par la BGE. Il est dirigé par M. Thierry Dubois. Relèvent de ce département les imprimés dont l'année d'impression est antérieure à 1850.

La BGE est au service de la communauté genevoise comme d'un public international. En effet, partenaire des autres institutions patrimoniales et culturelles de la Ville de Genève, elle a pour vocation de mettre en relief la dimension cosmopolite de Genève. C'est une bibliothèque d'étude et d'information permettant au public le plus large de tirer parti de ses collections. Afin de garantir à son public des services étendus, la BGE inscrit son développement au sein d'un réseau de coopérations cantonales, régionales, nationales et internationales.

Elle est aussi active dans le partage de la connaissance au sein de l'offre culturelle de la Ville de Genève.

Enfin, la BGE a des pôles d'excellence, à savoir les *Genevensia* (tous les documents édités sur papier à Genève, soumis au dépôt légal, quel que soit leur sujet, et tous les documents hors dépôt légal dont l'auteur ou le sujet ont un rapport avec Genève, où qu'ils soient publiés), la Réforme (protestantisme, notamment de langue française, et plus particulièrement Jean Calvin) et les Lumières (l'Institut et musée Voltaire, qui fait partie de la BGE, est un point fort de ce pôle, de même que Jean-Jacques Rousseau dont la BGE possède des manuscrits et la plupart des éditions anciennes). Elle vise donc aussi les publics intéressés par ces domaines.

En bref, son public cible est le suivant :

- les habitants – adultes — du Canton, qu'ils soient genevois, confédérés ou étrangers
- les chercheurs genevois
- les chercheurs suisses et internationaux
- les chercheurs et spécialistes des *Genevensia*, de la Réforme, des Lumières

- les autres institutions culturelles – de la Ville ou d'autres horizons — susceptibles de collaborer pour des événements.

2.2 Etat des lieux

2.2.1 Présentation générale du fonds

Le fonds de Guillaume-Henri Dufour se trouvait auparavant dans l'appartement de ses descendants, à la rue des Granges, dans la Vieille-Ville de Genève. Il était géré par la Fondation Archives Dufour créée par M. Olivier Reverdin, descendant direct du général (Ville de Genève 2015). Aujourd'hui présidée par son fils, M. Jacques Reverdin, la Fondation a jugé bon de confier ce patrimoine documentaire riche de manuscrits, d'une bibliothèque et d'images, d'objets et de souvenirs de Guillaume-Henri Dufour, à la plus ancienne institution culturelle genevoise pour qu'elle le valorise et qu'elle fasse « connaître et [...] vivre un homme, une histoire, un pays » (Toninato 2015).

Ce fonds est constitué d'archives personnelles qui retracent la vie d'une personnalité très populaire et très importante de la vie genevoise. Héros de la Suisse moderne, Guillaume-Henri Dufour appartient au panthéon helvétique. L'incroyable variété des documents versés à la BGE illustre la palette de ses activités, de ses savoirs, de ses intérêts, de son engagement qui reste aujourd'hui encore inégalée et remarquable.

Ce patrimoine est composé de trois ensembles. Il y a d'abord les archives de Guillaume-Henri Dufour qui réunissent des manuscrits autographes témoignant de son activité de savant, d'ingénieur, de topographe et de militaire, des correspondances tant familiales que professionnelles, des recueils de documents importants illustrant sa carrière et surtout de son journal intime. Il y a ensuite sa bibliothèque, miroir de la diversité de ses activités et de ses centres d'intérêt. Et il y a enfin de l'iconographie, des objets mémoriels et des souvenirs (Bibliothèque de Genève 2015b).

La BGE a organisé l'accueil du fonds de Guillaume-Henri Dufour à la demande du président de la Fondation archives Dufour, M. Jacques Reverdin. Ce dernier respectait ainsi la volonté de son père, M. Olivier Reverdin, ancien professeur de grec à l'université de Genève et grand utilisateur de la Bibliothèque de Genève (Jacques Reverdin in Vanautgaerden et al. 2015). Ce fonds d'archives de personne ou de famille (Zenoni, Hagmajer 2009) n'est pas soumis à une obligation légale de versement aux archives publiques ou étatiques (Racine 2014). Dans le canton de Genève, la Loi sur les archives publiques (LArch) prévoit à l'alinéa 4 de l'article 5 que

« [L]es détenteurs d'archives privées qui ont fait l'objet d'un classement conformément à l'article 1, alinéa 2, archivent et gèrent eux-mêmes ces

documents conformément aux principes de la présente loi ou en proposent le versement aux Archives d'Etat »³ (Etat de Genève 2015)

Les divers éléments du fonds Dufour sont des archives privées importantes car elles sont constitutives de l'histoire de Genève et de la Suisse, mais aussi parce qu'elles sont utiles pour écrire l'histoire sociale, économique, politique, technique et militaire en général :

« Les archives privées constituent en effet des sources qui complètent la vision administrative des archives publiques, longtemps seules conservées. Elles permettent d'écrire l'histoire de notre époque, en faisant ressortir des aspects différents de ceux présents dans les documents officiels et témoignent de la variété de la richesse humaine et de notre société. De nos jours, de nouveaux besoins sont apparus et les archives officielles ne peuvent plus, à elles seules, fournir toutes les réponses. Des dépôts d'archives, thématiques ou spécialisés, ont vu le jour pour répondre à ces besoins et pour combler les lacunes des archives publiques [...] La sauvegarde du patrimoine privé est assurée par différents acteurs aux objectifs, moyens et modes de fonctionnement propres. Parmi ces acteurs, des bibliothèques et des musées, aussi bien du secteur public que privé. » (Racine 2014, p. 5).

Le choix de la Bibliothèque de Genève est par ailleurs judicieux car elle détient tout le savoir-faire pour la gestion d'un fonds documentaire aussi hétérogène. Elle renferme en effet un département des manuscrits pour les archives, un département des imprimés anciens pour les livres et un « département » iconographique pour les objets, les images et les souvenirs. Tous ces services sont dotés du personnel et du matériel les mieux adaptés pour gérer ce fonds de manière optimale. En le confiant aux bons soins de la BGE, ses détenteurs ont pallié les problèmes inhérents à son hétérogénéité (respect du principe archivistique de la provenance) et ont empêché sa dispersion (souvent préjudiciable pour les chercheurs). Sans compter que sa mise en valeur dans son ensemble en sera facilitée.

Au vu des caractéristiques de ce fonds et de l'environnement dans lequel il s'inscrit, c'est-à-dire celui d'une bibliothèque patrimoniale, son public cible est la communauté des chercheurs ou futurs chercheurs, les spécialistes du général Dufour, les nombreux admirateurs et amateurs du personnage, toute personne genevoise ou étrangère simplement intéressée par Guillaume Henri Dufour ou encore les services culturels publics ou privés.

³ Le texte de loi est consultable à l'adresse suivante : https://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_B2_15.html (consulté le 24 avril 2015).

2.2.2 Teneur du fonds de Guillaume-Henri Dufour

2.2.2.1 Les manuscrits⁴

Les archives de Guillaume-Henri Dufour sont conservées dans les magasins de la BGE. Le fonds représente environ quatre mètres linéaires.

Il est constitué essentiellement de manuscrits autographes, de correspondances et de recueils de documents. Les documents se présentent souvent sous la forme de cahiers titrés et datés. Les manuscrits ne sont pas en mauvais état ; quelques interventions devront être opérées par l'atelier de restauration, et du nouveau matériel de conditionnement sera utilisé.

Un inventaire détaillé est en cours et devrait être achevé avant la fin de l'été 2015.

Le fonds d'archives de Guillaume-Henri Dufour est constitué de huit séries et comprend les documents suivants :

1. Des recueils factices de documents marquants de la vie et de la carrière de Dufour, réunis par Ernest de Beaumont (mari de Sabine L'Hardy, petite-fille de Dufour) (dont entre autres un portefeuille de documents en lien avec la Convention de 1847, ses diplômes, et des correspondances familiales et professionnelles).
2. Des manuscrits scientifiques, techniques et militaires rangés par les descendants de Dufour.
3. Des carnets de notes, principalement d'ordre militaire.
4. D'autres manuscrits techniques et militaires assortis de quelques correspondances et notes biographiques, rangés par les descendants.
5. De la correspondance, rangée par les descendants dans des portefeuilles.
6. Des publications de Guillaume-Henri Dufour jointes aux archives de la famille.
7. Des souvenirs familiaux, et documents de descendants de Dufour.
8. Des dossiers en lien avec l'exploitation et la postérité des archives Dufour.

Parmi les documents prépondérants, le journal intime de Dufour (petits carnets noirs), ainsi qu'un catalogue de sa bibliothèque de sa main. Les deux derniers items (7 et 8) ne sont pas à proprement parler des archives de Dufour mais des documents en lien avec lui recueillis et rassemblés par ses descendants, des travaux d'historiens et des documents administratifs divers (demandes de prêt pour des expositions ou pour la rédaction d'articles par exemple). A noter que les manuscrits scientifiques s'accompagnent souvent de beaux croquis de Dufour.

⁴ Cette partie s'inspire exclusivement de Roth 2014 et d'un entretien avec Mme Barbara Roth, Conservatrice du département des manuscrits à la BGE, Genève, 20 février 2015.

Ces manuscrits ont déjà subi un traitement archivistique par le passé, traitement réalisé sans doute par les descendants de Dufour (les documents des items 2 à 5 ont été classés et portent une cotation ancienne conservée par la BGE car probablement déjà mentionnée dans des travaux scientifiques).

Il est important de noter que ces archives ont déjà été partiellement numérisées (aux trois-quarts) par la BGE qui en a fait une copie de sécurité entre 2003 et 2008. Ces numérisations, ainsi que les objets et l'iconographie de Dufour, sont connus des chercheurs : les copies numérisées ont fait l'objet de demandes de prêt, mais ces demandes ont été peu nombreuses.

Le fonds est déjà consultable sur demande. Les sources peuvent être citées avec le numéro d'entrée du fonds, qui sert de cote provisoire.

Pour l'instant, aucune mise en valeur particulière n'est prévue. La BGE entend toutefois répondre à une demande de la famille Reverdin qui souhaiterait qu'une place soit réservée à Dufour dans la future exposition permanente dans l'Espace Ami-Lullin de la BGE (pour une mise en valeur du fonds dans son entier).

2.2.2.2 La bibliothèque

La bibliothèque de Guillaume-Henri Dufour mesure environ soixante mètres linéaires et est composée pour l'essentiel de monographies et de quelques périodiques pliés, empilés et ficelés.

A une ou deux exceptions près, la date de parution des ouvrages est antérieure à 1870, mais la grande majorité d'entre eux porte une date antérieure à 1850, ce qui justifie leur placement dans le fonds des imprimés anciens.



Ils n'ont été ni inventoriés, ni catalogués, ni cotés. Ils sont stockés ensemble dans une réserve de la BGE, dans des compactus. Les étagères où sont rangés les ouvrages portent une « numérotation » : une lettre indique la travée où les livres se trouvaient dans la bibliothèque familiale, à la rue des Granges, un chiffre indique le numéro de la caisse qui a servi à leur déménagement. Cette « cotation sommaire » est inscrite sur des feuilles cartonnées vertes simplement posées sur les étagères.

Les livres sont quasiment tous reliés. La plupart d'entre eux porte une demi-reliure du 19^e siècle, avec un dos en cuir de couleur beige-jaune et des plats en carton.

L'ensemble séduit par sa belle couleur uniforme. Certains livres du 17^e siècle portent une reliure d'origine mais il n'est pas rare que des ouvrages du 17^e siècle portent une reliure du 19^e siècle. Toute une série de petits volumes porte une très belle reliure en pleine peau de couleur.

La bibliothèque est de ce fait très bien préservée. De plus, les volumes ont été dépoussiérés avant entreposage à la réserve. Des volumes portent certes des rousseurs mais dans l'ensemble le papier est en très bon état de conservation.

La teneur de la bibliothèque ne sera pas abordée ici mais nous pouvons déjà donner quelques indications sur les grandes familles d'ouvrages qui la constituent (la première partie rapporte ce qui se dit de la bibliothèque de Dufour dans la littérature, et la deuxième fait état de constatations faites par l'auteur du présent travail, à la suite de l'inventaire).

La littérature évoquant la bibliothèque de Dufour nous apprend qu'elle est d'abord constituée d'un noyau de livres ayant appartenu à Théodore Bonneton, ami de Bénédicte Dufour, le père de Guillaume-Henri (Durand, Aquillon 1991). A une époque de sa jeunesse, Dufour fréquenta assidûment la famille Bonneton. Or dans sa bibliothèque, Théodore possédait

« les grands auteurs du siècle des Lumières, à commencer par Rousseau (représenté par des éditions originales et par ses œuvres complètes), Voltaire, l'Encyclopédie, Diderot, Helvétius, d'Holbach, l'abbé Raynal, etc. On y trouve aussi Bayle, bien entendu la Bible et un Plutarque in-folio »
(Durand, Aquillon 1991, p. 35).

Dufour épousera plus tard la fille de Théodore Bonneton, Suzanne.

Reprenant les paroles d'Olivier Reverdin, Durand et Aquillon (1991) nous apprennent que, pour moitié, la bibliothèque de Dufour est une bibliothèque littéraire :

« Dufour se tient au courant de ce qui paraît ; il achète des recueils de poèmes, des romans. Les auteurs latins occupent une large place sur les rayons. Les historiens principalement. Dufour les annote souvent, reconstituant, à partir de leurs récits, de grandes batailles de l'Antiquité. Ses lectures étaient éclectiques »
(Durand, Aquillon 1991, p. 45).

Les ouvrages scientifiques constituent l'autre grande partie de la bibliothèque :

« G.-H. Dufour resta en contact avec certains secteurs scientifiques plus proches de ses travaux et de ses préoccupations du moment. S'il n'a effectivement apporté aucune contribution originale réellement marquante, il apparaît comme l'un des meilleurs exemples d'homme qui, formé aux disciplines scientifiques, mais absorbé par des fonctions et des responsabilités successives lourdes et contraignantes, réussit toutefois à garder un contact direct avec la science de son époque et à tirer de celle-ci les applications pratiques les plus variées »
(Durand, Aquillon 1991, p. 156).

Dufour suit la science de son temps, par exemple la géométrie pour laquelle il manifeste un intérêt constant (Durand, Aquillon 1991).

Durand et Aquillon (1991) remarquent que la religion n'est pas très représentée :

« [D]e solides convictions certes, mais une évidente pudeur à les exprimer. [...] Les archives Dufour conservent un gros cahier de lui, intitulé « L'histoire des diverses sectes du christianisme de l'Antiquité au XIX^e siècle ». C'est un travail de compilation sans grande originalité, mais qui atteste chez son auteur d'évidentes préoccupations religieuses » (Durand, Aquillon 1991, p. 47).

Ils remarquent aussi qu'une partie de la bibliothèque est consacrée aux beaux-arts :

« Toute sa vie, Dufour s'est intéressé avec passion aux beaux-arts [...] Architecte, il dessine des façades ; ingénieur, il dessine des ponts ; il excelle dans le croquis topographique et il dessine des cartes » (Durand, Aquillon 1991, p. 44-45).

L'analyse de l'inventaire de la bibliothèque réalisé dans le cadre du présent travail de Bachelor montre à l'évidence la justesse des constatations de Durand et Aquillon (1991). Une moitié de l'ensemble est effectivement consacrée à la littérature. Mais il semble bon de préciser que, suite à l'observation physique du fonds et à son inventaire, il ressort que cette moitié est atteinte grâce au grand nombre de volumes constituant des séries. Il y a notamment les œuvres complètes de certains auteurs (nonante-deux volumes de Voltaire, trente-sept volumes de Rousseau, trente-et-un volumes de Cicéron, huit volumes de Molière et neuf volumes de Byron), les trente-six volumes de l'édition lausannoise de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert ainsi que les innombrables « œuvres » ou « œuvres choisies » pouvant compter de deux à sept volumes, voire plus (Condillac, Machiavel, etc.). Il est également vrai que le reste de la bibliothèque de Dufour est pour ainsi dire entièrement constitué de livres scientifiques. A l'évidence, la bibliothèque de Dufour reflète une activité scientifique intense.

2.2.2.3 L'iconographie, les objets et les souvenirs

Les souvenirs du fonds Guillaume-Henri Dufour sont conservés dans les réserves du Centre d'iconographie. Une armoire à tiroirs recèle à titre provisoire tous les objets, cartables, dessins, estampes... Les gros objets (œuvres d'art, bustes, grandes toiles, par exemple) sont stockés à part, avec des documents analogues de grande taille. Le lieu de stockage définitif n'est pas encore déterminé.

Un inventaire sommaire a été réalisé à réception du fonds et recense une centaine d'entrées⁵, même s'il y a davantage de pièces – à savoir de 500 à 600 – car certains

⁵ Le détail des objets se trouve dans un document intitulé « Inventaire sommaire des objets de la collection de la Fondation Dufour », rédigé par le Centre d'iconographie à réception du fonds. Ce document se trouve dans l'annexe 3.

cartables renferment plusieurs estampes et certaines boîtes contiennent plusieurs médailles. Les pièces ne sont pas encore cataloguées ni cotées mais vont incessamment être mises en boîte (création de conditionnements appropriés), numérotées et cataloguées (du moins les documents sur papier dont le traitement est rapide).

Il est sans doute utile de relever que la Ville de Genève possédait déjà des objets et images de Guillaume-Henri Dufour (environ deux cents, dont une partie est conservée au Musée d'art et d'histoire⁶) partiellement catalogués et dont certaines pièces sont présentes en ligne⁷. Quelques chercheurs ont formulé des demandes concernant ces pièces.

Ce fonds est constitué de nombreux dessins, tableaux, estampes et sculptures. Parmi cette iconographie, beaucoup de portraits de Guillaume-Henri Dufour, mais aussi des représentations de membres de sa famille. A relever également dans ce lot une iconographie et des objets en nombre relativement important en lien avec des membres de la famille Bonaparte, dont entre autres : une statuette de Napoléon, une sculpture de Napoléon en premier consul, un tableau de Napoléon à Grenoble à son retour de l'île d'Elbe, une estampe de Napoléon à cheval, une estampe de Napoléon à la bataille des Pyramides le 21 juillet 1798, un nécessaire de toilette pouvant avoir appartenu à Louis-Napoléon Bonaparte et un dessin représentant Hortense de Beauharnais⁸.

Parmi les dessins, de nombreux dessins académiques, mais aussi et surtout militaires (notamment des plans militaires, avant tout de fortifications).

Les objets les plus nombreux semblent être les médailles et autres distinctions et insignes, dont la fameuse Légion d'honneur et la couronne de fer autrichienne.

On trouve en outre divers souvenirs, dont un brassard de la Croix-Rouge, des éperons, des épaulettes, des cravaches, ou des objets personnels comme des montres, des

⁶ Le Centre d'iconographie ne conserve pas les objets qui ne sont pas supports d'images, par exemple l'uniforme du général Dufour ou son mobilier. Il ne conserve que les images à caractère documentaire : si le caractère esthétique prime, la pièce sera prise par le Musée d'art et d'histoire.

⁷ Site consultable à l'adresse : http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/cig/result.php?type_search=simple&lang=fr&criteria=général-dufour&terms=all (consulté le 18 mai 2015).

⁸ A noter qu'un objet napoléonien, un fragment du rocher de Sainte-Hélène, a déjà été demandé pour exposition (*Devenir Suisse. Bicentenaire d'une Genève helvétique*, ouvrage accompagnant l'exposition de la Maison Tavel (16 mai 2015-10 janvier 2016), Paris et Genève, 2015, p. 31).

miniatures, une tabatière à l'effigie de Napoléon, un fragment du rocher de Sainte-Hélène.

Monnaies, objets d'art – dont un sabre orfèvré offert par la Diète fédérale —, photographies, armes viennent compléter la collection.

Il est prévu que certains objets, images et souvenirs soient reproduits numériquement et mis en ligne⁹ sur un thème, celui du Comité international de la Croix-Rouge ou de l'armée par exemple, ou plus probablement suivant un repérage sur une carte géographique, donnant ainsi à voir le parcours de Guillaume-Henri Dufour à travers l'Europe.

2.3 Biographie sommaire de Guillaume-Henri Dufour

2.3.1 Guillaume-Henri Dufour en quelques dates¹⁰

- **15 septembre 1787** : naissance à Constance (issu d'une vieille famille genevoise, son père est horloger et sa mère brodeuse).
- **1807** : entrée à l'Ecole polytechnique de Paris où il est reçu 140^e sur 144.
- **1809** : sorti 5^e de Polytechnique, il intègre l'Ecole d'application du génie de Metz, où il étudie les fortifications (il sortira 1^{er} de sa division).
- **1817** : mariage avec Suzanne Bonneton, sœur d'un ami d'enfance. Genève devenu canton suisse en 1814, il se met au service de sa patrie et démissionne de l'armée française. Il intègre l'armée fédérale.
- **1819** : ouverture de l'Ecole militaire de Thoune, créée à son instigation, et au sein de laquelle il assume la fonction d'instructeur supérieur du génie.
- **1823** : inauguration à Genève de son pont de fil de fer à Saint-Antoine.
- **1828** : Dufour est nommé ingénieur cantonal.
- **1832** : Dufour est nommé quartier-maître général, ce qui implique le contrôle de la triangulation de la Suisse (travaux topographiques pour l'établissement de la carte nationale).
- **Novembre 1847** : campagne du Sonderbund en tant que commandant en chef de l'armée fédérale.
- **1863** : participation au congrès préparatoire pour l'organisation d'une société permanente de secours des blessés, réunie à l'initiative d'Henri Dunant (Dufour prendra la présidence du congrès international réuni à Genève l'année suivante, congrès qui est à l'origine de la Croix-Rouge).
- **1864** : Dufour achève la carte de Suisse.
- **1875** : Mort à Genève.

⁹ La banque d'image du Centre d'iconographie se trouve à l'adresse : <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/cig/> (consulté le 18 mai 2015).

¹⁰ Données tirées du tableau chronologique des p. 154-156 de Langendorf 1987, du précis biographique des p. 13-19 de Musée d'art et d'histoire, Musée de Carouge 1987 et de Langendorf 2006.

2.3.2 Les fonctions de Guillaume-Henri Dufour au fil du temps¹¹

L'École polytechnique de Paris où Guillaume-Henri Dufour fit ses études formait en ce temps-là des élèves

*« pour le service de l'artillerie, du génie militaire, des ponts et chaussées et constructions civiles, des mines, des constructions de vaisseaux et bâtiments de mer, de la topographie, et en même temps pour l'exercice libre des professions qui nécessitent des connaissances mathématiques et physiques »
(loi du 22 vendémiaire an IV, 14 septembre 1795 in Brulhart 1987).*

Or Dufour exerça nombre des compétences acquises au sein de cette école et endossa tout au long de sa carrière différentes fonctions, tant au niveau genevois que fédéral.

2.3.2.1 Fonctions et activités de Dufour à Genève

A Genève, on relève surtout son activité d'ingénieur cantonal (premier du nom à Genève).

De retour à Genève et fort d'une expérience internationale, Dufour va progressivement se rendre indispensable et marquer la cité d'une forte empreinte. En 1818 il obtient l'autorisation de porter le titre d'ingénieur cantonal *ex officio* (ce n'est qu'en 1828 qu'il est nommé officiellement ingénieur cantonal). Il est vite chargé du génie cantonal d'une ville encore fortifiée et met en place les prémices d'un dispositif qui subsiste de nos jours. Dès 1824 il lance plusieurs projets de ponts pour désenclaver la ville et doubler les issues de Genève vers l'extérieur. Il fait d'ailleurs œuvre de pionnier en construisant la passerelle de Saint-Antoine, « premier pont permanent en câbles de fil de fer au monde, [...] premier pont suspendu permanent en Europe, le précurseur de tous ceux qui allaient suivre » (Durand, Aquillon 1991, p.194). Il entame l'aménagement des rives lacustres en quais-promenades : les travaux du quai des Bergues, du Grand Quai sur la rive droite du Rhône, entre Longemalle et la Fusterie, les premiers travaux d'aménagement de la rade de Genève qui se poursuivront pendant dix ans, et lui donneront sa physionomie actuelle. Dans cette perspective de modernisation, il réaménage tout le système de la machine hydraulique d'approvisionnement en eau. Dans le prolongement d'une loi promulguée par le Conseil d'Etat en 1841, Dufour s'attelle aussi à l'élaboration d'un nouveau cadastre de Genève. Mais ce tour d'horizon ne serait pas complet sans évoquer les activités de Dufour en matière de chemins de fer. Brulhart (1987) rappelle que ce qui apparut dès 1844 comme « un mal nécessaire pour relier Genève aux grands réseaux français », devait se voir réalisé grâce au travail et au prestige du général. C'est en se rendant à

¹¹ Données tirées de Langendorf 1987, Musée d'art et d'histoire, Musée de Carouge 1987, Langendorf 2006, Brulhart 1987, Durand et Aquillon 1991 et Vanautgaerden et al. 2015.

Lyon où se trouvait de passage son ami le Président de la République française, futur Napoléon III, que Dufour décrocha une subvention pour le chemin de fer de Lyon à Genève, ce qui décida la formation de la Compagnie chargée de l'établissement de la ligne Genève-Lyon (inaugurée en mars 1858).

Dans le cadre de cette fonction, et comme le souligne Olivier Reverdin (Durand, Aquillon 1991), il exerça non seulement une carrière d'ingénieur mais aussi « d'architecte, d'urbaniste et de cartographe ». Au terme d'une véritable stratégie urbaine et visionnaire, Dufour installa Genève dans la modernité.

A Genève toujours, on relève par ailleurs son activité en faveur de la Croix-Rouge.

Cet aspect de sa vie révèle le caractère d'un homme de progrès et profondément humain.

Déjà à l'époque où il mène la campagne contre le Sonderbund en 1847, le général Dufour révèle ses qualités humaines et son caractère novateur en rédigeant des recommandations sur la conduite à tenir envers les troupes ennemies. Il les rédige de sa main, le soir de son élection au poste de commandant en chef par la Diète fédérale et les fait parvenir aux commandants des divisions de l'armée fédérale. Parmi d'autres, les instructions suivantes y figurent : faire soigner les blessés de l'adversaire comme les siens, avoir pour eux tous les égards dus au malheur, désarmer les prisonniers mais ne leur faire aucun mal ni leur adresser des injures. Selon ses propres dires, « rien ne fait plus honneur à une troupe victorieuse et, dans une guerre civile, rien ne dispose davantage le parti opposé à une soumission » (François Bugnion in Vanautgaerden et al. 2015). Dans sa Proclamation à l'Armée, qu'il rédige pratiquement d'un jet, il intime :

« Soldats, il faut sortir de cette lutte non seulement victorieux, mais encore sans reproches. Il faut qu'on puisse dire de vous : ils ont vaillamment combattu quand il l'a fallu, mais ils se sont montrés partout humains et généreux. Je mets donc sous votre sauvegarde les enfants, les femmes, les vieillards et les ministres de la religion. Celui qui porte la main sur une personne inoffensive se déshonore et souille son drapeau. Les prisonniers, et surtout les blessés, méritent d'autant plus vos égards et votre compassion que vous vous êtes souvent trouvés avec eux dans les mêmes camps »
(Patrigest s.d.).

Ce faisant, il a permis de

« prévenir les massacres, destructions et autres humiliations qui constituent souvent des obstacles insurmontables à toute réconciliation et a ainsi préparé la réconciliation des Suisses et le rétablissement de l'entente confédérale tout en donnant une leçon d'humanité et de comportement chevaleresque en temps de guerre civile »
(François Bugnion in Vanautgaerden et al. 2015).

Mais sa contribution au développement du droit international humanitaire ne s'arrête pas là. En effet, après quelques hésitations, Dufour accepte non seulement d'apporter son soutien au projet d'Henri Dunant, mais il s'engage personnellement pour le faire aboutir. Ce projet visait la création dans les différents pays de sociétés de secours aux blessés (aujourd'hui les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) et l'adoption d'un traité pour la protection des blessés et du personnel de santé sur le champ de bataille. C'est lui qui préside la séance inaugurale de la conférence constitutive d'octobre 1863 qui donna naissance à la Croix-Rouge. Il est membre fondateur et premier président du Comité international de la Croix-Rouge, un membre très actif qui participe à presque toutes les séances. C'est lui enfin qui préside la conférence diplomatique d'août 1864 qui adopte la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne, point de départ du droit international humanitaire contemporain.

Sur ses vieux jours, après avoir passé le relais de la présidence du Comité international de la Croix-Rouge à Gustave Moynier, il participe encore fidèlement aux séances, jusqu'à son décès :

« A un âge où bien des grands hommes se préoccupent davantage de préserver leur réputation prestigieuse plutôt que de s'engager dans de nouvelles aventures, Dufour n'a pas craint de mettre en jeu son prestige au service d'un nouveau projet, d'un projet ambitieux mais risqué. [...] N'hésitons pas à le dire : l'influence de Dufour a sans doute été décisive. Sans Dufour ce projet n'aurait peut-être pas abouti, dans tous les cas pas sous la forme que l'histoire lui a donnée. En effet sur le plan national, Dufour jouissait d'un prestige sans équivalent, y compris auprès des ennemis de la veille dans les cantons du Sonderbund. Il était reconnu comme le sauveur de la nation, le Conseil fédéral ne pouvait rien lui refuser. Mais son influence ne s'arrêtait pas aux frontières de la Suisse. On voyait en lui l'éminent général qui avait mis fin à un conflit en trois semaines, et avec un minimum de sang versé, et qui avait par ce biais préservé la stabilité de l'Europe. Il était respecté de Napoléon III qui avait été son élève à l'école militaire de Thoune. [...] C'est sans doute grâce à cette influence personnelle de Dufour que la diplomatie française a soutenu le projet de convention préparé par le Comité international de la Croix-Rouge, alors même que l'administration française y était opposée. En deux mots, Dufour a joué un rôle décisif dans la création du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui est à l'œuvre aujourd'hui dans le monde entier, et de la naissance du droit international humanitaire contemporain, qui demeure le principal instrument de protection de la personne humaine dans le monde »

(François Bugnion in Vanautgaerden et al. 2015).

2.3.2.2 Fonctions et activités de Dufour au niveau national

Au niveau fédéral, Dufour, dont le patronyme est presque invariablement associé à son grade de général, a mené une carrière militaire de premier plan.

Comme l'a brillamment démontré M. Dominique Andrey, commandant de corps de l'armée suisse lors de la soirée du 24 mars 2015 (Vanautgaerden et al. 2015), son talent militaire tenait en trois mots : Dufour était un tacticien, un instructeur et un chef.

Un tacticien habile et précis d'abord. Le 21 octobre 1847, face à l'alliance séparatiste de sept cantons catholiques, connue sous le nom de Sonderbund, la Diète désigne Dufour comme général pour exécuter l'ordre de dissolution. La campagne du Sonderbund de novembre 1847 sera brève (vingt-cinq jours) et peu sanglante. Fruit d'une longue expérience de réflexion tactique, elle dénote la minutie avec laquelle le général Dufour a analysé l'objectif à atteindre tout en tenant compte du milieu. La combinaison du militaire et de l'ingénieur amenait des solutions pragmatiques, précises et efficaces.

Un instructeur engagé et reconnu ensuite. Parallèlement à ses activités genevoises d'ingénieur, Dufour est enseignant pour le génie à l'Ecole centrale de Thoun à partir de 1819. Dès 1832, il en devient le commandant. Il y rédige des ouvrages précis et didactiques comme sa *Fortification permanente* en 1822.

« Il insista toujours sur la connaissance du terrain, et organisa et imposa des voyages d'état-major à travers tout le pays (ce qui lui fut très utile par la suite). Il eut de nombreux élèves sous ses ordres, dont le plus célèbre [...] fut Louis-Napoléon Bonaparte. Ses nombreux stagiaires, provenant à titre de milice de toute la Suisse, ont fait de lui non seulement un officier connu et reconnu, mais lui ont aussi permis de saisir le subtil assemblage qu'était la Confédération suisse de l'époque et le rôle crucial civil, civique et militaire que jouaient les citoyens soldats qui constitueront les contingents cantonaux. Ils étaient l'essence même de leur canton, et cette Ecole centrale était un creuset unique qui rassemblait les citoyens provenant de tous les cantons. Cela ne fut certainement pas sans conséquence sur sa vision opérationnelle de la campagne du Sonderbund. Elle devait être victorieuse mais surtout rapide, décisive, avec le moins de dégâts collatéraux possible, et respectueuse de l'adversaire car les forces de celui-ci comptaient non seulement de nombreux anciens élèves mais surtout des concitoyens avec lesquels il allait falloir reconstruire le pays »

(Dominique Andrey in Vanautgaerden et al. 2015).

Un chef volontaire et humain enfin. C'était un chef prudent et pondéré, mais aussi volontaire et décidé. A l'occasion de la campagne du Sonderbund, il démontre ses qualités humaines et réussit à extirper le pays d'une situation dangereuse qui aurait pu déboucher sur la dislocation de la Suisse. A cette occasion, non seulement il démontre ses qualités de stratège, mais il protège aussi la Suisse de l'intervention des grandes puissances.

Comme le précise M. Andrey, Dufour a su

« fédérer ses commandants de divisions qui partaient au combat avec des conceptions beaucoup plus belliqueuses et partisans que simplement

respectueuses de la seule mission de dissolution du Sonderbund donnée par la Diète. Il donne des instructions précises sur les formes de mise en œuvre : « éviter les conflits sans résultat », « engager les troupes à se conduire avec modération », « après un combat, retenir la fureur du soldat et épargner les vaincus », « nous n'aurons qu'à nous féliciter après la lutte de n'avoir jamais perdu de vue qu'elle était entre confédérés et d'avoir écouté la voix de la commisération à leur égard », « il faut qu'on puisse dire de vous : « Ils ont vaillamment combattu quand il a fallu, mais ils se sont montrés partout humains et généreux » » » (Dominique Andrey in Vanautgaerden et al. 2015).

Tous ces éléments tendent à démontrer que Dufour fut un officier exemplaire pour la liberté et la sécurité de la Suisse.

Au niveau national, il faut également relever les fonctions de topographe de Guillaume-Henri Dufour.

En 1832 il se voit confier la charge de l'établissement d'une carte topographique de la Suisse à l'échelle 1 : 100 000 après avoir été nommé quartier-maître général de la Confédération. Dans le cadre de son service militaire en France, il s'était familiarisé avec le savoir-faire cartographique du pays et l'avait adopté. Ces connaissances lui seront très utiles, de même que les contacts qu'il avait noués avec les spécialistes français. Il allie à sa culture de topographe et de cartographe d'excellentes compétences de mathématicien, de géomètre et de dessinateur, connaissant bien le terrain grâce à ses voyages de « reconnaissance » de l'Ecole de Thoune. Sa carrière de topographe durera plus de trente ans et sera semée d'embûches. Elle exigera de lui des vertus d'intelligence, de ténacité et d'organisation. Ses travaux s'achèveront en 1864 mais en 1855 déjà, les spécialistes qui suivaient ce processus de réalisation avec attention l'ont récompensé d'une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris. De là provient sans doute la renommée mondiale de la cartographie suisse. Grâce à une entreprise gigantesque d'homogénéisation topographique et cartographique, Dufour et ses collaborateurs vont aussi avoir un impact sur la plan politique en montrant que la cartographie et l'Etat sont étroitement liés. L'Etat fédéral, issu de la Constitution de 1848, a pu ainsi disposer d'un instrument cartographique remarquable, rendant des services à l'armée et aux différentes administrations.

2.3.2.3 Remarques complémentaires

Brulhart (1987) indique que « c'est un Dufour parfaitement formé au moule de l'Ecole polytechnique qui revient à Genève en 1815 ». Il y jouit immédiatement d'un préjugé favorable et, censé être sorti de la « meilleure école du monde », il ressent immédiatement la nécessité d'apporter « la preuve de son savoir supérieur » (Brulhart 1987). C'est dans cette perspective qu'il travailla tout au long de sa vie, et en marge de ses fonctions – on l'a vu – nombreuses et exigeantes, à la rédaction de petits manuels

et autres études. Ainsi, dès 1820 Dufour rédige plusieurs publications sur la guerre, la machine hydraulique, la fortification, les fils de fer et leur application pour la réalisation de ponts, etc. C'est en somme le début d'une vie consacrée à l'étude, à la réalisation de nombreux travaux sur des projets très variés (militaires et civils), à la communication de résultats de recherches auprès de Sociétés des arts et des sciences, à la rédaction de publications scientifiques aussi nombreuses que variées.

Il est enfin utile de préciser que dès 1841 et pratiquement jusqu'à sa mort, Guillaume-Henri Dufour endossa diverses responsabilités politiques à Genève (Grand Conseil, Conseil municipal, etc.).

2.3.3 Les liens entre Guillaume-Henri Dufour et Louis-Napoléon Bonaparte¹²

L'examen du parcours « professionnel » de Dufour est certes capital pour cerner le personnage, mais il convient également d'évoquer les liens d'amitié qui l'unirent à Louis-Napoléon Bonaparte. Pendant près de cinquante ans, Dufour entretient des liens étroits avec le neveu de Napoléon I^{er}, futur Napoléon III. En 1820 déjà, la mère de ce dernier – qui s'était réfugiée au château d'Arenenberg en Thurgovie —, avait souhaité que Dufour s'occupe de l'éducation de son fils. A cette époque, pour des raisons professionnelles, le Genevois avait refusé. Mais dix ans plus tard son chemin croise celui du jeune homme lorsqu'il devient son professeur à l'Ecole militaire de Thoune. Malgré la différence d'âge, de nombreuses affinités contribuent à rapprocher le maître et l'élève : l'admiration pour Napoléon I^{er}, des sensibilités politiques communes, une appétence pour les nouvelles inventions, une passion pour l'artillerie et le génie. Le prince admire les talents pédagogiques de son instructeur.

Lorsqu'en 1836 Louis-Napoléon tente de soulever une partie de la garnison postée à Strasbourg et qu'il échoue, il est expulsé aux Etats-Unis. Il revient toutefois à Arenenberg et provoque ainsi une crise politique majeure. En France, Louis-Philippe souhaite l'expulsion du trublion mais la Thurgovie refuse. A Genève, une assemblée populaire écrit une lettre, rédigée par Dufour notamment, au Grand Conseil thurgovien pour le féliciter et l'engager à la persévérance. Devant les menaces militaires françaises de plus en plus pressantes et soucieux d'éviter une guerre à la Suisse, Louis-Napoléon quitte le pays pour l'Angleterre. Dufour, même s'il avait exercé une légère pression sur le prince pour qu'il s'éloigne, n'en conserve pas moins son affection. Cet attachement perdurera sous la forme d'une correspondance soutenue et de visites respectives. Après l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la

¹² Cette partie s'inspire exclusivement de Langendorf 1987.

République française, les relations des deux hommes s'espaceront et revêtiront un caractère plus officiel. Lorsque des différends politiques surgiront entre la France et la Suisse (avec l'affaire de Neuchâtel par exemple), Dufour tentera de négocier en personne avec l'empereur. Ces négociations se solderont pas un échec, la raison d'Etat se révélant plus forte que l'amitié, mais il n'en demeure pas moins que l'amitié de Dufour pour le neveu de Napoléon I^{er} ne se démentit jamais, jusqu'à la mort en exil de ce dernier.

3. Méthodologie

3.1 Démarche



La première étape a consisté à faire l'inventaire de la bibliothèque du fonds Dufour¹³. J'ai commencé par photographier les pages de titre des ouvrages dans les locaux de la BGE. Avant de photographier les livres d'une étagère, je photographiais la fiche portant le numéro de l'étagère (je créais un numéro intermédiaire 1Abis puis 1Ater pour les étagères qui n'en portaient pas). Concernant les séries, seules les pages de titre du premier et dernier volume étaient photographiées. Pour les recueils factices, j'ai photographié le dos de la reliure portant le titre du recueil, puis toutes les pages de titre, ainsi que la table des matières – rédigée par Dufour — marquant la fin du recueil. Pensant que la présence d'ex-libris et de notes manuscrites de la main de Dufour ou d'ex-dono particuliers pouvaient constituer des atouts pour la mise en valeur des livres, je les ai aussi photographiés. En revanche, j'ai choisi de ne pas ouvrir les cartes ou autres croquis pliés figurant dans les ouvrages par souci de conservation (éléments fragiles) et pour gagner du temps.

J'ai placé les fichiers des photographies au fur et à mesure sur un outil de stockage et de partage de copies de fichiers locaux en ligne Dropbox pour les transmettre au mandant et pour m'assurer de leur sauvegarde.

J'ai ensuite réalisé le travail de rédaction du catalogue de la bibliothèque à mon domicile. J'ai choisi de le rédiger grâce au logiciel de gestion des références Zotero. Cet outil gratuit et libre est facile d'utilisation. Il permet d'automatiser la récolte des références bibliographiques et la réalisation du catalogue, et aussi de partager les références. Ainsi, grâce au partage de la bibliothèque Zotero de Dufour en ligne, le mandant a accès à la base de données des notices de la bibliothèque et peut y faire des ajouts, des retraits ou des modifications s'il l'entend. Il peut aussi accomplir des recherches par mots-clés très facilement¹⁴ pour savoir si un livre particulier s'y trouve.

¹³ Il m'a par ailleurs semblé indispensable que le mandant puisse retrouver les titres répertoriés sur les étagères de la bibliothèque. Sans localisation des ouvrages la mise en valeur est impossible. Il convient toutefois, à l'aide du catalogue de la bibliothèque ou de la base de données que constitue Zotero, de vérifier quelle place occupait l'ouvrage avant de le ranger.

¹⁴ Veuillez vous référer à l'annexe 4 pour le guide d'utilisation pour une recherche dans la bibliothèque Zotero du général Dufour.

Les notices peuvent aussi être triées par ordre alphabétique du titre, du nom de l'auteur ou par date d'ajout par exemple. Pour moi, l'intérêt résidait surtout dans l'automatisation de la récolte des références bibliographiques à partir d'un catalogue suisse (RERO ou Swissbib) lorsqu'elles s'y trouvaient, ou étranger (SUDOC, Worldcat) sinon. Une fois les notices enregistrées dans la bibliothèque Zotero de mon navigateur, Zotero pouvait créer instantanément un catalogue suivant le style souhaité (ici ISO690). A noter toutefois qu'il est nécessaire de réviser le catalogue final généré par Zotero¹⁵ pour qu'il présente un rendu conforme aux normes en vigueur¹⁶. Ce travail est passablement fastidieux et chronophage.

J'avais pour contrainte de cataloguer suivant les informations présentes sur la page de titre. Les informations trouvées ailleurs figurent donc entre crochets. Mais je me suis aussi imposé pour règle de restituer le titre des ouvrages in extenso, conformément aux usages au sein du département des imprimés anciens et précieux de la BGE. J'ai donc dû souvent compléter le titre des notices capturées de catalogues ayant adopté un système de titre « tronqué » (méthode de catalogage des ouvrages modernes).

Somme toute, j'estime que la tâche consistant à photographier les pages de titre des volumes de la bibliothèque m'a pris environ trente-cinq heures (la photographie des nombreuses pages de titres dans la plupart des recueils factices a allongé la tâche). Le travail de réalisation de la bibliographie via Zotero a représenté environ une septantaine d'heures. L'inventaire de la bibliothèque m'a donc pris environ une centaine d'heures, ce qui ne me semble pas excessif comparé au temps qu'aurait nécessité la rédaction manuelle des notices.

La deuxième partie du travail consacrée à la synthèse des modes de valorisation a commencé par la recherche de littérature. Une fois les ouvrages dépouillés, j'ai pu rédiger la synthèse et dégager rapidement des pistes de valorisation.

3.2 Outils de travail

Parmi les outils de travail figurent : le catalogue du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), le moteur de recherche Google, le service de recherche d'articles

¹⁵ Par exemple pour unifier la forme retenue des noms d'auteurs (qui peuvent varier d'un catalogue à l'autre), pour vérifier que toutes les zones nécessaires ont bien été renseignées et de façon uniforme, pour retirer les majuscules inutiles dans les titres moissonnés du catalogue Worldcat, etc.

¹⁶ J'ai par exemple dû faire des manipulations dans mon traitement de texte (automatiques heureusement) pour effacer une anomalie qui survenait pour toutes les notices rentrées au titre (sans nom d'auteur). Zotero sortait le type de notice suivant : « Almanach impérial pour 1853, présenté à leurs Majestés, 1853. . Paris : A. Guyot et Scribe. 6A ». Les signes « . . » devaient donc disparaître et laisser la place à un simple point final.

scientifiques Google Scholar, la base de données Lista, un appareil photo, le logiciel Zotero, une boîte de dépôt Dropbox et le Guide bibliographique de l'Infothèque.

Parmi les types de ressources consultées pour la synthèse, on compte : les ouvrages de référence pour des définitions et des recherches d'ordre général, la littérature professionnelle francophone ou anglophone, dont des articles électroniques, des périodiques électroniques, des monographies sur papier ou imprimées, des sites web, des travaux de diplôme (ENSSIB, HEG), des comptes rendus de colloques ou de conférences, l'enregistrement sonore d'une conférence, les notes des entretiens que j'ai menés avec des spécialistes.

4. Les atouts de la bibliothèque de Dufour



La bibliothèque contient environ mille cent cinquante titres. Certains de ces titres sont regroupés dans des recueils factices. La bibliothèque compte en outre de nombreuses séries. Tous calculs faits, on peut estimer le nombre de volumes à environ mille sept cent cinquante.

Elle recèle des ouvrages intéressants du 16^e siècle ou des éditions rares¹⁷, mais ces livres ne sont pas légion. Ce n'est pas une bibliothèque « précieuse » ou de bibliophile mais plutôt une bibliothèque de « travail ». On devine toutefois une volonté de pérennité car les livres sont reliés et les brochures rassemblées dans des recueils factices par thèmes¹⁸. Dufour était très soigneux avec ses livres : il numérotait les cartes géographiques, corrigeait les coquilles, ajoutait des dates d'édition ou des noms d'auteur sur les pages de titre, mentionnait l'existence d'atlas joints aux volumes et indiquait leur localisation dans la bibliothèque, etc.

Il ne répugne toutefois pas à écrire dans ses livres¹⁹ qui sont parfois très lourdement annotés et illustrés de croquis de sa main. Environ cent septante ouvrages sont annotés²⁰, ce qui représente tout de même dix pour cent de l'ensemble de la bibliothèque. Il semble toutefois que les livres édités après 1850 soient moins systématiquement annotés²¹. Quand il annote ses livres, Dufour signale la plupart du temps le passage qu'il va commenter par une croix dans la marge puis rédige ses annotations en bas de page. Ces croix caractéristiques de Dufour se trouvent parfois seules dans la marge sans autre commentaire, et parce qu'elles sont reconnaissables, je les ai considérées comme des « annotations » de sa main²². Sont le plus souvent annotés les livres consacrés à l'art de la guerre (Jomini, Nettement, Noblet,

¹⁷ A titre d'exemple, l'ouvrage dont la référence est BONAPARTE, Napoléon, MARCHAND, 1836. *Précis des guerres de César par Napoléon : suivi de plusieurs fragmens inédits : écrit par M. Marchand, à l'île de Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur*. Paris : Gosselin, contient une coupure de catalogue indiquant que l'ouvrage est très rare.

¹⁸ Ces recueils portent sur de nombreux sujets scientifiques, sur des personnages, sur les chemins de fer, sur les lois militaires...

¹⁹ Il n'écrit pas dans les livres du 17^e siècle.

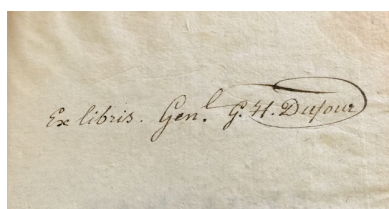
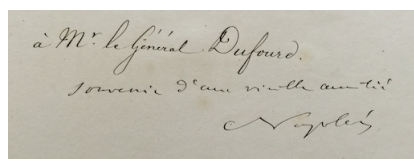
²⁰ Il s'agit d'une estimation. De légères annotations ont pu échapper à mon attention dans certains livres. De plus, en photographiant uniquement la page de titre des premiers et des derniers volumes des séries, je n'ai peut-être pas détecté des annotations dans les volumes intermédiaires.

²¹ Par exemple, pour avoir vu ce que Dufour annotait presque systématiquement, un ouvrage comme KERMOYAN, M., 1857. *Napoléon, recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins, discours sur les matières civiles et politiques, etc. formant une histoire de son règne, écrite par lui-même, et accompagnée de notes historiques*. Paris : F. Didot, aurait été abondamment annoté s'il avait été plus récent.

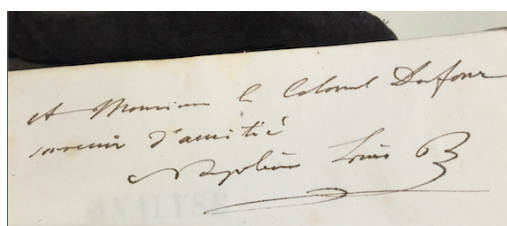
²² Elles attestent en tout cas qu'il a lu l'ouvrage et sont intéressantes à signaler à ce titre.

Quiquenez, etc.), à la géométrie (Biot, Dupin, Legendre, Leroy, Monge), aux ponts (Douglas, Drieu, Navier, Prony, Yvert) et à l'astronomie (Arago, Bailly, Francoeur, Herschel et Cournot, Lacaille, etc.)²³.

Le général Dufour était aussi très attiré par la Rome antique. On peut citer par exemple un ouvrage sur la grandeur de Rome et sur sa décadence, une histoire de la chute de l'empire romain, une autre sur les empereurs romains d'Auguste à Constantin ou une autre encore sur les révolutions dans le gouvernement de la République... Un recueil factice comprend des brochures consacrées au siège d'Alesia. Nous pourrions citer encore de nombreux titres. Dufour semble partager cet intérêt avec Napoléon III qui rédigea d'ailleurs une *Histoire de Jules César* en 1864 dont il offrit un exemplaire à Dufour sans oublier de le lui dédicacer (voir ci-contre).



Les livres portant un ex-libris du général Dufour sont nombreux. Ils revêtent la forme d'une signature tracée d'une écriture déliée et élégante qui s'arrondit en une majestueuse boucle finale. On peut estimer leur nombre à une septantaine environ²⁴. Les plus spectaculaires sont sans doute ceux où figure son grade de général²⁵. Des ex-libris sont présents dans un grand nombre de livres d'apprentissage datés de 1803 à 1820 (sur la géométrie, l'architecture, la chimie, le calcul des fonctions, etc.). D'autres figurent dans des livres édités à une date ultérieure, notamment dans des ouvrages consacrés à l'astronomie.



Nombreux sont les ouvrages portant un ex-dono de Napoléon III²⁶. Dufour possède d'ailleurs un grand nombre d'ouvrages rédigés par ce dernier. Certains livres portent aussi une note manuscrite de Dufour indiquant que l'ouvrage lui a été donné par Napoléon III.

²³ Les livres d'astronomie comptent parmi les ouvrages les plus abondamment annotés par Dufour et ils le sont pratiquement tous, à une ou deux exceptions près. Il s'agit incontestablement d'un des sujets de prédilection du général.

²⁴ Il s'agit ici aussi d'une estimation. En photographiant uniquement la page de titre des premiers et des derniers volumes des séries, je n'ai peut-être pas détecté d'éventuels ex-libris dans les volumes intermédiaires.

²⁵ Il ressort que Dufour n'apposait pas sa signature dans des livres où figuraient déjà un ou des ex-libris. A noter ici que Dufour devient général en 1847.

²⁶ Pour retrouver les documents portant un ex-dono de Napoléon III dans le navigateur Zotero en ligne, se référer à l'annexe 4.

Dufour n'a pas négligé de se constituer une importante bibliothèque littéraire, songeant sans doute aux enseignements de l'Ecole polytechnique où l'instruction littéraire

« était traitée avec sérieux et sa nécessité était liée au fait que les ingénieurs, disait-on, ne devaient pas se trouver dans une situation inférieure à la moyenne des hommes occupant une situation distinguée » (Brulhart 1987, p. 12).

La bibliothèque littéraire comprend des auteurs de renom francophones ou étrangers (en traduction) : Aristophane, Aristote, Bossuet, Dante, Dickens, Goldoni, Hugo, Lamartine, Manzoni, Montesquieu, Plutarque, Rabelais, Scott et bien d'autres. Certains livres sont en langue étrangère, surtout en latin, en italien, en allemand, en anglais et en espagnol.

L'autre partie de la bibliothèque est constituée de livres « techniques ». Ce sont des sujets liés à l'enseignement que Dufour a reçu à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole d'application de Metz. L'Ecole polytechnique formait des élèves

« pour le service de l'artillerie, du génie militaire, des ponts et chaussées et constructions civiles, des mines, des constructions de vaisseaux et bâtiments de mer, de la topographie, et en même temps pour l'exercice libre des professions qui nécessitent des connaissances mathématiques et physiques » (Brulhart 1987, p. 12).

Il y avait en outre des cours sur les « machines communes à tous les services », les fortifications, l'analyse mathématique, la géométrie, la mécanique, la chimie (Brulhart 1987), les constructions publiques, l'architecture, le dessin (Durand, Aquillon 1991), autant de matières représentées dans la bibliothèque de Dufour. Les livres ayant trait à ces domaines « académiques » sont en outre complétés par des ouvrages relatifs aux savoirs utiles dans le cadre des attributions professionnelles d'ingénieur cantonal (hydraulique, chemins de fer, géologie...), de topographe (géodésie, métrologie) ou de fondateur d'une organisation humanitaire (livres rédigés par des co-fondateurs du CICR, Appia, Moynier ou Dunant). Pour ce qui est de la représentation des sujets susmentionnés sur l'ensemble des livres techniques, on constate que les ouvrages sur l'art militaire sont les plus nombreux (des centaines). Les livres militaires portent aussi souvent sur des sujets transversaux : les notions d'hydraulique relatives à la construction des ponts, la topographie, la législation, l'histoire... On compte aussi de nombreux livres sur les fortifications (en tout cas une trentaine de monographies plus un recueil factice de brochures). Les ouvrages sur l'artillerie, les ponts, la topographie et la géométrie sont ensuite les plus représentés (autour d'une vingtaine d'exemplaires pour chacun de ces sujets).

Pour faire un survol des domaines auxquels appartiennent les livres du général, rien de tel que de se référer au catalogue manuscrit de la bibliothèque rédigé par Dufour lui-même en 1851. Il est thématique et les entrées sont les suivantes :

- astronomie
- géométrie
- analyse
- mécanique
- hydraulique
- physique/chimie
- sciences diverses
- histoire naturelle/géologie
- géodésie/topographie
- architecture/construction/technologie
- fortifications
- artillerie
- art militaire/mémoires
- histoire/mémoire historique
- géographie/voyages/statistiques
- archéologie
- littérature
- politique/droit
- dictionnaires
- sujets divers
- cartes/plans.

Enfin, il est intéressant de signaler que Guillaume-Henri Dufour, qui a passablement écrit de son vivant et qui a publié nombre de monographies et de brochures ou notices (Salons Dufour s.d.), n'a pas conservé de nombreux exemplaires de ses écrits. Seuls quatre de ses brochures sont conservées dans des recueils factices²⁷, parmi les écrits

²⁷ Voici les titres concernés : DUFOUR, Guillaume-Henri, 1855. *Gnomonique. Mémoire présenté à la Classe d'Industrie de Genève*. [S.l.] : [s.n.] (présent dans le recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. ») ; DUFOUR, Guillaume-Henri, 1847. *Notice sur les procédés suivis pour le lever et le nivellement de la carte de Suisse. Tiré des archives des sciences physiques et naturelles, supplément à la bibliothèque universelle. N°20*. [S.l.] : [s.n.] (présent dans le recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. ») ; DUFOUR, Guillaume-Henri, [s.d.]. *Bulletin de la classe d'industrie et de commerce de la société des arts de Genève. Considérations sur le meilleur système de poids et de mesures à adopter en Suisse*. Genève : [s.n.] (présent dans le recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. ») et DUFOUR, Guillaume-Henri, 1861. *Du Mouvement de deux corps planétaires autour de leur centre commun de gravité*. [Genève] : [bibliothèque universelle] (présent dans le recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »).

d'autres auteurs. L'absence de son écrit phare, *De la fortification permanente*, est par ailleurs surprenante. Pareillement, l'édition originale de 1862 du livre d'Henry Dunant intitulé *Un souvenir de Solferino* brille par son absence. Durand et Aquillon (1991) mentionnent pourtant le passage de l'ouvrage entre les mains de Dufour en ces termes : « La dernière épreuve de son livre à peine sèche, l'auteur en soumet un exemplaire au général Dufour » (Durand, Aquillon 1991, p. 391). On aurait pu penser que Durant aurait donné cet exemplaire à Dufour et que le livre se trouverait encore dans la collection.

5. Synthèse de la littérature sur la mise en valeur

5.1 Objectifs de la mise en valeur

5.1.1 Pourquoi valoriser ?

En examinant les raisons qui motivent la mise en valeur des types de documents concernés par le fonds Dufour – à savoir des manuscrits (ou archives privées), des livres et de l'iconographie — on constate que pour l'essentiel la valorisation est envisagée à des fins de recherche, pour mettre les connaissances à la portée des chercheurs (Carr 2015). Aujourd'hui, les initiatives de mise en valeur par des institutions détentrices d'archives répondent aussi de plus en plus à « l'intérêt renouvelé de nos contemporains pour la mémoire et l'identité » (Cohen, Yvon 2004, p. 49). Les demandes liées aux recherches généalogiques menées par le grand public ne cessent en effet d'augmenter. Mais Burgy (2012) résume bien les motifs de la valorisation dans son ensemble et passe en revue toutes les parties prenantes importantes :

« La valorisation des archives vise à faire connaître – et reconnaître – les archives bien au-delà du public traditionnel des chercheurs et des érudits, sans pour autant le délaisser. Il s'agit de susciter également l'intérêt des personnes en formation, du public local, et du grand public en général. Sans négliger par ailleurs d'attirer l'attention des personnes qui décident des moyens qui seront ou non attribués aux services d'archives, responsables politiques ou dirigeants d'entreprises »
(Burgy 2012, p. 176).

L'idée de justifier les activités et les dépenses des centres d'archives ou des bibliothèques est claire mais il n'y a pas que cela : « [v]aloriser le patrimoine écrit est jugé comme un devoir élémentaire de l'ordre moral, administratif et culturel vis-à-vis des contribuables » (Lorenz 2002, p. 21).

5.1.2 Que valorise-t-on ?

Nombreux sont ceux qui parlent de patrimoine culturel pour qualifier le genre de documents présents dans le fonds Dufour (Lorenz 2002 ; Whittaker, Thomas 2009). Il s'agit d'un ensemble très disparate fait d'une multitude d'objets variés (Leclercq 2011) comme des manuscrits, des livres et des imprimés de toute nature, mais aussi des cartes, des plans, des partitions musicales, des dessins, des monnaies, des médailles, des inscriptions, des estampes, des affiches, des photographies, etc. Une telle diversité incite d'ailleurs à qualifier ces documents de « patrimoine écrit et graphique » (Cohen, Yvon 2004, p. 48). Par extension, les institutions détentrices de ce type de patrimoine, c'est-à-dire les bibliothèques renfermant des collections spéciales, les centres d'archives, les sociétés historiques, les musées et les autres institutions

similaires peuvent être aussi décrites comme des « institutions du patrimoine culturel » (Whittaker, Thomas 2009, p. xiii).

5.1.3 Facteurs dont dépend la valorisation

Le facteur « financier et technique » est évoqué rapidement ici car c'est une évidence pour l'ensemble des spécialistes. C'est un facteur primordial qui détermine non seulement l'entreprise d'une action de valorisation – ou non – mais aussi son ampleur.

5.1.3.1 Le public

Mouren (2007) suggère la typologie d'usagers de collections patrimoniales suivante :

- les chercheurs professionnels ou débutants
- les professionnels non universitaires dont les écrivains, les documentalistes, les éditeurs, les journalistes, les archéologues, les plasticiens, les illustrateurs, les chasseurs d'images (dans le monde de l'édition par exemple)
- les érudits locaux et les chercheurs amateurs
- le grand public, les curieux et les lecteurs arrivés là par hasard
- les scolaires, généralement en groupe
- le public distant (avec internet).

L'auteur insiste sur le fait que tous ces publics sont importants car ils font vivre un fonds, mais qu'il est surtout capital de les connaître. Or c'est précisément sur ce point que le bât blesse lorsqu'on envisage la valorisation :

« La valorisation doit être adaptée au public potentiel qui sera intéressé. Il est bien difficile de s'interroger sur ces questions, ou sur la réception des expositions ou rencontres organisées par la bibliothèque. Toutefois, la méconnaissance de l'impact de ces actions ne doit pas entraîner leur abandon, mais plutôt leur suivi »
(Mouren 2007, p. 265-266).

Dans le même ordre d'idée, Belot (2004) déplore le fait que le public des fonds anciens par exemple n'ait jamais fait l'objet d'une étude et que les professionnels en aient « une vision plus « impressionniste » que « réaliste » et [que] ce qu'ils peuvent en dire relève beaucoup plus de la perception que de la connaissance » (Belot 2004, p. 51). Or :

« Dans un contexte [...] d'augmentation et de diversification des publics [...] les services patrimoniaux ne peuvent plus se contenter de cette perception et doivent mettre en place les outils nécessaires à la connaissance de leur public »
(Belot 2004, p. 56).

Dans le milieu de la valorisation du livre en particulier, il semble qu'on ne sache pas vraiment s'il existe un public. Les pessimistes avancent que plutôt qu'un véritable public, il s'agirait plutôt d'un cercle restreint d'érudits et de gens cultivés, c'est-à-dire d'une minorité susceptible d'être intéressée. Ils vont jusqu'à parler d'un besoin

inexistant par rapport à l'exposition du livre (Lorenz 2002). A l'opposé, les optimistes parlent d'un « vaste public cultivé » (Lorenz 2002, p. 24). Quoi qu'il en soit, nous dit Lorenz (2002), les bibliothèques s'attellent à « penser le public » et leur réflexion s'oriente vers les attentes réelles des différents publics que l'on s'évertue à intéresser. Elles les segmentent ainsi par tranches d'âge ou par niveau de formation par exemple, et en font des « publics cibles ». Lorenz (2002) conclut en fournissant un début de réponse à la question des publics de la valorisation du livre :

« Chaque bibliothèque est appelée à élaborer sa propre stratégie selon son fonds, et selon la vie locale, intellectuelle et associative, qui l'entoure. Cet ensemble de facteurs déterminants devrait être au centre de la réflexion afin de rencontrer avec succès les attentes du public initié qui s'intéresse déjà au patrimoine écrit ou des publics potentiels « en proposant une invitation à lire, comprendre, participer en profondeur à la vie du savoir et de l'écrit²⁸ ». Parmi ces publics potentiels, les écoles et les universités, le tourisme ainsi que les associations sont à considérer comme partenaires importants dans la mission des bibliothèques pour élargir et diversifier leur public » (Lorenz 2002, p. 25-26).

5.1.3.2 Les mentalités

La mise en valeur se heurte parfois aux mentalités au sein des institutions détentrices d'archives ou des bibliothèques. Belot (2004) nous dit que les bibliothèques sont souvent « tiraillées entre leur vocation patrimoniale traditionnelle et la logique de développement inhérente à la société contemporaine » (Belot 2004, p. 54). Reprenant Calenge²⁹, il ajoute qu'en bibliothèque dite de conservation le « rapport bibliothécaire-collection est privilégié »³⁰ et que ces bibliothèques *orientées fonds* (par opposition à celles *orientées besoins d'information*) doivent cesser de « placer toujours en avant les contraintes patrimoniales » (Belot 2004, p. 54).

Dans un autre registre, la déferlante internet et en particulier le web 2.0³¹ se sont abattus sur le monde professionnel, mais les institutions patrimoniales auraient tendance, sinon à s'en méfier, du moins à s'en distancier :

« Reflecting on both public and technical services in special collections and archives, we had encountered skepticism, cynicism, and fear on the part of our

²⁸ DION, Marie-Pierre, 1997, « Le patrimoine des bibliothèques et ses publics » in : ODDOS, Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*, Collections Bibliothèques, Ed. du Cercle de la Librairie, Paris, 1997, p. 291-320, cité dans Lorenz 2002, p. 25-26.

²⁹ CALENGE, Bertrand, 1999, *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1999, cité dans Belot 2004, p. 54.

³⁰ Tandis que le rapport *bibliothécaire-usager* caractérise le service de documentation et que le lien *usager-collection* est typique de la bibliothèque de diffusion.

³¹ Le web 2.0 est l'« évolution du Web axée sur des fonctionnalités visuelles et interactives qui ouvrent Internet à l'intervention de communautés d'utilisateurs » (Internet, 2015. *Larousse.fr* [en ligne]. [Consulté le 16 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Internet/125060>).

colleagues when discussing how Web 2.0 technologies might be put to good use in our institutions » (Whittaker, Thomas 2009, p. xi).

Une étude menée par Whittaker et Thomas (2009) montre que pour certains, expérimenter le web 2.0 détournerait d'autres activités « légitimes » comme le catalogage. La révolution des accès à la connaissance est « déstabilisante pour l'ensemble des professions de l'information tant au niveau de leurs représentations symboliques que des nouvelles compétences qu'elles devront acquérir – de gré ou de force — pour continuer à exister » (Queyraud, Sauteron 2013, p. 13). Or certains pensent que les détenteurs de biens patrimoniaux ne doivent pas seulement les préserver mais surtout les promouvoir auprès de groupes différents, et pas seulement auprès des chercheurs (Whittaker, Thomas 2009). Ils pensent qu'une utilisation judicieuse et ciblée d'outils virtuels soigneusement sélectionnés est un moyen rationnel de mettre en valeur les collections et d'attirer de nouveaux usagers :

« we are not advocating a scattershot « shadow presence » on a wide variety of sites merely for the sake of doing so. Careful investments in time and technology can assist in discovering where our attention is best spent, eliminating duplication and focusing on those collections that generate the most interest among users » (Whittaker, Thomas 2009, p. xv).

5.1.3.3 Des moments de valorisation

De l'avis général, les commémorations, anniversaires ou célébrations sont d'excellents moments pour organiser un projet de valorisation (Chave 2012 ; Mouren 2007 ; Pipon, Laubie 2009c ; Racine 2014). Citant les publications par exemple, Pipon et Laubie (2009c) indiquent qu'elles sont souvent consécutives à un événement déclencheur, par exemple une commémoration historique, l'achèvement du classement d'un fonds, l'anniversaire d'un bâtiment, etc. Ils évoquent d'ailleurs formellement différents types d'événements déclencheurs : 1. un événement extérieur national ou international (un service d'archives peut relayer une célébration nationale historique, littéraire ou scientifique en illustrant le sujet) ; 2. un événement extérieur local (inauguration d'une place, commémoration d'un événement historique) ; 3. un événement interne pour mettre en valeur les missions, l'histoire ou le travail de l'institution (Pipon, Laubie 2011d). Mouren (2007) évoque le cadre européen avec les journées européennes du patrimoine. Les thèmes et les circonstances des expositions sont aussi en général

« ceux de l'actualité, ou bien ils sont liés à des commémorations diverses sans exclure aucun domaine : après avoir privilégié la littérature et l'art, les expositions ont rendu hommage à des savants, des personnages historiques, mais aussi à des mouvements collectifs, des révolutions, des découvertes » (Goasguen 1983, p. 219).

A noter à cet égard que la biographie de Dufour présentée « en quelques dates » figurant dans la partie 2.3.1 du présent travail peut être un point de départ pour une réflexion de mise en valeur de type commémoratif³².

5.1.4 Pourquoi valoriser ce fonds ?

Il existe de nombreux arguments favorables à la mise en valeur d'un fonds tel que celui du général Dufour.

A la suite de l'acquisition d'un patrimoine exceptionnel, l'institution se doit de le valoriser pour le partager avec un public aussi large que possible (Burgy 2012 ; Chave 2012 ; Yante 2013). En répondant à la demande de la famille Reverdin de réserver une place à Dufour dans la future exposition permanente de l'Espace Ami-Lullin, la BGE souhaite sans doute aussi reconnaître l'importance que revêt ce personnage pour ses descendants aussi bien que pour le public : « Pour une famille, ces archives sont souvent le support d'une identité familiale, la trace qui subsiste de l'histoire d'une lignée ou des personnages qui l'ont illustrée et des activités qui ont été les leurs » (Perot 2013, p. 153). Par ailleurs, Perot (2013), citant Jean Favier³³, rapporte que les archives privées montrent

« un reflet bien différent de celui que donne [sic] de l'activité des individus les archives de la puissance publique [...] et la chronologie des continuités familiales n'est pas celle des continuités institutionnelles ; c'est dire combien l'histoire a besoin de combiner le témoignage des institutions et celui des lignages »
(Perot 2013, p. 153).

En outre, Perot souligne qu'il est véritablement nécessaire de préserver les archives privées que trois périls menacent : la déréliction et la destruction, la dispersion et l'absence de valorisation historique (Perot 2013).

Dans le cas du fonds Dufour, la bibliothèque présente de nombreux atouts qui parlent en faveur d'une mise en valeur. Son intérêt ne réside pas prioritairement dans son contenu toutefois. La plupart des ouvrages sont déjà détenus par la BGE ou par d'autres bibliothèques en Suisse et ils ne sont pas rares. Leur lieu d'édition est souvent Paris (la BGE acquiert en priorité les *Genevensia*) et les ouvrages genevois ne sont pas légion. Cependant comme dit Veyrin-Forrer (1983) en parlant de collections données, léguées ou acquises en bloc, on observe souvent qu'elles comprennent non seulement des exemplaires précieux mais aussi des livres de moindre valeur, mais que

³² D'ailleurs, la dernière grande manifestation sur le général Dufour remonte à 1987. Il s'agissait d'une exposition réalisée à la Maison Tavel par le Musée d'art et histoire de Genève et le Musée de Carouge à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance de Dufour.

³³ Préface à Françoise Hildesheimer, *Archives du château de Lérans (436 AP). Répertoire numérique*, Paris, 1986.

« rien ne vaut le rapprochement sur les rayons de livres qui ont une valeur sentimentale évidente (bibliothèque constituée par un personnage célèbre) », d'autant, ajoute-t-elle, que la « proximité de livres intéressant un même auteur ou un même sujet est souvent de nature à faciliter la communication³⁴ » (Veyrin-Forrer 1983, p. 80). De plus, la bibliothèque de Dufour présente un grand intérêt dans la mesure où les livres portent, de la main de leur auteur et de leurs possesseurs successifs

« une histoire individuelle, retracée par des annotations, des mentions manuscrites d'appartenance, des dédicaces ou des ex-dono, des étiquettes, des ex-libris gravés ou imprimés, des estampilles diverses, des cotes et enfin une reliure que personnalisent parfois inscriptions, devises, armoiries ou même type particulier de facture ou de décor. Tous ces éléments constituent la provenance »
(Veyrin-Forrer 1983, p. 74).

Autre intérêt, le fait que le propriétaire du livre ait entretenu une « relation personnelle avec le texte au moyen de ses propres commentaires : il le souligne, le paraphrase, l'approuve ou le malmène ; plus souvent encore il l'utilise comme référence » (Veyrin-Forrer 1983, p. 74). Ces manifestations font du livre un document « à part » dont la valorisation peut s'emparer. Autre intérêt de la bibliothèque encore, le fait de trouver des recueils factices de pièces d'un même auteur ou sur un même sujet, ce qui dénote la continuité des intérêts du propriétaire, qui a peut-être constitué ces recueils car la documentation était introuvable ailleurs (Veyrin-Forrer 1983). Or les recueils de la bibliothèque de Dufour dénotent vraiment les sujets de prédilection du général et peuvent orienter une mise en valeur thématique. L'intérêt des livres réside aussi dans leur état de conservation : ils sont complets de toutes leurs composantes (jusqu'aux atlas joints), n'ont pas subi d'altérations, sont bien conservés et portent leur reliure d'époque (Veyrin-Forrer 1983).

Mais c'est surtout la renommée de son propriétaire qui confère à cette bibliothèque sa valeur. Compte tenu de l'ampleur de ses activités aux niveaux genevois et fédéral, le personnage de Dufour revêt une importance tant locale que nationale. Les liens privilégiés de Dufour avec Napoléon III et son rôle dans la fondation du Comité international de la Croix-Rouge lui confèrent aussi une portée internationale. Sa bibliothèque, qui reflète précisément toutes les activités qu'il a endossées, est un outil précieux pour illustrer le personnage. C'est aussi un instrument de recherche de premier ordre.

Pour conclure, le fonds Dufour présente des caractéristiques particulières car c'est un *ensemble* pouvant être vu comme

³⁴ Entendu dans le sens de « valorisation ».

« la réunion d'éléments qui sont reliés par des caractéristiques communes et / ou par la volonté de celui qui les rassemble. Il s'agit de prendre en compte une unité dans la diversité des éléments qui la constituent, et qui permettent de déceler un tout par le rassemblement des différentes composantes » (Poli 2013, p. 116).

Or cette hétérogénéité n'est pas un obstacle à sa conservation ni à sa valorisation car la BGE renferme les univers des archives (pour les manuscrits), des « musées » (pour l'iconographie et les objets au CIG) et des bibliothèques. Valoriser des documents de différente nature ou de divers supports est d'autant plus facile pour l'institution et intéressant pour le public, deux arguments résolument favorables à leur mise en valeur.

5.2 Valorisation des archives

Une partie du fonds du général Dufour est constituée d'archives. Il y a des manuscrits au sens moderne du terme et tels qu'ils sont définis par Gasnault (1983) :

« papiers ou archives privées d'une personne donnée : auteur littéraire, savant, artiste [...] Dans de tels papiers une part importante est souvent occupée par la correspondance [...] Il peut s'y ajouter des textes à caractère personnel (mémoires, journal, carnets intimes), des écrits de la vie de tous les jours (devoirs et cahiers d'écolier, diplômes scolaires, carnets d'adresses, ordonnances médicales, faire-part, etc.), des papiers de famille et d'affaires, extraits d'actes d'état civil, contrats de mariage, testaments » (Gasnault 1983, p.100).

5.2.1 Définition de la valorisation des archives et contexte

Le terme « valorisation » ou « diffusion » est utilisé en Europe³⁵ « pour désigner des actions par lesquelles les archivistes font connaître les archives et en facilitent l'exploitation » (Cardin 2012, p. 34), et ce « dans le prolongement naturel de la communication des documents » (Cardin 2012, p. 35). En d'autres termes, c'est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques (Klein, Lemay 2014).

Cette définition renvoie aux notions de communication et de promotion qui sous-tendent la tendance actuelle allant vers l'ouverture et la transparence des archives (Laurent, 2003). Filippozzi (2008) observe d'ailleurs une « mutation de la pratique vers des priorités axées sur la diffusion, sur la promotion de nos interventions et sur l'accroissement de l'accès à la connaissance et au savoir » (Filippozzi 2008, p. 1).

Il est aussi possible de définir la mise en valeur de façon plus pragmatique. Rodeschini (2014) dégage une typologie autour de trois axes. Premièrement le « service aux

³⁵ Les québécois retiennent plutôt le terme de « diffusion » des archives (Cardin 2012 ; Klein, Lemay 2014).

usagers », c'est-à-dire la mise à disposition de bases de données et d'inventaires pour la recherche en ligne ou en salle de lecture. Il s'agit de « dire ce que l'on possède ». Deuxièmement la mise en valeur interne, que le service d'archives crée par ses propres moyens, c'est-à-dire les expositions ou les journées portes ouvertes par exemple. Troisièmement, la valorisation externe qui passe par le prêt de pièces à d'autres institutions ou par la collaboration avec d'autres centres d'archives (propositions de pièces par exemple). Généralement, les institutions pratiquent souvent les trois types de mise en valeur, dans des proportions différentes.

Pour le contexte, les spécialistes s'accordent à dire que les modalités de la valorisation se sont multipliées (Burgy 2012 ; Filippozzi 2008 ; Lemay 2012) :

« Nul doute, l'époque est faste pour la valorisation des archives. En l'espace d'une dizaine d'années, les développements en la matière ont été remarquables. De l'exposition virtuelle aux archives à voix haute en passant par le web 2.0 et l'art contemporain, les documents d'archives ont été mis à profit dans des réalisations, des milieux et auprès de clientèles des plus variés » (Lemay 2012, p. 65).

Or la valorisation participe à la diffusion élargie de l'information contenue dans les documents et éveille à l'utilité sociale des archives comme « éléments constitutifs de la mémoire collective » (Burgy 2012, p. 179). La valorisation est donc une évidence car « [l]a conservation des archives ne se conçoit pas en dehors du souci d'y donner accès [...] La fonction de service qui fonde les archives s'incarne dans la valorisation » (Hiroux, Mirquet 2012, p. 9).

5.2.2 Facteurs dont dépend la valorisation des archives

Des difficultés diverses se posent dès lors que l'on met en valeur : les défis budgétaires dus aux coûts parfois élevés, les défis techniques découlant de la fragilité de certains documents, les défis technologiques relatifs aux besoins d'expertise ou encore les défis juridiques liés aux droits d'auteur ou à la communicabilité des informations sensibles (Cardin 2012).

Certes aujourd'hui la valorisation semble aller de soi mais certains spécialistes s'interrogent sur cette pratique et constatent qu'elle n'est pas si simple ou unidimensionnelle :

« Quel est le sens d'une archive publiée sur l'internet ? Celui qui résulte du fait qu'un professionnel ou un groupe de spécialistes l'ont privilégiée et choisie parmi un stock considérable ? Celui qui tient à ce qu'un utilisateur l'a rencontrée dans sa navigation ? Celui qui accompagne l'intention de l'institution dans une posture de visibilité parfois un peu désespérée – « voyez ce que nous avons ! » [...] Une maltraitance consiste aujourd'hui à réduire une archive à son image et la transformation des archives en objets de consommation ne produit rien in fine,

*sauf le pire, leur déclassement dans le banal, aussitôt entrevu, aussitôt oublié »
(Hiroux, Mirguet 2013, p. 25).*

5.2.3 Définition et caractéristiques des archives privées

La définition de l'archive privée n'a pas fait l'objet d'un effort de « conceptualisation très poussé » (Poli 2013, p. 115). Les spécialistes s'accordent à dire que les archives privées sont définies « par défaut » (De Joux 2013, p. 35) ou « en creux » (Cornu 2013, p. 95) ou encore « par la négative » (Poli 2013, p. 115). En effet, ce sont les archives qui *ne sont pas* publiques (Cornu 2013 ; De Joux 2013). Plus précisément, ce sont les archives « des individus et des personnes morales, [...] des associations, des entreprises, archives embrassant tous les domaines de l'économie, du savoir, de la pensée, des sciences, de la création artistique et littéraire » (De Joux 2013, p. 35). Plus sobrement, elles sont qualifiées de « documents issus de l'activité d'individus, groupements ou familles » (Moreau de Gerbehaye 2013, p. 21).

Leur accès est difficile car elles sont souvent disséminées dans les fonds privés d'institutions publiques, quand elles ne sont pas restées dans les familles (Tosato-Rigo 2013). Mais pour discrètes qu'elles soient, elles exercent un attrait certain : « les archives des personnes exercent un tropisme fort et très particulier qui exprime, de plus en plus marqués, le souci de l'individu et la recherche d'une histoire attentive aux hommes » (Hiroux, Mirguet 2013, p. 9).

Il semble acquis que les archives privées constituent une « mine d'or » pour les historiens (Burgy 2012 ; Tosato-Rigo 2013). Elles sont une véritable richesse pour l'étude de la vie quotidienne (Tosato-Rigo 2013) et un « extraordinaire contrepoids aux documents théoriques, officiels et normatifs » (Tosato-Rigo 2013, p. 6) et autres dossiers administratifs (Even 2013, p. 11) : « l'échelle microhistorique apporte une profondeur nouvelle, une dimension vécue, centrée sur les acteurs, qui documente un large éventail de possibles » (Tosato-Rigo 2013, p. 7).

5.2.4 Pourquoi valoriser les archives ?

Le premier argument en faveur d'une valorisation des archives n'est autre que leur utilité, pour les chercheurs en premier lieu, mais aussi pour d'autres professionnels (les archives sont souvent le point de chute obligatoire pour assurer une couverture photographique par exemple) ou non professionnels (généalogistes).

Il apparaît important de rendre les archives accessibles à tous les publics là où ils se trouvent (Hiroux, Mirguet 2012) car ces archives constituent leur patrimoine et représentent une richesse culturelle. La mémoire dont elles sont porteuses est non seulement à préserver mais aussi à diffuser aussi largement que possible :

« les archivistes se consacrent à la valorisation des archives parce que c'est une partie intégrante de leur métier ; parce qu'ils ont reçu un héritage documentaire à partager ; parce qu'ils doivent faire connaître et reconnaître les archives par l'ensemble de la société ; parce que cela contribue à la diffusion d'une mémoire menacée de disparition » (Burgy 2012, p. 181).

Pour les centres d'archives, il est aussi capital d'acquérir notoriété et visibilité, ce qui permet le maintien ou l'augmentation de leurs ressources (Filippozzi 2008).

5.2.5 Modes de valorisation des archives³⁶

5.2.5.1 Art contemporain

L'idée est, pour les centres d'archives, de s'ouvrir au monde de l'art contemporain et de présenter des œuvres produites par des artistes contemporains, voire d'accueillir des artistes en résidence (Lemay 2012). Chaque année, les archives départementales de Haute-Provence, par exemple, accueillent dans leurs murs des artistes (plasticiens, photographes, céramistes ou sculpteurs-verriers), ce qui s'apparente à une résidence d'artistes. Pendant plusieurs mois, ils ont accès aux documents et aux travaux des archivistes. Ils « construisent leur approche personnelle des archives et s'exposent durant cette manifestation départementale en faveur de l'art contemporain : « L'art de mai » » (Ursch s.d.). Par leur travail, les artistes

« font accéder les documents d'archives au statut d'œuvre d'art. Car tous ont été touchés, émus, émerveillés par les archives, autant par leur aspect matériel, qu'il soit prestigieux ou modeste, leur ancienneté, leur rareté, que par leur contenu, mémoire conservée des hommes et des femmes de ce département » (Ursch s.d.).

5.2.5.2 Conférence, colloque, causerie-conférence

La discussion ou l'étude autour de sujets historiques ou archivistiques est souvent évoquée (Laubie 2011c ; Pipon, Racine 2014 ; Yante 2013) en guise de mise en valeur. Les formes de discussions préconisées varient par exemple en fonction du sujet, de sa portée (Pipon, Laubie 2011c ; Racine 2014 ; Yante 2013), de l'ampleur des moyens techniques et financiers (Pipon, Laubie 2011c). On parle par exemple de conférences, de journées d'étude, de colloques ou encore de causeries.

5.2.5.3 Exposition

5.2.5.3.1 Exposition physique

La valorisation via l'exposition est incontestablement la plus fréquemment évoquée (Cardin 2012 ; Chave 2012 ; Montreuil 2008 ; Pipon, Laubie 2011 ; Racine 2014 ; Servais 2013).

³⁶ Aucune formule n'est préférée, c'est la raison pour laquelle les items sont rangés par ordre alphabétique.

C'est une tradition implantée tôt (Chave 2012 ; Servais 2013) même si, de l'aveu général, elle présente des inconvénients. En effet, les archives traditionnelles sont moins parlantes que d'autres formes d'expression artistique (Chave 2012) et sont peu dotées de qualités visuelles (Racine 2014) :

« A la différence de bien d'autres corpus, le document manuscrit n'a ainsi (sauf exception) pas de valeur esthétique intrinsèque, il ne « parle » pas de lui-même. Ne serait-ce que pour cette seule raison, sa mise en exposition représente déjà un défi de taille »
(Montreuil 2008, p. 70).

Les spécialistes ajoutent par ailleurs qu'une simple mise en vitrine ne suffit pas (Pipon, Laubie 2011d ; Rodeschini 2014 ; Servais 2013) :

« Très traditionnellement, la valorisation de la plus simple des archives personnelles comme de tout document d'archives en soi, c'est l'exposition. L'attrait du « beau document » y pousse presque naturellement, mais cette forme de communication exige bien davantage qu'une simple mise en vitrine. Le travail de scénarisation et de mise en espace est essentiel pour la réussite de l'opération »
(Servais 2013, p. 59).

Avoir recours aux services d'un scénographe est considéré comme une solution essentielle pour que l'opération fonctionne (Pipon, Laubie 2011d ; Rodeschini 2014). Collaborer avec d'autres disciplines, tirer notamment parti de l'expérience des musées et associer objets et archives sont également des solutions déterminantes pour populariser les archives et toucher les personnes qui ne sont pas familières de ces documents (Racine 2014).

Si modeste soit-elle, l'exposition se décompose en nombreuses étapes et modalités pratiques. Elle compte beaucoup de tâches pour définir le projet (experts, thème, contenu à mettre à l'honneur, lieu, durée...) et le mettre en œuvre (coûts de l'ensemble du projet, assurances, communication, publicité, catalogue, conditions de prêt, conditions d'exposition...), rendant parfois l'exercice long et ardu. Mais ce sont surtout l'énergie que l'on y met et les moyens que l'on y injecte qui déterminent l'envergure du projet (Association vaudoise des archivistes 2003 ; Pipon, Laubie 2011d).

5.2.5.3.2 Exposition virtuelle

L'exposition virtuelle est un moyen de mise en valeur à la mode et souvent évoqué par les spécialistes (Couture, Roy, 2008 ; Kalfatovic 2002 ; Pipon, Laubie 2011d). C'est devenu une proposition régulière des musées, des archives et des bibliothèques. Elle présente l'avantage d'exposer des documents qui n'auraient pas été exposés pour des raisons de fragilité ou de valeur, et d'être moins onéreuse qu'une exposition physique (Kalfatovic 2002 ; Pipon, Laubie 2011d). L'exposition virtuelle est le résultat d'un choix d'objets et de documents particuliers pour illustrer un thème, et derrière lequel il y a un discours (Kalfatovic 2002). Elle se caractérise par une « mise en scène » des images.

Postec (2013) distingue trois modèles d'exposition virtuelle. Premièrement, l'exacte reproduction en ligne d'une exposition physique ayant lieu dans une institution, moyen pour le visiteur de préparer sa visite ou d'y revenir une fois qu'il l'a vue. Deuxièmement le complément d'une exposition physique en cours, l'exposition virtuelle apportant d'autres informations et dévoilant d'autres documents. Et troisièmement une exposition virtuelle conçue uniquement pour être diffusée sur internet.

Dans le premier cas, celui de la reprise d'une exposition physique en cours, soit l'exposition est reproduite dans son intégralité, soit elle présente simplement des morceaux choisis pour inciter les gens à se déplacer. Une fois l'exposition terminée, il est alors possible de tout y faire figurer, en y ajoutant des éléments d'animation, des liens hypertextes ou du multimédia (Pipon, Laubie 2011d).

Il existe aussi des expositions virtuelles en 3D. La visite virtuelle de « Life's a beach » organisée par la bibliothèque municipale de Lyon en collaboration avec le photographe Martin Parr permet par exemple de voir l'exposition physique depuis son écran d'ordinateur. Grâce aux boutons de navigation, l'internaute peut évoluer dans l'espace de l'exposition comme s'il y était³⁷. Dans la même veine, les archives nationales de France offrent la possibilité de visiter leurs locaux en 3D³⁸. Mais il faut tout de même admettre que ce type de mise en valeur semble pour l'instant réservé essentiellement aux grosses structures muséales comme Le Louvre³⁹ ou le château de Versailles⁴⁰ en France par exemple.

5.2.5.4 Journée portes ouvertes

Il pourra s'agir de journées portes ouvertes à intervalle régulier ou à l'occasion d'un événement particulier (Pipon, Laubie 2011c ; Racine 2014), comme pour les journées européennes du patrimoine par exemple.

5.2.5.5 Lecture d'archives

Ce genre de mise en valeur consiste à dire ou jouer les archives (Chave 2012). Les « archives à voix haute » organisées par les Archives départementales de Haute-Provence, proposent à des « diseurs d'archives » de lire des documents d'archives au public (Pipon, Laubie 2011c) :

³⁷ Site consultable à l'adresse : <http://www.bm-lyon.fr/expo/12/martinparr/parcours.php> (consulté le 18 juin 2015).

³⁸ Site consultable à l'adresse : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/visite-virtuelle> (consulté le 18 juin 2015).

³⁹ Site consultable à l'adresse : <http://www.louvre.fr/visites-en-ligne> (consulté le 18 juin 2015).

⁴⁰ Site consultable à l'adresse : <http://www.chateauversailles.fr/multimedias/multimedia/sites-internet> (consulté le 18 juin 2015).

« Ils les « disent » pour faire entendre une voix, celle de l'auteur du texte telle qu'on la devine à travers les mots. Pourtant ils ne « jouent » pas car ce serait mettre en scène le personnage qui écrit : or, les documents ont été écrits pour être lus et ne sont pas des répliques de théâtre » (Ursch s.d.).

L'objectif est de « sensibiliser le public à la richesse du patrimoine écrit du département, de rendre vivant le document d'archives, accessible à tous sans les premières difficultés de l'apprentissage de la lecture de documents anciens » (Ursch s.d.). Il s'agit de :

« faire profiter le plus grand nombre de la saveur des manuscrits anciens, des émotions, parfois de l'admiration pour des beaux textes, mais aussi des situations dramatiques ou cocasses, bref de tout ce que l'on trouve dans les documents d'archives qui souvent résonnent encore de vérité » (Ursch s.d.).

Les Bibliothèques et archives nationales du Québec se sont aussi prêtées au jeu en 2013 avec « Archives à voix haute – Place aux femmes », une lecture de documents d'archives mettant en valeur une vingtaine de figures marquantes de la lutte des femmes⁴¹.

5.2.5.6 Mise en réseau, partenariat et transversalité

Dans les centres d'archives, la dynamique actuelle d'ouverture « tend à se fédérer et à se structurer » (Filippozi 2008, p. 5) :

« Nul n'est besoin de rappeler qu'une approche commune est toujours plus enrichissante et porteuse de réussite. L'implication d'un service d'archives dans des réseaux plus larges permettra d'atteindre plus facilement et plus rapidement des objectifs qu'il serait illusoire d'envisager seul. Le terme synergie trouve ici toute sa signification » (Delplancq 2012, p. 116).

Pipon et Laubie (2011b) distinguent différentes formes de collaboration. D'abord le prêt de documents et de matériel (moyennant l'observance des conditions ad hoc d'assurance, de convoiement et de présentation par exemple). La collaboration ensuite, qui peut revêtir la forme de recherches scientifiques menées par une institution à la demande d'une autre institution préparant une exposition, ce qui peut le cas échéant déboucher sur un prêt de document. La collaboration pourra enfin se matérialiser par une coproduction avec une autre institution. Toutefois, Delplancq (2012) prévient que :

« Développer la transversalité et passer par des projets communs au sein de l'administration est souvent loin d'être une sinécure. Ces projets se révèlent toujours ardues lorsque de multiples services aux sensibilités et ouvertures diverses sont impliqués même (ou surtout) s'il est question de leurs propres archives. Cependant, dans une certaine mesure, un service d'archives peut

⁴¹ La page web de cette manifestation est consultable à l'adresse : <http://www.banq.qc.ca/activites/itemdetail.html?callItemId=71989> (consulté le 17 juin 2015).

*toujours pousser la porte pour se rappeler au bon souvenir de tous »
(Delplancq 2012, p. 118).*

Pour les centres d'archives, les bibliothèques, ou les musées, « raisonner en termes de réseaux et profiter des avantages ainsi offerts est une opportunité à saisir » (Racine 2014, p. 121). Ces trois partenaires naturels sont garants de la mémoire collective (Houdayer 2013) et servent souvent la même collectivité par des moyens semblables (Laroche 2010 ; Yarrow, Clubb, Draper 2008). Concrètement, le fait d'utiliser des archives dans des expositions de type « beaux-arts » permet au public d'avoir un contact « émotionnel » avec le document authentique qui est là pour « rendre tangible et [...] matérialiser une grande figure de l'histoire de l'art, que sa production artistique, considérée au premier chef, a plutôt tendance à désincarner » (Chave 2012, p. 55). Pipon et Laubie (2011d) soulignent que si les locaux de centres d'archives s'y prêtent, ils peuvent recevoir des manifestations culturelles extérieures, servant ainsi de lieu d'accueil. Bien sûr cette solution démultiplie les possibilités d'action et élargit l'audience et les publics.

Filippozi (2008) prévient quant à elle que l'enjeu de la transversalité réside dans la normalisation de pratiques de description différentes, dans l'adoption de standards propices à l'interopérabilité entre institutions patrimoniales et dans l'homogénéisation des outils de recherche. Selon elle, l'absence de standard commun et le relatif cloisonnement des pratiques professionnelles freinent les rapprochements entre institutions patrimoniales. Racine (2014) rajoute par exemple que

*« [d]e nombreux logiciels documentaires utilisés par les bibliothèques et les musées (destinés principalement au catalogage) ne sont pas des outils conçus pour les archives dans la mesure où ils ne peuvent représenter l'arborescence et la structure hiérarchique d'un fonds d'archives »
(Racine 2014, p. 90).*

Lorsqu'il est nécessaire de traiter des fonds composites de façon normalisée, la convergence des compétences entre en jeu, tant pour la description des contenus que pour leur signalement croisé, au bénéfice du public (Vatican 2011). Or, c'est précisément en partant des attentes du public que les collectivités réfléchissent à des projets de mutualisation des services d'archives et de bibliothèques. Par exemple, la création de portails communs s'est intensifiée. Ils permettent de donner accès à des ressources aussi diverses que des documents imprimés, des documents d'archives (registres, lettres, manuscrits, iconographie, etc.), des photographies d'objets mais aussi des partitions, des documents sonores et audiovisuels, des documents numériques, etc. (Houdayer 2013). Le portail MICHAEL⁴², *Multilingual inventory of*

⁴² Le site est consultable à l'adresse : <http://www.michael-culture.org/fr/> (consulté le 3 juin 2015).

cultural heritage in Europe, démontre une volonté de partage et de transversalité (Filippozi 2008). Il en va de même pour le portail de la culture en France⁴³ (Lemay 2012) ou pour le portail d'Archives Canada qui propose un « Réseau canadien d'information archivistique »⁴⁴, métamoteur permettant de faire une seule recherche dans l'ensemble des bases de données des participants (Filippozi 2008). On constate à cet égard que la territorialité motive souvent ce genre de projet. En effet, les portails sont la plupart du temps à l'échelle d'une ville, d'une région, d'un pays... Citons BAnQ⁴⁵ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) au Canada ou BAM⁴⁶ (Bibliotheken, Archive und Museen) en Allemagne (Houdayer 2013). Mais il est aussi possible de créer un portail autour d'une seule personne. C'est le cas par exemple du portail consacré au philosophe et érudit provençal Pierre Gassendi⁴⁷. Ce portail est né de la coopération entre le Musée Gassendi, les Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence et une médiathèque. Les fonds des trois institutions ont été numérisés pour être accessibles sur ce portail unique et nulle part ailleurs (Houdayer 2013).

Mais Vatican (2011) nuance en affirmant que ces plateformes de diffusion ne sont pas forcément un gage de plus-value pour les parties : « les différences de normes de description et de formats de publication qui s'y rattachent permettent mal de fusionner les bases de description » (Vatican 2011, p. 20). La solution réside peut-être dans le type de portail pratiquant le moissonnage des ressources, comme c'est le cas d'Europeana⁴⁸. Ce portail adopte une approche plus pragmatique dans la mesure où il fonctionne avant tout « comme un point d'accès vers les ressources mises en ligne par l'établissement d'origine » (Vatican 2011, p. 20).

5.2.5.7 Newsletter électronique⁴⁹

Certaines institutions éditent une newsletter électronique⁵⁰ pour valoriser des fonds, avec des nouvelles sur les travaux de recherche accomplis à l'aide de ces archives par

⁴³ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.culture.fr/> (consulté le 18 juin 2015).

⁴⁴ Le site est consultable à l'adresse : http://www.archivescanada.ca/fr/f_about.html (consulté le 3 juin 2015).

⁴⁵ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.banq.qc.ca/accueil/> (consulté le 18 juin 2015).

⁴⁶ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.bam-portal.de/> (consulté le 18 juin 2015).

⁴⁷ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.gassendi.fr/> (consulté le 3 juin 2015).

⁴⁸ La plateforme Europeana est un point d'accès à tous les contenus culturels du patrimoine et de la création contemporaine (archives, bibliothèques, musées, services patrimoniaux, audiovisuels...) répartis en Europe (Laubie 2012).

⁴⁹ Lettre d'information électronique.

⁵⁰ Le centre d'archives Mundaneum de Mons en Belgique propose une newsletter. Le site est consultable à l'adresse : <http://archives.mundaneum.org/fr> (consulté le 18 juin 2015).

exemple (Racine 2014), sur les expositions en cours ou à venir ou sur les prêts de documents du fonds.

5.2.5.8 Numérisation

En France, depuis une vingtaine d'années, « la numérisation du patrimoine et sa mise à disposition en ligne se sont imposées comme une priorité politique⁵¹ » (Hiroux, Mirguet 2012, p. 12). Les professionnels s'accordent à penser que la « numérisation des contenus textuels anciens n'est [...] pas seulement un devoir, mais une chance pour les institutions en charge du patrimoine, de rendre utiles et de valoriser une partie importante de leurs fonds » (RéseauPatrimoineS 2012, p. 43). Pour ce qui est de leur utilisation, les « fonds numérisés constituent une avenue intéressante pour les chercheurs » (Couture, Roy 2008, p. 60), mais l'objectif avoué de certains archivistes n'est autre que d'assurer un accès universel à ce patrimoine (Klein, Lemay 2014 ; RéseauPatrimoineS 2012) :

« Le numérique permet, du point de vue de l'utilisateur, un accès étendu à des objets qui n'étaient autrefois accessibles qu'à un nombre réduit de privilégiés. Des documents qui ne quittaient pas les réserves ou, s'ils les quittaient, n'étaient visibles qu'après la mise en place d'un certain nombre de mesures préventives [...] sont aujourd'hui accessibles au plus grand nombre via un simple navigateur »
(Boustany, Broudoux, Chartron 2014, p. 26).

D'un point de vue pratique, la numérisation est toute indiquée pour les archives car c'est un bon moyen de sauvegarde (Racine 2014) et que :

« [L]es volumes de fonds d'archives fournissent aux services qui les gèrent une matière première abondante et adaptée à la diffusion numérique. Cette problématique de la masse explique que la priorité des archivistes reste la numérisation et la mise en ligne des documents [...] La masse des documents d'archives numérisés et disponibles en ligne permet de concevoir des expériences de diffusion, de dissémination et d'interactions avec les usagers »
(Moirez 2012, p. 188).

Ces expériences de mise en valeur sont aussi variées que l'affichage sur un site web, sur une plateforme d'archives ou de contenus patrimoniaux culturels (Europeana), sur un blog, sur une page Facebook ou un compte Twitter (Leclercq 2011).

L'océrisation⁵² des manuscrits, et donc leur transformation d'un format image en un format texte, apporte une valeur ajoutée pour la valorisation. La recherche en texte intégral et l'indexation peuvent être utiles pour mettre en valeur un fonds. Le site

⁵¹ En France, la numérisation du patrimoine culturel est une priorité du ministère de la culture et de la communication (Laubie 2012 ; Cohen, Yvon 2004).

⁵² L'océrisation (Optical Character Recognition) est le « traitement d'une image (le texte est scanné, comme par une photocopieuse) sur laquelle on fait intervenir un logiciel de reconnaissance de caractères : le logiciel déchiffre les formes et les traduit en lettres » (ENSSIB 2010).

d'édition électronique de la correspondance de Pierre Bayle⁵³ peut être cité en exemple (Hiroux, Mirguet 2013 ; Servais 2013). Il présente

« l'édition critique de la correspondance active et passive du philosophe Pierre Bayle (1647-1706), très riche en informations sur la vie philosophique, religieuse, politique et culturelle du XVIIe siècle. On y [trouve] également plusieurs documents pertinents concernant sa vie, ses publications et sa pensée ainsi que des documents iconographiques et une bibliographie mise à jour des travaux critiques sur sa vie et sur son œuvre » (McKenna, Vial-Bonacci, 2015).

Grâce à l'océrisation, il est possible d'afficher les lettres d'une année ou d'une période déterminée. Un index des noms de personnes permet les renvois aux occurrences des noms cités dans les lettres et un glossaire propose des définitions de termes difficiles. Le site propose aussi les portraits des principaux protagonistes, des vues des lieux, l'image des pages de titre des livres et des petits films retraçant la vie du philosophe.

5.2.5.9 Projet pédagogique

L'action éducative est souvent vue comme un excellent mode de valorisation (Cardin 2012 ; Chave 2012 ; Laubie 2012 ; Papon, Laubie 2011c ; Renevey-Fry 2014). Animations et activités éducatives, présentations à des classes et visites de groupes scolaires présentent l'avantage de promouvoir non seulement les institutions détentrices d'archives mais aussi les documents qu'elles contiennent (Laubie 2012 ; Papon, Laubie 2011c ; Racine 2014). L'itinéraire pédagogique rend le document « parlant » et les documents « font parler les élèves » (Laubie 2012, p. 157). Placer les documents d'archives au cœur du processus d'apprentissage permet aux élèves d'acquérir toute une palette de compétences : acquisition de connaissances, formation intellectuelle, développement de l'esprit critique, mise en relation de faits historiques... (Chave 2012). Cela leur permet par ailleurs de « construire et d'argumenter [leurs] propres savoirs » (Chave 2012, p. 54).

5.2.5.9.1 Pédagogie dans le centre d'archives

Pour mettre en avant leurs fonds, des centres d'archives organisent des cours pour leurs usagers. Ce sont par exemple des cours de paléographie pour faciliter la lecture des manuscrits (Rodeschini 2014) ou encore des cours de diplomatique pour connaître la structure des documents officiels (Papon, Laubie 2011c).

En France, des centres d'archives organisent des « itinéraires pédagogiques » pour faire travailler l'élève au contact de documents patrimoniaux. Laubie (2012) explique que ces itinéraires contribuent à valoriser les archives car ils s'appuient sur un ensemble de documents d'archives préalablement choisis pour étudier une

⁵³ Le site est consultable à l'adresse : <http://bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr/> (consulté le 15 mai 2015).

thématique. Dans ce contexte, valoriser consiste à mettre les archives au service d'activités pédagogiques : elles deviennent des documents d'enseignement. La confrontation de l'apprenant avec le document l'interpelle et déclenche en lui un questionnement. Or questionner le document consiste à lui redonner vie et à le propulser de nouveau sur le devant de la scène.

5.2.5.9.2 Pédagogie à l'extérieur du centre d'archives

Il existe d'abord des expositions itinérantes destinées par exemple à des établissements scolaires éloignés géographiquement du centre d'archives. Il est possible pour l'établissement soit d'accueillir l'exposition itinérante, soit d'emprunter les supports pédagogiques. Variante de l'exposition itinérante, l'archibus (Pipon, Laubie 2011c).

Des ateliers pédagogiques hors les murs permettent d'associer la présentation historique d'un thème à la réalisation d'exemples concrets⁵⁴. Les exemples d'ateliers pratiques sont nombreux : atelier de calligraphie (écrire à la façon du Moyen-Age), atelier de fabrication de sceaux, atelier d'héraldique (Pipon, Laubie 2011c), initiation à la paléographie (Pipon, Laubie 2011c ; Rodeschini 2014), etc.⁵⁵

Les centres d'archives élaborent aussi des dossiers pédagogiques servant à illustrer les cours d'histoire. Ce sont des recueils de textes et d'autres documents de référence (Pipon, Laubie 2011c).

Ils rédigent aussi des publications pédagogiques qui se présentent sous la forme de dossiers thématiques souvent constitués de reproductions de documents originaux transcrits et commentés, et accompagnés de suggestions d'utilisation en classe (Pipon, Laubie 2011c). L'organisation de « concours d'histoire » donne aux apprenants le goût de la recherche personnelle et scientifique (Pipon, Laubie 2011c) et les rendent donc plus sensibles à la présence de centres d'archives et à leurs missions.

Les centres d'archives font aussi de l'action éducative via internet. Aujourd'hui, internet est un lieu d'enseignement et d'apprentissage innovant. Au fil du temps, l'offre pédagogique de sites d'archives s'est enrichie et désormais les apprenants ont la possibilité de télécharger des fiches pédagogiques et les documents d'archives correspondants, de s'autoévaluer ou parfois, de répondre en ligne à des

⁵⁴ A noter qu'ils peuvent aussi avoir lieu dans le centre d'archives.

⁵⁵ Le site de l'École des chartes à Paris est un bon exemple d'outil pédagogique en ligne pour les historiens : il présente des techniques sous forme d'études, de manuels et d'exercices et propose notamment des dossiers de documents, transcrits et commentés. Le site est consultable à l'adresse : <http://theleme.enc.sorbonne.fr/> (consulté le 22 juin 2015).

questionnaires. Le numérique devient ainsi « un véritable outil pédagogique au service des documents d'archives » (Laubie 2012, p. 160). L'exemple du site français « L'histoire par l'image »⁵⁶ est emblématique à cet égard. Il se base sur l'archive iconographique et a pour vocation

« d'enrichir la connaissance du passé à travers les œuvres d'art et les documents iconographiques qui s'y rapportent. Bien des œuvres, quelle que soit leur nature (peinture, sculpture, photographie, dessin, gravure...), restent trop souvent utilisées comme de simples illustrations et méritent d'être analysées au-delà de la brève légende qui les accompagne le plus souvent » (L'histoire par l'image 2015).

Ce site présente des documents de musées, d'archives et parfois de bibliothèques que l'on peut rechercher par thème, par chronologie ou par index. Il est riche de commentaires détaillés en regard de toutes les images, images de très bonne qualité de surcroît. Il est possible de zoomer sur l'image et de déchiffrer les écrits (Laubie 2012 ; Pison, Laubie 2011c). « L'enjeu de L'Histoire par l'image réside donc non seulement dans sa richesse iconographique et éditoriale, mais aussi dans sa capacité à renouveler l'approche des faits historiques et leurs représentations » (L'histoire par l'image 2015).

A l'ère numérique, des itinéraires pédagogiques sont également mis en ligne. Les enseignants peuvent télécharger les modules pédagogiques.

Enfin, nous dit Laubie (2012), hors de tout parcours pédagogique préétabli, les enseignants peuvent simplement tirer parti de documents d'archives numérisés se trouvant sur les sites internet de services d'archives. La grande entreprise de numérisation menée partout dans les centres d'archives donne à tout un chacun accès à ce patrimoine numérique en ligne. Bien sûr l'enseignant doit avoir l'idée d'intégrer ce type de matériel dans ses outils pédagogiques.

5.2.5.10 Publication

La publication est un moyen de valorisation ancien, voire originel (Burgy 2012). Pour certains, la valorisation se réalise dans les publications (Cardin 2012 ; Gasnault 1983 ; Pison, Laubie 2009c).

D'après Pison et Laubie (2009c), ce mode de valorisation présente l'avantage de communiquer avec un large public. Il y a d'abord les habitués, parmi lesquels les généalogistes, les étudiants et les universitaires, qui forment un lectorat fidèle. On compte également le public « éclairé », dont les amateurs d'histoire et de patrimoine, qui n'osent pas toujours franchir la porte des archives ou trop peu. Il y a ensuite le

⁵⁶ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.histoire-image.org/> (consulté le 20 juin 2015).

public scolaire qui englobe des enfants de tous âges qui abordent les archives par le biais du service éducatif et de l'action culturelle. Le dernier type est le public spécifique, c'est-à-dire les personnes dont le milieu de vie demande une réponse adaptée (milieu carcéral, hospitalier, personnes handicapées, etc.) et celles qui viennent chercher un renseignement ponctuel ou justifier d'un droit. Mais Pipon et Laubie (2009c) constatent toutefois que le « grand public » est absent. En général le mot archives

« lui est inconnu ou alors il n'a qu'une très vague notion de ce qu'il représente. Comment, dans ces conditions, franchirait-il les portes d'un service d'archives ? Dans ce contexte, l'enjeu de la publication se situe donc à un double niveau : fidéliser le public qui, peu ou prou, connaît déjà les archives et élargir l'auditoire par la conquête d'un nouveau public »
(Pipon, Laubie 2009c).

Publier permet ainsi de faire connaître la richesse et la variété des collections sous un angle thématique, chronologique, de supports, de techniques... (Pipon, Laubie 2009c).

Pour la publication, Pipon et Laubie (2009c) insistent sur certaines conditions importantes. Il faut d'abord adopter une politique éditoriale et s'y tenir. Il faut ensuite choisir le type de diffusion, papier ou électronique, en sachant que le papier perd du terrain car il coûte plus cher (Burgy 2012). Il faut enfin respecter les règles juridiques en matière de droit d'auteur.

Pipon et Laubie (2009c) énumèrent différents types de publications. Premièrement, les publications scientifiques, parmi lesquelles des instruments de recherche (comme des guides du lecteur, des guides thématiques ou de recherche généalogique (Renevey-Fry 2014)), des guides des archives du service, l'état des fonds, un répertoire numérique, un catalogue), des actes de colloques ou de journées d'étude, des articles dans des revues (Racine 2014) ou des journaux d'information. Deuxièmement, les publications de catalogues d'exposition qui peuvent aller du petit journal jusqu'au catalogue pièce à pièce ou au catalogue « ouvrage d'histoire »⁵⁷ (succession d'articles d'auteurs, avec la liste sommaire des pièces exposées). Troisièmement, les publications éducatives et culturelles qui peuvent être : des ateliers pédagogiques, un bulletin d'information pour des enseignants, une publication de textes commentés, une mallette pédagogique. Quatrièmement, les publications multimédias (DVD) utilisées à des degrés de technicité différents, depuis le simple texte jusqu'aux animations sophistiquées. Et cinquièmement, tout type de publication susmentionnée sur support internet. Parmi les publications plus informatives on trouve les affiches, les invitations, les dépliants pour une conférence ou une exposition, les bulletins internes ou externes

⁵⁷ Yante (2013) insiste sur le fait qu'un ouvrage de prestige peut contribuer significativement au succès d'une politique de collecte par exemple.

d'information, les dépliants de présentation du service. Il y a également les publications intranet ou les produits d'appel que sont les cartes postales, qui poursuivent une logique commerciale et publicitaire (Pipon, Laubie 2009c).

L'activité éditoriale des institutions d'archives se développe aussi sur support virtuel. Il est devenu très facile de mettre en ligne des documents numérisés (Burgy 2012). Comme nous l'avons déjà vu, les débouchés sont variés : sur une plateforme d'archives (Leclercq 2011) ou de contenus patrimoniaux culturels (Leclercq 2011), sur un site web (Filippozi 2008 ; Leclercq 2011), sur un blog (Leclercq 2011 ; Moirez 2012), sur un compte Twitter (Leclercq 2011 ; Moirez 2012), sur une page Facebook (Leclercq 2011), ou sur tout autre outil analogue.

5.2.5.11 Relation avec les médias

La relation avec les médias est une dimension de son métier que l'archiviste ne peut plus ignorer (Pipon, Laubie 2011c). L'archiviste doit montrer aux communicants en quoi les archives peuvent apporter une valeur ajoutée à leur travail. Les membres des médias deviennent ensuite des partenaires privilégiés et contribuent ainsi à la mise en valeur des fonds (Delplancq 2012).

L'archiviste peut prendre l'initiative de communiquer, ou de répondre à des sollicitations (Pipon, Laubie 2011c). Bien sûr il existe différents médias dans lesquels il pourra choisir d'intervenir : médias écrits, c'est-à-dire la presse, ou médias audiovisuels comme la radio ou la télévision (Pipon, Laubie 2011c). Les formes de communication retenues peuvent être le communiqué de presse, le dossier de presse, la conférence de presse, l'article de presse ou la rubrique régulière, l'interview ou le reportage, l'émission télévisée ou le débat (Pipon, Laubie 2011c).

5.2.5.12 Site web

Au cours des dix dernières années, la « valorisation des archives a trouvé un canal de diffusion privilégié grâce au World Wide Web » (Burgy 2012, p. 177). Son succès provient notamment du fait qu'il permet à de petites institutions ne disposant pas d'une grosse infrastructure et manquant de moyens de valoriser leur travail ou leurs fonds (Burgy 2012).

Pour valoriser, les sites web peuvent donner plusieurs niveaux d'information (Filippozi 2008 ; Renevey-Fry 2014). Un premier niveau basique fait la présentation générale du service d'archives. On y trouve des informations pratiques comme les coordonnées de contact, les heures d'ouverture, une description sommaire du fonds... Le deuxième niveau permet de rechercher dans les archives car il met à disposition les inventaires

des fonds. Le troisième niveau permet à l'internaute de consulter directement les pièces du fonds numérisées, les documents étant soit au format image soit au format texte (Filippozi 2008 ; Renevey-Fry 2014). Détail important concernant les sites web : les internautes y accédant grâce aux moteurs de recherche, il est important qu'ils y apparaissent en bonne position, sur la première page de résultats si possible. C'est la raison pour laquelle il faut impérativement veiller à suivre les recommandations idoines pour un bon référencement (Filippozi 2008).

La mise en ligne des instruments de recherche est une des valorisations les plus élémentaires et la plus communément évoquée par les spécialistes : « Mettre en ligne les instruments de recherche est le principal moyen de mise en valeur des fonds privés et il est peu coûteux » (Racine 2014, p. 121). Tous les services d'archives ont compris l'importance de mettre en ligne leurs instruments de recherche car internet est le point de départ de la plupart des recherches et les services d'archives se doivent d'être présents (Lemay 2012). La plupart mettent en ligne leurs inventaires. La BGE ne fait pas exception et on peut accéder aux descriptions des fonds et collections d'archives privées de son Département des manuscrits via Odyssee⁵⁸, sa base de données en ligne. Certaines numérisations en noir et blanc sont disponibles mais la BGE s'en tient essentiellement au signalement de ses fonds.

Mettre en ligne non seulement les instruments de recherche mais surtout leurs liens aux documents numérisés lorsqu'ils existent tout en proposant des sources complémentaires (informations en lien avec les fonds) est la solution idéale. Cela représente aussi un réel gain de temps pour le chercheur qui peut estimer l'utilité des documents sans se déplacer (Racine 2014).

5.2.5.13 Visite guidée

En général, la visite guidée s'effectue dans le cadre de groupes, sur rendez-vous (Pipon, Laubie 2011c ; Racine 2014). Elle s'effectue aussi dans le cadre d'expositions, en guise de programme d'accompagnement (Lorenz 2002).

5.2.5.14 Web 2.0⁵⁹

Les spécialistes constatent que « [d]ans une sorte de deuxième révolution numérique, les outils d'interaction du web 2.0 sont entrés aussi dans l'univers des archives »

⁵⁸ Site consultable à l'adresse : <http://w3public.ville-ge.ch/bge/odyssee.nsf> (consulté le 24 avril 2015).

⁵⁹ Boustany, Broudoux, Chartron (2014) tentent une définition du web 2.0 en le comparant au web 1.0, ce qui rend la notion plus parlante : « le web1 en tant que portail « read only » que l'on peut résumer au web d'accès aux documents ; le web2 en tant que plate-forme participative « read and write », qui hybride publication et conversation et qui interconnecte les internautes, que l'on nomme le web social » (p. 7).

(Hiroux, Mirguet, p. 12). Dans ce cadre, les utilisateurs sont amenés à être des partenaires et des acteurs en participant de façon interactive à la valorisation (Burgy 2012). Mais ces outils sont encore peu adoptés par les services d'archives (Racine 2014).

Pour les centres d'archives qui les utilisent, l'objectif des outils du web 2.0 est le suivant :

« A la différence des musées, qui peuvent utiliser le web pour accroître la fréquentation de leurs institutions, les services d'archives ne recourent pas au web social pour amener plus d'usagers dans les salles de lecture physiques ; il s'agit plutôt pour eux d'initier un travail scientifique collaboratif, à distance, sur la base d'une dissémination massive de leurs fonds d'archives » (Moirez 2012, p. 192).

En d'autres termes, l'idée est de créer une communauté virtuelle où des liens électroniques unissent les membres et où les « utilisateurs se rassemblent autour d'un thème unificateur dans la pratique d'une activité qui leur permet de répondre à des attentes ou d'atteindre des objectifs communs » (Marcotte 2008, p. 157).

5.2.5.14.1 Archives participatives

Les archives participatives se caractérisent comme suit :

« un organisme, un site ou une collection auxquels des personnes qui ne sont pas des professionnels des archives apportent leur connaissance ou ajoutent des contenus, généralement dans un contexte numérique en ligne. Il en résulte une meilleure compréhension des documents d'archives⁶⁰ »

(Moirez 2012, p. 187-188)

Les archives sont des documents par nature uniques :

« Or les archives sont traditionnellement décrites à un niveau de granularité médian (au niveau de « l'article », c'est-à-dire une unité intellectuelle correspondant généralement à un dossier ou à un registre) qui convient très bien à un usage encadré et accompagné en salle de lecture, mais qui n'est pas adapté aux usages actuels de la recherche sur le web. C'est précisément pour répondre à cette demande que des opérations de crowdsourcing sont mises en place : identification, description et indexation au niveau de la pièce, voire transcription des contenus pour permettre une recherche en plein texte »

(Moirez 2012, p. 189).

Ces techniques sont particulièrement utilisées pour l'identification de documents iconographiques auxquels il est impossible d'accéder via un moteur de recherche s'ils ne sont pas accompagnés de métadonnées. D'où la mise en place d'outils collaboratifs

⁶⁰ THEIMER, Kate, *Exploring the Participatory Archives*, support d'intervention au congrès de la Société des archivistes américains (Chicago, 2011), <http://www.archivesnext.com/?p=2319> ; *Building Participatory Archives*, billet du 22 août 2010, http://www.archivesnext.com/?p_1536 cité dans Moirez 2012, p. 187-188 (sites consultés le 11 mai 2015).

d'identification de photos, soit sur le site institutionnel soit via Flickr⁶¹ (Moirez 2012). A charge, pour les archivistes, attachés à la qualité de l'indexation, de rester attentifs à la qualité des informations produites par les usagers et d'encadrer le *crowdsourcing* en vérifiant les informations postées (Moirez 2012).

Moirez (2012) ajoute que les services d'archives en profitent aussi pour collecter des documents d'archives privées et accroître leurs collections⁶² :

« Le web participatif donne aussi une visibilité nouvelle aux opérations de collecte d'archives privées et offre un retour immédiat aux contributeurs : ils voient leurs documents enrichir les collections de l'institution et ils peuvent eux-mêmes bénéficier des identifications et commentaires apportés par les autres contributeurs » (Moirez 2012, p. 190).

Enfin, la nature des archives manuscrites, anciennes ou récentes, rend difficile leur océrisation et donc la mise à disposition d'un mode texte. Or en les intégrant dans une stratégie plus vaste de *crowdsourcing*, c'est-à-dire d'enrichissement collaboratif des données, il est possible de les traiter et de les mettre ainsi à la disposition du public :

« Des opérations innovantes de transcription collaborative ont pu être mises en place, même si elles restent encore rares. La plupart de ces projets sont nés dans un contexte anglo-saxon : transcription de journaux et lettres de la Guerre civile américaine [...] Transcribe Bentham, projet du University College de Londres, pour la transcription des papiers du philosophe anglais Jeremy Bentham, et dont la communauté de transcripateurs est recrutée et animée par un blog et un fil Twitter particulièrement dynamiques » (Moirez 2012, p. 195).

5.2.5.14.2 Facebook⁶³

Certains spécialistes évoquent Facebook en guise de valorisation (Lemay 2012 ; Racine 2014) mais ne s'apesantissent pas sur les modalités de mise en valeur via ce canal. On constate que, victimes de la mode ou convaincus de la plus-value que procure Facebook en termes de valorisation, les centres d'archives sont de plus en plus nombreux à se doter d'une page Facebook. Nul doute que, vu le nombre important d'usagers de ce réseau social, les archivistes escomptent conquérir un nouveau public ou simplement se rendre plus visibles. Les Archives nationales de France animent leur communauté en présentant quotidiennement un document, par exemple une lettre ou une estampe, accompagné d'un texte explicatif, en annonçant les événements de l'institution, etc. Il s'agit aussi d'un bon moyen de relayer les modes de valorisation pratiqués, comme les expositions, les conférences, les visites guidées

⁶¹ Flickr est un service de gestion et de partage de photos en ligne.

⁶² Pour les images par exemple, le site notrehistoire.ch constitue une encyclopédie régionale vivante alimentée par la population romande.

⁶³ Facebook est « un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier du contenu et d'échanger des messages » (Facebook. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 16 juin 2015 à 17:49 [Consulté le 25 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Facebook>).

spéciales... Elles interagissent également avec leur communauté via des quiz, en interrogeant par exemple sur l'identité de personnalités dont le portrait est diffusé. Quoi qu'il en soit, via Facebook, les moyens de mettre en avant l'institution et les documents sont nombreux et variés.

5.2.5.14.3 Flickr

Ce service de gestion et de partage de photos en ligne permet aux internautes de télécharger leurs photos sur le site. Ils peuvent ensuite librement ajouter des mots-clés ou des tags et d'autres informations sur les photos, la date à laquelle elles ont été prises et ce qu'elles représentent (Filippozzi 2008 ; Whittaker, Thomas 2009). Ils peuvent aussi

« les classer, les renommer, les commenter, les tagger, ce qui en fait un des sites les plus avancés en matière de folksonomie⁶⁴ mais également en matière de géolocalisation. Les tags et les commentaires peuvent aussi être ajoutés par les contacts du membre ayant créé une galerie de photos sur Flickr, ce qui enrichit les informations autour des documents » (Leclercq 2011, p. 20).

En postant des photographies ou de l'iconographie que les internautes décrivent collaborativement, corrigent, enrichissent, les centres d'archives peuvent « réindexer » un corpus iconographique grâce au web social. Whittaker et Thomas (2009) citent par exemple le cas des Archives Normandie 1939-1945. C'est une « base de données [...] dont le but est de réaliser un inventaire aussi complet et exhaustif que possible des photographies qui ont été prises pendant l'occupation, la libération et la reconstruction de la Basse-Normandie » (CNRS s.d.).

L'ajout de métadonnées peut ensuite être rapatrié et trié par l'institution (Touitou 2012), moyennant toutefois une vérification par des archivistes (Moirez 2012 ; Whittaker, Thomas 2009).

A la bibliothèque municipale de Toulouse, l'utilisation de Flickr avec le fonds Eugène Trutat⁶⁵ montre l'afflux d'un nouveau public à côté du public « naturel » des bibliothèques, et sans la moindre connexion entre les deux :

« Aucune action de promotion ou de diffusion de nos collections patrimoniales, sur les volets réels ou virtuels – expositions, expositions virtuelles, pages de site, jeux en ligne, conférences, animations, communication en salle, etc. — n'a su rassembler un public aussi large » (Hernebring 2012, p. 121).

⁶⁴ La folksonomie est l'indexation de documents numériques par l'utilisateur.

⁶⁵ En 1974, l'association des Toulousains de Toulouse déposa à la bibliothèque municipale de Toulouse des plaques photographiques issues du fonds Eugène Trutat.

La bibliothèque de Toulouse observe de nombreux cas de réutilisation des photographies déposées dans Flickr pour illustrer des articles, un billet d'humeur d'un blog, des actualités ou encore pour décorer des objets personnels...

Mais l'exemple le plus populaire et le plus évocateur n'est autre que celui de la Library of Congress (Hernebring 2012 ; Leclercq 2011 ; Touitou 2012 ; Whittaker, Thomas 2009). En 2008, la Bibliothèque du Congrès a versé un lot de photographies dans Flickr et cette expérience innovante a rencontré un large public. Touitou (2012) rapporte que l'évaluation de cette expérience, réalisée la même année, montre que les quatre mille photographies postées avaient été consultées un demi-million de fois. Le rapport montre, parmi les bénéfiques, une meilleure visibilité des fonds photographiques de la Bibliothèque du Congrès (une recherche sur Google donnant de meilleurs résultats sur ces fonds que sur ceux signalés dans le catalogue). Il montre aussi le bénéfice de corrections, d'enrichissements ou de commentaires sur les prises de vue ou leurs métadonnées.

5.2.5.14.4 Flux RSS (*Really Simple Syndication* ou *Rich Site Summary*)⁶⁶

Grâce aux flux RSS, les matériels numérisés des institutions se rappellent « automatiquement » au bon souvenir des internautes. Ces derniers n'ont plus besoin d'aller à la recherche d'informations sur différents sites et gagnent ainsi du temps. Les documents arrivent directement dans leur boîte mail ou sur leur plateforme Netvibes par exemple (Whittaker, Thomas 2009). Les internautes détenteurs d'un blog peuvent aussi y insérer le contenu de flux RSS pour recevoir des informations ciblées en fonction des thèmes voulus (Whittaker, Thomas 2009). Les flux RSS permettent donc à l'utilisateur d'un centre d'archives de rester en contact direct avec l'actualité postée sur le site institutionnel.

5.2.5.14.5 Tumblr⁶⁷

Tumblr permet notamment de personnaliser des documents d'archives en les transformant par exemple en format *Gif* animé. On réutilise ainsi du matériel de base pour le mettre davantage en valeur ou pour le détourner de son sens premier (ton

⁶⁶ « Les flux RSS sont des fichiers produits automatiquement par les sites web lors de leur modification. Des agrégateurs recueillent ces modifications et préviennent de cette manière l'internaute que le site auquel il a « souscrit » a été enrichi » (Leclercq 2011, p. 12).

⁶⁷ Tumblr est « une plate-forme de microblogage [...] permettant à l'utilisateur de poster du texte, des images, des vidéos, des liens et des sons sur son tumblelog. Elle s'appuie principalement sur le reblogage » (Tumblr. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 17 février 2015 à 00:01 [Consulté le 24 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tumblr>).

humoristique ou poétique par exemple). Le compte Tumblr « un-gif-dans-ta-gueule »⁶⁸ de l'artiste Nicolas Monerrat illustre parfaitement les genres de réinventions possibles à partir de différents documents. Les photos d'archives constituent son matériel de base (Erwan 2015).

5.2.5.14.6 Twitter⁶⁹

Comme pour Facebook, certains centres d'archives se sont emparés de cet outil. Moirez (2012) cite notamment l'exemple d'un usage culturo-ludique avec les archives des Pays-Bas qui ont créé brièvement, en 2009, un compte pour suivre les tribulations d'un document prêté pour une exposition.

Des centres d'archives français ou québécois se sont dotés d'un compte Twitter pour mettre en avant leur institution et leurs fonds. Ils diffusent des documents d'archives numérisés, des annonces de projets numériques, des événements programmés...

Twitter présente l'avantage de pouvoir rediriger facilement l'internaute vers le site institutionnel.

5.2.5.15 Conclusion

Dans le cadre de certaines actions de valorisation, il est important que les archivistes qui ne sont pas des historiens se gardent de succomber à la « tentation de l'historien » (Chave 2012 ; Rodeschini 2014) : « Dans les formes prises par l'action culturelle dans les services d'archives, ne peut-on pas lire le souhait de l'archiviste d'endosser aussi un peu les habits de l'historien ? » (Chave 2012, p. 63-64). Or ce n'est pas son rôle et il n'est pas formé pour cela.

Lorsque l'archiviste est historien,

« [c]'est précisément en raison de sa formation d'historien que l'archiviste peut éviter les écueils d'une valorisation très grand public, ce que Langlois et Seignobos, dès 1897, qualifiaient de « valorisation trompe-l'œil », ou à tout le moins avoir les ressources pour ne pas s'en contenter » (Chave 2012, p. 63-64).

5.3 Valorisation des livres

5.3.1 Pourquoi valoriser les fonds de livres anciens ?

Caillet (1983) déclare que les fonds anciens des bibliothèques comme les manuscrits, les livres imprimés, les estampes, les monnaies et médailles, etc. sont une partie

⁶⁸ Le site est consultable à l'adresse : <http://un-gif-dans-ta-gueule.tumblr.com/archive> (consulté le 24 juin 2015).

⁶⁹ « Service de microblogging [...] qui permet aux utilisateurs d'envoyer et de recevoir des messages brefs, appelés Tweets. (Le réseau social ainsi constitué génère un flux dense d'informations en temps réel.) » (Twitter, 2015. *Larousse.fr* [en ligne]. [Consulté le 22 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/Twitter/187321>). Un tweet ne peut excéder 140 caractères.

essentielle du « riche et passionnant héritage culturel que nous ont légué des générations d'érudits, d'amateurs, de mécènes, de bibliothécaires, les témoins muets, mais éloquents, de notre histoire » (Caillet 1983, p.7).

Or il paraît capital de surmonter la fragilité constitutive de ces fonds anciens, rares ou précieux des bibliothèques car ils représentent

« une part essentielle de la mémoire textuelle et iconographique de notre temps. Il s'agit de les mettre en valeur [...] afin de prolonger leur existence physique tout comme leur présence dans la conscience et les représentations collectives, bien au-delà du cercle relativement étroit des usagers directs de ces collections » (Ministère de la culture et de l'éducation 1998, p. 8).

5.3.2 Modes de valorisation du livre⁷⁰

5.3.2.1 Application mobile⁷¹

La révolution mobile est « en marche » :

« The mobile revolution involves the use of any mobile device (smartphone, tablet, laptop, ultrabook, dedicated e-reading device, gaming device, etc.) and any mobile network to engage in one or more of four fundamental activities : communicating, finding and using information, being entertained, and creating content » (Peters, Bell 2013, p. x).

Aujourd'hui on sait par exemple que les consultations de Google sur mobile dépassent celles sur ordinateur de bureau aux Etats-Unis (Juhan, 2015). Cela ne saurait tarder aussi en Europe. L'usage mobile allant croissant, les bibliothèques doivent songer à s'adapter. Mais même si l'injonction est forte et justifiée, la réalité est tout autre : « Il est rare que les bibliothèques encore aujourd'hui proposent et maintiennent des applications mobiles dignes de ce nom » (Silvae 2015). Or

« Il n'est pas possible à mon sens d'investir dans un site ou un portail sans en même temps proposer des applications. Il faut peut-être l'affirmer assez fort maintenant, les sites mobiles ne remplaceront jamais les applications des stores, nous devons être là où les pratiques massives des usagers se situent, car c'est le temps d'attention qui est la clé de la médiation : les mobinautes passent 2,8x plus de temps sur une appli que sur un site mobile » (Silvae 2015).

Les considérations financières sont certes à prendre en compte mais de nouveaux outils permettent aujourd'hui de faire baisser les prix. Ils présentent aussi l'avantage de permettre

« aux bibliothécaires de concevoir eux-mêmes l'interface et le contenu de l'application sans utiliser le moindre bout de code informatique. En une seule fois, l'application est conçue pour tous les terminaux Android, et les terminaux

⁷⁰ Aucune formule n'est préférée, raison pour laquelle les items sont rangés par ordre alphabétique.

⁷¹ Les applications mobiles sont « de petits programmes propriétaires représentés sous forme d'icônes (au même titre que les raccourcis sur un bureau d'ordinateur) et permettant un accès direct aux services mobiles » (Queyraud, Sauteron 2013, p. 114).

Apple (iPad aussi), de quoi s'adresser à la majorité de la population des mobinautes ! »
(Silvae 2015).

L'avantage est que les applications sont

« de nature à démystifier la médiation numérique [...] en recentrant les projets sur ce qui est le plus intéressant et le plus chouette dans notre métier : quels dispositifs de médiation concevoir pour contribuer à la diffusion des savoirs et des savoir-faire? »
(Silvae 2015).

Mais si l'on accepte le principe selon lequel les applications mobiles ouvrent des opportunités aux bibliothèques (Leclercq 2011), il faut aussi accepter que le contenu ne soit plus au centre de la valorisation. Avec la révolution mobile, « l'expérience est reine » : « Sure content remains important, but for many mobile users the complete experience is king » (Peters, Bell 2013, p. xvi).

« L'expérience utilisateur est passée au premier plan, elle considère la satisfaction de l'utilisateur, son ressenti par rapport à un service ; l'expérience utilisateur renvoie à des entrées variées que sont la performance fonctionnelle, l'ergonomie de l'interface, le ressenti émotionnel, la relation avec le producteur [...] L'essor des applications sur tablettes et la « gamification » des services voudraient ainsi répondre à des critères de fluidité, de divertissement largement plébiscités »
(Boustany, Broudoux, Chartron 2014, p. 8).

Peters et Bell (2013) rappellent que les bibliothèques patrimoniales détiennent des trésors documentant notre histoire et nos vies. Certains sont fragiles, rares, précieux et leur accès est limité. Malheureusement la grande majorité de la population n'a pas le loisir d'approcher, de voir certains documents et de « s'en inspirer ». Une ou des applications mobiles à thème peuvent aider à promouvoir et à mettre en valeur une collection.

La réflexion sur la présence des institutions culturelles et patrimoniales sur les smartphones est lancée. La Bibliothèque nationale de France propose une application sur Gallica qui permet d'effectuer des recherches au sein de l'ensemble des fonds numérisés par la BnF. Elle propose aussi une application sur François 1^{er} pour un voyage en image dans son règne. Faisant référence à l'application Biblion de la New York Public Library, Peters et Bell (2013) font valoir la chose suivante :

« Biblion clearly demonstrates that libraries have the creativity and potential to be at the forefront of new forms of communication and, critically, innovative digital design with a purpose. Throughout the process of making the app, design aimed to reflect the physical-library experience of exploration, browsing, and delving into research or a book ; to increase access to information through new formats in new ways ; and to involve and inspire diverse communities of learners »
(Peters, Bell 2013, p. 27).

Concrètement, l'application mobile peut être facilement proposée sur le site web de la bibliothèque. Une bannière, un bouton, un QRcode⁷² ou un lien hypertext peuvent y mener. La promotion peut également se faire par des affiches dans la bibliothèque même, des flyers à distribuer sur tout lieu jugé utile (Peters, Bell 2013) ou des autocollants appliqués sur les pupitres de la bibliothèque avec un QRcode à scanner.

5.3.2.2 Exposition

5.3.2.2.1 Exposition physique

Lorenz (2002) rappelle que depuis l'époque des cabinets de curiosités, le livre fut étalé dans les vitrines-présentoirs. Des espaces d'exposition permanente furent installés dès le 19^e siècle, et dès la moitié du 20^e siècle des expositions temporaires mettant en valeur les trésors et les grands écrivains, par exemple, furent également organisées.

Pourtant l'exposition du livre ne va pas de soi. Exposer le patrimoine écrit demande des efforts particuliers, dans le choix du propos, des pièces et de la mise en scène, y compris des moments de médiation (Lorenz 2002). Difficulté parfois liée au lieu d'exposition car la bibliothèque est un espace dédié à la conservation, à la lecture et à la recherche et n'est pas conçue comme un espace de déambulation ou de contemplation (Lorenz 2002). L'enjeu est aussi de faire en sorte que l'exposition se déroule dans les règles de l'art, suivant tout un panel de conditions (sécurité, respect des conditions climatiques et d'éclairage, installation et préparation des pièces, etc.) (Ministère de la culture et de l'éducation 1998). Exposer des fonds de livres anciens n'est pas la panacée pour les ouvrages. Cela constitue même un risque compte tenu de la manipulation, des déplacements, du transport, des emballages et déballages, de l'ouverture forcée des reliures et des contrastes hygrométriques (Goasguen 1983). Pour les bibliothécaires c'est souvent synonyme de perte de temps, de surcharge de travail, de désorganisation des services, de déclassement des collections voire de soucis financiers (Goasguen 1983). Sans compter qu'il est difficile de savoir quel public ce genre de manifestation attire :

« Toute exposition touche évidemment un public plus qu'un autre, enrichit les connaissances de certaines personnes plus que d'autres et intéresse certains visiteurs plus que d'autres. Ce qu'il importe de retenir à l'égard du public auquel les expositions [...] s'adressent, c'est qu'on ne peut le définir a priori : il n'est pas nécessairement fin connaisseur en littérature, en art ou en histoire, et il ne fréquente pas nécessairement les musées et les galeries sur une base régulière »
(Montreuil 2008, p. 69).

⁷² « Les quick response codes sont des codes « cliquables » qui permettent de renvoyer vers une « short URL » correspondant à un produit, une offre commerciale, une liste de documents (bibliographie) ou une vidéo. Ils sont facilement utilisables à l'aide de générateurs et de lecteurs de QR codes gratuits » (Queyraud, Sauteron 2013, p. 114).

Pessimiste, Bari (1999) va même jusqu'à affirmer que

« l'exposition du livre répond à un besoin inexistant, à un marché de l'offre sans demande. Franchement, qui peut, hors du cercle restreint d'érudits et de gens raisonnablement cultivés, donc une infime minorité, vouloir constituer un potentiel de visiteurs suffisant »
(Bari 1999, p. 4).

D'après lui, on ne peut exposer le livre que s'il a une légitimité, suivant deux critères essentiels qui doivent si possible s'additionner. D'abord la légitimité historique : exposition d'un personnage célèbre dans la ville où il a vécu, exposition de livres anciens dans un scriptorium d'abbaye par exemple. Ensuite la légitimité patrimoniale : il faut donner à voir des objets rares, anecdotiques, ayant une réelle valeur esthétique et non des pages de texte ordinaires.

Mais toutes ces réserves et difficultés liées à l'exposition du livre ne semblent pas rebuter les bibliothécaires qui voient souvent en l'exposition une valeur sûre. C'est une forme de communication issue des réflexions sur la façon de diffuser le savoir et de « faire découvrir au public la diversité du patrimoine écrit, son contenu tout autant que son apparence matérielle » (Lorenz 2002, p. 6). L'exposition se double d'un intérêt évident, « celui que contient toujours la révélation, la visualisation d'une pièce exceptionnelle ou rare » (Goasguen 1983, p. 217). Si les premières expositions se contentaient d'aligner tristement des livres et des manuscrits (Goasguen 1983), on sait aujourd'hui que « [l]e livre prend un sens dans une trame générale, une histoire offerte au visiteur avec tout le potentiel émotionnel qui fera le succès de l'exposition » (Bari 1999, p. 4-5). Bari (1999) affirme que le livre est « une formidable machine à rêve » mais, pour qu'il nous restitue la part de rêve dont il est porteur, un appareil muséographique doit impérativement l'entourer. On sait aussi qu'il faut prévoir la dimension esthétique : « livres illustrés, illustrations à encadrer (estampes, photographies, tableaux) viennent compléter une collection de livres imprimés qui, aussi beaux soient-ils, rebuteront le visiteur » (Mouren 2007, p. 271). C'est une des raisons pour lesquelles les bibliothécaires se sont ingéniés à truffier leurs expositions d'autres documents. Ils produisent ainsi

« de plus en plus de couleur et de pittoresque, à l'aide des affiches, des programmes de spectacles ou de concerts, et même des tableaux, des objets, des maquettes, des instruments de musique, des jouets, des costumes, des meubles »
(Goasguen 1983, p. 217).

Les institutions mettent en œuvre différentes formes d'expositions. Lorenz (2002) propose une typologie. Premièrement, l'exposition des livres précieux et illustrés : le livre a avant tout le statut d'objet esthétique mais on lui confère une valeur symbolique au niveau de l'identité historique ou culturelle. Les expositions de reliures de livres,

d'ex-libris ou de livres-objets s'inscrivent dans cette perspective. Deuxièmement, l'exposition littéraire, à partir d'un genre littéraire, d'un auteur ou d'une époque. La commémoration d'un anniversaire, l'acquisition d'un fonds d'écrivain ou un événement culturel peuvent en être à l'origine. Les objets pour structurer l'exposition sont variés dans ce cas-là, manuscrits, typoscripts, livres, correspondances, photographies, coupures de presse. Troisièmement, l'exposition historique conçue à propos d'un événement, d'un personnage, d'une commémoration, etc. qui fait découvrir les fonds d'histoire de la bibliothèque au public. La grande qualité des sources historiques dans les collections exige la mise en perspective des documents de nature historique à travers l'exposition. Dans cette catégorie rentre l'exposition de l'histoire de l'écriture, de l'imprimerie et du livre. Quatrièmement, l'exposition transversale et multidisciplinaire. Elle est l'apanage des grandes bibliothèques nationales et des grandes collections privées ou des bibliothèques d'une certaine importance (l'approche s'apparente aux expositions thématiques des musées). Elle exige un espace d'exposition adéquat, une équipe de travail spécialisée et un budget important. Cinquièmement, l'exposition sonore (dont on ne parle pas ici) (Lorenz 2002).

Certains spécialistes distinguent les petites et les grandes expositions (Mouren 2007 ; (Goasguen 1983) :

« Dans les grands établissements, en dehors de la salle spécialisée, plusieurs coins-vitrines disséminés dans les services [...] permettent de faire des mini-expositions, au besoin pour mettre en valeur un seul ouvrage ou document exceptionnel »
(Goasguen 1983, p. 219).

En guise de petite exposition, Mouren (2007) cite d'abord des vitrines placées dans des salles de lecture ou un lieu de passage. Elles attirent souvent le regard et l'intérêt du public. Les thèmes sont renouvelés, les commentaires sont soignés. L'unité thématique doit être claire. Elles peuvent être le reflet des activités de l'institution ou de la vie des lecteurs : Noël, événements politiques, sociaux ou littéraires, célébrations nationales ou locales... Il est important de les accompagner d'actions de médiation et de les annoncer sur le site internet. Mouren (2007) cite ensuite de petites expositions s'appuyant sur des expositions existantes : des expositions itinérantes proposées par des institutions publiques ou privées, et prêtées, louées ou vendues.

Lorenz (2002) subordonne l'exposition permanente à l'aménagement adéquat d'un espace d'exposition sous les angles de la muséologie et de la conservation, à la disponibilité de personnels qualifiés pour « entretenir » l'exposition au niveau de la conservation et à la faculté des organisateurs de la « faire vivre » par un programme d'événements liés à l'exposition. Vis-à-vis du public, l'exposition permanente est une

« carte de visite » de la collection de la bibliothèque. Au-delà du public local, elle attire des visiteurs désireux de voir les chefs-d'œuvre de la collection. C'est donc un élément stable dans la programmation de l'action culturelle. Mais le risque de ne pas trouver suffisamment d'échos et de « s'endormir » si elle n'est pas réactualisée régulièrement existe (Lorenz 2002).

D'après Lorenz (2002), l'exposition temporaire nécessite un espace d'exposition adéquat ainsi que des ressources humaines pour la conceptualisation, la recherche et la réalisation de l'exposition. L'actualité joue un rôle clé dans ce concept. La comparant à l'exposition permanente, elle nous apprend que les moyens financiers sont plus élevés pour la conceptualisation, la mise en scène, le graphisme, la communication et la production du catalogue. Au niveau de la mise en scène, ce genre d'exposition se présente de manière plus saisissante pour appuyer le propos et le rendre plus lisible et intéressant par l'effet visuel. Elle favorise l'expérimentation grâce à des moyens de visualisation originaux et variés.

La complémentarité d'une exposition permanente et d'une exposition temporaire peut être judicieuse, l'exposition permanente étant un lieu de référence pour la collection dans sa totalité alors que l'exposition temporaire met l'accent sur une particularité de la collection en relation avec un sujet d'actualité (Lorenz 2002).

Enfin, Bari (1999) indique les éléments essentiels de l'appareil muséographique nécessaire pour exposer le livre : un scénario d'exposition (qui détermine le graphisme, le décor, le contenu des textes accompagnateurs et le choix des livres à exposer), un environnement qui réveille la beauté intrinsèque du livre (typographie, illustrations, reliure, éclairage adéquat, association d'œuvres d'autre nature, fourniture de fac-similés à feuilleter, tables de lecture, décor), un accompagnement informatif (appareillage sonore avec des audio-guides pour entendre une lecture et plonger le visiteur dans une situation donnée), un accompagnement animé (procédés vidéo et informatiques, « feuilletage virtuel » transportable dans la salle d'exposition qui révèle les pages cachées ou le cadre historique du livre, comme la maison de l'auteur ou son outil de travail).

5.3.2.2 Exposition virtuelle

Ce mode de valorisation est souvent évoqué comme extension d'une exposition physique (Mouren 2007). Il s'agit en l'occurrence d'optimiser les matériels produits, comme les notices de l'exposition. En photographiant simplement les documents et en les plaçant peut-être dans une atmosphère différente, on pérennise une action de

valorisation et un long travail de préparation (Mouren 2007). Mais ici encore, la programmation d'un projet scénographique est nécessaire.

Il est intéressant de citer les expositions virtuelles de la Bibliothèque nationale de France qui sont exemplaires⁷³.

5.3.2.3 Manifestation culturelle

Les modes de valorisation tels que les conférences, les colloques, les débats ou les lectures littéraires autour du livre sont possibles (Lorenz 2002). L'organisation d'une rencontre ou d'une table ronde de durée variable peut être envisagée et « [s]i elle est liée à une exposition en cours, on peut la faire suivre d'une visite guidée de l'exposition » (Mouren 2007, p. 281). Il est également possible d'inviter un auteur pour qu'il serve d'appui à une exposition (Mouren 2007). Autre exemple, en collaboration avec l'université, ou dans son cadre, on peut organiser ou coorganiser un colloque scientifique, sur un thème en lien avec les collections de la bibliothèque. Un colloque sur plusieurs jours peut être complété par une conférence grand public, le soir, qui clôt une journée et permet l'ouverture du colloque à un public plus élargi (Mouren 2007).

5.3.2.4 Mise en réseau, partenariat et transversalité

Pour une institution, le prêt de documents à d'autres institutions présente un intérêt certain car elle accroît sa visibilité et sa renommée. Une réponse favorable à une demande de prêt est l'occasion d'exploiter un élément du fonds et donc de le mettre en valeur. C'est une carte de visite pour l'institution qui se fait indirectement une publicité non négligeable. Si le prêt n'est pas possible et que l'on doit refuser, il peut être opportun de proposer une reproduction (Mangin 1983).

Mais si le prêt est un bon moyen de valorisation, il reste risqué. C'est la raison pour laquelle il faut veiller à prendre toutes les précautions qui s'imposent. L'emprunteur doit notamment maintenir le document dans son état d'origine. Il doit par exemple respecter de bonnes conditions de transport (emballage approprié, conditions de sécurité assurées pendant le transport, etc.), se soumettre à toutes les formalités administratives et aux obligations d'assurance (Ministère de la culture et de l'éducation 1998).

Le travail avec des groupes extérieurs favorise la valorisation des fonds. Rester en contact avec la presse, et surtout les médias locaux généralistes ou spécialisés, permet de publier des articles, de proposer des visites, de présenter des thématiques (Mouren 2007). Il est par ailleurs utile de travailler avec le milieu scolaire pour faire

⁷³ Ces expositions virtuelles peuvent être visionnées à l'adresse suivante : <http://expositions.bnf.fr/index.php> (consulté le 23 juin 2015).

bénéficier les apprenants de visites autour d'une œuvre ou d'un thème par exemple (Mouren 2007). Il est également important d'entamer un travail incluant l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour créer des espaces multimédias, pour collaborer avec une école d'art ou toute autre institution tournée vers la création graphique sur internet, pour créer des expositions virtuelles, etc. (Mouren 2007).

Pour les bibliothèques, travailler avec les musées peut se révéler très porteur. Ces deux types d'institutions présentent des similitudes :

« Both institutions [...] are engaged in organizing provocative and complex realms of knowledge [...] Both institutions must forge illuminating links in the world beyond their walls »
(Carr 2015, p. 72).

Ils permettent aussi à toutes les générations de réfléchir « côte à côte » (Carr 2015, p. 73). Bibliothèques et musées, dans leurs offres et dans leur façon de faire, sont de véritables laboratoires, et peuvent à ce titre unir leurs forces :

« In content and power, they are potentially volatile and surprising, and they require acute attention to detail [They] are places for events that have not happened yet. By their nature [they] are designed for cognitive experiments, for proximities and juxtapositions of images and ideas that cannot occur in any other institutions »
(Carr 2015, p. 72).

5.3.2.5 Numérisation

La convergence numérique de tous types d'informations fait de l'information numérique un « terreau » particulièrement fertile pour la valorisation (Rivier 2014c). Il est possible d'utiliser les ressources numériques dans différents contextes (Rivier 2014c). Elles répondent aux attentes des usagers actuels, elles favorisent de nouvelles exploitations des documents, elles participent à la préservation du patrimoine et permettent de collaborer avec des partenaires nationaux ou internationaux (Rivier 2014a).

C'est une opération coûteuse toutefois, même si l'on a recours aux technologies de pointe capables de tourner les pages automatiquement et assez rapidement. S'y ajoute le temps de recadrage, de redressage des pages, de réglage de la luminosité et des contrastes, autant de manipulations indispensables pour une éventuelle océrisation. Enfin, il faut compter la mise en ligne des documents numérisés (RéseauPatrimoines 2012).

La numérisation étant onéreuse, il est important d'éviter les doublons et de se coordonner. Au niveau suisse, bibliothèques, centres d'archives et musées centralisent les informations relatives à leurs projets de numérisation (à venir ou en cours) sur le

site internet digicoord⁷⁴. Il existe une bibliothèque virtuelle des manuscrits en Suisse sur le site e-codices⁷⁵. Concernant les livres, la plateforme en ligne e-rara⁷⁶, réunit les imprimés anciens numérisés par des bibliothèques suisses (RéseauPatrimoines 2012).

Il n'est pas possible de numériser toutes les collections car il existe des obstacles juridiques : les ouvrages doivent appartenir au domaine public pour être reproduits, faute de quoi une autorisation doit être demandée (Rivier 2014a). L'utilisation d'une œuvre de l'esprit protégée au titre du droit de la propriété intellectuelle suppose en effet l'autorisation préalable de son auteur ou de ses ayants droit (Chevry 2011). Le droit d'auteur suisse prévoit que les ayants droit peuvent tirer profit des œuvres pendant une période prenant fin septante ans après le décès de l'auteur (RéseauPatrimoines 2012). (En l'occurrence les livres de la bibliothèque de Dufour sont donc tombés dans le domaine public.)

L'océrisation peut ici encore apporter une vraie valeur ajoutée en matière de valorisation numérique des documents. La reconnaissance optique des caractères qui transforme une image en fichier texte (Guaraldi 1999) permet la recherche textuelle, l'indexation et l'accessibilité du contenu via les moteurs de recherche. D'où un accès facilité aux documents.

Rivier (2014c) énumère quatre types de valorisation de l'écrit numérisé.

Premièrement, l'éditorialisation de l'écrit. On trouve par exemple la correction collaborative de la presse. En Australie, d'anciens périodiques sont numérisés. Le site Trove⁷⁷ est une plateforme sur laquelle le public modifie le texte océrisé quand il y a des erreurs⁷⁸. Une fois l'article océrisé dûment corrigé, il est validé. Ce simple travail sur le texte permet de « révéler » les documents et de créer par la même occasion une communauté autour de l'écrit. Dans la même veine, le projet Runeberg⁷⁹, dans les pays scandinaves, avec ici encore la communauté comme outil de correction des insuffisances des programmes de reconnaissance de textes OCR. Autre exemple d'éditorialisation, Wikisource⁸⁰, l'atelier du « copiste bénévole du 21^e siècle », pour la

⁷⁴ Le site est consultable à l'adresse : <https://www.digicoord.ch/index.php/Accueil> (consulté le 1er mai 2015).

⁷⁵ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.e-codices.unifr.ch/fr> (consulté le 1er mai 2015).

⁷⁶ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.e-rara.ch/> (consulté le 1er mai 2015).

⁷⁷ Le site est consultable à l'adresse : <http://trove.nla.gov.au/newspaper> (consulté le 11 mai 2015).

⁷⁸ Les logiciels d'océrisation sont probabilistes et imparfaits et il n'existe pas de reconnaissance infaillible (Rivier 2014b).

⁷⁹ Le site est consultable à l'adresse : <http://runeberg.org/> (consulté le 11 mai 2015).

⁸⁰ Le site est consultable à l'adresse : <https://fr.wikisource.org/wiki/Wikisource:Accueil> (consulté le 11 mai 2015).

création ou la relecture d'ouvrages numérisés (projet mené en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque et Archives nationales du Québec). La bibliothèque numérique romande⁸¹, est un autre mode de mise en valeur de l'écrit numérisé. Il s'agit d'une « institution » d'édition numérique amateur qui met à disposition du public des e-books suisses gratuits. Le public participant à ce projet procède au scannage et à la relecture des ouvrages pour diffuser librement des œuvres numériques régionales (mais pas seulement) du domaine public. Enfin, (Moirez 2012) cite le projet européen Monasterium⁸², portail européen de sources diplomatiques, qui propose aux chercheurs médiévistes de participer à la transcription, ainsi qu'à l'édition critique et scientifique, de documents de l'Europe médiévale.

Deuxième type de valorisation de l'écrit numérisé tel que proposé par Rivier (2014c), l'analyse de données. Grâce aux travaux participatifs et à la numérisation des données, il est possible d'agréger les données et d'en tirer des informations via les humanités digitales ou humanités numériques⁸³. C'est une autre manière de faire de la recherche et les bibliothèques, en numérisant, participent à un regain d'intérêt pour la recherche numérique.

Troisième type de valorisation de l'écrit numérisé envisagé par Rivier (2014c), les simulations. Il est possible, à partir de données écrites ou iconographiques numérisées, de procéder à une modélisation en trois dimensions du territoire⁸⁴, à une modélisation historique par numérisation 3D⁸⁵ ou à une reconstruction temporelle⁸⁶.

⁸¹ Site consultable à l'adresse suivante : <http://www.ebooks-bnr.com/> (consulté le 25 juin 2015).

⁸² Site consultable à l'adresse : <http://monasterium.net/mom/home> (consulté le 25 juin 2015).

⁸³ Les humanités numériques sont « un domaine de recherche, d'enseignement et d'ingénierie au croisement de l'informatique et des arts, lettres, sciences humaines et sciences sociales. Elles se caractérisent par des méthodes et des pratiques liées à l'utilisation des outils numériques, en ligne et hors ligne, ainsi que par la volonté de prendre en compte les nouveaux contenus numériques, au même titre que des objets d'étude plus traditionnels. Les humanités numériques s'enracinent souvent d'une façon explicite dans un mouvement en faveur de la diffusion, du partage et de la valorisation du savoir » (Humanités numériques. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 7 juin 2015 à 18:24 [Consulté le 26 juin 2015]. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Humanit%C3%A9s_num%C3%A9riques).

⁸⁴ Exemple de Genève à l'adresse : <http://ge.ch/sitg/cartes/3d> (consulté le 11 mai 2015).

⁸⁵ Par exemple le projet de modélisation numérique tridimensionnelle du plan-relief Magnin de la ville de Genève à la fin du 19^e siècle. Le site est consultable à l'adresse : <http://ge.ch/mensuration-officielle/geneve-et-la-3d/les-realizations/le-relief-magnin> (consulté le 24 juin 2015).

⁸⁶ On greffe par exemple des photos d'archives sur la réalité actuelle (c'est-à-dire des photos modernes de bâtiments ou de lieux) pour avoir un aperçu de ce qu'il y avait autrefois à cet emplacement. Un exemple de site est consultable à l'adresse : <http://www.whatwasthere.com/> (consulté le 11 mai 2015).

Quatrième type de valorisation de l'écrit numérisé tel que proposé par Rivier (2014c), la combinaison des données, c'est-à-dire le web des données. L'unité ici n'est pas la page web avec la donnée écrite numérisée mais tous les types d'informations pouvant être reliés et combinés entre eux. Le web des données formalise la représentation des informations pour les relier entre elles. Par exemple, la composition automatique de « textes » à partir d'un ensemble de données structurées mais issues de sources diverses. C'est le cas du Knowledge Graph⁸⁷ de Google. Il existe aussi un site exemplaire, data.bnf.fr⁸⁸, grâce auquel il est possible de constituer automatiquement des fiches auteurs ou des fiches thématiques grâce à l'agrégation d'informations structurées issues de différentes ressources de la Bibliothèque nationale de France. Le mixage des sources d'information crée des informations nouvelles ou les présente d'une manière innovante. De cette façon, les ressources de l'institution sont plus visibles des internautes et plus utiles sur le net.

5.3.2.6 Publication

Pour beaucoup, la publication semble être un excellent moyen de valorisation du livre (Mouren 2007 ; Veyrin-Forrer 1983). C'est en effet un bon moyen de montrer qu'on existe et qu'on est actif, même si cela peut se révéler onéreux.

Les institutions choisissent différents formats de publication en fonction de leur politique globale, des priorités, des moyens humains, techniques et financiers (Mouren 2007). Il peut s'agir de catalogues d'exposition, de livrets thématiques, de publications scientifiques ou de publications en ligne (Mouren 2007).

Le catalogue peut être préféré. Il ne faut pas sous-estimer

« l'effet de prestige d'un beau livre imprimé et l'image qu'il donne du travail des bibliothécaires, plus visible et peut-être plus valorisante aux yeux du non-spécialiste – élus, décideurs, etc. — qu'une base de données, même dotée d'une page d'accueil très soignée »
(Mouren 2007, p. 279).

Les livres de la réserve sont conservés dans des locaux auxquels le public n'a pas accès et leur usage est réservé aux lecteurs qui en ont un besoin exprès. « La consultation s'accompagne de mesures restrictives et ces dernières peuvent être

⁸⁷ Le Knowledge Graph est « une base de connaissance utilisée par Google pour compiler les résultats de son moteur de recherche avec des informations sémantiques issues par ailleurs de sources diverses [...] Cet outil fournit une information structurée et détaillée centrée sur l'objet de la recherche, en plus de la liste d'hyperliens vers d'autres sites. L'objectif est de permettre aux utilisateurs de résoudre leur requête sans avoir besoin de naviguer vers d'autres sites pour accéder aux informations capitales » (Knowledge Graph. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 6 mai 2015 à 23:09 [Consulté le 25 juin 2015]. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Knowledge_Graph).

⁸⁸ Site consultable à l'adresse : <http://data.bnf.fr/> (consulté le 24 juin 2015).

compensées auprès des chercheurs par les services qu'offrent un guide précis, des usuels ou des catalogues spécialisés » (Veyrin-Forrer 1983, p. 81). Mouren (2007) distingue quatre types de catalogues. Premièrement, le catalogue du fonds. Le catalogue du livre ancien par exemple, présente un avantage de prestige, confère une aura de sérieux et favorise la visibilité. Deuxièmement, le catalogue thématique peut revêtir la forme d'un catalogue de livres de voyages, de livres édités dans la région, etc. Troisièmement, les catalogues d'exposition, dont Picot (2003) dit qu'ils sont destinés à garder une trace d'événements exceptionnels. Ils peuvent être scientifiques ou encore proposer les listes d'œuvres. Quatrièmement, le catalogue réalisé pour une occasion particulière,

« à l'occasion d'un don ou d'un dépôt, d'une actualité locale ou régionale particulière, de l'ouverture d'un nouveau bâtiment, etc. Il peut s'agir d'un petit catalogue de fonds, d'un guide explicatif, d'un dépliant portant sur un thème particulier... »
(Mouren 2007, p. 280).

5.3.2.7 Site web

Les sites institutionnels peuvent accueillir tous types d'information concernant le livre et sa gestion, et favoriser sa mise en valeur. On peut y publier les documents numérisés, y annoncer les événements, y afficher les expositions virtuelles, etc. Pour les documents iconographiques, le site web représente un excellent moyen de mise en valeur. Pommaret (2002) propose de faire connaître une collection par une « base d'images », autrement qualifiée de « collection numérique » (Kalfatovic 2002). Cette solution présente un intérêt double : susciter la curiosité du public à l'égard de collections jusque là inconnues ou méconnues et lui faire prendre conscience de la valeur de ces collections à la fois pour l'institution détentrice et pour la collectivité qui en est propriétaire. C'est aussi un moyen de lui offrir un outil de travail permettant de concilier nécessités de la recherche, aspects pratiques et impératifs de conservation (Pommaret 2002).

5.3.2.8 Visite guidée

La visite guidée destinée aux universitaires, aux membres d'amicales ou d'associations diverses (Mouren 2007) ou encore au grand public se fait souvent sur inscription. Elle peut être thématique, artistique, voire ludique (Lorenz 2002). C'est souvent un bon complément à une exposition (Lorenz 2002). Dans ce cas-là, elle concerne plutôt le grand public, les classes, les étudiants (Mouren 2007).

5.3.2.9 Web 2.0

Aujourd'hui le web 2.0 est la scène sociale où il faut être (Accart 2012). Les institutions patrimoniales qui recourent aux réseaux sociaux s'en servent pour instaurer un

dialogue avec les usagers, pour aller au-devant d'usagers potentiels et pour instaurer une communication plus libre et moins formelle que celle qui existe dans la bibliothèque de briques (Leclercq 2011). Leur autre objectif est de manifester leur existence à un maximum de personnes en étant présentes là où ça ne va pas de soi. Ce faisant, elles modifient leur image, apparaissent plus dynamiques et mieux à l'écoute de leurs usagers (Queyraud, Sauteron 2013).

Blogs, pages Facebook et comptes Twitter sont souvent utilisés en guise de relais pour rendre publique la présence de documents. Les collections numérisées, notamment, font l'objet d'un billet, d'un post ou d'un tweet (posts et tweets redirigeant l'internaute souvent vers le site officiel de l'institution patrimoniale, centre de gravité de l'institution, raison pour laquelle il est important d'avoir du matériel numérisé (Leclercq 2011) et un site internet attractif). Les institutions qui choisissent de valoriser leurs collections patrimoniales via les réseaux sociaux présentent le plus souvent deux types de documents : les livres anciens et les photos (Leclercq 2011). Or les photos comptent précisément parmi les contenus du web les plus attractifs (Leclercq 2011).

Certains ont encore des réticences. Ils s'inquiètent notamment du devenir des données déposées sur les réseaux sociaux, sur Facebook en particulier, et craignent de les voir utilisées à l'insu de la bibliothèque (Leclercq 2011). Ils s'interrogent sur l'opportunité de poster en ligne une collection numérisée trop restreinte ou trop spécialisée qui ne présente pas un intérêt patent pour une grande valorisation sur un réseau social (Leclercq 2011). Ils redoutent enfin que la gestion des réseaux sociaux accapare les équipes (Leclercq 2011). En conséquence de quoi, l'ouverture d'un canal de communication sur le web 2.0 se fait souvent à l'initiative d'une seule personne intéressée par les nouveaux outils de communication. Une fois l'initiative avalisée par la hiérarchie, elle est seule à s'en occuper, sans politique éditoriale claire (Leclercq 2011).

Toutou (2012) indique que l'OCLC⁸⁹ a publié la première série de trois études internationales consacrées aux métadonnées sociales. Ce rapport analyse l'engouement relatif des internautes pour les modalités de participation proposées par les sites web de musées, de bibliothèques et de services d'archives. Il montre que les commentaires et annotations sont plus répandus que l'ajout de tags, lui-même plus populaire que la notation (rating). Le choix d'items favoris ou l'insertion de recommandations ou de résumés le sont encore moins. Cette étude souligne en outre

⁸⁹ Online Computer Library Center. Il s'agit d'une « coopérative de bibliothèques à but non lucratif qui offre des programmes et des services pour aider les bibliothèques à partager et à organiser la connaissance » (OCLC 2015).

clairement l'écart de popularité entre sites institutionnels et réseaux sociaux. Touitou (2012) cite l'exemple de deux expérimentations – restées sans succès — qui proposaient aux étudiants de bibliothèques académiques de déposer des tags sur le contenu des sites officiels de bibliothèques universitaires. A contrario, cette proposition est plébiscitée sur LibraryThing⁹⁰ qui a une politique délibérée d'agrégation non modérée des contributions, et qui n'est pas liée à une institution en particulier. En outre, l'étude montre que la présence des bibliothèques sur les réseaux sociaux leur permet d'exposer leurs ressources dans des espaces virtuels où les communautés d'internautes sont déjà constituées. Cette stratégie est plus efficace que celle qui consiste à aller à la recherche aléatoire de contributions hypothétiques de la part de lecteurs qui auraient développé un lien assez fort avec leur bibliothèque de quartier pour vouloir laisser sur son site ou son catalogue un commentaire.

5.3.2.9.1 Blog⁹¹

Ce type de site peut d'abord servir à valoriser l'institution dans son entier. C'est l'occasion de créer son propre espace sur internet tout en fondant une communauté virtuelle autour d'un thème, d'une personne, d'une manifestation, etc. (Leclercq 2011). Il est par exemple possible d'y annoncer les événements ou les nouveautés en lien avec le sujet, de publier des comptes rendus ou des articles de recherche, de débattre de questions et de montrer des documents numérisés de la collection. Le blog est aussi très utile pour placer des hyperliens qui renverront sur d'autres sites en lien avec le thème, ce qui permet d'élargir le propos et de tisser des liens avec d'autres intervenants. En même temps, il apporte une information alternative, voire décalée par rapport à celle que l'on peut trouver sur le site institutionnel⁹² (Queyraud, Sauteron 2013 ; Whittaker, Thomas 2009).

⁹⁰ Librarything est « une application web de catalogage social destinée à enregistrer et partager des bibliothèques personnelles et des listes de livres » (LibraryThing. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 10 octobre 2014 à 19:42 [Consulté le 25 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/wiki/LibraryThing>). Le site est consultable à l'adresse : <http://www.librarything.fr/> (consulté le 25 juin 2015).

⁹¹ Un blog est un site web interactif contenant des billets publiés à un rythme régulier, classés selon un ordre antéchronologique, avec la possibilité pour les lecteurs de laisser un commentaire (Queyraud, Sauteron 2013 ; Whittaker, Thomas 2009).

⁹² Avec le blog, des questions d'éthique professionnelle surgissent. Le biblioblogueur est un fonctionnaire qui est soumis à des obligations. Il a une obligation de réserve et doit observer une retenue dans ses propos sous peine de sanctions disciplinaires. Il a aussi des obligations de neutralité et d'impartialité, de discrétion professionnelle et de moralité. Mais il bénéficie de la liberté d'opinion qui est permise dans le cadre de son travail, dans les limites du devoir de réserve et de loyauté du fonctionnaire toutefois. Rien n'interdit au bibliothécaire d'exposer son expertise sur le web social. Mais il s'exprimera selon une politique éditoriale définie collectivement, par l'institution. Il est en outre soumis au respect

Au-delà de ces avantages immédiats, le blog permet aux institutions de partager de l'information et des opinions, de participer à une conversation ou à une communauté, d'archiver l'information ou les expériences vécues, d'exprimer ses perspectives ou son identité et de se promouvoir ou de promouvoir la profession. Queyraud et Sauteron (2013) estiment que blogger incite les professionnels à lire plus, à se tenir au courant sur la pratique et à avoir une attitude moins insulaire. De cette manière, on connaît les tendances dans notre domaine et les conversations peuvent se matérialiser par des projets ou par des prises de décision éclairées.

Une exposition ou une animation peuvent être l'occasion d'ouvrir un blog (Queyraud, Sauteron 2013). Ouvrir un blog thématique a pour but de susciter des interactions auprès d'internautes qui ont des centres d'intérêt communs. Cela permet aussi de se positionner auprès des communautés d'intérêt au-delà des usagers de la bibliothèque (Queyraud, Sauteron 2013).

Bien sûr le blog est un moyen de valoriser aussi les collections :

*« Blogging about our collections is also, of course, a marketing approach [...] Every special collection has a different purpose, a personality, and a story. To ensure our survival, we must tell that story as widely as possible, both within and outside our libraries [...] [S]pecial collections have communities of collectors, scholars, and enthusiasts who welcome additional perspectives about their interests, especially from the cultural caretakers of those particular materials. Blogging about the collections reassures readers that we are deeply committed to caring for our materials, and humanizes a department that some patrons might find intimidating, while encouraging users to discover new resources »
(Whittaker, Thomas 2009, p. 31).*

A titre d'illustration exemplaire, le blog lyonnais intitulé Interfaces/Livres anciens⁹³. Il est très intéressant car il valorise, moyennant la publication d'articles scientifiques, les livres anciens conservés par deux établissements lyonnais.

5.3.2.9.2 Facebook

La présence sur un média social comme Facebook est encore considérée comme une activité frivole et certains pensent qu'elle peut nuire à l'image de l'institution (Pérez Morillo, Pavia Fernandez 2012). Mais les institutions sont de plus en plus nombreuses à se laisser tenter car

« Les réseaux sociaux permettent une communication rapide, efficace et directe avec les usagers [...] Le destinataire de ces messages n'est pas uniquement l'utilisateur, présentiel ou non. [On s']adress[e] aussi à l'utilisateur potentiel, à d'autres

du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, ainsi que du droit à l'image (Queyraud, Sauteron 2013).

⁹³ Le site est consultable à l'adresse : <http://bibulyon.hypotheses.org/> (consulté le 29 mai 2015).

*professionnels de l'information et à d'autres bibliothèques »
(Pérez Morillo, Pavia Fernandez 2012, p. 84).*

C'est un moyen de valorisation pour l'institution dans son ensemble :

*« l'atout de cette plateforme est le réseau potentiel que chaque bibliothèque peut se créer en incitant les « amitiés » ou en accroissant son cercle de « personnes qui aiment ça ». Ces personnes reçoivent alors régulièrement, au rythme des publications de la bibliothèque sur ce site, les posts sur leur mur d'actualité et se tiennent au courant des informations ou des événements de l'établissement »
(Leclercq 2011, p. 19).*

Facebook permet aussi de mettre en valeur les fonds, et notamment les documents numérisés. Le choix de documents postés sera restreint mais suffisant pour donner un aperçu de ce que détient l'institution. C'est un lieu tout indiqué pour transmettre des informations ponctuelles anecdotiques qui montrent la richesse du fonds ou pour organiser des concours ou des quiz en lien avec des documents (Pérez Morillo, Pavia Fernandez 2012). Pérez Morillo, Pavia et Fernandez (2012) concluent en affirmant que la présence sur Facebook permet de réaliser autrement les missions de diffusion de la connaissance des fonds et d'encourager la recherche.

5.3.2.9.3 Flux RSS

Cet outil est complémentaire du site institutionnel ou du blog et sert à disséminer la présence de la bibliothèque sur le net et à tenir les internautes au courant des modifications sur le site et des nouveautés. C'est un excellent moyen de dynamiser son existence sur le net et de multiplier les points de contact et d'accès (Leclercq 2011).

5.3.2.9.4 Twitter

Malgré sa simplicité d'utilisation, Twitter est peu utilisé en bibliothèque (Leclercq 2011). Les professionnels rechignent à utiliser ce moyen réputé chronophage, même s'il existe des solutions efficaces pour affronter le « temps réel » (Maurel 2012).

Il permet de valoriser des documents numérisés. C'est le lieu pour montrer par exemple des documents remarquables ou insolites (Leclercq 2011). Il est parfait pour informer une communauté d'actualités, de manifestations ou événements particuliers, et pour proposer des liens vers d'autres contenus ou articles plus détaillés (Leclercq 2011). Par exemple, forte de huit cent abonnés, la Bibliothèque de Montréal (@bibliomontreal) publie des photos d'animations, de conférences, des lieux, d'invités, d'affiches, de couvertures de livres, organise des concours, poste des films d'événements, etc.

Mais ce sont surtout ses qualités d'outil de veille qui peuvent favoriser la valorisation (Leclercq 2011 ; Maurel 2012 ; Mouren 2007 ; Parkes, Walton 2010). Mouren (2007) déclare que pour gérer, et a fortiori, valoriser le patrimoine des bibliothèques, la veille documentaire est indispensable, de même que le réseautage. Twitter permet de se mettre en réseau par abonnement et d'observer ce qui se fait dans d'autres institutions. L'usage du *hashtag* permet de voir ce qui se dit sur un sujet particulier. Twitter permet d'adhérer à une communauté active, ce qui peut aider à développer la visibilité des collections. La possibilité d'avoir une équipe d'experts « à portée de clic » peut être utile quand on cherche de l'aide et des conseils (Parkes, Walton 2010) ou quand on veut mettre en avant des collections (prêt).

5.3.2.9.5 *Youtube*

Ce site d'hébergement de vidéos peut contribuer à promouvoir la collection. C'est un autre canal de promotion officielle ou un moyen de mettre en lumière des expositions ou collections particulières (Whittaker, Thomas 2009). Grâce à un lien hypertexte cliquable, il est facilement et rapidement atteignable depuis un blog ou un site web (Whittaker, Thomas 2009). Les usagers peuvent commenter le film et lui attribuer un *rating* (Whittaker, Thomas 2009).

6. Pistes et recommandations de valorisation

6.1 Pistes pour la valorisation du fonds Dufour

Plusieurs pistes de valorisation sont proposées dans cette partie car plusieurs solutions sont possibles. Il ne s'agit pas d'établir une hiérarchie ou de faire des choix définitifs mais plutôt d'exposer le fruit de ma réflexion à l'issue de la lecture de la littérature et de l'examen du fonds de livres. Les pistes proposées ne s'excluent pas l'une l'autre et peuvent être menées conjointement pour certaines.

La première partie est consacrée aux moyens et outils propices à une valorisation du fonds. La deuxième partie montre les « portes d'entrée » ou « points de contact » pour une mise en valeur.

Le mode de mise en valeur le plus basique reste la mise à disposition des moyens de recherche en ligne. Les fonds de manuscrits et d'iconographie sont déjà atteignables. Il conviendrait d'en faire de même avec la bibliothèque. La bibliothèque de Dufour sur Zotero peut être rendue publique à tout moment. Il serait bon de mettre en place un système de consultation sur demande exprès dans les locaux de la BGE. L'entier du fonds serait ainsi porté à la connaissance de tous. Pour ce faire, il conviendrait tout d'abord de cataloguer et coter la bibliothèque. Pour accroître le service fourni à l'utilisateur, il pourrait par ailleurs se révéler utile de rechercher quels volumes de la collection de Dufour ont été numérisés par Google Livres. L'adresse URL de ceux qui l'ont été peut ensuite être ajoutée dans la notice sur Zotero. En lisant le contenu des notes situées dans le champ « notes et attachments » de Zotero, l'utilisateur pourra savoir si l'exemplaire détenu par la BGE est annoté, porte un ex-dono, un ex-libris ou tout autre marque de distinction.

Guillaume-Henri Dufour est une figure historique emblématique de Genève et il serait bon de rafraîchir la mémoire du public genevois sur ce personnage et sur ses réalisations. Le meilleur moyen serait sans doute de mettre en place, sur le modèle français, un itinéraire pédagogique ou du matériel d'enseignement consacré à Dufour (sous forme de visites et de parcours dans l'institution et / ou sous forme électronique). Les nombreuses facettes du personnage pourraient être mises en lien avec l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de la citoyenneté dès l'école primaire. On apprend sur la page intitulée « Commentaires généraux du domaine Sciences humaines et sociales »⁹⁴ du site du Plan d'étude romand (PER)⁹⁵ que les conditions

⁹⁴ La page est consultable à l'adresse suivante : <http://www.plandetudes.ch/web/guest/shs/cg/#reseau> (consulté le 29 juin 2015).

cadres matérielles et organisationnelles doivent « mettre à disposition de l'élève du matériel et des documents de référence de qualité (cartes diverses, atlas thématiques, statistiques, bases de données, photos, matériel à trois dimensions, Internet, images aériennes,...) [...] ; donner à l'élève l'occasion de mener des apprentissages et des explorations hors de la classe notamment en offrant régulièrement la possibilité d'observation directe des paysages et des traces du passé ; mettre les élèves en contact avec des éléments du patrimoine historique (archives, monuments, musées,...) » (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin 2015). Ces conditions sont déjà très favorables à la mise en place de matériels pédagogiques documentaires textuels ou archivistiques. Il serait toutefois indispensable de créer ce matériel ou cet itinéraire en collaboration avec le PER et l'ensemble de ses partenaires (le personnel enseignant, l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique par exemple) et en consultant notamment le Portail romand de l'éducation aux médias, le catalogue des ouvrages pour la formation professionnelle ou encore le serveur suisse de l'éducation. Ce faisant, les concepteurs s'assurent que les outils créés sont conformes aux exigences requises. Pour convaincre, l'exemple de la France peut être mis en avant et la lecture de Laubie (2012) peut être recommandée. La lecture de la circulaire n° 2010-040 du 30-3-2010 sur les « Missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles » du Ministère de l'éducation nationale peut également être recommandée⁹⁶. La consultation du site des Archives de France peut par ailleurs être conseillée car il présente en détail l'action pédagogique mise en place en France, son historique, ses missions et son fonctionnement, les différentes offres de base et la formation des adultes⁹⁷ (Archives de France 2015).

D'autre part, la BGE faisant partie des institutions culturelles de la ville de Genève, il pourrait être opportun d'instaurer un dialogue avec d'autres institutions municipales détentrices de documents sur ou de Dufour. Il serait par exemple utile dans un premier temps de faire un inventaire transversal de l'ensemble des documents relatifs à Dufour pour connaître exactement ce que détiennent chacune des institutions genevoises. Les archives d'Etat et le Musée d'art et d'histoire notamment sont susceptibles de mener

⁹⁵ Les principes généraux relatifs à l'enseignement des sciences humaines et sociales à Genève se trouvent à la page suivante : <http://www.plandetudes.ch/web/guest/shs/cg> (consulté le 29 juin 2015).

⁹⁶ Cette circulaire est consultable à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid51095/mene1006823c.html> (consulté le 29 juin 2015).

⁹⁷ Depuis ce lien : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/action-pedagogique/>, consulter les différentes rubriques proposées dans la colonne de gauche.

une ou des actions de mise en valeur conjointement avec la BGE. La variété des documents glanés à cette occasion serait d'ailleurs très bénéfique pour une mise en valeur vivante et attrayante. Le rapprochement avec des associations ou autres entités en lien avec Dufour serait d'ailleurs à encourager. Ces groupements peuvent apporter leur soutien à la mise en valeur, donner des informations utiles et promouvoir les actions auprès de leur propre public. On peut citer à cet égard le rôle que jouent à Genève les Salons du Général Dufour⁹⁸. Ils font de leur côté un travail non négligeable de mise en valeur et pourraient par exemple être associés aux réflexions.

Il serait en outre intéressant d'engager une réflexion sur les moyens d'intégrer aussi souvent que possible des documents du fonds Dufour dans le cadre de mises en valeur culturelles de la ville de Genève. Pour ce faire, il faudrait tisser des liens avec les autorités culturelles de la ville, et pourquoi pas avec les responsables de la Fondation Genève Tourisme et du Congrès et de la commission consultative du tourisme. Genève Tourisme et le Département de la culture et du sport (DCS) ont scellé une collaboration pour renforcer l'offre culturelle genevoise. Les musées genevois figurent dans le *Geneva Pass* (carte donnant accès à plus de cinquante attractions touristiques et culturelles) ainsi que dans plusieurs supports destinés aux Tours Opérateurs, agences de voyage, médias internationaux et touristes potentiels (Magnol 2015). La BGE et les Archives d'Etat mériteraient d'y figurer aussi pour mettre en valeur elles aussi leur patrimoine culturel.

Il serait également opportun d'engager une réflexion sur les moyens de mieux faire connaître les fonds de la BGE dans leur ensemble auprès de l'Université de Genève. La division de l'information scientifique (DIS) de l'université de Genève⁹⁹ a notamment pour mission d'assurer la coordination locale pour les bibliothèques genevoises rattachées à RERO et pourrait encore intensifier ses liens avec la BGE. Cette dernière pourrait par exemple dresser une liste des fonds qu'elle détient (dont évidemment le fonds Dufour) avec le type de documents à disposition, les conditions d'accès, etc., et rédiger un rapport sur les types de recherche historique ou sociologique par exemple qui seraient réalisables grâce à ses fonds.

⁹⁸ Ce Salon a pour vocation de « rassembler historiens, passionnés ou amateurs d'histoire, membres de l'association ou public occasionnel pour parler du Général Guillaume Henri Dufour et pour compléter notre connaissance sur sa vie, ses idées, son œuvre et ses réalisations » (Salons du général Dufour 2012).

⁹⁹ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.unige.ch/dis/organisation/codis/> (consulté le 29 juin 2015).

Une valorisation conjointe du département des manuscrits de la BGE et de différents services d'archives locaux devrait être promue, les centres d'archives se montrant apparemment de plus en plus favorables à la mise en réseau. D'autant que

« [I]es interactions entre les fonds d'archives sont également capitales, pour toutes sortes de raisons liées à la nécessité de périodiser et, par conséquent, au fait de pouvoir « croiser » inventaires, informations, textes, documents, de façon à contextualiser avec précision les faits et les idées, à saisir dans toutes leurs strates les transferts et les translations. Dans ce domaine, la pluridisciplinarité est un facteur d'efficacité pour reconstruire, dans sa complexité, ses aléas et ses questionnements, une contemporanéité qui avait échappé aux acteurs eux-mêmes, ce qui souligne la nécessité de travaux d'équipe ou de toutes les formes de collaboration possibles »
(Montreuil 2008, p. 120).

De cette façon, les renvois d'un fonds d'une institution au fonds d'une autre institution peuvent révéler des activités ou des événements biographiques insoupçonnés, des amitiés ou des inimitiés avec certains contemporains, etc. (Montreuil 2008). Pour Dufour, établir des partenariats avec les Archives d'Etat, avec les archives de ge200.ch (« cartothèque » numérique du canton de Genève) ou avec l'Unité bibliothèque et archives publiques du Comité international de la Croix-Rouge serait très bénéfique pour réfléchir à une mise en valeur commune.

Dans un autre registre, la création d'un portail sur Dufour pourrait être une bonne idée. Les portails dédiés à des personnages comme celui de Gassendi¹⁰⁰ ou de Bayle¹⁰¹ sont de bons exemples. Celui consacré à Bayle est un portail regroupant de la correspondance. Il présente des « introductions » à des séries de lettres, ainsi que les lettres retranscrites et agrémentées de notes (rédigées par les auteurs du site). Il est donc possible de faire une recherche en plein texte. Par contre il n'y a pas de documents numérisés en format image et on n'a pas le loisir d'admirer les lettres originales. Pas de diplomatique possible non plus. Celui de Gassendi est différent. Graphiquement, il est très esthétique. Il présente des ouvrages anciens. Il donne d'abord accès à une bibliographie très détaillée des œuvres de Gassendi et d'études biographiques et critiques sur le personnage (on peut accéder directement à la copie numérisée de certains ouvrages en cliquant sur des photos de pages de titre). Il donne ensuite accès à une biographie très intéressante et détaillée de Gassendi rédigée par une chercheuse du CNRS. Cette biographie est très bien présentée et agrémentée de photographies de documents iconographiques comme des cartes, des gravures ou des lithographies. On peut accéder à des contenus thématiques : le parcours du

¹⁰⁰ Le site est consultable à l'adresse : <http://www.gassendi.fr/index.php> (consulté le 30 juin 2015).

¹⁰¹ Le site est consultable à l'adresse : <http://bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr/?Voltaire-Foundation> (consulté le 30 juin 2015).

personnage, l'homme de science, le philosophe et des visites en trois dimensions. Il s'agit de « visites 3D » de trois documents simplement numérisés en format image que l'internaute peut feuilleter à sa guise. Pour avoir accès au corpus de documents numérisés et ocrisés, il faut cliquer sur l'« accès chercheurs » depuis la page d'accueil. Il est possible d'interroger sur le contenu du fonds de manière très précise et de filtrer les résultats en choisissant une thématique, une langue ou une période. L'avantage de cette formule est que la recherche en texte intégral est possible tout en ayant une vision de la forme originale du document. Ces deux exemples sont d'autant plus intéressants qu'ils présentent à eux deux les différents types de documents qui devraient figurer sur un portail « Guillaume-Henri Dufour ». L'un donne à voir des archives privées et l'autre des livres et de l'iconographie. L'idéal pour Dufour serait de présenter tant la copie numérisée en format image que sa transcription, pour l'intérêt que présente la forme autant que le fonds.

Par contre, la numérisation et l'ocrisation des ouvrages de la bibliothèque de Dufour ne serait pas opportune. En effet, pour la plupart d'entre eux, la numérisation a sûrement déjà été accomplie (sur Google Livres par exemple) et un travail de duplication serait inutile. Par ailleurs la plupart des ouvrages ne présentent pas un intérêt majeur dans la mesure où ils ne sont ni rares ni annotés. Par contre, les livres qui sont annotés pourraient être numérisés et les annotations et ex-dono qui s'y trouvent retranscrits. Cela permettrait aux chercheurs de faire des recherches en plein texte dans les annotations de Dufour. L'iconographie, les objets et les souvenirs devraient également être photographiés pour pouvoir être placés çà et là ou pour les regrouper sous une thématique. Pour Dufour, les portes d'accès pourraient être « la famille », « le parcours académique », « l'homme de science », « l'ingénieur cantonal », « le militaire », « le cartographe », « l'ami de Napoléon III » ou encore « le cofondateur de la Croix-Rouge ». Cet outil permettrait de compenser l'hétérogénéité du fonds et serait un moyen de faire converger les moyens de recherche sur une même plateforme. Le portail est tout indiqué pour donner une vision d'ensemble du fonds, pour reconstituer son unité et pour rétablir ses liens organiques. Réaliser un portail élégant et convivial serait un avantage. La présence de documents annexes comme des vidéos de conférences ou des articles de spécialistes sur le sujet ajouteraient à son attrait. Ce type de produit documentaire est très susceptible d'attirer l'intérêt et l'admiration d'institutions homologues et de chercheurs, ce qui n'est pas négligeable pour le fonds et pour la renommée de la BGE. Mais concrètement, qu'est-ce que cela impliquerait ? Bien sûr le département des manuscrits a déjà numérisé les trois quarts du fonds, mais seulement en mode image. Il faudrait transcrire les documents, ce qui

est coûteux et chronophage. On peut également se contenter de la numérisation au format image mais alors pas de recherche en plein texte... Il faudrait en outre inventorier les documents rares ou intéressants (annotations) de la bibliothèque puis les numériser tout ou partie, ce qui est également onéreux et long. Mais on peut aussi se contenter des photos prises pour la réalisation du présent travail, photos des pages de titre, des ex-libris et ex-dono, et d'annotations et commentaires intéressants. La photographie de l'ensemble de l'iconographie, des objets et des souvenirs de Dufour reviendrait également cher et demanderait de l'énergie. Elle serait toutefois nécessaire pour que l'ensemble du fonds soit représenté sur le portail. Mais toutes ces opérations, certes coûteuses pour l'institution, permettraient de créer un outil efficace (pour la publicité qu'il engendrait) et utile (pour la communauté des chercheurs, mais aussi le public).

Pour ce fonds, l'exposition est une possibilité qui vaut la peine d'être envisagée. D'abord elle répond à une demande de la famille Reverdin. Elle correspond ensuite clairement aux types de mise en valeur tels qu'ils sont pratiqués par la BGE depuis longtemps (Buysens 2006). L'exposition constitue une mission de la BGE :

« la Bibliothèque publique de Genève, comme elle s'appelait jusqu'alors, poursuit [...] une mission culturelle auprès d'un public plus diversifié. Lieu d'élaboration des savoirs, elle se doit d'être aussi celui d'un partage de la connaissance et d'une mise en commun du patrimoine qu'elle conserve » (Buysens 2006, p. 17).

Forte de sa longue expérience, la BGE bénéficie en outre du savoir-faire requis et sait faire les choses dans les règles de l'art (normes de sécurité et équipement muséographique idoines (Buysens 2006)). Une petite exposition permanente dans la salle Ami-Lullin se profile. L'hétérogénéité du fonds constitue en l'occurrence un avantage car l'exposition présentera divers documents propres à retenir l'attention du public et à susciter sa curiosité. L'enjeu de l'exposition permanente est d'éviter la monotonie. Une véritable dynamique doit se mettre en place. Les conservateurs devront au besoin varier les documents exposés en faisant appel à d'autres institutions détentrices d'objets ou de documents de ou sur Dufour. Une exposition permanente présenterait l'avantage de maintenir Dufour à l'esprit du public mais aussi de faire de la BGE un pôle de référence le concernant. Il sera toutefois impératif de renouveler les documents exposés, d'abord pour les préserver, mais aussi pour conserver l'attention du public. Le travail scénographique devra aussi concentrer les efforts sur la présentation du général Dufour¹⁰². S'il en a déjà entendu parler ou qu'il le connaît pour

¹⁰² Présentation du personnage sous l'angle familial aussi car c'est un aspect de sa vie que ce fonds permet justement de mettre en lumière. C'est là justement l'occasion de sortir Dufour du carcan dans lequel on aurait tendance à l'enfermer, celui du personnage

être le personnage représenté à cheval sur la place Neuve, je ne suis pas sûre que le public d'aujourd'hui connaisse encore ses mérites, ses hauts faits et son rôle pour Genève, pour la Suisse et au-delà.

On peut aussi s'interroger sur la possibilité d'installer une ou des vitrines contenant des documents de Dufour ailleurs que dans la salle Ami-Lullin. Pour accéder à la petite exposition permanente de Dufour, la salle Ami-Lullin devra être maintenue ouverte (car elle est pour l'instant fermée entre deux grandes expositions temporaires). Mais est-ce rationnel ? La BGE devra y affecter du personnel pour assurer la surveillance. Il est possible en revanche de choisir des emplacements tels que les salles de lecture – faisant l'objet de visites plus fréquentes — voire le hall d'entrée. Dans ce cas, il sera évidemment impératif de respecter les conditions de sécurité et les normes d'exposition des documents. Mais peut-être que ce genre de mise en valeur est propre à attirer l'attention et l'intérêt du public. Si les thèmes sont renouvelés, qu'ils reflètent les événements de l'institution ou les activités ou événements quotidiens du public par exemple, ce genre de petite exposition permanente peut parfaitement animer l'institution en continu et mettre en valeur le fonds Dufour¹⁰³.

Que ce soit dans le format d'exposition précité ou dans le cadre d'une petite exposition située dans la salle Ami-Lullin, il serait intéressant d'organiser une mise en valeur conjointe du fonds Dufour avec un autre détenu par la BGE. Ce serait stimulant pour l'institution qui mettrait en valeur plusieurs de ses fonds. Cela encouragerait aussi les équipes à trouver des parallèles entre les fonds et à les valoriser suivant un thème ou un autre. Des documents issus d'autres institutions, comme le Musée d'art et d'histoire ou les Archives d'Etat par exemple, pourront aussi le cas échéant venir enrichir les vitrines. Cela présente l'avantage de montrer d'autres types de documents, non textuels, qui sont plus parlants et plus attrayants pour le public. Cela présente aussi l'avantage de montrer un pan de la vie de Dufour illustré par des archives tant privées (de la BGE) que publiques (des archives d'Etat).

Une exposition temporaire qui s'est déroulée du 24 mars au 1^{er} avril 2015 a déjà eu lieu à la BGE. Il s'agissait d'une première mise en valeur du fonds. Elle s'est doublée d'une conférence intitulée « Le général Dufour prend ses quartiers à la Bibliothèque de

historique héroïque et désincarné. Cela donnerait « de la chair » à un personnage emblématique certes mais qui n'en a pas moins été mari, père ou grand-père.

¹⁰³ Dans le cas de petites vitrines, il peut être utile d'y placer des QRcodes qui peuvent renvoyer sur les pages des documents de Dufour sur le site Odyssée par exemple, sur un blog « Dufour », sur une galerie d'images, sur une exposition virtuelle, sur une application mobile à télécharger ou encore sur une plateforme « Guillaume-Henri Dufour » si ces outils existent.

Genève » organisée le 24 mars 2015. Elle était destinée à remercier les héritiers du général qui ont confié le fonds aux bons soins de la BGE et à annoncer officiellement la présence du fonds dans les murs de la Bibliothèque. La réitération de l'exercice « exposition temporaire » pour ce fonds n'est donc pas utile, mais elle aurait été recommandée sinon.

A noter que la création d'une exposition virtuelle serait une bonne idée pour compléter tout type d'exposition physique retenu¹⁰⁴. La BGE détient le savoir-faire puisqu'elle produit déjà ce genre de produit documentaire. Pour conquérir un large public et attirer l'attention tant sur le sujet que sur l'institution, il serait bon d'imaginer une mise en scène moderne et vivante. Pour ce faire, la réalisation de l'exposition doit être confiée à des professionnels capables de créer un produit attractif, voire innovant. Pour autant que les finances le permettent, la création d'une telle exposition virtuelle pourrait représenter une carte de visite pour l'institution et propulser le sujet de l'exposition, Dufour, sur le devant de la scène. A l'heure d'internet, la réalisation d'un produit documentaire innovant peut attirer l'attention d'institutions culturelles françaises susceptibles d'être intéressées par des documents en lien notamment avec l'empereur Napoléon III. Sur Twitter, les Archives nationales de France et le musée Carnavalet tweetent parfois des documents en lien avec Napoléon III et la possibilité de tisser des liens avec ces genres d'institutions et de mener des actions de mise en valeur communes existent. Les écoles formant aux métiers des sciences de l'information, comme la filière Information documentaire de la Haute école de gestion par exemple, sont également des lieux de veille des pratiques innovantes dans le milieu professionnel. Or elles ne manquent assurément pas de diffuser ces types d'initiatives novatrices auprès de leurs homologues ou de leurs élèves. De cette manière, la mise en valeur est accrue.

Autre moyen de mise en valeur possible pour le fonds Dufour, la publication d'un catalogue de prestige. Fermé, ce fonds ne devrait plus être alimenté. Dans ces conditions, la rédaction d'un beau catalogue faisant état de la teneur du fonds, présentant de belles photos de documents et des articles rédigés par des spécialistes présenterait une valeur ajoutée pour les chercheurs et, en termes de renommée, pour la BGE. Cet ouvrage serait un instantané du fonds tel qu'il a été versé et rendrait en outre un bel hommage à la famille Reverdin.

¹⁰⁴ L'exposition virtuelle est une solution intéressante si l'on fait abstraction du fait que les sites institutionnels de bibliothèques intéressent peu le public (Touitou 2012). Cette constatation est confirmée par une enquête et une analyse réalisées pour améliorer l'audience de la bibliothèque de l'Université de Neuchâtel (Beausire et al. 2014).

Enfin, certains outils du web social pourraient avantageusement servir à mettre en valeur ce fonds. La question la plus épineuse est sans doute le choix du ou des outils les plus appropriés. Si l'on choisit de participer à un réseau social, il est impératif de s'inscrire dans une stratégie de communication globale. Il ne suffit pas d'être présent sur les réseaux sociaux, il faut savoir pourquoi on veut l'être, fixer ce qu'on y dira et via quel canal. Faire preuve d'assiduité dans la démarche est indispensable, tout comme l'adoption d'une ligne éditoriale claire. Rien n'empêche de s'inscrire sur plusieurs réseaux sociaux mais chacun d'entre eux devra présenter des ressources différentes. En effet, chaque outil a des fonctionnalités qui lui sont propres et qui apportent une vraie valeur ajoutée aux informations qui y figurent. Twitter est indiqué pour l'information courte et percutante, pour l'actualité brûlante ou pour la réponse en temps réel. Facebook convient parfaitement pour l'information fraîche et pour l'interaction avec une importante communauté potentielle. Youtube s'impose pour les documents vidéos conservés par l'institution, Flickr pour l'indexation collaborative. Quoi qu'il en soit, la tâche doit être prise à bras le corps par une équipe ou par un community manager, mais en tout cas de façon professionnelle et sérieuse (Leclercq 2011). Dans notre cas, l'usage de ces outils servirait à élargir le public. Ces innovations technologiques et sociétales sont potentiellement valides pour offrir plus de visibilité à l'offre patrimoniale des bibliothèques. Grâce à elles, les bibliothèques ou les centres d'archives sont plus facilement reconnus comme des lieux culturels comme les autres, au même titre que les musées par exemple, et non plus seulement comme de vieux antres poussiéreux (Leclercq 2011). Il faut se garder de penser que les exigences des chercheurs priment : un personnage historique aussi important que Dufour pourrait rencontrer un public élargi.

L'instantanéité de Twitter et sa communication en « temps réel » ne seraient pas utiles pour promouvoir ce fonds. Twitter serait utile toutefois dans l'optique de faire de la veille stratégique. L'abonnement aux fils d'autres bibliothèques, de centres d'archives ou de musées permettrait à la BGE de se tenir au courant de ce qui se fait ailleurs, de tisser des liens avec ces institutions et d'interagir le cas échéant pour promouvoir ses fonds.

Créer une page Facebook pourrait se révéler intéressant pour informer de l'actualité et des manifestations en lien avec le fonds, pour publier des photographies, des articles ou des liens vers d'autres sites y relatifs. Une communauté est susceptible de se former autour d'un projet comme celui-là et de faire connaître le fonds plus largement.

Dans la même veine, il serait intéressant de créer un blog où publier copies numérisées du fonds, photos, articles, captations et films de manifestations, liens hypertextes vers des sites connexes, etc. Le blog est aussi un excellent moyen de donner la parole à des chercheurs et de recueillir les commentaires et les apports de la communauté dans son ensemble. La présence de flux RSS sur le site serait propre à renseigner instantanément et automatiquement les internautes des nouveaux ajouts sur le site.

Il serait aussi intéressant d'envisager la création d'un compte Instagram. Ce service de partage de photos et de vidéos est le « royaume de l'image » et, le fonds Dufour renfermant déjà des copies numérisées d'archives et des photos de livres et d'annotations, il serait facile d'alimenter un compte. Photographier des documents du fonds iconographique serait indispensable pour compléter la galerie. Sur Instagram, les photos ne doivent pas nécessairement être professionnelles. Les commentaires accompagnant les photos doivent toutefois mettre en contexte et rehausser la photo. Un compte Instagram de ce type a par exemple été mis en place par *The Costume Institute* (@costumeinstitutelibrary) et il rassemble une communauté de *followers* de près de dix mille abonnés. L'institut se contente de poster des photos de livres consacrés au vêtement mais son choix d'ouvrages particulièrement intéressants et d'images inhabituelles, décalées ou emblématiques de certaines marques de vêtements rend la démarche attrayante.

Enfin, créer une application mobile consacrée à Dufour pourrait être une excellente idée. Aujourd'hui, l'accès direct vers des contenus ergonomiques à partir de dispositifs mobiles n'est plus à négliger. Pour les mobinautes, il est appréciable de consulter du contenu présenté dans un format optimisé pour un écran de petite dimension. Dans ce type d'application¹⁰⁵ pourrait être présenté le parcours de Dufour (avec une géolocalisation des lieux où il a vécu ou qu'il a visités, des explications détaillées pour chacune des destinations, des photos et illustrations), ses centres d'intérêt, ses compétences et son parcours professionnels, sa vie familiale, ses amis, etc. Pour construire l'application mobile, les différents éléments du fonds seraient mis en valeur de la meilleure façon possible. Les applications mobiles ont le vent en poupe, et la BGE, en adoptant ce type de projet, se montrerait résolument novatrice.

¹⁰⁵ Des exemples d'applications mobiles d'histoire sont suggérées sur le site suivant : <http://www.historytoday.com/kate-wiles/best-history-apps> (consulté le 1^{er} juillet 2015).

Outre les moyens de mise en valeur, la réflexion doit aussi porter sur les « prétextes » de valorisation. Quel que soit le moyen de mise en œuvre, il faut trouver des « portes d'entrée » pour la mise en valeur du fonds.

Pour le fonds Dufour, on peut d'abord penser à une mise en valeur sous l'angle scientifique. Plusieurs points de contact sont envisageables : l'art de la guerre, les fortifications, la construction de ponts, la topographie, l'astronomie, les chemins de fer, l'hydraulique, etc. Dans l'optique d'« humaniser » Dufour, il serait par exemple intéressant d'examiner tous ces domaines d'expertise professionnelle sous l'angle de sa méthode de travail. Les éléments du fonds s'y prêtent d'autant mieux qu'il s'agit d'archives personnelles propres à révéler cet aspect et de livres dénotant clairement – de par leur sujet et les annotations qu'ils contiennent — sa manière de penser et de travailler. Malheureusement la BGE ne possède pas d'instruments de travail de Dufour, mais elle pourrait peut-être en trouver auprès d'autres institutions ou de la famille Reverdin.

Il est aussi possible d'envisager la mise en valeur du fonds sous l'angle de la commémoration. Pour ce faire, des dates dignes de commémoration doivent être repérées dans la biographie de Dufour. L'année 2015 marquait par exemple les cent cinquante ans de l'achèvement de la carte Dufour. L'examen attentif de la chronologie fournirait sans aucun doute des dates de commémoration possibles pour une valorisation.

Il est par ailleurs possible d'envisager une mise en valeur en faisant des rapprochements avec d'autres personnages illustres de son entourage. Ce peuvent être des personnages ayant eu un lien professionnel avec Dufour, comme par exemple Henry Dunant, Gustave Moynier, Louis Appia et Théodore Maunoir pour la Croix-Rouge, « d'excellents mathématiciens, physiciens et astronomes tels que Simon Lhullier, Marc-Auguste Pictet, Auguste de la Rive, Alfred Gautier, Daniel Colladon, Charles Sturm » (Durand, Aquillon 1991, p. 155 ; Sigrist 2004), le physicien Augustin Fresnel et son frère cadet, Léonor Fresnel (Durand, Aquillon 1991) ou encore l'inventeur de passerelles et de ponts Marc Seguin (Durand, Aquillon 1991). Ce peuvent être aussi des personnages célèbres ayant eu un lien amical avec Dufour, comme l'écrivain et dessinateur Rodolphe Töpffer, le médecin François-Isaac Mayor, l'écrivain et linguiste Adolphe Pictet, l'architecte Samuel Vaucher-Crémieux, le peintre Abraham Constantin, le sculpteur James Pradier, le général et homme politique Nicolas Prosper Gellibert et le général Baudrant (Durand, Aquillon 1991 ; Studer s.d.). Mais dans la sphère amicale, le personnage le plus illustre qui vient spontanément à

l'esprit n'est autre que Napoléon III. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et un examen plus détaillé de la biographie de Dufour et surtout de ses archives privées permettrait de découvrir toute l'étendue des personnalités qu'il a rencontrées ou fréquentées et qui pourraient être des points de contact pour une valorisation¹⁰⁶.

Il est aussi possible d'envisager la valorisation en imaginant un itinéraire géographique. Le Centre d'iconographie genevoise a prévu de présenter sur son site un parcours de Dufour à travers l'Europe, avec repérage sur une carte géographique et présentation d'illustrations numérisées correspondantes. Le thème pourrait être soit le Comité international de la Croix-Rouge, soit l'armée. Cette approche est intéressante pour ce fonds car Guillaume-Henri Dufour a effectivement eu un parcours atypique qui l'a mené à beaucoup se déplacer en Europe et en Suisse (naissance à Constance, passages à Montrottier, Paris, Metz, Corfou, Grenoble, Lyon, et dans de nombreux lieux de Suisse, dont Thoune, Lucerne et Genève bien sûr). Cette approche est intéressante car elle donne à voir l'homme d'action et l'homme d'engagement qu'a été Dufour.

D'autres portes d'entrée existent mais celles-ci me semblent les plus pertinentes au vu du personnage et de la teneur du fonds.

En conclusion, la BGE détient des fonds de manuscrits d'une très grande richesse de certains personnages dont la célébrité serait comparable à celle de Dufour. Genève a abrité de nombreux savants, artistes, professeurs, etc. Leurs archives privées, par leur volume et par l'importance de leur teneur, placent la BGE en position de centre de référence. Or ces types de fonds mériteraient d'être mis en valeur au même titre que celui de Dufour. Il serait bon que la BGE songe à dresser un bilan de ces fonds pour communiquer exactement ce qu'elle détient (bilan qui serait transversal et concernerait les départements des manuscrits, des livres anciens et le centre d'iconographie). Sur la base de cet inventaire, elle devrait ensuite placer les savants et autres personnages célèbres genevois prépondérants au centre de son agenda de mise en valeur. Ces personnages deviendraient ainsi, aux côtés de Dufour, des personnalités phares de l'institution, et porteraient haut les couleurs de la BGE. Forte d'archives cruciales sur la Réforme et sur les relations entre protestants de France et réformés genevois par exemple, la BGE est un centre de référence en la matière. Parce qu'elle détient un abondant fonds d'archives d'Henry Dunant, la BGE est connue comme « berceau de l'internationale humanitaire » (Roth-Lochner 2006, p. 129). Genève possède une

¹⁰⁶ A noter que des pièces ou des fonds d'archives privées de nombreux personnages mentionnés se trouvent à la BGE. C'est le cas de : Appia, Colladon, Constantin, De la Rive, Dunant, Gautier, Lhullier, Maunoir, Mayor, Moynier, Pictet, Pradier, Sturm, Töppfer, Vaucher-Crémeux (Bibliothèque de Genève 2015d). Ces documents peuvent être facilement et avantageusement joints à une mise en valeur du fonds Dufour, ce qui les valoriserait à leur tour.

grande renommée en matière scientifique et la BGE est un centre de référence pour les archives d'Horace-Bénédict de Saussure par exemple. En mettant ainsi en exergue les richesses hétéroclites de ses fonds, la BGE ne serait plus seulement la référence pour Voltaire ou Rousseau, mais pour tout un ensemble de personnalités prépondérantes mais oubliées.

6.2 Recommandations pour la valorisation de ce type de fonds

Malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé d'exemple concret de mise en valeur de ce type de fonds. J'ai le sentiment que l'acquisition de tels fonds privés se fait souvent « par la force des choses » et que les institutions patrimoniales sont souvent mues par un sentiment d'obligation, au nom de la sauvegarde du patrimoine¹⁰⁷. Le traitement d'un tel fonds est une gageure pour des institutions documentaires qui éprouvent des difficultés à assurer de bonnes conditions de conservation pour des documents non textuels. On soupçonne qu'elles doivent souvent refuser leur versement. Selon moi, ces types de fonds doivent donc souvent être dispersés du fait de leur hétérogénéité. Somme toute, le traitement d'un tel fonds, avec son cortège de frais et de modalités techniques, constitue en lui-même un obstacle à la mise en valeur. De nombreux trésors dorment sans doute dans les magasins d'institutions patrimoniales sans qu'aucune mise en valeur soit possible, faute de temps, d'énergie ou de financement.

Dans ces conditions, conserver le fonds dans son entier au sein d'une même institution représente déjà un premier pas vers sa mise en valeur. Un fonds d'une telle diversité et riche de différents et nombreux documents sur différents supports, a plus de chance d'être mise en valeur. Il aura en effet plus d'attrait pour le public.

Par ailleurs, la mise en valeur « sur un grand pied » n'allant pas de soi a priori, il est important de faire en sorte que la valorisation la plus basique soit assurée, c'est-à-dire le signalement du fonds et sa mise à la disposition du public. Les instruments de recherche doivent être rendus disponibles et leur mise en ligne est une solution idéale : « Mettre en ligne les instruments de recherche est le principal moyen de mise en valeur des fonds privés et il est peu coûteux » (Racine 2014, p. 121).

Il est important d'attirer l'attention sur l'importance historique de ce type de fonds. C'est là que réside à mon sens son principal atout. Il est en effet capable – à lui seul — d'illustrer un pan entier de l'histoire d'une ville ou d'un pays par exemple. Il présente un intérêt certain pour l'enseignement de l'histoire. Or les méthodes didactiques actuelles sont favorables à l'exploitation de documents d'archives et d'autres matériels documentaires. Transformer le fonds en outil pédagogique (ateliers, parcours éducatifs, application mobile historique) sera également propice à la mise en valeur de l'institution.

¹⁰⁷ D'autant que depuis peu, « un nouveau paramètre de poids s'introduit inéluctablement dans la réflexion sur la conservation des archives privées : le « marché ». L'extension de la valeur commerciale à une part croissante des gisements d'archives a suscité une prise de conscience des archivistes, des gestionnaires des institutions et des décideurs politiques » (Moreau de Gerbehaye 2013, p. 21).

Une médiatisation répétée, sur les réseaux sociaux aussi, doit venir rappeler régulièrement au grand public, mais surtout aux bailleurs de fonds, que le fonds constitue une richesse. On peut ainsi attirer aussi bien l'attention que les financements.

Pour mettre en valeur ces fonds privés, l'usage des technologies informatiques et numériques est à recommander. La numérisation, même si elle est coûteuse, aide d'abord à préserver les documents. Elle peut également favoriser la visibilité du fonds sur internet (via un portail comme Europeana¹⁰⁸ par exemple) ou sur le web social, des outils de mise en valeur peu coûteux. Elle permet en outre de réaliser des produits documentaires variés et intéressants (blog, site web, application mobile).

Ce type de fonds doté de différentes facettes est susceptible d'intéresser d'autres institutions mettant en valeur leur propres fonds. Les différents points de contact du fonds peuvent en effet coïncider avec ceux d'autres fonds mis en valeur. Des pièces peuvent être prêtées et cela constitue en soi une mise en valeur indirecte. Il est recommandé de tisser des liens avec d'autres institutions pour porter à leur connaissance les atouts du fonds. Mais pour accroître encore les chances de prêt, il est recommandé d'adopter une attitude proactive en menant une veille, notamment sur les réseaux sociaux. Cette veille sert à surveiller ce que font les institutions homologues et à se tenir au courant de leurs projets.

¹⁰⁸ Europeana est « une bibliothèque numérique européenne lancée [...] par la Commission européenne. Elle est une mise en commun des ressources (livres, matériel audiovisuel, photographies, documents d'archives, etc.) numériques des bibliothèques nationales des 27 États membres [...] Europeana n'archive pas les œuvres, mais sert uniquement de catalogue de recherche. Les œuvres sont disponibles à travers des liens vers l'institution l'ayant numérisée, par exemple Gallica » (Europeana. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 5 février 2015 à 07:28 [Consulté le 1^{er} juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Europeana>).

7. Conclusion

7.1 Synthèse du travail

Nous l'avons vu, le fonds du général Dufour est constitué d'archives privées, et plus précisément de manuscrits, d'une bibliothèque riche de quelque mille sept cent cinquante volumes et d'une magnifique collection d'iconographie, de souvenirs et d'objets. Personnage célèbre et admiré de tous, Dufour a été un acteur et un témoin de son temps, et à ce titre, ce fonds représente une véritable richesse patrimoniale et historique. D'où la perspective de sa mise en valeur.

La partie du présent travail consacrée à la bibliothèque du général Dufour a montré les étapes qui ont été nécessaires pour la réalisation de l'inventaire des livres¹⁰⁹, ainsi que les outils mis en place pour sa gestion. Cette étape est à elle seule un début de valorisation puisqu'elle favorisera la mise à disposition de la collection au public.

L'examen de la littérature spécialisée a montré que le monde des archives est celui qui s'interroge le plus sur les moyens de la valorisation-diffusion car c'est une fonction archivistique. On y observe une volonté de « théoriser » la mise en valeur. Il ressort que les moyens de valorisation les plus plébiscités par les archivistes sont la numérisation, l'exposition, les projets pédagogiques et la publication. L'univers du livre semble davantage enfermé dans la « tradition » et a tendance à reproduire des formules qui, de l'aveu de beaucoup, ne fonctionnent pas vraiment... C'est le cas notamment de son moyen de valorisation phare, l'exposition.

Pour valoriser le fonds Dufour, les moyens de valorisation suivants ont été proposés : mise en ligne des instruments de recherche, réalisation de matériel pédagogique, dialogue et collaboration entre institutions patrimoniales, création d'un portail web, organisation d'une exposition (y compris virtuelle), rédaction d'un catalogue de prestige ou encore utilisation d'outils du web social. Aucune « meilleure solution » n'a été retenue. J'ai trouvé plus rationnel d'exposer le fruit de ma réflexion à l'issue de la synthèse des moyens de mise en valeur, sans nécessairement préconiser un moyen au détriment d'un autre. Car plusieurs sont valables et certains pourraient être mise en œuvre conjointement. Sans compter qu'il appartiendra finalement à la BGE de juger de

¹⁰⁹ La réalisation automatique du catalogue de la bibliothèque avec Zotero a été réalisée suivant la norme ISO690. Il convient toutefois d'attirer l'attention sur le fait que, dans les notices comprenant deux noms d'auteurs, le logiciel Zotero a ajouté un « et » entre les deux noms. Cela semble inhabituel. Cette règle ne figure par exemple pas dans le guide pratique de réalisation d'une bibliographie de l'Infothèque de la Haute école de Gestion (Infothèque de la HEG 2013), guide rédigé suivant la norme ISO690 justement. Je souhaite donc prévenir ici le lecteur de cette « anomalie ».

leur pertinence et de leur réelle faisabilité. Pour ce qui est des « prétextes » de valorisation de ce fonds, on peut imaginer de le valoriser sous l'angle scientifique ou commémoratif, mais le rapprochement avec d'autres personnages illustres ou l'itinéraire géographique sont d'autres « portes d'entrée » ou « points de contact » possibles.

Pour valoriser des fonds analogues, il est recommandé de veiller à conserver leur unité, de signaler leur présence, de les mettre à disposition du public, d'attirer l'attention sur leur importance historique, de les médiatiser et de les numériser pour accroître leur visibilité.

7.2 Bilan personnel et perspectives

Ce travail fait un tour d'horizon de l'ensemble des moyens de mise en valeur d'archives et de livres. Très vite la nécessité de séparer les deux types de valorisation s'est imposée car les deux univers, même s'ils valorisent parfois de façon semblable, n'ont de toute évidence pas les mêmes conceptions ni les mêmes impératifs. Pour les archives, la diffusion fait partie intégrante du traitement et va donc de soi. Les moyens de mise en valeur sont mieux documentés. La fragilité des supports et l'unicité des documents d'archives imposent des précautions. Pour les livres, la mise en valeur dépend davantage de la volonté et des moyens financiers et techniques des institutions. Les réflexions sur la mise en valeur ne sont pas légion et souvent datées.

A l'examen de la littérature spécialisée, j'ai constaté que, dans le domaine des archives, Hiraux et Mirguet examinent la question de la valorisation depuis quelques années déjà, mais que les spécialistes de ce domaine ne sont pas nombreux à le faire. Par contre j'ai été surprise de constater qu'il n'existe pas de véritable ouvrage de référence sur les moyens de mise en valeur du livre. La présente synthèse des moyens de mise en valeur d'archives et de livres aura au moins le mérite de compiler dans un même document les différentes solutions de valorisation possibles.

Il faut bien admettre que certains moyens de mise en valeur évoqués dans le présent travail ne seront pas du goût de tous. On pourra également m'objecter que certains des moyens de valorisation mentionnés ne sont pas explicitement « répertoriés » par les spécialistes en tant que moyens de valorisation. Mais ma recherche de littérature spécialisée s'est résolument tournée vers la recherche de moyens de mise en valeur « innovants » car les nouvelles technologies, le web social, la communication mobile sont de plus en plus prégnants et qu'il serait imprudent de les négliger. Il faut en tout cas les mentionner car ils ne vont manifestement pas de soi. Même s'ils les évoquent, certains spécialistes des archives et des bibliothèques restent très évasifs. Manque de

connaissance des outils ? Manque de recul pour pouvoir juger ? Mais depuis récemment toutefois, certains spécialistes se font plus explicites et commencent à « militer » pour une ouverture aux outils du web notamment. Leur voix doit être entendue car si ces modes de mise en valeur semblent mineurs aujourd'hui, ils pourraient se révéler majeurs à l'avenir. En tout cas ils peuvent être utilisés dès maintenant à moindre frais en complément d'autres mises en valeur et donner de bons résultats.

Il est important de préciser à cet égard que l'usage de ces nouveaux moyens de mise en valeur est récent et que leurs utilisateurs, même s'ils sont enthousiastes, tâtonnent. Mus par leur envie d'innover, par le sentiment qu'il faut évoluer avec son temps et répondre aux injonctions des usagers, ils se lancent sans savoir vraiment où cela les mènera et sans pouvoir réellement juger de l'efficacité de leur démarche. Les Américains, on l'a vu, enquêtent sur l'efficacité des nouveaux outils du web. Ailleurs on semble juger de leur efficacité de manière empirique faute d'indicateurs de performance. Mais que ce soit pour les nouveaux ou les anciens outils de valorisation, peut-être ne veut-on simplement pas mesurer leur efficacité de peur qu'elle soit jugée insuffisante et que la mise en valeur soit purement et simplement abandonnée par les bailleurs de fonds ? Il est vrai aussi qu'il est difficile de mesurer l'efficacité d'une action de valorisation. On utilise souvent des critères qualitatifs, comme le degré de satisfaction. Or la satisfaction du public peut-elle suffire à justifier des actions parfois coûteuses ? Et qu'en est-il des critères quantitatifs ? Sont-ils pertinents en l'occurrence ? Un centre d'archives peut-il escompter une recrudescence d'usagers en salle de lecture ? Est-elle vraiment souhaitable d'ailleurs ? Une bibliothèque enregistrera-t-elle vraiment une augmentation notable de sa fréquentation à la suite d'une opération de mise en valeur ?

A mon sens, pour être jugée pertinente et efficiente, la mise en valeur doit non seulement mettre en exergue collections et fonds, mais elle doit surtout accroître la réputation de l'institution patrimoniale dans son ensemble. Pour satisfaire les bailleurs de fonds, il est bon que l'on parle des institutions en termes élogieux voire qu'on les cite en exemple. Pour ce faire, leurs types de mise en valeur doivent être innovants. Plus visibles, ces méthodes sont singularisées et accroissent leur réputation. Dans ce contexte, il faut également intensifier la communication et faire en sorte qu'elle franchisse les frontières locales. A l'heure de la communication en temps réel et des réseaux sociaux, il est possible de se rendre visible partout. L'accent doit être donc porté sur la constitution d'un réseau et d'une communauté sur les réseaux sociaux. Constituer une communauté de *followers* permet de diffuser informations et

innovations. Mais il est aussi capital que les institutions patrimoniales se constituent un réseau et tissent des liens avec des homologues susceptibles de relayer l'information et de la promouvoir sur le web.

Plus concrètement, un type de mise en valeur en particulier soulève des interrogations qui valent la peine d'être étudiées. Dans le domaine des archives, Pipon et Laubie (2011d) indiquent que si les locaux de centres d'archives s'y prêtent, ils peuvent servir de lieu d'accueil pour recevoir des manifestations culturelles extérieures. Mais comme le signalent également Pipon et Laubie (2011d), cela soulève aussi des questions de principe : jusqu'où aller pour valoriser ? qu'en est-il de l'image de marque de l'établissement ? quel est le réel profit ? Ces questions montrent trois choses. Premièrement, elles montrent clairement que certains moyens de valorisation sont sujets à caution pour certains. Or cela renvoie directement à la définition de la valorisation. Elle n'est manifestement pas claire pour tout le monde et peut-être vaudrait-il la peine de faire une étude approfondie sur la question. Deuxièmement, elles indiquent que les spécialistes s'interrogent au fond sur les retombées de la valorisation. Il ne serait vraiment pas inutile qu'archivistes et bibliothécaires fixent des indicateurs pour mesurer la réelle valeur ajoutée de leurs actions de valorisation. Troisièmement, ces questions ramènent au sujet de la réputation : peut-elle être entachée par le « mélange des genres » pratiqué aujourd'hui couramment par les uns ou les autres ? Quoi qu'il en soit, dans un monde connecté à l'extrême, la réputation est ce que les institutions ont de plus précieux. Et c'est là que la valorisation, associée à une bonne communication, peut faire la différence.

Bibliographie

ACCART, Jean-Philippe, 2012. Une nouvelle scène sociale pour les bibliothèques. In : AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique. *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, pp. 199-205. Bibliothèques.

AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique, 2012. *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*. Paris : Ed. du cercle de la librairie. Bibliothèques.

ARCHIVES DE FRANCE, 2015. *Archives de France* [en ligne]. 2015. [Consulté le 29 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/>

ARTIÈRES, Philippe, 2011. *Archives personnelles : histoire, anthropologie et sociologie*. Paris : Armand Colin. Collection U. Histoire.

ASSOCIATION DES MUSÉES SUISSES, MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE, 2007. Systèmes d'informations et synergies entre musées, archives, bibliothèques, universités, radios et télévisions. *Association des musées suisses, musée historique de Lausanne* [en ligne]. 2007. [Consulté le 2 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://bit.ly/1epkJIS>

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES, 2003. Exposer les archives : suggestions pratiques. *Association vaudoise des archivistes* [en ligne]. Mars 2003. [Consulté le 3 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : http://www.archivistes.ch/fileadmin/user_upload/nos_activites/publications_ava/AVA_Exposer_les_archives.pdf

BARI, Hubert, 1999. Exposer le livre, est-ce imposer l'ennui ? In : ENSSIB, CONSEIL DE L'EUROPE, ITINÉRAIRE CULTUREL LIVRE. *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit*. Lyon : s.n., pp. 4-6.

BEAUSIRE, Jonas, BLANC, Julia, BLATTI, Philippe, GANDER, Claire, KIM, Valérie, RITHNER, Yoan, 2014. *Réalisation d'un projet sur mandat : site de la Bibliothèque de l'UniNE : rapport final* [papier]. Rapport final d'un projet sur mandat. Genève : Haute école de gestion de Genève.

BELOT, Florence, 2004. Silences et représentations autour du public du patrimoine. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2004. N° 5, pp. 51-56.

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE, 2015a. *Bibliothèque de Genève* [en ligne]. 2015. [Consulté le 24 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.ville-ge.ch/bge/>

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE, 2015b. Bibliothèque de Genève - Manuscrits - Informations pratiques. *Bibliothèque de Genève* [en ligne]. 2015. [Consulté le 24 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.ville-ge.ch/bge/collections/manuscrits-informations-pratiques.html>

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE, 2015c. *Le général Guillaume-Henri Dufour prend ses quartiers à la Bibliothèque de Genève : mardi 24 mars 2015* [Programme de la soirée]. Genève : Bibliothèque de Genève, 2015.

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE, 2015d. Odyssée - Bibliothèque de Genève - Département des manuscrits et des archives privées. *Ville de Genève* [en ligne]. 2015. [Consulté le 1 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://w3public.ville-ge.ch/bge/odyssee.nsf>

BIRBAUM, Christine, 2014. *Création d'un concept d'organisation et de mise en valeur d'un fonds documentaire pour le Fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne* [en ligne]. Travail de bachelor. Genève : Haute école de gestion de Genève. [Consulté le 9 mars 2015]. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/233044>

BOUSTANY, Joumana, BROUDOUX, Evelyne, CHARTRON, Ghislaine, 2014. *La médiation numérique : renouvellement et diversification des pratiques : actes du colloque « Document numérique et société », Zagreb, 2013*. Bruxelles : De Boeck. Information et stratégie.

BRULHART, Armand, 1987. *Guillaume Henri Dufour : génie civil et urbanisme à Genève au XIXe siècle*. Lausanne : Payot.

BURGY, François, 2012. La valorisation des archives. A propos du web, de la démocratie et du bonheur archivistique. In : HIRAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise. *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan, pp. 175-183. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain.

BUYSENS, Danielle, 2006. Exposer, un aspect de la mission culturelle de la Bibliothèque. In : BUYSENS, Danielle, DUBOIS, Thierry, GIROUD, Jean-Charles, ROTH-LOCHNER, Barbara. *Patrimoines de la Bibliothèque de Genève : un état des lieux au début du XXIe siècle*. Genève : Slatkine, pp. 17-27.

BUYSENS, Danielle, DUBOIS, Thierry, GIROUD, Jean-Charles, ROTH-LOCHNER, Barbara, 2006. *Patrimoines de la Bibliothèque de Genève : un état des lieux au début du XXIe siècle*. Genève : Slatkine.

CAILLET, Maurice, 1983. Avant-propos. In : MINISTÈRE DE LA CULTURE (FRANCE), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (FRANCE). *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, pp. 7-8.

CARDIN, Martine, 2012. La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? In : HIRAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise. *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan, pp. 34-49. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain.

CARR, David W., 2015. In the contexts of the possible : libraries and museums as incendiary cultural institutions. In : CLOONAN, Michèle Valerie. *Preserving our heritage : perspectives from Antiquity to the digital age*. Chicago : Neal-Schuman, pp. 70-78.

CHAVE, Isabelle, 2012. Pourquoi valoriser les archives ? La problématique en 2010. In : HIRAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise. *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan, pp. 52-64. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain.

CHEVRY, Emmanuelle, 2011. *Stratégies numériques : numérisation et exploitation du patrimoine écrit et iconographique*. Paris : Lavoisier. Traitement de l'information.

CLOONAN, Michèle Valerie, 2015. *Preserving our heritage : perspectives from Antiquity to the digital age*. Chicago : Neal-Schuman.

CNRS, s.d. Archives Normandie 1939-1945. CNRS [en ligne]. s.d. [Consulté le 22 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www2.cnrs.fr/presse/thema/213.htm>

COHEN, Gérard, YVON, Michel, 2004. Le plan d'action pour le patrimoine écrit. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. janvier 2004. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0048-008>

COMBE, Sonia, 2006. Archives et bibliothèques, un nouveau défi. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. janvier 2006. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-04-0058-001>

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN, 2015. *Plan d'étude romand* [en ligne]. 2010-2015. [Consulté le 29 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.plandetudes.ch/home>

CORNU, Marie, 2013. Archives privées, institutions publiques et marché, les singularités. In : CORNU, Marie, FROMAGEAU, Jérôme, UNIVERSITÉ DE PARIS 11, CENTRE DE RECHERCHES SUR LE DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL (FRANCE), ARCHIVES DE FRANCE. *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures : actes*. Paris : L'Harmattan, pp. 95-107. Droit du patrimoine culturel et naturel.

CORNU, Marie, FROMAGEAU, Jérôme, UNIVERSITÉ DE PARIS 11, CENTRE DE RECHERCHES SUR LE DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL (FRANCE), ARCHIVES DE FRANCE, 2013. *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures : actes*. Paris : L'Harmattan. Droit du patrimoine culturel et naturel.

CORSINI, Silvio, 2012. Numériser le patrimoine documentaire, pour quoi faire ? In : RÉSEAU PATRIMOINES. *Patrimoine numérique, numérisation du patrimoine*. Lausanne : Réseau Patrimoines, pp. 41-46. No 13.

COUTAZ, Gilbert, DUGRILLON, Florence, s.d. Quelles politiques pour quelles archives privées aux Archives cantonales vaudoises ? *Canton de Vaud Patrimoine* [en ligne]. s.d. [Consulté le 17 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.patrimoine.vd.ch/fileadmin/groups/19/them-2003-politique-privés.pdf>

COUTURE, Carol, ROY, Julie, 2008. BANQ à l'heure de la fusion et des partenariats. La politique de gestion des archives appliquée aux archives littéraires. In : MARTEL, Jacinthe. *Archives littéraires et manuscrits d'écrivains : politiques et usages du patrimoine*. Québec : Nota bene, pp. 45-65. Convergences, 43.

CROSBY, Connie, 2010. *Effective blogging for libraries*. London : Facet. The tech set, 10.

DE JOUX, Christine, 2013. Les archives privées et les services publics d'archives : enjeux et défis. In : CORNU, Marie, FROMAGEAU, Jérôme, UNIVERSITÉ DE PARIS 11, CENTRE DE RECHERCHES SUR LE DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL (FRANCE), ARCHIVES DE FRANCE. *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures : actes*. Paris : L'Harmattan, pp. 35-44. Droit du patrimoine culturel et naturel.

DELPLANCQ, Thierry, 2012. La valorisation des archives dans les communes : un arbre cachant des forêts ? In : HIRAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise. *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan, pp. 113-118. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, 1998. *La numérisation au service de la préservation et de la valorisation des archives : journées d'étude de la Direction des Archives de France, Châlons-en-Champagne, 25-27 juin 1997*. Paris : Direction des Archives de France.

DURAND, Roger, AQUILLON, Daniel, 1991. *Guillaume-Henri Dufour dans son temps (1787-1875) : actes du colloque Dufour*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie.

ENSSIB, CONSEIL DE L'EUROPE, ITINÉRAIRE CULTUREL LIVRE, 1999. *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit*. Lyon : s.n.

ENSSIB, 2010. Bonjour, qu'est-ce que l'océrisation ? Merci beaucoup pour votre réponse. *ENSSIB* [en ligne]. 23 février 2010. [Consulté le 22 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/content/bonjour-quest-ce-que-locerisation-merci-beaucoup-pour-votre-reponse>

E-RARA, 2015. *E-rara* [en ligne]. 2015. [Consulté le 1 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.e-rara.ch/>

ERWAN, 2015. Un Gif dans ta gueule, les archives revisitées de Nicolas Monerrat. *Beware !* [en ligne]. 11 juin 2015. [Consulté le 24 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://bewaremag.com/un-gif-dans-ta-gueule-les-archives-revisitees-de-nicolas-monerrat/>

ETAT DE GENÈVE, 2015. Loi sur les archives publiques (LArch) du 1er décembre 2000. *Etat de Genève* [en ligne]. 2015. [Consulté le 24 avril 2015]. Disponible à l'adresse : https://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_B2_15.html

EVEN, Pascal, 2013. Les archives privées : rupture ou continuité ? In : CORNU, Marie, FROMAGEAU, Jérôme, UNIVERSITÉ DE PARIS 11, CENTRE DE RECHERCHES SUR LE DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL (FRANCE), ARCHIVES DE FRANCE. *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures : actes*. Paris : L'Harmattan, pp. 11-20. Droit du patrimoine culturel et naturel.

FILIPPOZZI, Lorraine, 2008. Le web comme outil de diffusion des archives. *RESSI* [en ligne]. 30 avril 2008. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : http://campus.hesge.ch/ressi/Numero_7_mai2008/articles/HTML/RESSI_044_Filippozzi.htm

GASNAULT, Pierre, 1983. Les manuscrits. In : MINISTÈRE DE LA CULTURE (FRANCE), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (FRANCE). *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, pp. 95-108.

GOASGUEN, Jean, 1983. Les expositions. In : MINISTÈRE DE LA CULTURE (FRANCE), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (FRANCE). *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, pp. 217-223.

GUARALDI, Mario, 1999. Nouveaux modèles de l'édition. In : ENSSIB, CONSEIL DE L'EUROPE, ITINÉRAIRE CULTUREL LIVRE. *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit*. Lyon : S.n., pp. 27-43.

GUILLOT, Xavier, 2009. *Les archives s'exposent*. Paris : Association des archivistes français. Les petits guides des archives.

HAHN, Jim, 2013. *The best 100 free Apps for libraries*. Lanham ; Toronto ; Plymouth UK : The Scarecrow Press.

HERNEBRING, Patrick, 2012. Présence sur Flickr : l'expérience toulousaine. In : AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique. *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, pp. 112-123. Bibliothèques.

HIRAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise, 2012. *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, 27.

HIRAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise, 2013. *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*. Louvain-la-Neuve : Academia. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, 30.

HOUDAYER, Aurélia, 2013. La coopération bibliothèques-archives-musées et plus si affinités. *Journal d'un archiviste* [en ligne]. 9 décembre 2013. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://journaldunarchiviste.fr/2013/12/09/la-cooperation-bibliotheques-archives-musees-et-plus-si-affinites/>

INFOTHÈQUE DE LA HEG, 2013. *Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation : guide pratique version 4*. Genève : Infothèque.

JUHAN, Virgile, 2015. Les requêtes Google sur mobile dépassent celles sur desktop aux Etats-Unis. *Journaldunet* [en ligne]. 6 mai 2015. [Consulté le 8 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.journaldunet.com/solutions/seo-referencement/le-nombre-de-requetes-google-sur-mobile-depassent-celles-sur-desktop-aux-etats-unis-0515.shtml>

KALFATOVIC, Martin R., 2002. *Creating a winning online exhibition : a guide for libraries, archives, and museums*. Chicago [etc.] : American Library Association.

KLEIN, Anne, LEMAY, Yvon, 2014. Les archives à l'heure de leur reproductibilité numérique. In : BOUSTANY, Joumana, BROUDOUX, Evelyne, CHARTRON, Ghislaine. *La médiation numérique : renouvellement et diversification des pratiques : actes du colloque « Document numérique et société »*, Zagreb, 2013. Bruxelles : De Boeck, pp. 37-50. Information et stratégie.

LANGENDORF, Jean-Jacques, 1987. *Guillaume Henri Dufour ou la passion du juste milieu*. Lausanne ; Lucerne : R. Coeckelberghs. Les grands Suisses, 1.

LANGENDORF, Jean-Jacques, 2006. Dufour, Guillaume-Henri. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. 2006. [Consulté le 13 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F3862.php>

LAROCHE, Ann-Sarah, 2010. *Histoire et enjeux de la mutualisation d'équipements culturels intégrant une bibliothèque* [en ligne]. Mémoire d'étude. Lyon : ENSSIB. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48295-histoire-et-enjeux-de-la-mutualisation-d-equipements-culturels-integrant-une-bibliotheque.pdf>

LATHION, Valérie, 2012. *Guide des archives historiques à Genève*. Archives Genève [en ligne]. Mars 2012. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://archives-geneve.lhistoire.ch/ca/>

LAUBIE, Xavier, 2012. Les itinéraires pédagogiques. Une modalité de valorisation des archives. In : HIRAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise. *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan, pp. 149-164. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain.

LECLERCQ, Natacha, 2011. *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux* [en ligne]. Mémoire d'étude. Lyon : ENSSIB. [Consulté le 8 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49077-valorisation-du-patrimoine-numerise-des-bibliotheques-francaises-sur-les-reseaux-sociaux.pdf>

LEMAY, Yvon, 2012. Comment valoriser ? Les options possibles et leurs implications. In : HIRAUX, Françoise et MIRGUET, Françoise. *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques*

actuels. Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan, pp. 65-85. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain.

LES BIBLIOTHÈQUES, 2015. EndNote, Zotero et autres logiciels bibliographiques. *Université de Montréal* [en ligne]. 2015. [Consulté le 23 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.bib.umontreal.ca/lgb/default.htm>

L'HISTOIRE PAR L'IMAGE, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (FRANCE), 2015. *L'histoire par l'image* [en ligne]. 2015. [Consulté le 30 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.histoire-image.org/index.php>

LIBRARYTHING, 2015. *LibraryThing* [en ligne]. 2015. [Consulté le 8 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.librarything.fr/>

LORENZ, Sabine, 2002. « *Exposer l'écrit* » : typologie d'une muséographie de l'écrit : débats théoriques et pratiques actuelles. Genève : s.n.

MAGNOL, Jacques, 2015. Sami Kanaan réussit à sensibiliser Genève Tourisme à l'atout culturel. *GenèveActive* [en ligne]. 12 mars 2015. [Consulté le 29 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.geneveactive.ch/article/sami-kanaan-reusit-a-sensibiliser-geneve-tourisme-a-latout-culturel-de-la-ville/>

MANGIN, Marie-Claire, 1983. L'ex-libris. In : MINISTÈRE DE LA CULTURE (FRANCE), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (FRANCE). *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, pp. 161-176.

MARCOTTE, Sophie, 2008. Pour la création d'une communauté virtuelle autour de l'oeuvre de Gabrielle Roy. In : MARTEL, Jacinthe. *Archives littéraires et manuscrits d'écrivains : politiques et usages du patrimoine*. Québec : Nota bene, pp. 155-168. *Convergences*, 43.

MARTEL, Jacinthe, 2008. *Archives littéraires et manuscrits d'écrivains : politiques et usages du patrimoine*. Québec : Nota bene. *Convergences*, 43.

MAUMET, Luc, 2014. Bibliothèques et réseaux sociaux littéraires. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 30 avril 2014. [Consulté le 8 mai 2015]. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-et-reseaux-sociaux-litteraires_64266

MAUREL, Lionel, 2012. Ce que Twitter fait aux bibliothèques (et ce qu'elles peuvent lui faire en retour...). In : AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique. *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, pp. 93-109. *Bibliothèques*.

MCKENNA, Antony, VIAL-BONACCI, Fabienne, 2015. *Correspondance de Pierre Bayle* [en ligne]. 2015. [Consulté le 24 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr/?lang=fr>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION (FRANCE), 1998. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques de France : recommandations techniques*. Paris : Direction du livre et de la lecture.

MINISTÈRE DE LA CULTURE (FRANCE), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (FRANCE), 1983. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB.

MOIREZ, Pauline, 2012. Archives participatives. In : AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique. *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, pp. 187-197. *Bibliothèques*.

MONTREUIL, Sophie, 2008. Un public pour ces archives ? Réflexions sur la mise en valeur des fonds d'archives d'écrivains à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. In : MARTEL, Jacinthe. *Archives littéraires et manuscrits d'écrivains : politiques et usages du patrimoine*. Québec : Nota bene, pp. 67-76. *Convergences*, 43.

MOREAU DE BERGEHAYE, Claude de, 2013. L'intérêt des pouvoirs publics envers les archives privées. Des cadres légaux à la pratique en Belgique. In : CORNU, Marie, FROMAGEAU, Jérôme, UNIVERSITÉ DE PARIS 11, CENTRE DE RECHERCHES SUR LE DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL (FRANCE), ARCHIVES DE FRANCE. *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures : actes*. Paris : L'Harmattan, pp. 21-34. *Droit du patrimoine culturel et naturel*.

MOUREN, Raphaële, 2007. *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie. Bibliothèques.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE (GENÈVE), MUSÉE DE CAROUGE, 1987. *G.H. Dufour : l'homme, l'oeuvre, la légende : [exposition:] Genève, Maison Tavel, 5 septembre 1987 - 13 mars 1988. G.H. Dufour : le portrait topographique de la Suisse : [exposition:] Carouge, Musée, 5 septembre - 13 décembre 1987*. Genève ; Carouge : Musée d'art et d'histoire ; Musée de Carouge.

MUSEO GALILEO, 2015. Newsletter. *Musée Galileo* [en ligne]. 2015. [Consulté le 24 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.museogalileo.it/en/getinvolved/enewsletter.html>

OCLC, 2015. Historique d'OCLC. *OCLC* [en ligne]. 2015. [Consulté le 22 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.oclc.org/fr-CA/about/story.html>

PARKES, Dave, WALTON, Geoff, 2010. *Web 2.0 and libraries : impacts, technologies and trends*. Oxford ; Cambridge ; New Delhi : Chandos publishing.

PATRIGEST, s.d. La guerre du Sonderbund : les préparatifs 4-9 novembre 1847. *Patrigest* [en ligne]. s.d. [Consulté le 13 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.patrigest.ch/Dufour-47a.pdf>

PÉREZ MORILLO, Mar, PAVIA FERNANDEZ, Javier, 2012. La Bibliothèque nationale d'Espagne sur Facebook. In : AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique. *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, pp. 83-92. Bibliothèques.

PEROT, Jacques, 2013. La fonction du secteur privé dans la politique de protection : le rôle d'une association. In : CORNU, Marie, FROMAGEAU, Jérôme, UNIVERSITÉ DE PARIS 11, CENTRE DE RECHERCHES SUR LE DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL (FRANCE), ARCHIVES DE FRANCE. *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures : actes*. Paris : L'Harmattan, pp. 153-159. *Droit du patrimoine culturel et naturel*.

PETERS, Thomas A., BELL, Lori, 2013. *The handheld library : mobile technology and the librarian*. Santa Barbara, California : Libraries Unlimited.

PICOT, Nicole, 2003. *Arts en bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie. Bibliothèques.

PIPON, Brigitte, LAUBIE, Xavier, 2011a. Module 12 - section 2 : Archives et pédagogie : les services éducatifs. *piaf-archives.org* [en ligne]. 2011. [Consulté le 29 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/mod/resource/view.php?id=74>

PIPON, Brigitte, LAUBIE, Xavier, 2011b. Module 12 - section 3 : Réaliser une exposition. *piaf-archives.org* [en ligne]. 2011. [Consulté le 29 mai 2015]. Disponible à

l'adresse : <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/mod/resource/view.php?id=74>

PIPON, Brigitte, LAUBIE, Xavier, 2011c. Module 12 - section 4 : Diffuser : les publications. piaf-archives.org [en ligne]. 2011. [Consulté le 29 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/mod/resource/view.php?id=74>

PIPON, Brigitte, LAUBIE, Xavier, 2011d. Module 12 - section 5 : Les archives sur le devant de la scène. piaf-archives.org [en ligne]. 2011. [Consulté le 29 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/mod/resource/view.php?id=74>

POMMARET, Sabine, 2002. *Traitement documentaire et valorisation des fonds iconographiques anciens dans les bibliothèques : l'exemple de la collection d'estampes de la B.M. de Bourges* [en ligne]. Mémoire d'étude. Lyon : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. [Consulté le 15 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/pommaret.pdf>

POSTEC, Amandine, 2013. Créer une exposition virtuelle en bibliothèque. *ENSSIB* [en ligne]. 25 octobre 2013. [Consulté le 18 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62643-creer-une-exposition-virtuelle.pdf>

QUEYRAUD, Franck, SAUTERON, Jacques, 2013. *Outils du web participatif en bibliothèque : manuel pratique*. 2e éd. rev. et augm. Paris : Association des bibliothécaires de France. Médiathèmes.

RACINE, Kevin, 2014. *Des archives privées dans les bibliothèques et les musées : bénéfice ou charge ?* [en ligne]. Travail de bachelor. Genève : Haute école de gestion de Genève. [Consulté le 15 juin 2015]. Disponible à l'adresse : http://doc.rero.ch/record/232942/files/TDB_Racine_Kevin.pdf

RENEVEY-FRY, Chantal, 2014. *Diffusion des archives* [notes manuscrites]. Notes du cours « Outils de gestion et de diffusion des archives », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2014-2015.

RERO, CONFÉDÉRATION SUISSE, 2015. *Digicoord* [en ligne]. 2015. [Consulté le 1 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.digicoord.ch/index.php/Accueil>

RÉSEAU PATRIMOINES, 2012. *Patrimoine numérique, numérisation du patrimoine*. Lausanne : Réseau Patrimoines. No 13.

RIVIER, Alexis, 2014a. *C1 - Eléments de contexte : Numérique, numérisation, bibliothèque* [document PowerPoint]. Support de cours : Cours « Archivages des systèmes électroniques : numérisation », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2013-2014.

RIVIER, Alexis, 2014b. *C2 - Démarche de numérisation* [document PowerPoint]. Support de cours : Cours « Archivages des systèmes électroniques : numérisation », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2013-2014.

RIVIER, Alexis, 2014c. *C5 - Réutiliser les ressources numériques* [document PowerPoint]. Support de cours : Cours « Archivages des systèmes électroniques : numérisation », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2013-2014.

- RODESCHINI, Christine, 2014. *Valorisation et diffusion des archives* [notes manuscrites]. Notes du cours « Valorisation et diffusion des archives », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2014-2015.
- ROTH, Barbara, 2014. *Archives Dufour : plan de classement* [document Xcel imprimé]. Genève.
- ROTH-LOCHNER, Barbara, 2006. Manuscrits et archives. In : BUYSENS, Danielle, DUBOIS, Thierry, GIROUD, Jean-Charles, ROTH-LOCHNER, Barbara. *Patrimoines de la Bibliothèque de Genève : un état des lieux au début du XXIe siècle*. Genève : Slatkine, pp. 121-145.
- SALONS DUFOUR, s.d. Ecrits/travaux de Guillaume Henri Dufour. *Salons Dufour* [en ligne]. s.d. [Consulté le 21 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.salons-dufour.ch/publications1.pdf>
- SALONS DU GENERAL DUFOUR, 2012. Charte. *Salons Dufour* [en ligne]. 22 mars 2012. [Consulté le 4 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.salons-dufour.ch/charte.pdf>
- SERVAIS, Paul, 2013. Approcher les archives personnelles. In : HIRAU, Françoise, MIRGUET, Françoise. *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*. Louvain-la-Neuve : Academia, pp. 49-60. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, 30.
- SIGRIST, René, 2004. *L'essor de la science moderne à Genève*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes. Le savoir suisse, 23.
- SILVAE, 2015. Goodbarber : créez votre application mobile sans écrire de code. *Bibliosession, le blog de Silvae* [en ligne]. 7 mai 2015. [Consulté le 8 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliosession.net/2015/05/07/goodbarber-creer-votre-application-mobile-sans-ecrire-de-code/>
- STUDER, Marc R., s.d. Le général Dufour. *Patrimoניה* [en ligne]. s.d. [Consulté le 29 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.patrimoenia.ch/album.pdf>
- TONINATO, Aurélie, 2015. Dans l'intimité du général Dufour. *Tribune de Genève* [en ligne]. 24 mars 2015. [Consulté le 17 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Dans-l-intimite-du-general-Dufour/story/14285327>
- TOSATO-RIGO, Danièle, 2013. L'archive privée : au coeur des pratiques sociales et culturelles. *Arbido*. 21 février 2013. N° 1/13, pp. 6-8.
- TOUITOU, Cécile, 2012. La bibliothèque 2.0 vue par les usagers : aperçu des principales études américaines. In : AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique. *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, pp. 71-82. Bibliothèques.
- TREMBLEY, Jacques, 1987. *Les savants genevois dans l'Europe intellectuelle du XVIIe au milieu du XIXe siècle*. Genève : Ed. du Journal de Genève.
- UNIGE, 2015. Guide d'utilisation de Zotero. *UNIGE* [en ligne]. 2015. [Consulté le 23 avril 2015]. Disponible à l'adresse : http://www.unige.ch/lettres/files/9713/9404/0413/Manuel_Zotero_0.2.6a.pdf
- UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE), 2015. E-codices. *Université de Fribourg* [en ligne]. 2015. [Consulté le 1 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.e-codices.unifr.ch/fr>

URSCH, Jacqueline, s.d. La place des artistes aux archives. *BNF* [en ligne]. s.d. [Consulté le 17 juin 2015]. Disponible à l'adresse : classes.bnf.fr/rendezvous/actes/5/3_ursch.rtf

VANAUTGAERDEN, Alexandre, REVERDIN, Jacques, EL-WAKIL, Leïla, ANDREY, Dominique, BUGNION, François, LEUTWYLER, René, NIGGELER, Laurent, WICKI, Fridolin, KANAAN, Sami, 2015. *Le général Dufour prend ses quartiers à la Bibliothèque de Genève : 24 mars 2015* [enregistrement sonore d'une conférence]. 24 mars 2015. Aula de l'Uni Bastions à Genève.

VATICAN, Agnès, 2011. Convergences et divergences entre archives et bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. janvier 2011. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0016-003>

VEYRIN-FORRER, Jeanne, 1983. Les réserves (livres imprimés). In : MINISTÈRE DE LA CULTURE (FRANCE), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (FRANCE). *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, pp. 65-82.

VILLE DE GENÈVE, 2015. Les trésors du général Dufour à la Bibliothèque de Genève. *Ville de Genève* [en ligne]. 15 mars 2015. [Consulté le 17 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.ville-geneve.ch/actualites/detail/article/1425029882-tresors-general-dufour-bibliotheque-geneve/>

WHITTAKER, Beth M., THOMAS, Lynne M., 2009. *Special collections 2.0: new technologies for rare books, manuscripts, and archival collections*. Santa Barbara, Calif : Libraries Unlimited.

YANTE, Jean-Marie, 2013. Mémoires collectives, mémoires individuelles. Pour concilier l'inconciliable ? In : HIRAUX, Françoise, MIRGUET, Françoise. *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*. Louvain-la-Neuve : Academia, pp. 61-70. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, 30.

YARROW, Alexandra, CLUBB, Barbara, DRAPER, Jennifer-Lynn, 2008. Bibliothèques publiques, archives et musées : tendances en matière de collaboration et de coopération. *IFLA* [en ligne]. 2008. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.ifla.org/files/assets/hq/publications/professional-report/109.pdf>

ZENONI, Betty, HAGMAJER, Krzysztof, 2009. *Les politiques d'acquisition de fonds d'archives privées par des institutions publiques : réflexion et mise en perspective dans le contexte de la Ville et du Canton de Genève* [en ligne]. Travail de Bachelor. Genève : Haute école de gestion de Genève. [Consulté le 22 avril 2015]. Disponible à l'adresse : https://doc.rero.ch/record/12956/files/TDB_2096.pdf

Annexe 1 : Catalogue de la bibliothèque de Dufour¹¹⁰

19e bulletin de la Classe d'industrie : de l'engrenage hélicoïdal, 1837. Genève : Cherbuliez. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiques »

ABBO et TARANNE, N.-R., 1834. *Le siège de Paris par les Normands en 885 et 886 : poème*. Paris : imprimerie royale. 14C

Abrégé de l'histoire des infortunes du Dauphin, depuis l'époque où il a été enlevé de la tour du Temple, jusqu'au moment de son arrestation par le gouvernement de Louis Philippe, et de son expulsion en Angleterre ; suivi de quelques documens à l'appui des faits racontés par le Prince, et des incidens qui ont si péniblement traversé sa vie ; avec son portrait, et les fac similé de son écriture, celles de la reine et de la signature de Louis XVI, 1836. A Londres : C. Armand. 10B

Acte fédéral de la Confédération Suisse, 1832. Genève : Ch. Gruaz. 33G - Recueil factice intitulé « Projet de pacte fédéral - 1833 »

AELIANUS, Claudius, 1772. *Histoires diverses d'Elie*. Paris : Moutard. 49I

AESCHYLUS, 1842. *Théâtre d'Eschyle*. Paris : Charpentier. 13Cbis

AFAN DE RIVERA, Carlo, 1833. *Considerazioni su i mezzi da restituire il valore proprio a' doni che ha la natura largamente conceduto al regno delle due Sicilie*. 2e éd. Napoli : dalla stamperia e cartiera del Fibreno. 2 vol. 10B

Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie de France, attachés au service de terre, 1819. Paris : Magimel, Anselin et Pochard. 2 vol. 49I

AIRY, 1857. *Sur les moyens à employer pendant les vingt-cinq années prochaines pour déterminer avec plus de précision la distance du soleil à la terre*. [Genève] : bibliothèque universelle. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

ALBERTI DI VILLANOVA, Francesco, 1788. *Nouveau dictionnaire françois-italien : composé sur les dictionnaires des académies de France et de la Crusca : enrichi de tous les termes propres des sciences et des arts : très utile et même indispensable à tous ceux qui veulent lire, ou traduire les ouvrages de l'une et de l'autre langue*. Troisième édition, corrigée et considérablement augmentée. A Nice : [s.n.]. 2 vol. 43H

ALDENHOVEN, Ferdinand, 1841. *Itinéraire descriptif de l'Attique et du Péloponèse avec cartes et plans topographiques*. Athènes : A. Nast. 6A

ALFIERI, Vittorio, 1825. *Tragedie*. Firenze : G. Ducci. 7 vol. 17Cbis

ALIGHIERI, Dante, 1811. *La divina commedia*. Ed. formata sopra quella di Comino del 1727. Venezia : Vitarelli. 17Cbis

ALLEMANDI, Michele Napoleone, 1850. *Il Soldato-cittadino ossia il sistema militare svizzero applicabile al popolo italiano*. Losanna : l'Unione. 17C

ALLENT, A., 1805. *Histoire du corps impérial du génie : des sièges et des travaux qu'il a dirigés, et des changemens que l'attaque, la défense, la construction et*

¹¹⁰ Le numéro de l'étagère où se trouve le livre est à la fin de la référence (il arrive qu'une note figure encore après ce numéro, mais c'est rare). Il est constitué d'un chiffre suivi d'une lettre.

Lorsque l'ouvrage est un recueil factice, j'ai indiqué « Recueil factice » suivi de l'intitulé du recueil tel qu'il figure sur le dos de la reliure.

Note importante : des ouvrages sont placés sur un numéro d'étagère **53** : il s'agit d'une étagère créée pour y ranger certains ouvrages précieux retirés volontairement du fonds par le mandant (ils se trouvent actuellement dans l'armoire-coffre). Une fois qu'il faudra les replacer dans leur fonds d'origine, **prière de les placer sur cette étagère**.

l'administration des fortesses ont reçus, en France depuis l'origine de la fortification moderne jusqu'à nos jours; première partie, depuis l'origine de la fortification moderne jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Paris : Magimel. 21E

ALLIX, Jacques-Alexander-François, 1818. *Théorie de l'univers ou de la cause primitive du mouvement, et de ses principaux effets.* 2e éd. Paris : Courcier. 47I

Almanach de la cour et de l'Empire français pour l'année 1812, 1812. Paris : Rosa. 18D

Almanach de Napoléon [périodique] [divers], 1849. 52I

Almanach impérial pour 1853, présenté à Leurs Majestés, 1853. Paris : A. Guyot et Scribe. 6A

ANACREON, BION et MOSCHUS, 1785. *Anacreon, Bion et Moschus, suivis de la Veillée des fêtes de Vénus, d'un choix de pièces de différens auteurs.* A Paphos : [s.n.]. 2 vol. (séparés sur le rayon). 18D

Anecdotes américaines, ou histoire abrégée des principaux événements arrivés dans le Nouveau Monde, depuis sa découverte jusqu'à l'époque présente, 1776. Paris : Vincent. 32G

Anecdotes italiennes : depuis la destruction de l'Empire romain en Occident jusqu'à nos jours, 1769. Paris : Vincent. 33G

ANGLESY, d', 1802. *Le guide du jeune militaire ou conseil d'un militaire à son fils.* nouvelle édition, refondue et augmentée d'un très grand nombre de faits mémorables [...]. Paris : Dubroca. 26F

ANGOULÈME, Marguerite d', 1780. *Les nouvelles de Marguerite, Reine de Navarre.* Berne : la nouvelle Société typographique. 13Cbis

ANTOMMARCHI, Francesco A., 1825. *Mémoires du docteur Antommarchi, ou les derniers momens de Napoléon.* Paris : Barrois l'aîné. 2 vol. 45H

ANVILLE, Jean-Baptiste Bourguignon d', 1766. *Mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne : suivis d'une description du Golfe Arabique ou de la Mer Rouge.* Paris : imprimerie royale. 37G

ANVILLE, Jean-Baptiste Bourguignon d', 1771. *Etats formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident.* Paris : imprimerie royale. 39G

APPIA, Louis, 1859. *Le chirurgien à l'ambulance ou quelques études pratiques sur les plaies par armes à feu suivies de Lettres à un collègue sur les blessés de Palestro, Magenta, Marignan et Solferino.* Genève : J. Cherbuliez. 13C

APPIANUS, 1840. *Appianou Alexandreōs Rōmaikōn historiōn ta sōzomena : Appiani Alexandrini Romanarum historiarum quae supersunt : Graece et Latine cum indicibus.* Parisiis : F. Didot. 24E

[ARAGO, François], [s.d.]. *Des hiéroglyphes égyptiens : histoire de la première interprétation exacte qui en a été donnée.* [S.l.] : [s.n.]. 18D - Recueil factice intitulé : « Arago - notices astronom. »

[ARAGO, François], [s.d.]. *Notices scientifiques : notice sur les principales découvertes de Laplace.* [S.l.] : [s.n.]. 18D - Recueil factice intitulé : « Arago - notices astronom. »

[ARAGO, François], [s.d.]. *Notices scientifiques : sur la dernière apparition de la comète de Halley.* [S.l.] : [s.n.]. 18D - Recueil factice intitulé : « Arago - notices astronom. »

[ARAGO, François], [s.d.]. *Positions géographiques des chefs-lieux d'arrondissement.* [S.l.] : [s.n.]. 18D - Recueil factice intitulé : « Arago - notices astronom. »

[ARAGO, François], [s.d.]. *Questions à résoudre concernant la météorologie, d'hydrographie et l'art nautique*. [S.l.] : [s.n.]. 18D - Recueil factice intitulé : « Arago - notices astronom. »

[ARAGO, François], [s.d.]. *Sur la grande comète de 1843*. [S.l.] : [s.n.]. 18D - Recueil factice intitulé : « Arago - notices astronom. »

[ARAGO, François], [s.d.]. *Sur l'observatoire de Paris*. [S.l.] : [s.n.]. 18D - Recueil factice intitulé : « Arago - notices astronom. »

ARAGO, François, 1837. *Leçons d'astronomie professées à l'Observatoire royal*. Nouv. éd. augm. Bruxelles : Hauman, Cattoir. 19E

ARAGO, François, 1853. *Biographie de Jean-Sylvain Bailly*. [S.l.] : [s.n.]. 18Dbis

ARIOSTO, Lodovico, 1811. *L'Orlando furioso*. Ed. formata sopra i testi antichi più accreditati, e principalmente sopra quello di Valgrisi del 1556. Venezia : Vitarelli. 6 vol. 17Cbis

ARISTOPHANE, 1841. *Comédies d'Aristophane*. 2e édition, revue et corrigée sur les dernières éditions grecques. Paris : Lefèvre. 11B

ARISTOTE et BOETHIUS, Anicius Manlius Severinus, 1546. *Aristotelis Stagiritae Organum, Hoc Est Libri ad logicam attinentes*. Lugduni : apud Theobaldum Paganum. A1

ARMANDI, Pietro Damiano, 1843. *Histoire militaire des éléphants depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'introduction des armes à feu*. Paris : Amyot. 16C

ARNOUX, Claude, 1840. *Système de voitures pour chemins de fer de toute courbure : par Claude Arnoux*. Paris : Bachelier. 24Ebis

Arrêté du Conseil d'Etat du 10 avril 1818, déterminant quelles sont les maladies et les infirmités pour lesquelles on pourra être réformé du service des contingens et de celui de la réserve cantonale, 1818. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil d'Etat, portant quelques modifications à l'Ordonnance du 22 avril 1818, sur l'armement, l'équipement et l'habillement de la Milice : du 29 décembre 1819, 1819. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil d'Etat pour l'exécution de la section 6. du chapitre IV, et de la section 4. du chapitre V. de la Loi du 14 février dernier, sur la Milice : du 12 juin 1818, 1818. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil d'Etat sur l'armement, l'équipement et l'habillement de la réserve cantonale : du 29 mars 1819, 1819. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil militaire, du 11 mars 1820 : instruction pour Messieurs les commandans de bataillon et de compagnie, 1820. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil militaire, du 12 août 1818 : Règlement sur les conseils de compagnies, 1818. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil militaire, du 12 août 1818, 1818. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil militaire, du 17 avril 1819 : instruction pour MM. les commandans de bataillon et de compagnie, 1819. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil militaire, du 18 mars 1820, 1820. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil militaire, du 19 juin 1818, 1818. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil militaire, du 20 février 1819: instruction pour Messieurs les commandans de bataillon et de compagnie, 1819. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêté du Conseil militaire, du 30 septembre 1818: Instruction pour Messieurs les commandans de bataillon et compagnie, 1818. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Arrêtés du Conseil d'Etat, des 23 septembre et 9 octobre 1818: qui modifient l'ordonnance du 22 avril 1818 relativement à l'uniforme des corps du génie, des chasseurs à cheval, et de musique, 1818. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

ARRIANUS, Flavius, 1802. *Histoire des expéditions d'Alexandre rédigée sur les mémoires de Ptolémée et d'Aristobule, ses lieutenans*. Paris : Genets. 3 vol. 50Ibis

ARRIANUS, Flavius, 1843. *Histoire de l'expédition d'Alexandre*. Genève : E. Carey. 18D

ARTOIS, P. H. d', 1820. *Relation de la défense de Danzig en 1813, par le 10e corps de l'armée française, contre l'armée combinée russe et prussienne*. Paris : Ladrangé. 50I

Atlas de la monarchie prussienne, 1788. Londres : [s.n.]. 30F

AUBUISSON DE VOISINS, Jean François d', 1819. *Traité de géognosie ou exposé des connaissances actuelles sur la constitution physique et minérale du globe terrestre*. Strasbourg : Levrault. 2 vol. 23E

AUBUISSON DE VOISINS, Jean François d', 1827. *Traité du mouvement de l'eau dans les tuyaux de conduite, à l'usage des ingénieurs et architectes*. Paris : F.G. Levrault. 18Dter

AULAGNIER, François, 1841. *Études pratiques sur la navigation du centre, de l'est et du nord de la France, et des principales voies navigables de la Belgique*. Paris : Carilian-Goeury. 39G

AULU-GELLE, SCHÜRER, Matthias et KNOBLOCH, Johann, 1517. *Auli Gellii noctium atticarum libri undeviginti*. [S.l.] : [s.n.]. 53

AUMALE, Henri d'Orléans, 1867. *Les institutions militaires de la France*. Bruxelles : C. Muquardt. 11B

AVIANUS, 1784. *Phaedri Augusti liberti fabulae aesopiae*. Editio accurata. Biponti : ex Typographia Societatis. 45H

BAÏF, Lazare de, TORY, Geoffroy, TELESIO, Antonio, SPHYRACTES, Johannes et WICKART, Paul Anton, 1536. *Lazari Bayfii annotationes in L. II. de captivis et postliminio reversis, in quibus tractatur de re navali: eiusdem annotationes in tractatum de auro & argento leg., quibus, vestimentorum, & vasculorum genera explicantur. Antonii Thylesii de coloribus libellus, a coloribus vestium non alienus*. Parisiis : ex officina Rob. Stephani. 53

BAILLY, Jean Sylvain, 1777. *Lettres sur l'origine des sciences, et sur celle des peuples de L'Asie, adressées à M. de Voltaire par M. Bailly, & précédées de quelques lettres de M. de Voltaire à L'auteur*. A Londres : chez M. Elmesly. et à Paris, chez les frères Debure. 1A

- BAILLY, Jean Sylvain, 1805. *Histoire de l'astronomie ancienne et moderne*. Paris : Bernard. 2 vol. 49Ibis
- BAOUR-LORMIAN, Pierre Marie François Louis, 1810. *Omasis ou Joseph en Egypte : tragédie en cinq actes et en vers*. 3e éd. Paris : Vente. 48I
- BARANTE, M. de, 1845. *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*. Paris : Amyot. 23E
- BARBEZAT, J., 1830. *Poésies genevoises*. Paris : Barbezat. 3 vol. 18Dbis
- BARBIÉ-DUBOCAGE, BARDIN, BEAUVAIS ET AL., 1818. *Annales des faits et des sciences militaires faisant suite aux victoires et conquêtes des français, de 1792 à 1815*. Paris : Panckoucke. 4 vol. 21Ebis
- BARBIER, A., 1852. *Histoire de Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République Française depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Contenant l'appréciation de ses actes, le récit authentique de tous les événements du 2 décembre et des détails inédits sur ses habitudes privées*. Paris : Barbier. 8A - Recueil factice intitulé « Histoire de Louis Napoléon »
- BARESTE, Eugène, 1840. *Nostradamus*. Paris : Maillet. 11B
- BARTHÉLEMY, Auguste Marseille et MÉRY, Joseph, 1829. *Napoléon en Egypte : poème en huit chants*. Nouv. éd. Deux-Ponts : Ritter. 49I
- BARTHOLONY, François, 1839. *Du meilleur système à adopter pour l'exécution des travaux publics en France, et notamment des grandes lignes de chemins de fer : suivie d'un appendice*. 2e éd. Paris : [s.n.]. 2Abis
- BARTHOLONY, François, 1845. *Quatrième lettre à un député, ou examen consciencieux de quelques questions soulevées par l'exécution des chemins de fer en France, suivi de notes et documents, dont l'un est relatif à la réduction de la dette publique, l'autre à l'affermage des canaux de l'Etat : juin 1845*. Paris : P. Dupont. 12B - Recueil factice intitulé "Chemins de fer"
- BAUDUSSON, 1787. *Le rapporteur exact, ou tables des cordes de chaque angle depuis une minute jusqu'à 180 degrés, pour un rayon de 1000 parties égales*. Paris : Didot. 18Dbis
- BAVA, Eusebio, 1848. *Relazione delle operazioni militari dirette dal Generale Bava [...] nel 1848*. Torino : G. Cassone. 21Ebis - 2e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- BAYLE, Pierre, 1702. *Dictionnaire historique et critique*. Seconde édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur. A Rotterdam : Reinier Leers. 3 vol. 46Ibis
- BAZANCOURT, César Lecat de, 1856. *L'expédition de Crimée jusqu'à la prise de Sébastopol : chroniques de la guerre d'Orient*. Paris : Amyot. 2 vol. 21E
- BEAUCHAMP, Alphonse de, 1815. *Histoire de la campagne de 1814 et de la restauration de la monarchie française*. Paris : Le Normant. 2 vol. 20E
- BEAUHARNAIS, Hortense de, 1834. *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831 : fragmens extraits de ses mémoires inédits, écrits par elle-même*. Paris : A. Levavasseur. 28F
- BEAUMARCHAIS, Pierre-Augustin Caron de, 1785. *La folle journée, ou, Le mariage de Figaro, comédie en cinq actes et en prose représentée pour la première fois à Paris par les Comédiens français ordinaires du Roi, le 27 avril 1784*. Paris : chez les marchands de nouveautés. 15C
- BEAUREGARD, Costa de, 1817. *Mélanges tirés d'un portefeuille militaire*. Turin : P. Joseph. 2 vol. 49Ibis - 50I

- BÉLANGER, Jean-Baptiste-Charles-Joseph, 1828. *Essai sur la solution numérique de quelques problèmes relatifs au mouvement permanent des eaux courantes*. Paris : Carilian-Goeury. 24E - Recueil factice intitulé « Mémoires »
- BÉLIDOR, Bernard Forest de, 1731. *Le bombardier françois, ou nouvelle méthode de jeter les bombes avec précision*. Paris : imprimerie royale. 40G
- BÉLIDOR, Bernard Forest de, 1750. *Architecture hydraulique, qui comprend l'art de diriger les eaux de la mer & des rivières à l'avantage de la défense des places, du commerce, & de l'agriculture : seconde partie*. A Paris : C.A. Jombert. 2 vol. 40G
- BÉLIDOR, Bernard Forest de, 1755. *Dictionnaire portatif de l'ingénieur, où l'on explique les principaux termes des sciences les plus nécessaires à un ingénieur*. Paris : C.A. Jombert. 11B
- BÉLIDOR, Bernard Forest de, 1819. *Architecture hydraulique, ou l'art de conduire, d'élever et de ménager les eaux pour les différents besoins de la vie*. Nouv. éd. Paris : F. Didot. 1 seul vol. (sur 4). 40G
- BELLAIRE, J. P., 1805. *Précis des opérations générales de la division française du Levant : chargée, pendant les années V, VI et VII, de la défense des îles et possessions ex-vénitiennes de la Mer Ionienne, formant aujourd'hui la République des Sept-Isles. Cet ouvrage contient des observations politiques, topographiques et militaires, sur les Îles Ioniennes, sur Ali, pacha de Jannina, et sur la Basse-Albanie. Il est orné d'une carte géographique de l'Île de Corfou et du territoire de Butrinto*. Paris : Magimel. 49Ibis
- BELLEMARE, Alexandre, 1863. *Abd-el-Kader : sa vie politique et militaire*. Paris : Hachette. 13C
- BÉRANGER, Pierre-Jean de, 1830. *Oeuvres complètes*. Bruxelles : Laurent. 17Cbis
- BÉRANGER, Pierre-Jean de, 1850. *Oeuvres complètes contenant les dix chansons nouvelles*. Paris : Perrotin. 2 vol. 13Cbis
- BERCHTOLD, Josef Anton, 1847. *La métrologie de la nature*. [Paris] : [s.n.]. 48I
- BÉRENGER, Jean-Pierre, 1772. *Histoire de Genève depuis son origine jusqu'à nos jours*. [Lausanne] : [s.n.]. 6 vol. 17C - Recueil factice intitulé « Histoire de Genève »
- BERNARD, Charles de, 1858. *Le gentilhomme campagnard*. Nouvelle édition. Paris : Lévy. 2 vol. 13Cbis
- BERNIER DE MALIGNY, Aristippe Félix, 1826. *Théorie de l'art du comédien ou manuel théâtral*. Paris : A. Leroux. 18Dter
- BERTON, Jean Baptiste, 1818. *Précis historique, militaire et critique des batailles de Fleurus et de Waterloo, dans la campagne de Flandres, en juin 1815 : de leurs manoeuvres caractéristiques, et des mouvemens qui les ont précédés et suivis : avec une carte pour l'intelligence des marches*. Paris : Delaunay. 49I
- BERTRAND, Alexandre-Jacques-François, 1833. *Lettres sur les révolutions du globe*. 5e éd., rev. et augm. Bruxelles : H. Dumont. 46I
- BERTRAND, 1847. *Guerre d'Orient : campagnes d'Égypte et de Syrie 1798-1799*. Paris : comptoir des imprimeurs-unis. 2 vol. 49Ibis
- Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts faisant suite à la bibliothèque britannique : littérature*, 1816. A Genève : bibliothèque universelle. 12 vol. 3A
- Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts faisant suite à la bibliothèque britannique : sciences et arts*, 1816. A Genève : bibliothèque universelle. 12 vol. 3A

- BIDONE, Giorgio, 1836. *Expériences sur la percussion des veines d'eau*. Turin : imprimerie royale. 51I
- BINET-HENTSCH, Jean-Louis, 1859. *Les Alpes de la Haute Engadine*. Genève : Ramboz et Schuchardt. 5A - Recueil factice intitulé « Brochures géograph. »
- [*Biographie de Jean de Muller*], [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 50Iter
- BIOT, Jean-Baptiste et ROSSEL, M. de, 1810. *Traité élémentaire d'astronomie physique : avec des additions relatives à l'astronomie nautique*. 2e éd. Paris : Klostermann. 2 vol. 49Ibis
- BIOT, Jean-Baptiste, 1813. *Essai de géométrie analytique appliquée aux courbes et aux surfaces du second ordre*. 5e éd. A Paris : J. Klostermann. 14Cbis
- BIOT, Jean-Baptiste, 1816. *Traité de physique expérimentale et mathématique*. Paris : Deterville. 3 vol. 48Ibis
- BLAVIGNAC, Jean-Daniel, 1849. *Armorial genevois : essai historique sur les armoiries, les sceaux, les bannières et les monnaies de Genève, depuis l'époque la plus ancienne jusqu'à nos jours*. Genève : chez les principaux libraires. 28F
- BOILEAU, Pierre et AMAR, M., 1824. *Oeuvres*. Paris : Lefèvre. 4 vol. 15C
- BOINVILLIERS, Edouard, 1859. *Des transports à prix réduits sur les chemins de fer*. Paris : L. Hachette. 50I
- BOISSEL, Thomas Charles Gaston, 1794. *Voyage pittoresque, et navigation exécutée sur une partie du Rhône, réputée non navigable. Moyens de rendre ce trajet utile au commerce*. Paris : Du Pont. 11B
- BOITARD, Pierre, 1842. *Le Jardin des Plantes : description et moeurs des mammifères de la ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle*. Paris : J.J. Dubochet. 11B
- BOMBONNEL, Charles, 1860. *Bombonnel le tueur de panthères : ses chasses écrites par lui-même*. Paris : Hachette. 48I
- BONAPARTE, Napoléon et BEAUHARNAIS, Joséphine de, 1833. *Lettres de Napoléon à Joséphine pendant la première campagne d'Italie, le Consulat et l'Empire; et lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*. Paris : F. Didot. 2 vol. 6A
- BONAPARTE, Napoléon-Louis-C., 1833. *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*. Paris : A. Levavasseur. 10B - Recueil factice intitulé « Brochures diverses »
- BONAPARTE, Napoléon-Louis et FAVÉ, 1846. *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*. Paris : Dumaine. 6 vol. 17C
- BONAPARTE, Napoléon-Louis et TEMBLAIRE, Charles-Édouard, 1848. *Oeuvres de Louis-Napoléon Bonaparte*. Paris : librairie napoléonienne. 3 vol. 5Abis
- BONAPARTE, Napoléon-Louis, 1836. *Manuel d'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de la République helvétique*. Zürich : O. Fussli. 8A
- BONAPARTE, Napoléon-Louis, 1839. *Des idées napoléoniennes*. Paris : Paulin. 5Abis - Recueil factice intitulé « Des idées napoléoniennes »
- BONAPARTE, Napoléon-Louis, 1841. *Fragmens historiques : 1688 et 1830*. Paris : administration de librairie. 7A
- BONAPARTE, Napoléon-Louis, 1842. *Analyse de la question des sucres*. [Paris] : administration de librairie. 51I
- [BONAPARTE, Napoléon-Louis], 1864. *Histoire de Jules César*. Paris : imprimerie impériale. 2 vol. 30F

BONAPARTE, Napoléon et MARCHAND, 1836. *Précis des guerres de César par Napoléon : suivi de plusieurs fragmens inédits : écrit par M. Marchand, à l'île de Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur*. Paris : Gosselin. 45H

[BONAPARTE, Napoléon], 1820. *Mémoires pour servir à l'histoire de France en dix-huit cent quinze, avec le plan de la bataille de Mont-Saint-Jean*. Paris : Barrois l'aîné. 8A

BONAPARTE, Napoléon, 1821. [*Testament de l'empereur Napoléon*]. [S.l.] : [s.n.]. 51I

BONNET, Charles, 1769. *La palingénésie philosophique, ou idées sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivans : ouvrage destiné à servir de supplément aux derniers écrits de l'auteur, et qui contient principalement le précis de ses recherches sur le christianisme*. A Genève : C. Philibert et B. Chirol. 2 vol. 42Hbis

BONSTETTEN, Karl Viktor von, 1805. *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide : suivi de quelques observations sur le Latium moderne*. Genève : J. J. Paschoud. 47I

BORDIER, Frédéric, 1831. *Améliorations militaires et administratives ayant pour but d'augmenter les forces de la Suisse pour la défense de la neutralité*. Genève : Vignier. 21Ebis - 1e recueil factice intitulé « Brochures militaires »

[BORGNIIS, J. A.], [s.d.]. [*Traité élémentaire de construction appliquée à l'architecture civile - Planches*]. [S.l.] : [s.n.]. 24E

BORGNIIS, J. A., 1818. *Traité complet de mécanique appliquée aux arts contenant l'exposition méthodique des théories et des expériences les plus utiles pour diriger le choix, l'invention, la construction et l'emploi de toutes les espèces de machines : mouvemens des fardeaux*. Paris : Bachelier. 24E

BORGNIIS, J. A., 1823. *Traité élémentaire de construction appliquée à l'architecture civile*. Paris : Bachelier. 24E

BOSSUET, Jacques Bénigne, 1814. *Discours sur l'histoire universelle : depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne*. Paris : Didot. 2 vol. 48Ibis

BOSSUT, Charles et VIALLET, M., [s.d.]. *Recherches sur la construction la plus avantageuse des digues : ouvrage qui remporta le Prix quadruple proposé par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, pour l'année 1762*. Paris : Barrois l'aîné. 38G

BOSSUT, Charles, 1775. *Traité élémentaire d'hydrodynamique*. Paris : Jombert. 2 vol. 42Hbis

BOST, Théophile, 1865. *Le Protestantisme libéral*. Paris : C. Baillière. 11B

BOTTA, Carlo, 1825. *Histoire des peuples d'Italie*. Bruxelles : H. Tarlier. 3 vol. 3A

BOUFFLERS, Stanislas-Jean de, 1805. *Oeuvres*. Paris : Pironnet. 2 vol. 18D

BOUGUER, 1746. *Traité du navire, de sa construction, et de ses mouvemens*. Paris : Jombert. 43H

BOURCET, Pierre Joseph de, 1801. *Mémoires militaires sur les frontières de la France, du Piémont et de la Savoie, depuis l'embouchure du Var jusqu'au lac de Genève*. Paris ; Strasbourg : Levrault. 6Abis

BOURRIT, Marc-Théodore, 1781. *Description des Alpes pennines et rhétiennes dédiée à S.M. très-chrétienne Louis XVI, roi de France et de Navarre*. A Genève : J. P. Bonnant. 2 vol. 26F

BOURSAULT, de, 1830. *Oeuvres choisies*. Paris : Leconte. 18D

- BOUSMARD, Henri Jean Baptiste de, 1814. *Essai général de fortification, et d'attaque et défense des places : planches*. Paris : Magimel. 6Abis
- BOUSMARD, Henri Jean Baptiste de et CORMONTAINGNE, Louis de, 1803. *Mémorial de Cormontaigne pour l'attaque des places ou recueil fait par ce célèbre ingénieur des préceptes et des méthodes qu'il suivoit dans la conduite des sièges ; utile à tout militaire employé à l'attaque d'une place*. A Berlin : G. Decker. 20E
- BOUSMARD, Henri Jean Baptiste de, 1814. *Essai général de fortification et d'attaque et défense des places, dans lequel ces deux sciences sont expliquées et mises l'une par l'autre à la portée de tout le monde*. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris : Magimel. 4 vol. 10B
- BOYER, Abel, CHAMBAUD, Louis, GARNER, John, DES CARRIÈRES, A.-J et FAIN, Louis-François, 1817. *Dictionnaire anglois-françois et françois-anglois ; tiré des meilleurs auteurs qui ont écrit dans ces deux langues*. Nouv. éd. A Paris : Lefèvre. 2 vol. 43H
- BRANTÔME, Pierre de Bourdeille de, 1810. *Les vies des hommes illustres et capitaines français et étrangers, du seizième siècle*. Paris : Desmarest. 3 vol. 46Iter
- BRARD, Cyprien Prosper, [s.d.]. *Maître Pierre ou le savant de village : Entretiens sur la physique*. Paris : Langlois et Leclercq. 47I
- BRARD, Cyprien Prosper, 1826. *Minéralogie populaire ou avis aux cultivateurs et aux artisans, sur les terres, les pierres, les sables, les métaux et les sels qu'ils emploient journellement, le charbon-de-terre, la tourbe, la recherche des mines, etc.* Paris : L. Colas. 18D
- [BRIFFAULT, Frédéric-T.], 1849. *Le prisonnier de Ham*. Paris : Plon. 11B
- BRISSON, B. et DUPUIS DE TORCY, 1829. *Essai sur le système général de navigation intérieure de la France, suivi d'un essai sur l'art de projeter les canaux à point de partage*. Paris : Carilian-Goeury. 51I
- BROS DE PUECHREDON, Jean-Frédéric-Madeleine, 1826. *Essai sur les écoles de marine*. Paris : Dondey-Dupré. 21Ebis - 3e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- BRUEYS, David Augustin de et PALAPRAT, Jean de, 1830. *Oeuvres choisies de Brueys et de Palaprat*. Paris : Lecointe. 18Dbis
- BRUYÈRE, La, 1829. *Les caractères de La Bruyère suivis des caractères de Théophraste, traduits du grec par le même*. Paris : Froment. 2 vol. 2Abis
- BRYDONE, Patrick, 1776. *Voyage en Sicile et à Malthe*. Ed. soigneusement corrigée par M. B. P. A. N. Neuchâtel : société typographique. 48I
- BUAT-NANÇAY, Louis-Gabriel du, 1816. *Principes d'hydraulique et de pyrodynamique vérifiés par un grand nombre d'expériences faites par ordre du gouvernement*. Nouv. éd. revue et considérablement augm. Paris : F. Didot. 3 vol. 23E
- [BUCHON, Jean Alexandre C.], 1835. *[Les chroniques de Sire Jean Froissart]*. [S.l.] : [s.n.]. 12B
- BUCKLAND, William, 1838. *La géologie et la minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle*. Paris : Crochard. 2 vol. 9B
- BUFFON, Georges Louis Leclerc et DAUBENTON, Louis Jean Marie, 1766. *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du roi*. Nouv. éd. A Amsterdam : J. H. Schneider. 6 vol. 40G
- BUFFON, Georges Louis Leclerc, 1775. *Histoire naturelle, générale et particulière*. Nouv. éd. Paris : Hôtel de Thou. 26F

- BUFFON, Georges Louis Leclerc, 1779. *Histoire naturelle, générale et particulière, contenant les époques de la nature*. Paris : Hôtel de Thou. 26F
- Bulletins de la Grande Armée [périodique] [divers]*, 1805. 52I
- BURETTE, Théodose, 1842. *Histoire de France depuis l'établissement des francs dans la Gaule jusqu'en 1830*. 2e éd. Paris : P.-C. Lehubey. 2 vol. 11B
- BURLAMAQUI, J. J., 1748. *Principes du droit naturel*. Genève : Barrillot. 26F
- BYRON, George Gordon Noël, NODIER, Charles et PICHOT, Amédée, 1827. *Oeuvres complètes*. 6e éd. entièrement revue et corrigée. Paris : Ladvocat. 9 vol. 46I
- CABET, Etienne, 1832. *Révolution de 1830, et situation présente (septembre 1832) : expliquées et éclairées par les révolutions de 1789, 1792, 1799 et 1804, et par la restauration*. Paris : A. Mie. 47I
- CAESAR, Gaius Iulius et VARNEY, Jean-Baptiste, 1810. *Les commentaires de César*. Paris : Deterville. 2 vol. 18Dter
- CAESAR, Julius, CELSUS, Julius, VOSSIUS, Dionysius, DAVIES, John et GRAEVIUS, Joannes Georgius, 1713. *C. Julii Caesaris quae extant omnia cum animadversionibus integris Dion. Vossii, J. Davisii ... aliorumque variis notis : ut & qui vocatur Julius Celsus de vita et rebus gestis C. Julii Caesaris, ex musaeo Joannis Georgii Graevii*. Lugduni Batavorum : apud. vid. C. Boutesteyn & S. Luchtman; Delphis, apud Adrianum Beman. 7A
- CAILLE, Nicolas-Louis de la, 1802. *Traité d'optique*. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée particulièrement de la marche des images dans les instrumens d'optique, des lunettes achromatiques et de l'iris, par plusieurs élèves de l'École polytechnique. Paris : librairie économique. 8A
- CALLET, François, 1795. *Tables portatives de logarithmes, contenant les logarithmes des nombres depuis 1 jusqu'à 108000, les logarithmes des sinus et tangentes*. A Paris : F. Didot. 6A
- Campagne de Walcheren et d'Anvers en 1809*, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 21Ebis - 3e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- CAMP, Maxime du, 1848. *Souvenirs et paysages d'Orient: Smyrne, Ephèse, Magnésie, Constantinople, Scio*. Paris : A. Bertrand. 5Abis
- CANDOLLE, Alphonse de, 1839. *Hypsométrie des environs de Genève, ou recueil complet des hauteurs mesurées au-dessus du niveau de la mer, jusqu'à la fin de l'année 1838, dans un espace de 25 lieues environ autour de la ville de Genève, c'est-à-dire dans la presque totalité de la Savoie, de la Suisse française et des départements de l'Ain et du Jura*. Paris : A. Cherbuliez. 51I
- CANDOLLE, Augustin-Pyramus de, [s.d.]. *Essai élémentaire de géographie botanique*. [S.l.] : [s.n.]. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifique »
- CAPEFIGUE, Baptiste H. R., 1829. *Histoire de Philippe-Auguste*. Paris : Dufey. 4 vol. 42Hbis
- CARBURI DE CEFFALONIE, Marin, 1777. *Monument élevé à la gloire de Pierre-le-Grand ou relation des travaux et des moyens mécaniques qui ont été employés pour transporter à Pétersbourg un rocher de trois millions pesant, destiné à servir de base à la statue équestre de cet empereur : avec un examen physique et chymique du même rocher*. Paris : Nyon. 30F
- C[ARL] et [CHARLES XV ROI DE SUÈDE], 1868. *Idées et réflexions sur les mouvements de la tactique moderne*. Stockholm : P.A. Norstedt. 12B

CARNOT, Lazare, 1803. *Principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement*. Paris : Bachelier. 42Hbis

CARNOT, Lazare, 1812. *De la défense des places fortes, ouvrage composé par ordre de Sa Majesté Impériale et Royale, pour l'instruction des élèves du Corps du Génie*. 3e éd. Paris : Courcier. 24Ebis

CARNOT, Lazare, 1813. *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal*. 2e éd. Paris : Courcier. 49I

CARNOT, Lazare, 1823. *Mémoire sur la fortification primitive, pour servir de suite au traité de la défense des places fortes*. Paris : Bachelier. 24E

CASSIUS, 1606. *Tōn Diōnos tou Kassiou Rhōmaikōn historiōn ta heuriskomena : Dionis Cassii Cocceiani historiae Romanae libri XLVI*. Hanoviae : apud Claudium Marnium. 30F

CASTELLANE, Louis-Charles-Pierre de, 1856. *Souvenirs de la vie militaire en Afrique*. 3e éd. Paris : Hachette. 13C

CATULLUS, Gaius Valerius, TIBULLUS, Albius et PROPERTIUS, Sextus, 1783. *Catullus Tibullus Propertius cum Galli fragmentis et Pervigilio Veneris : praemittitur notitia literaria studiis societatis Bipontinae*. Editio accurata. Biponti : typographia Societatis. 4A

CAVALLI, J., 1843. *Mémoire sur les équipages de ponts militaires*. Paris : J. Corréard. 5A

CÉARD, Nicolas, 1820. *Mémoire et observations historiques et critiques sur la route du Simplon, et autres objets d'art*. Paris : Goeury. 24Ebis

CELLÉRIER, Charles, 1839. *Dissertation sur la propagation du son dans les corps solides élastiques*. Paris : Bachelier. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de mathématiques »

CERVANTES SAAVEDRA, Miguel de, 1822. *Le Don Quichotte, traduit de l'espagnol par H. Bouchon Dubournial*. Nouvelle édition, revue, corrigée. Paris : Méquignon-Marvis. 4 vol. 9B

CHAIX, Paul, [s.d.]. *Lettres écrites des bords du Nil*. Genève : bibliothèque universelle. 5Abis

CHAIX, Paul, 1856. *Des canaux qui unissent à la Néva le bassin du Volga*. [S.l.] : [s.n.]. 5A - Recueil factice intitulé « Brochures géograph. »

CHALEY, M., 1839. *Pont suspendu de Fribourg (Suisse)*. Paris : Carilian-Goeury & Dalmont. 46I

[CHAMBRAY, Georges de], 1824. *De l'infanterie*. Paris : Gabon. 45H

CHAPONNIÈRE, Jean-Jacques, 1846. *Notice sur François Bonivard, prieur de Saint-Victor, et sur ses écrits*. [S.l.] : [s.n.]. 10B - Recueil factice intitulé « Documents sur Genève »

CHAPONNIÈRE, Jean-Jacques, 1851. *Etat matériel de Genève pendant la seconde moitié du quinzième siècle : mémoire lu à la Société d'histoire le 27 novembre et le 11 décembre 1851*. [S.l.] : [s.n.]. 10B - Recueil factice intitulé « Documents sur Genève »

CHARRIÈRE, Godefroi de, 1867. *La campagne de 1712 : étude historique et militaire*. Lausanne : Pache. 12B

CHARTON, Edouard, 1854. *Voyageurs anciens et modernes ou choix des relations de voyages les plus intéressantes et les plus instructives depuis le cinquième siècle avant*

- Jésus-Christ jusqu'au dix-neuvième siècle, avec biographies, notes et indications iconographiques.* Paris : au bureau du magasin pittoresque. 4 vol. 52I
- CHASTEL, Etienne, 1865. *Le christianisme dans les six premiers siècles.* Paris : J. Cherbuliez. 11B
- CHATEAUBRIAND, François Auguste de, 1809. *Génie du christianisme, ou beautés de la religion chrétienne.* 5e éd. Lyon : Ballanche. 5 vol. 42Hbis
- CHAUCHARD, H. et MÜNTZ, A., 1859. *Cours méthodique de géographie à l'usage des établissements d'instruction et des gens du monde, avec un aperçu de l'histoire politique et littéraire des principales nations.* Paris : J.-J. Dubochet. 6Abis
- CHAULIEU, Guillaume Amfrye de, 1777. *Oeuvres de Chaulieu, d'après les manuscrits de l'auteur.* La Haye : Pissot. 2 vol. 18D
- CHAVIS, Denis et CAZOTTE, Jacques, 1788. *Continuation des mille et une nuits, contes arabes.* A Genève : Barde, Manget. 4 vol. 19E
- CHÉNIER, André et CHÉNIER, Marie-Joseph, 1829. *Œuvres d'André et de M.-J Chénier.* Bruxelles : Laurent. 17Cbis
- CHERBULIEZ, Antoine-Elisée, 1833. *Essai sur les conditions de l'alliance fédérative en général et sur le nouveau projet d'acte fédéral.* Genève : A. Cherbuliez. 33G
- [CHERFOSSE?, de], 1826. *Essai sur la défense des Etats par les fortifications.* Paris : Anselin et Pochard. 9B
- CHERPILLOUD, J., 1829. *Recherches sur l'arme des carabiniers.* Genève : J. Barbezat. 21Ebis - 2e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- CHEVALIER, Michel, 1837. *Lettres sur l'Amérique du Nord.* Bruxelles : société belge de librairie. 2 vol. 46I
- CHEVRIER, Edmond, 1860. *Le général Joubert. Etude sur sa vie, fragments de sa correspondance inédite.* Bourg-en-Bresse : Millet-Bottier. 5Abis
- CHEYSSIÈRE, F., 1825. *Traité complet d'arithmétique commerciale.* Genève ; Lausanne : Lador ; Hignou. 4A
- CHODŹKO, Léonard, 1829. *Histoire des légions polonaises en Italie, sous le commandement du général Dombrowski.* Paris : J. Barbezat. 2 vol. 14C
- CHOISY, Jacques-Denis, 1823. *Essai historique sur le problème des maximums et minimums, et sur ses applications à la mécanique.* Genève : imprimerie aux barrières. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de mathématiques »
- CHOISY, Jacques-Denis, 1824. *De l'erreur en général, et des sources principales de nos erreurs.* Genève : Lador. 47I
- Choix littéraire,* 1755. A Genève : C. Philibert. 12 vol. 46Iter - 48I
- CHOMPRÉ, Pierre, 1782. *Dictionnaire abrégé de la fable : pour l'intelligence des poètes, des tableaux & des statues, dont les sujets sont tirés de l'Histoire poétique.* 11e éd. A Rouen : Pierre Machuel, & Jean Racine. 18Dbis
- CHOUMARA, François-Marie-Théodore, 1827. *Mémoires sur la fortification, ou examen raisonné.* Paris : Anselin. 49I
- CHRISTIAN, M., 1822. *Traité de mécanique industrielle, ou exposé de la science de la mécanique déduite de l'expérience et de l'observation ; principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes.* Paris : Bachelier. 3 vol. 17C

CHRISTIAN, M., 1825. *Traité de mécanique industrielle, ou exposé de la science de la mécanique déduite de l'expérience et de l'observation ; principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes - Planches*. Paris : Bachelier. 17C

CHRISTIAN, P., 1870. *Histoire de la magie, du monde surnaturel et de la fatalité à travers les temps et les peuples*. Paris : Furne, Jouvet. 51I

CICERO, Marcus Tullius et ERNST, Johann August, 1816. *Oeuvres complètes : traduites en français, le texte en regard*. Paris : F.-I. Fournier. 31 vol. 4A-5A

CLAIRAUT, Alexis Claude, 1743. *Théorie de la figure de la terre tirée des principes de l'hydrostatique*. Paris : Durand. 42H

CLERC, Eugène, 1859. *Campagne de Kabylie en 1857 : marche générale de la campagne : ensemble des opérations particulières de la division de Mac-Mahon ; opérations détaillées de son artillerie*. Lille : Lefebvre-Ducrocq. 11B

CLIAS, Phokion Heinrich, 1819. *Gymnastique élémentaire, ou cours analytique et gradué d'exercices propres à développer et à fortifier l'organisation humaine ; précédé du rapport fait à la société de médecine de Paris, par M. Bally, docteur médecin, et de considérations générales par M.D. Baillot, ancien conservateur de la bibliothèque de Versailles*. Paris : L. Colas. 9B

COEHOORN, Menno von, 1706. *Nouvelle fortification, tant pour un terrain bas et humide, que sec et élevé, représenté en trois manières sur le contenu intérieur de l'exagone à la française*. La Haye : H. van Bulderen. 26F

[COFFINIÈRE] et [BONAPARTE, Napoléon-Louis], [s.d.]. *Réponse à la protestation des exécuteurs testamentaires du feu roi Louis-Philippe, contre le décret du 22 janvier*. [S.l.] : [s.n.]. 51I

COFFY, R.-P.-A., 1833. *Tableau synoptique des principes généraux de la tenue des livres à parties doubles*. 2e éd. Paris : Renard. 18Dter

COINDET, John, 1851. *Rapport au Département des travaux publics de la Confédération suisse sur l'influence probable des chemins de fer dans la Suisse romane, sur l'agriculture, l'industrie et les petits métiers*. Genève : J. Cherbuliez. 12B - Recueil factice intitulé "Chemins de fer"

COLLIN D'HARLEVILLE, Jean-François, 1831. *Oeuvres, précédées d'un fragment sur sa vie*. Paris : F. Dalibon. 4 vol. 18D

COLLOMB, E., 1862. *De l'administration des armées en campagne*. Vevey : Gschwind et Suter. 22E

COLUMELLA, Lucius Iunius Moderatus et GESNER, Johann Matthias, 1781. *L. Junii Moderati Columellae de re rustica libri XII*. Mannheimii : cura & sumptibus societatis literatae. 8A

Compte rendu de la Conférence internationale réunie à Genève les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863 pour étudier les moyens de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire dans les armées en campagne, 1863. Genève : J.G. Fick. 12B

CONDILLAC, Etienne Bonnot de, 1798. *Oeuvres de Condillac : revues, corrigées par l'auteur, imprimées sur ses manuscrits autographes, et augmentées de la « Langue des calculs », ouvrage posthume*. A Paris : Ch. Houel. 8 vol. 46Iter

Conférences internationales des sociétés de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer tenues à Paris en 1867 - Première partie, 1867. 2e éd. rev. et augm. Paris : commission générale des délégués. 6A

Conseil représentatif de Genève : séance du lundi 7 janvier 1822, 1822. [Genève] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

- Conseil représentatif de Genève : séance du mercredi 28 novembre 1821*, 1821. [Genève] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »
- Conseil représentatif de Genève : séance du samedi 18 mai*, 1822. [Genève] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »
- Conseil représentatif de Genève : suite de la séance du mercredi 28 novembre*, 1821. [Genève] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »
- Considérations sur les machines à mesurer le temps, et détails sur la marche d'un garde-temps, soit montre marine, construite à Genève*, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifique »
- Considérations sur l'organisation des états-majors de l'armée*, 1820. Paris : F.G. Levrault. 8A
- CONSTANTIN, Abraham, 1840. *Idées italiennes sur quelques tableaux célèbres*. Florence : au cabinet scientifique-littéraire de J.P. Vieusseux. 12B
- Constitution de 1852 : précédée des proclamations et décrets de décembre*, 1852. Paris : imprimerie nationale. 30F
- Constitution fédérale pour la Confédération suisse, du 12 septembre 1848*, 1848. [S.l.] : [s.n.]. 33G
- Constitution Genevoise, sanctionnée par le Souverain le 5 Février 1794, l'an 3 de l'Égalité*, 1798. Edition revue. Genève : L. Sestié. 45H
- Conversations sur l'économie politique : dans lesquelles on expose d'une manière familière les élémens de cette science, par l'auteur des conversations sur la chimie*, 1817. Genève : J.J. Paschoud. 2A
- COOPER, James Fenimore et DEFAUCONPRET, Auguste-Jean-Baptiste, 1830a. *La corsaire rouge*. Paris : Furne. 28F
- COOPER, James Fenimore et DEFAUCONPRET, Auguste-Jean-Baptiste, 1830b. *Le pilote, histoire marine*. Paris : Furne. 28F
- COOPER, James Fenimore et LAROCHE, Benjamin, 1835a. *Le dernier des Mohicans : histoire de 1757*. Paris : Camuzeaux. 24E
- COOPER, James Fenimore et LAROCHE, Benjamin, 1835b. *Les pionniers ou les sources de la Susquéhanna*. Paris : Camuzeaux. 24E
- COOPER, James Fenimore et LAROCHE, Benjamin, 1836. *La prairie*. Paris : F. Didot. 24E
- CORLIOLIS, Gaspard Gustave, 1829. *Du calcul de l'effet des machines ou considérations sur l'emploi des moteurs et sur leur évaluation, pour servir d'introduction à l'étude spéciale des machines*. Paris : Carilian-Goeury. 24E
- CORNEILLE, Pierre et CORNEILLE, Thomas, 1822. *Oeuvres choisies*. Paris : Lheureux. 19E
- CORNEILLE, Pierre, 1822. *Oeuvres choisies*. Paris : Lheureux. 3 vol. 14C
- Correspondance : articles extraits du Globe*, 1831. Paris : au bureau du Globe. Religion Saint-Simonienne. 10B
- Correspondance inédite officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères, les princes, les ministres et les généraux français et étrangers en Italie, en Allemagne et en Egypte*, 1809. Paris : Panckoucke. 7 vol. 14C
- CORSI, Carlo, 1851. *Dell'esercito piemontese e della sua organizzazione*. Torino : G. Cerruti. 24E

- CORTÉS, Hernán et FLAVIGNY, Gratien-Jean-Baptiste-Louis, 1779. *Correspondance de Fernand Cortés avec l'empereur Charles Quint sur la conquête du Mexique*. En Suisse : chez les libraires associés. 49I
- COSTA DE BEAUREGARD, Joseph-Henri, 1816. *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie et sur les pays soumis à sa domination depuis le commencement du onzième siècle jusqu'à l'année 1796 inclusivement*. Turin : P.J. Pic. 2 vol. 20E
- COSTAZ, Louis, 1833. *Mémoire sur une nouvelle manière d'exprimer les hauteurs absolues des positions géographiques : lu le 7 janvier 1833 à l'Académie royale des sciences (Institut de France)*. Paris : P. Renouard. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifique »
- COSTE, L. M. P., 1828a. *Études sur les machines, d'après l'expérience et le raisonnement*. Paris : Anselin. 24E
- COSTE, L. M. P., 1828b. *Études sur les machines, d'après l'expérience et le raisonnement*. Paris : Anselin. 24E - Recueil factice intitulé « Mémoires »
- COULOMB, Charles Augustin de, 1821. *Théorie des machines simples, en ayant égard au frottement de leurs parties et à la roideur des cordages*. Nouv. éd. Paris : Bachelier. 24E
- COURIER, Paul-Louis, 1834. *Oeuvres complètes de P. L. Courier*. Nouvelle édition augmentée d'un grand nombre de morceaux inédits précédée d'un essai sur la vie et les écrits de l'auteur par Armand Carrel. Paris : Paulin. 4 vol. 21E
- [CRAMER, Frédéric-Auguste], [s.d.]. *[Registre du] Consistoire [de l'Église] de Genève, 1541-1814*. [S.l.] : [s.n.]. 38G
- CRAMER, Frédéric-Auguste, 1856. *Etude sur les causes du paupérisme dans le canton de Genève et sur les moyens d'y remédier*. Genève : J.-G. Fick. 12B
- CRÉBILLON, Claude Prosper Jolyot de, 1818. *Oeuvres de Crébillon*. Paris : Renouard. 2 vol. 19E
- [CREUSÉ DE LESSER?], [s.d.]. *Mémoires historiques ou lettres écrites sous le règne D'Auguste*. [S.l.] : [s.n.]. 46Iter
- CREVIER, 1750. *Histoire des empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Constantin*. Paris : Desaint & Saillant. 6 vol. 36G
- CRUD, E.-V.-B., 1820. *Economie de l'agriculture*. Paris : J.J. Paschoud. 39G
- CUMMING, T.G., 1824. *Illustrations of the origin and progress of rail and tram roads, and steam carriages of loco-motive engines*. Denbigh : printed for the author. 50I - Recueil factice intitulé « Brochures anglaises »
- CURTIUS RUFUS, Quintus et BEAUZÉE, Nicolas, 1807. *Histoire d'Alexandre le Grand*. Quatrième édition, retouchée et augmentée des Supplémens de Freinshémus, nouvellement traduits. A Lyon : A. Leroy. 2 vol. 46I
- CUSHING, Caleb, 1874. *Le traité de Washington, sa négociation, sa mise à exécution et les discussions auxquelles il a donné lieu*. Paris : A. Durand et Pedone Lauriel. 6A
- CUVIER, Georges, 1825. *Discours sur les révolutions de la surface du globe, et sur les changemens qu'elles ont produits dans le règne animal*. 3e éd. Paris : G. Dufour et E. D'Ocagne. 50I
- DAMETH, Henri, 1855. *Le juste & l'utile ou rapports de l'économie politique avec la morale. Mémoire présenté à l'Institut genevois*. Genève : Vaney. 9B

DANIEL, Gabriel, 1724. *Histoire de la milice françoise, et des changemens qui s'y sont faits depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules, jusqu'à la fin du règne de Louis-le-Grand*. A Amsterdam : aux dépens de la Compagnie. 2 vol. 43H

DANIEL, Gabriel, 1725. *Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules*. Nouv. éd. A Amsterdam : aux dépens de la Compagnie. 7 vol. 37G-38G

DANTE, 1840. *La divine comédie de Dante Alighieri*. Paris : Ch. Gosselin. 11B

DARBOY, Georges, 1855. *Jérusalem et la Terre-Sainte: notes de voyage*. Paris : Belin-Leprieur et Morizot. 51I

DAUMAS, E. et AUSONE DE CHANCEL, 1856. *Le grand désert: itinéraire d'une caravane du Sahara au pays des nègres - Royaume de Haoussa*. Nouv. éd. Paris : M. Lévy. 7A

DAUSSE, Jean Baptiste, 1872. *Etudes relatives aux inondations et à l'endiguement des rivières*. Paris : imprimerie nationale. 24E

DEBRIT, Marc, 1871. *La guerre de 1870: notes au jour le jour*. 2e éd. Genève : F. Richard. 47I

DECRUE, D., 1836. *De l'intégration des équations aux différences partielles linéaires en séries d'intégrales particulières*. Genève : Lador et Ramboz. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de mathématiques »

DECRUE, D., 1839. *Détermination du mouvement des projectiles dans l'air, en modifiant la loi que l'on admet ordinairement sur la résistance de ce fluide*. Genève : F. Ramboz. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiques »

DEDON, François-Louis, 1801. *Relation détaillée du passage de la Limat, effectué le 3 vendémiaire an 8; suivie de celle du passage du Rhin, du 11 floréal suivant*. Paris : Didot. 49I

DEFOE, Daniel, 1837. *Aventures de Robinson Crusoé*. Paris : Didier. 2 vol. 50Iter

DELAMARCHE, Charles-François, 1791. *Les usages de la sphère et des globes céleste et terrestre, selon les hypothèses de Ptolémée et de Copernic, précédés d'un abrégé analytique sur leur origine, sur les différens systèmes du monde, & de la description de la sphère armillaire*. Paris : [s.n.]. 9B

DELAPALUD, Simon, 1853. *De l'application du cadastre à la détermination de la propriété immobilière et des autres droits réels dans les pays soumis au Code Napoléon ou commentaire sur le cadastre décrété à Genève en 1841, suivi du texte des lois, règlements, arrêtés et instructions concernant le cadastre genevois*. Strasbourg : G. Silbermann. 46I

DE LA RIVE, Auguste, 1844. *Notice sur la vie et les ouvrages de A.-P. de Candolle*. Genève : bibliothèque universelle. 5A - Recueil factice intitulé « Biographies »

[DELAVIGNE, Casimir Jean-François], [s.d.]. *Les comédiens: comédie en cinq actes et en vers*. [S.I.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Théâtre de Delavigne »

DELAVIGNE, Casimir Jean-François, 1819. *Les vêpres siciliennes: tragédie en cinq actes, précédée du discours d'ouverture du second théâtre français*. Paris : Barba. 9B - Recueil factice intitulé « Théâtre de Delavigne »

DELAVIGNE, Casimir Jean-François, 1824a. *L'école des vieillards: comédie en cinq actes et en vers*. 3e éd. Paris : Barba & Ladvocat. 9B - Recueil factice intitulé « Théâtre de Delavigne »

DELAVIGNE, Casimir Jean-François, 1824b. *Poèmes et Messéniennes*. 2e éd. Paris : Ladvocat. 24E

- DELAVIGNE, Casimir Jean-François, 1827. *Sept messéniennes nouvelles*. Paris : Ladvocat. 24E
- DELCROS, François Joseph, 1841. *Description des baromètres à niveau constant et à niveau variable et instructions sur la manière de les réparer, de les observer, de les transporter et de corriger les dépressions de capillarités qui les affectent*. Paris : Bourgogne et Martinet. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifi »
- DELILLE, Jacques, MILTON, John et VIRGIL, 1824. *Oeuvres*. Paris : L.G. Michaud. 12B
- DELILLE, Jacques, 1808. *Les trois règnes de la nature, avec des notes par M. Cuvier et autres savants*. Paris : Nicolle. 2 vol. 45H
- DELUC, Jean André, 1832. *Eclaircissemens sur l'Apocalypse et sur l'épître aux Hébreux, ou analyse de leur composition*. Genève ; Paris : Ab. Cherbuliez. 5Abis
- DESCLOSIÈRES, Gabriel, 1858. *Vie et inventions de Philippe de Girard inventeur de la filature mécanique du lin*. Paris : Hachette. 13C
- Description of the island and city of Corfu, with part of the coast of Greece, Epirus, and the Suliote chain of mountains, in the distance*, 1822. London : J. and C. Adlard. 50I - Recueil factice intitulé « Brochures anglaises »
- DES GOUTTES, Louis et BECK, Theodor (éd.), 1861a. *Recueil des lois et ordonnances militaires fédérales*. Berne : C. Raetzer. 46I
- DES GOUTTES, Louis et BECK, Theodor, 1861b. *Recueil des lois et ordonnances militaires fédérales*. Berne : C. Raetzer. 46I
- DES HOULIÈRES, Antoinette, 1693. *Poésies*. A Paris : J. Villette. 41G
- DESLANDES, André-François Boureau, 1768. *Essai sur la marine des anciens, et particulièrement sur leur vaisseaux de guerre*. Paris : David l'aîné. 25E
- DESMAREST, Pierre-Marie, 1833. *Témoignages historiques, ou quinze ans de haute police sous Napoléon*. Paris : A. Levassesseur. 18Dter
- DEZOBRY, Charles, 1846. *Rome au siècle d'Auguste ou voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et pendant une partie du règne de Tibère, précédé d'une description de Rome aux époques d'Auguste et de Tibère*. Nouv. éd. rev. et augm. Paris : Dezobry. 4 vol. 5Abis
- DICKENS, Charles, 1857. *David Copperfield, roman anglais traduit avec l'autorisation de l'auteur sous la direction de P. Lorain*. Paris : Hachette. 2 vol. 9B
- Dictionnaire de marine contenant les termes de la navigation et de l'architecture navale avec les règles et proportions qui doivent y être observées*, 1722. A Amsterdam : J. Covens & C. Mortier. 43H
- Dictionnaire historique et géographique portatif de l'Italie*, 1777. Paris : Humblot. 2 vol. 49I
- DIDEROT, Denis, ALEMBERT, Jean Le Rond d' et PELLET, Jean-Léonard, 1778. *Encyclopédie ou, dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. A Lausanne : chez la Société typographique. 36 vol. 34G - 35G - 36G
- DIODORUS, 1834. *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile*. Paris : imprimerie royale. 7 vol. 22E
- DONNET, Alexis, 1824. *Description des environs de Paris*. A Paris : Treuttel et Würtz. 48Ibis
- DOUGLAS, Howard, 1824. *Essai sur les principes et la construction des ponts militaires et sur les passages des rivières en campagne*. Paris : Anselin et Pochard. 8A

- DRIEU, Alexandre-Frédéric, 1820. *Le guide du pontonnier : mémoire sur les ponts militaires, contenant les passages de rivières les plus remarquables exécutés jusqu'à nos jours, et les principes de l'art du pontonnier*. A Paris : F. G. Levrault. 18Dter
- DROZ, Joseph-François-Xavier, 1826. *Oeuvres de Joseph Droz. Essai sur l'art d'être heureux. Eloge de Montaigne. Etudes sur le beau dans l'art*. Paris : J. Renouard. 3 vol. 10B
- DUCIS, Jean-François, 1826a. *Oeuvres de J.F. Ducis*. Paris : A. Nepveu. 3 vol. 20E
- DUCIS, Jean-François, 1826b. *Oeuvres posthumes*. Paris : A. Nepveu. 20E
- DUCREST, Charles-Louis, 1777. *Essais sur les machines hydrauliques, contenant des recherches sur la manière de les calculer & de perfectionner en général leur construction ; une méthode nouvelle pour construire les vaisseaux ; la description de plusieurs machines nouvelles propres à porter l'hydraulique à un haut point de perfection ; & le détail d'un grand nombre d'expériences très-intéressantes*. Paris : Esprit. 47I
- DUFOUR, Charles, 1856. *Sur la scintillation des étoiles*. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »
- DUFOUR, Charles, 1860. *Instructions pour l'observation de la scintillation des étoiles*. Lausanne : Blanchard. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »
- DUFOUR, Guillaume-Henri, [s.d.]. *Bulletin de la classe d'industrie et de commerce de la société des arts de Genève. Considérations sur le meilleur système de poids et de mesures à adopter en Suisse*. Genève : [s.n.]. 5A - Recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. »
- DUFOUR, Guillaume-Henri, 1847. *Notice sur les procédés suivis pour le lever et le nivellement de la carte de Suisse. Tiré des archives des sciences physiques et naturelles, supplément à la bibliothèque universelle. N°20*. [S.l.] : [s.n.]. 5A - Recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. »
- DUFOUR, Guillaume-Henri, 1855. *Gnomonique. Mémoire présenté à la Classe d'Industrie de Genève*. [S.l.] : [s.n.]. 5A - Recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. »
- DUFOUR, Guillaume-Henri, 1861. *Du Mouvement de deux corps planétaires autour de leur centre commun de gravité*. [Genève] : [bibliothèque universelle]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »
- DUHAMEL DU MONCEAU, Henri-Louis, 1752. *Elémens de l'architecture navale, ou traité pratique de la construction des vaisseaux*. A Paris : C.-A. Jombert. 36G
- DUHESME, Guillaume Philibert, 1814. *Essai sur l'infanterie légère ou traité des petites opérations de la guerre, à l'usage des jeunes officiers, avec cartes et plans*. A Paris : L.G. Michaud. 8A
- DUJARDIN, Henri, 1840. *L'oracle pour 1840 et les années suivantes, ou, Recueil de prophéties anciennes et modernes, concernant le passé, le présent et l'avenir et annonçant particulièrement les destinées de la France, de l'Europe et de l'Orient ; avec les preuves de leur authenticité et des explications tirées de l'histoire*. 2e éd. perfectionnée et augmentée d'un supplément. Paris : Camus. 8A
- DULEAU, Alphonse Jean Claude Bourguignon dit, 1820. *Essai théorique et expérimental sur la résistance du fer forgé, contenant des expériences ... avec des applications des résultats de ces expériences à l'art des constructions ; par A. Duleau,....* Paris : Courcier. 24Ebis
- DUMAS, Mathieu, 1817. *Précis des événemens militaires ou essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814*. Paris : Treuttel et Würtz. 2 vol. 21E

DUMONT D'URVILLE, Jules-Sébastien-César, 1839. *Voyage pittoresque autour du monde : résumé général des voyages de découvertes*. Paris : Furne. 2 vol. 37G

DUNANT, Henry, 1858. *Notice sur la régence de Tunis*. Genève : J.G. Fick. 52I

DUPIN, Charles et MONGE, M., 1813. *Développements de géométrie, avec des applications à la stabilité des vaisseaux, aux déblais et remblais, au défilement, à l'optique, etc. : pour faire suite à la géométrie descriptive et à la géométrie analytique de M. Monge*. Paris : Courcier. 24E

DUPIN, Charles, [s.d.]. *Voyages dans la Grande-Bretagne entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine, et des ponts et chaussées en 1816 - 17 - 18 et 1820*. [S.I.] : [s.n.]. 2 extraits. 21Ebis - 3e recueil factice intitulé « Brochures militaires »

DUPIN, Charles, [s.d.]. *Voyages dans la Grande-Bretagne entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine, et des ponts et chaussées en 1816, 1817, 1818 et 1819*. [S.I.] : [s.n.]. 21Ebis - 3e recueil factice intitulé « Brochures militaires »

DUPIN, Charles, 1819. *Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Gaspard Monge*. Paris : Bachelier. 9B

[DUPIN, Charles], 1820. *Voyages dans la Grande-Bretagne : entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine, et des ponts et chaussées*. [Paris] : [Bachelier]. 3 vol. (le 2e porte le titre : Force militaire de la Grande-Bretagne). 38G

DUPIN, Charles, 1825. *Discours et leçons sur l'industrie, le commerce, la marine, et sur les sciences appliquées aux arts*. Paris : Bachelier. 2 vol. 2Abis

DUPIN, Charles, 1827. *Forces productives et commerciales de la France*. Paris : Bachelier. 2 vol. 24Ebis

DUPUIS, Charles François, 1806. *Mémoire explicatif du zodiaque chronologique et mythologique*. Paris : Courcier. 24E

DURAND, Ferdinando, 1847. *Des tendances pacifiques de la société européenne, et du rôle des armées dans l'avenir*. 2e éd., augm. d'une nouvelle préface. Bruxelles : Meline Caus. 49I

DURAND, Jean-Nicolas-Louis, 1802. *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole polytechnique*. Paris : chez l'auteur. 2 vol. 38G

DURAND, Joseph, 1838. *Dissertation sur les maxima et les minima des fonctions à deux variables : présentée à la Commission chargée de la réorganisation de l'académie de Lausanne*. Porrentruy : V. Michel. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de mathématiques »

DURHEIM, Carl Jakob, 1850. *Sammlung trigonometrischer oder barometrisch-bestimmter absoluter Höhen der Schweiz und ihrer nähern Umgebung - Hypsométrie de la Suisse et des Etats voisins*. Bern : Dr. und Verl. der Hallerschen Buchdr. 24Ebis

DUVAL, Amaury Pineu, 1820. *Collection de moralistes français, (Montaigne, Charron, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues, Duclos) ; publiée avec des commentaires et de nouvelles notices biographiques*. Paris : Chassériau. 8 vol. 2Abis

Edouard Bloesch, Président du Gouvernement de Berne : un caractère de notre siècle, 1851. Berne : Haller. 33G

ELGGER, Franz von, 1850. *Des Kantons Luzern und seiner Bundesgenossen Kampf gegen den Radikalismus vom 8. Dezember 1844 bis 24. November 1847 und mein Antheil an demselben*. Schaffhausen : Hurter. 45H

Eloquence militaire ou l'art d'émouvoir le soldat : d'après les plus illustres exemples tirés des armées des différens peuples ; et principalement d'après les proclamations,

harangues, discours et paroles mémorables des généraux et officiers français, 1818. Paris : Magimel, Anselin et Pochard. 2 vol. 27F

ENTHOFFER, Joseph, 1870. *Manual of topography, and text-book of topographical drawings; for the use of officers of the army and navy, civil engineers, academies, colleges, and schools of science*. New York : Appleton. 12B

ERASMUS, Desiderius, 1780. *Eloge de la folie nouvellement traduit du latin d'Erasmus*. Basle : J. J. Thurneysen. 13Cbis

ESCHMANN, Johannes, 1840. *Ergebnisse der trigonometrischen Vermessungen in der Schweiz: nach Befehl der Hohen Tagsatzung aus den Protokollen der eidgenössischen Triangulirung*. Zürich : O. Füssli. 39G

ESPAGNAC, Jean Baptiste Joseph Damarzit-Sahuguet, 1775. *Histoire de Maurice comte de Saxe*. Paris : Philippe-Denys Pierres. 2 vol. 39G

ESPAGNAC, Jean Baptiste Joseph Damarzit-Sahuguet, 1785. *Collection des XLVIII cartes et plans de bataille dont M. le Maréchal Maurice, Comte de Saxe, partagea les expéditions dans les armées françaises, depuis 1709 jusqu'en 1748 : pour l'intelligence de l'Histoire de ce grand général*. Paris : Lamy. 39G

Essai général de tactique, précédé d'un discours sur l'état actuel de la politique & de la science militaire en Europe ; avec le plan d'un ouvrage intitulé « La France politique et militaire », 1773. A Liège : C. Plomteux. 2 vol. 16C

Essai sur la fortification moderne : planches, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 29F

Essai sur la tactique de l'infanterie : ouvrage méthodique où l'on trouve en détail et par ordre les principes, les règles & les maximes qui sont propres à cette partie de l'art de la guerre, avec des applications continuelles de la théorie à la pratique : ouvrage nécessaire aux officiers d'infanterie, qui désirent d'acquérir une connoissance de leur métier fondée sur des principes raisonnés, et pour ainsi dire démontrés, 1761. A Genève : Em. Du Villard. 2 vol. 43H

Etat du Corps royal du génie, 1823. A Paris : imprimerie royale. 18D

EUCLIDES, MILLIET DE CHALES, Claude-François et OZANAM, Jacques, 1753. *Les élémens d'Euclide : expliquez d'une manière nouvelle & très-facile, avec l'usage de chaque proposition pour toutes les parties des mathématiques*. Nouv. éd. rev., corr. et augm. par M. Ozanam. A Paris : C.A. Jombert. 26F

EURIPIDES, 1842. *Tragédies d'Euripide*. Paris : Lefèvre. 2 vol. 13Cbis

EVANS, Oliver, 1821. *Manuel de l'ingénieur mécanicien constructeur de machines à vapeur*. Paris : Bachelier. 20E

EWALD, Johann Ludwig et GAUTERON, Madame, 1825. *Conseils maternels ou manuel pour les jeunes filles, les épouses, les mères et les maîtresses de maison*. 4e éd. Genève : J.-J. Paschoud. 46Iter

Exerzier-Reglement für die Eidgenössische Infanterie : Erstes Heft, enthaltend den Unterricht des Soldaten, 1810. [Bern] : [s.n.]. 9B

FAUJAS-DE-ST.-FOND, 1783. *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier : et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu*. Paris : Cuchet. 26F

FAVÉ, Ildefonse, 1845. *Histoire et tactique des trois armes et plus particulièrement de l'artillerie de campagne*. Paris : J. Dumaine. 5Abis - Recueil factice intitulé « Des idées napoléoniennes »

FAVÉ, Ildefonse, 1851. *Nouveau système d'artillerie de campagne de Louis-Napoléon Bonaparte : résultats des expériences faites en 1850*. Paris : J. Dumaine. 10B

[FAZY, James], 1821. *Observations sur les fortifications de Genève*. Genève : Manget et Cherbuliez. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

FAZY, James, 1838. *Essai d'un précis de l'histoire de la république de Genève depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours comprenant l'histoire de la Réformation à Genève présentée sous un jour nouveau*. Genève : Pelletier. 50I

FÉNELON, François de Salignac de la Mothe, 1828. *Aventures de Télémaque suivies des aventures d'Aristonoüs ; et de l'examen de conscience sur les devoirs de la royauté*. Paris : Baudoin. 2 vol. 23E

FEUQUIÈRE, de, 1736. *Mémoires de M. le Marquis de Feuquière, Lieutenant Général des armées du roi ; contenant ses maximes sur la guerre, & l'application des exemples aux maximes*. Nouvelle édition. A Londres : Pierre Dunoyer. 4 vol. 25E

FILICAIA, Vincenzo da, 1812. *Poesie toscane : aggiunto il di lui carteggio relativo alle suddette poesie*. Ed. formata sopra quella di Matini del 1707. Venezia : Vitarelli. 2 vol. 17Cbis

FLACHAT, Eugène, 1859. *De la traversée des alpes par un chemin de fer*. Neuilly : Guiraudet. 12B

FLORIAN, Jean-Pierre Claris de et TASTU, Sabine-Casimir-Amable Voiart, 1845. *Fables de Florian*. Paris : P.-C. Lehuby. 48I

FLORIAN, Jean-Pierre Claris de, 1793. *Gonzalve de Cordoue ou Grenade reconquise*. Neuchâtel : Fauche-Borel. 1 vol. 17Cbis

FLORIAN, 1895. *Fables choisies*. Paris : Marpon & Flammarion. 52I

FLORUS, Lucius Annaeus et AMPELIUS, Lucius, 1810. *L. Annaei Flori Epitome rerum Romanarum : Lucii Ampelii Liber memorialis*. Ed. 2a. Argentorati : ex. typogr. Soc. Bipontinae. 10B

FONTANA, Carlo, 1696. *Utilissimo trattato dell'acque correnti : diviso in tre libri, nel quale si notificano le misure, ed esperienze di esse. I giuochi, e scherzi, li quali per mezzo dell'aria, e del fuoco, vengono operati dall'acqua. Con diversi necessari ammaestramenti intorno al modo di far condotti, fistole, bottini, ed altro, per condurre l'acque ne' luoghi destinati. Con una esatta notizia di tutto quello, ch'è stato operato intorno alla condotta dell'acqua di Bracciano*. Roma : nella stamperia di Gio. Francesco Buagni. 30F

FONTENELLE, Bernard Le Bouyer de et LALANDE, Joseph Jérôme Le Français de, 1820. *Entretiens sur la pluralité des mondes précédés de l'astronomie des dames*. A Paris : Janet et Cotelle. 6Abis

FORBES, Hugh, 1860. *Compendio del volontario patriottico tanto in guerra regolare che in guerra irregolare*. Napoli : stamp. nazionale. 46I

FOURCROY, Antoine-François de, 1806. *Philosophie chimique, ou vérités fondamentales de la chimie moderne, destinées à servir d'éléments pour l'étude de cette science*. 3e éd. Paris : Bernard. 13C

FOY, Maximilien-Sébastien, 1826. *Discours du général Foy précédé d'une notice biographique par M. P.F. Tissot, d'un éloge par M. Etienne, et d'un essai sur l'éloquence politique en France, par M. Jay*. 2e éd. Paris : Moutardier. 2 vol. 9B

FOY, Maximilien-Sébastien, 1827. *Histoire de la guerre de la péninsule sous Napoléon, précédée d'un tableau politique et militaire des puissances belligérantes*. Paris : Baudouin frères. 2Abis

FRANCOEUR, Louis Benjamin, 1807. *Traité élémentaire de mécanique*. 4e éd. Paris : Bernard. 46Iter

- FRANCOEUR, Louis Benjamin, 1809. *Cours complet de mathématiques pures*. Paris : Ve Bernard. 20E
- FRANCOEUR, Louis Benjamin, 1818. *Uranographie ou traité élémentaire d'astronomie, à l'usage des personnes peu versées dans les mathématiques, des géographes, des marins, des ingénieurs, etc., accompagné de planisphères*. 2. éd., rev. et considérablement augm. Paris : Courcier. 27F
- FRANCOEUR, Louis Benjamin, 1838. *Géodésie, ou traité de la figure de la terre et de ses parties : comprenant la topographie, l'arpentage, le nivellement ; la géomorphie terrestre et astronomique, la construction des cartes ; la navigation. Leçons données à la faculté des sciences de Paris*. Bruxelles : Meline, Cans. 6Abis
- FRANÇOIS, E., 1864. *Le tir de l'Infanterie*. Paris : J. Dumaine. 46I
- FRANKLIN, Benjamin, 1844. *Le chemin de la fortune ou science du bonhomme Richard, et oeuvres diverses*. Bruxelles : chez tous les libraires. 18D
- FRANKLIN, John et PARRY, William Edward, 1824. *Histoire des deux voyages entrepris par ordre du gouvernement anglais, l'un par terre, dirigé par le capitaine Franklin, l'autre par mer, sous les ordres du capitaine Parry, pour la découverte d'un passage de l'Océan atlantique dans la Mer pacifique*. Paris : Gide fils. 9B
- FRANSCINI, Stefano, 1847. *Nuova statistica della Svizzera*. Lugano : tipografia della Svizzera Italiana. 2 vol. 50Iter
- FRESNEL, Augustin Jean, 1822. *Mémoire sur un nouveau système d'éclairage des phares*. Paris : imprimerie royale. 24E - Recueil factice intitulé « Mémoires »
- FRÉZIER, Amédée François, 1737. *La theorie et la pratique de la coupe des pierres et des bois, pour la construction des voutes et autres parties des bâtiments civils ou militaires ou traité de stéréotomie à l'usage de l'architecture*. Paris : Guérin. 3 vol. 11B
- FRIEDRICH II KÖNIG V. PREUSSEN, 1784. *Recueil de lettres de S. M. le Roi de Prusse, pour servir à l'histoire de la guerre dernière : on y a joint une relation de la bataille de Rosbach, & plusieurs autres pièces qui n'ont jamais paru*. A Leipsick : aux dépens des libraires associés. 41G
- FRIEDRICH II, 1788. *Oeuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse*. Berlin : Voss et Decker. 5 vol. 28F
- FROISSART, Jean et BUCHON, Jean Alexandre C., 1840. *Les chroniques de Sire Jean Froissart*. Paris : A. Desrez. 3 vol. 24Ebis
- FROISSART, Jean, 1829. *Poésies*. Paris : Verdière. 50I
- FRONTINUS, Sextus Julius et POLENI, Giovanni, 1788. *Sex. Julii Frontini Opera ad optimas editiones collata, praemittitur notitia literaria*. Editio accurata. Biponti : ex typographia Societatis. 15C
- GABEREL, Jean, 1853. *Histoire de l'Eglise de Genève*. Genève : J. Cherbuliez. 50Iter
- GABEREL, Jean, 1871. *Patria ou beaux traits de l'histoire de Genève : ouvrage dédié à la jeunesse genevoise*. Genève : Carey. 48I
- GAILLARD, Gabriel-Henri, 1819. *Histoire de Charlemagne : suivie de l'histoire de Marie de Bourgogne*. Paris : J.J. Blaise. 2 vol. 23E
- GALATERI, Pietro, 1851. *Spirito delle evoluzioni di fanteria en applicazione al terreno ed alla disposizione dell'inimico*. Genova : A. Moretti. 18D
- GALIBERT, Léon, 1850. *Histoire de la République de Venise*. Paris : Furne. 29F

- GALIBERT, Léon, 1854. *L'Algérie ancienne et moderne depuis les premiers établissements des carthaginois jusqu'à l'expédition du général Randon en 1853*. Paris : Furne. 51I
- GALIFFE, Jean-Barthélémy-Gaïfre et MANDROT, Louis-Alphonse de, 1859. *Armorial historique genevois*. Genève : [s.n.]. 24Ebis
- GALLAND, Antoine, 1787. *Les mille et une Nuits : contes arabes*. Nouv. éd. Genève : Barde, Manget. 5 vol. 18D
- GALLIX, Jean-Claude-Barthélémy, 1851. *Révélations sur la Société du dix Décembre. La vérité vraie*. Paris : Ledoyen. 8A - Recueil factice intitulé « Histoire de Louis Napoléon »
- GARCIA DE QUEVEDO, José Heriberte, 1863. *Obras poéticas y literarias*. Paris : Baudry. 2 vol. 2Abis
- GASCHEAU, G., 1828. *Géométrie descriptive : traité des surfaces réglées*. Paris : Bachelier. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiques »
- GASPARIN, Agénor, 1857. *La question de Neuchâtel*. Paris : J. Cherbuliez. 47I
- GAUDARD, Jules, 1865. *Etude comparative des divers systèmes de ponts en fer*. Paris : E. Lacroix. 12B
- GAUDY-LE FORT, Jean-Aimé, 1841. *Promenades historiques dans le Canton de Genève, avec des recherches sur les noms propres et les noms locaux du pays*. Genève : chez les principaux libraires. 11B
- GAUDY-LE FORT, Jean-Aimé, 1849. *Promenades historiques dans le canton de Genève*. 2e éd. rev. et corr. et considérablement augm. Genève : J. Cherbuliez. 13Cbis
- GAULLIEUR, Eusèbe-Henri et SCHAUB, Ch., 1855. *La Suisse historique, politique et pittoresque*. Genève : Ch. Gruaz. 2 vol. 52I
- GAULLIEUR, Eusèbe-Henri, 1848. *La Suisse en 1847, ou précis des événements politiques et militaires accomplis dans la Confédération pendant le cours de cette année et au commencement de 1848*. Genève : Gruaz. 48I
- GAULLIEUR, Eusèbe-Henri, 1856. *Genève depuis la constitution de cette ville en république jusqu'à nos jours : (1532-1856)*. Genève : C. Gruaz. 50Iter
- GAUTHEY, Emiland Marie, 1809. *Traité de la construction des ponts*. Paris : F. Didot. 40G
- GAUTHEY, Emiland Marie, 1816. *Mémoires sur les canaux de navigation, et particulièrement sur le Canal du Centre, autrefois Canal du Charolais*. Paris : F. Didot. 40G
- GAUTIER, Alfred, 1817. *Essai historique sur le problème des trois corps, ou dissertation sur la théorie des mouvemens de la lune et des planètes, abstraction faite de leur figure*. Paris : Courcier. 51I
- GAUTIER, Alfred, 1824. *Mémoire sur une nouvelle détermination de la longitude de Genève, précédé d'un coup-d'oeil sur celles qui ont été obtenues antérieurement*. Genève : J.J. Paschoud. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de géodésie »
- GAUTIER, Alfred, 1830. *Mémoire sur une nouvelle détermination de la latitude de Genève, précédé d'un coup d'oeil sur celles qui ont été obtenues antérieurement*. Genève : J. Barbezat. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de géodésie »
- GAUTIER, Alfred, 1851. *Notice sur les travaux astronomiques les plus récents relatifs aux étoiles doubles*. Genève : Ramboz. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifique »

GAUTIER, Alfred, 1852. *Notice sur quelques recherches récentes astronomiques et physiques relatives aux apparences que présente le corps du soleil*. Genève : Ramboz. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

GAUTIER, Alfred, 1857. *Notice sur les étoiles changeantes ou d'éclat variable*. Genève : bibliothèque universelle. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

GAUTIER, Alfred, 1859. *Notice sur les dernières recherches de M. Mædler relatives au mouvement général des étoiles autour d'un point central*. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

GAUTIER, Alfred, 1862. *Résumé de divers travaux récents relatifs aux comètes*. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

GAUTIER, Emile, 1847. *Essai sur la théorie des perturbations des comètes*. Genève : Ramboz. 24Ebis

[GAUTIER, Jean-Alfred], 1857. *Notice sur les travaux récents de MM. Wolf et Carrington relatifs aux taches du soleil*. [Genève] : bibliothèque universelle. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

GAUTIER, 1860. *Notice sur quelques publications récentes relatives aux comètes*. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

GAUTIER, 1862a. *Notice sur l'observatoire astronomique cantonal récemment établi près de Neuchâtel en Suisse*. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

GAUTIER, 1862b. *Notice sur quelques recherches récentes relatives aux nébuleuses*. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

GAY DE VERNON, 1805. *Traité élémentaire d'art militaire et de fortification*. Paris : Allais. 2 vol. 38G

GELLIUS, Aulus et VERTEUIL, Joseph Donzé de, 1776. *Les nuits attiques*. Paris : Dorez. 3 vol. 25E

GEMISTUS PLETHO, Georgius, 1841. *Histoire grecque ou exposé sommaire des événements postérieurs à la bataille de Mantinée, d'après Plutarque et Diodore de Sicile*. Genève : E. Carey. 18Dbis

GÉNIEYS, Raymond, 1829. *Essai sur les moyens de conduire, d'élever et de distribuer les eaux*. Paris : Carilian-Goeury. 51I

GÉNIEYS, Raymond, 1835. *Recueil de tables à l'usage des ingénieurs*. Paris : Carilian-Goeury. 12B

Géographie universelle : domaines de l'Espagne et de la France dans l'Amérique septentrionale, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 20E

GÉRARD, Jules, 1855. *La chasse au lion*. Paris : librairie nouvelle. 18Dbis

GESSNER, Salomon, [s.d.]. *Oeuvres*. A Paris : chés l'auteur des estampes rue Bergere Veuve Herissant à Notre-Dame Barrois l'ainé. 3 vol. 37G

GIRARD, P.-S., 1798. *Traité analytique de la résistance des solides, et des solides d'égal résistance : auquel on a joint une suite de nouvelles expériences sur la force, et l'élasticité spécifiques des bois de chêne et de sapin*. A Paris : F. Didot. 24E

GIRARD, P.-S., 1819. *Devis général du Canal de l'Ourcq, depuis la première prise d'eau à Mareuil jusqu'à la barrière de Pantin*. 2e éd. Paris : Courcier. 51I

GODEFFROY, Ch., 1840. *Notice sur les glaciers, les moraines et les blocs erratiques des Alpes, avec une table analytique*. Paris : Cherbuliez. 7A

- GOLDONI, Carlo, 1763. *Scielta d'alcune commedie*. Verona : [s.n.]. 49I
- GOLDSMITH, Oliver, 1805. *Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de l'Empire romain en Occident, divisée en deux parties, dont l'une contient l'histoire de la République, et l'autre celle des Empereurs; traduite de l'anglais du Docteur Goldsmith sur la douzième édition*. A Paris : H. Langlois. 2 vol. 3A
- GOODRICH, Frank Boott, 1865. *Tribute book : a record of the munificent, self-sacrifice and patriotism of the American people during the war for the Union*. New York : Derby & Miller. 16C
- [GOULON], [s.d.]. *Mémoires pour l'attaque et pour la défense d'une place*. [S.l.] : [s.n.]. 9B
- GOURDON, de Genouillac H., 1860. *Dictionnaire historique des ordres de chevalerie créés chez les différents peuples depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours*. Paris : Dentu. 7A
- GOURGAUD, Gaspard, 1825. *Napoléon et la Grande Armée en Russie ou examen critique de l'ouvrage de M. le comte Ph. de Ségur*. Paris : Bossange frères. 50I
- GRANDVILLE, J.-J., DELORD, Taxile et KARR, Alphonse, 1847. *Les fleurs animées*. Paris : G. de Gonet. 2 vol. 52I
- [GRENUS, François-Theodore-Louis de], 1815. *Fragmens biographiques et historiques, extraits des registres du Conseil d'Etat de la République de Genève, dès 1535 à 1792*. A Genève : Manget et Cherbuliez. 6Abis
- [GRENUS, Théodore de], 1817. *Documens relatifs à l'histoire du Pays de Vaud, dès 1293 à 1750*. Genève : Manget et Cherbuliez. 6A
- [GRENUS, Théodore de], 1823. *Fragmens historiques sur Genève avant la Réformation, tirés textuellement d'un ancien extrait des Registres latins du Conseil de cette ville*. Genève : Lador. 5Abis
- GRESSET, Jean-Baptiste Louis, 1765. *Œuvres de M. Gresset*. Nouvelle édition, revue, corrigée, considérablement augmentée, & donnée au public par l'auteur. A Londres : E. Kelmarnack. 47I
- GRIMOARD, Philippe-Henri de, 1809. *Traité sur le service de l'état-major général des armées, contenant son objet, son organisation et ses fonctions, sous les rapports administratifs et militaires*. Paris : Magimel. 28F
- GUENYVEAU, A., 1810. *Essai sur la science des machines : des moteurs, des roues hydrauliques, des machines à colonne d'eau, du bélier hydraulique, des machines à vapeur, des hommes et des animaux*. Paris : Brunot-Labbe. 10B
- GUÉRIN, Léon, 1843. *Histoire maritime de France depuis la paix de Nimègue jusqu'à nos jours*. Paris : A. Ledoux. 51I
- GUÉRIN, Léon, 1863. *Histoire maritime de France depuis la fondation de Marseille jusqu'à la paix de Nimègue*. Paris : A. Ledoux. 51I
- GUGLIELMINI, Giovanni Domenico et MANFREDI, Eustachio, 1739. *Della natura de' fiumi : trattato fisico-mathematico*. Bologna : stamperia di Lelio dalla volpe. 40G
- GUILELMUS, HEROLT, Johannes et GRAF, Urs, 1513. *Postilla Guillermi super Epistolas et Evangelia : per totius anni circumitum, De tempore, Sanctis, et pro defunctis, aere et arte nova impressa : solerti diligentia : cuiusdam viri religiosi, pro scholasticis exarata*. [Basilieae] : [s.n.]. 53
- GUILLEMIN, Amédée, 1863. *Les mondes, causeries astronomiques*. 2e éd. rev. et augm. Paris : M. Lévy. 13C

- GUISCHARDT, Karl Gottlieb et ONOSANDER, 1760. *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains : avec une dissertation sur l'attaque & la défense des places des anciens, la traduction d'Onosander & de la tactique d'Arrien, et l'analyse de la campagne de Jules César en Afrique*. A Lyon : Jean-Marie Bruyset. 24E
- GUMPERTZ et LEBRUN, 1805. *Traité pratique et théorique des mines*. Paris : Levrault, Schoell. 51I
- GUYARD DE BERVILLE, 1787. *Histoire de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, Connétable de France*. Nouv. éd. A Lyon : Bernuset. 8A
- HACHETTE, Jean Nicolas Pierre, 1808a. *Correspondance sur l'Ecole impériale polytechnique : à l'usage des élèves de cette école*. Paris : Bernard. 3 vol. 22E
- HACHETTE, Jean Nicolas Pierre, 1808b. *Ecole impériale polytechnique : programme du cours élémentaire des machines pour l'an 1808*. Paris : imprimerie royale. 51I
- HACHETTE, Jean Nicolas Pierre, 1819a. *Traité élémentaire des machines*. 2e éd., rev. et augm. Paris : Courcier. 24E
- HACHETTE, Jean Nicolas Pierre, 1819b. *Traité élémentaire des machines - Planches*. 2e éd., rev. et augm. Paris : Courcier. 30F
- HACHETTE, M., 1854. *Description d'un nouveau procédé pour construire les voûtes biaises*. Paris : Carilian-Goeury et Vve Dalmont. 5A - Recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. »
- HAMMANN, J.-M. Hermann, 1857. *Des arts graphiques destinés à multiplier par l'impression considérés sous le double point de vue historique et pratique*. Genève : Cherbuliez. 13C
- HARVEY, George, 1824. *Results of experiments relating to comparative means of defence afforded by ships of war having square and curvilinear sterns*. London : W. Clowes. 50I - Recueil factice intitulé « Brochures anglaises »
- HASSENFRATZ, Jean Henri, 1810. *Cours de physique céleste, ou leçons sur l'exposition du système du monde, données à l'école Polytechnique*. Nouv. éd. rev. et corr. Paris : Briand. 48I
- HASSENFRATZ, Jean Henri, 1825. *Traité théorique et pratique de l'art de calciner la pierre calcaire, et de fabriquer toutes sortes de mortiers, cimens, bétons, etc., soit à bras d'hommes, soit à l'aide de machines*. Paris : Carilian-Goeury. 39G
- HAYNE, J. E. G., 1806. *Elémens de topographie militaire ou instruction détaillée sur la manière de lever à vue et de dessiner avec promptitude les cartes militaires*. Paris : Magimel. 47I
- HELVÉTIUS, Claude-Adrien, 1795. *Oeuvres complètes [sic]*. Paris : Servière. 5 vol. 28F
- HERODOTUS, 1822. *Histoire d'Hérodote, suivie de la Vie d'Homère*. Paris : F. Didot. 3 vol. 19E
- HERODOTUS, 1836. *Histoire*. Genève : M.-E. Carey. 3 vol. 46I
- HERSCHEL, John Frederick William et COURNOT, A., 1836. *Traité d'astronomie*. 2e éd. Paris : Paulin. 19E
- Histoire des campagnes du Maréchal Suworow : Prince Italikski*, 1802. Paris : Giguet et Michaud. 33G
- Histoire du Consulat et de l'Empire faisant suite à l'histoire de la Révolution française*, 1845. Paris : Paulin. 20 vol. 15C-15Cbis
- Histoire du siège de Gibraltar, fait pendant l'été de 1782, 1783*. Cadix : Hermil. 48I

Histoire du vicomte de Turenne, maréchal-général des armées du roi, 1736. A la Haye : Jean Neaulme. 4 vol. 25E

[*Historique de la translations des restes mortels de l'empereur Napoléon aux Invalides*], [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 51I

HOMÈRE et BITAUBÉ, Paul Jérémie, 1810. *L'Illiade : avec des remarques.* 5e éd. rev. et corr., Paris : J. G. Dentu. 6 vol. 50Ibis

HORATIUS FLACCUS, Quintus, BOND, John et SCHREVEL, Cornelis, 1663. *Q. Horatius Flaccus.* Lugduni Batavorum : ex officina Hackiana. 42H

HORATIUS FLACCUS, Quintus, 1816. *Traduction des Oeuvres d'Horace.* 4e éd. revue par M. Jannet. Paris : Détrez. 2 vol. 47I

HORATIUS FLACCUS, Quintus, 1841. *Horace, Juvénal et Perse : oeuvres complètes.* Paris : J.-J. Dubochet. Les satiriques latins. 11B

HUBER-SALADIN, John, 1837. *Lettre sur la colonisation des possessions françaises dans le nord de l'Afrique; Adressée au Directoire de la Confédération suisse.* Genève : Lador et Ramboz. 10B - Recueil factice intitulé « Brochures diverses »

HUGO, Victor, 1836. *Notre-Dame de Paris.* Paris : E. Renduel. 3 vol. 6A

HULOT, Jacques Louis, 1813. *Instruction sur le service de l'artillerie à l'usage de MM. les élèves des écoles militaires établies à Saint-Cyr et à Saint-Germain.* 3e éd. A Paris : Magimel. 8A

HUMBERT, Jean, 1852. *Nouveau glossaire genevois.* Genève : Jullien. 1 seul vol. 7A

HUMBOLDT, Alexandre de, 1847. *Cosmos : essai d'une description physique du monde.* Paris : Gide. 4 vol. 50I

Ideen über Organisation und Taktik der Schweizerischen Infanterie : Eine Festschrift zur Versammlung der Schweizerischen Militärgesellschaft in Basel 1851, 1851. Basel : Schweighauser. 46I

Il fallait ça ou le barbier optimiste, 1849. Paris : J. Cherbuliez. 11B

[ILLENS, A. de] et [FUNCK], 1750. *Plans et journaux des sièges de la dernière guerre de Flandres, rassemblés par deux capitaines étrangers au service de France.* Strasbourg : Melchior Pauschinger. 7A

Instruction concernant les manoeuvres de l'infanterie, 1809. A Strasbourg : Levrault. 8A

Instruction militaire du roi de Prusse, pour ses généraux, traduite de l'allemand, suivie de XIII planches, 1803. A Paris : Magimel. 8A

Instruction pour les télégraphistes de la Suisse, basée sur l'emploi du système Steinheil pour l'établissement du réseau et des stations, suivie d'une description complète de tous les appareils, de leur disposition, de leur rectification et de leur maniement, et accompagnée d'une carte du réseau télégraphique suisse, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 18Dter

Instruction sur le service de génie en campagne, à l'usage de l'Ecole d'application du Corps Royal d'Etat-Major, 1825. Paris : Anselin et Pochard. 45H

Intérêts genevois : publications faites par une réunion de citoyens, 1841. Genève : E. Carey. 21E

JACQUINOT DE PRESLE, C, 1829. *Cours d'art et d'histoire militaires, à l'usage de MM. les officiers de l'école royale de cavalerie.* Saumur : A. Degouy. 16C

JAL, Auguste, 1840. *Archéologie navale.* Paris : A. Bertrand. 1 seul vol. 7A

JEAN-GILBERT-VICTOR FIALIN PERSIGNY, 1837. *Relation de l'entreprise du Prince Napoléon-Louis et des motifs qui l'y ont déterminé*. 3e éd., augm. de la relation de l'enlèvement du Prince, de la prison de Strasbourg. New-York : imprimerie du courrier des Etats-Unis. 2A - Recueil factice intitulé « Entreprise du Prince N.L.B »

[JOMARD, Edme-François], 1854. *Rapport sur le prix annuel pour la découverte la plus importante*. [S.l.] : [s.n.]. 5A - Recueil factice intitulé « Brochures géograph. »

[JOMARD, Edme-François], 1857. *Fragments sur divers sujets de géographie*. Paris : L. Martinet. 5A - Recueil factice intitulé « Brochures géograph. »

JOMINI, Antoine-Henri, 1811. *Traité des grandes opérations militaires, contenant l'Histoire critique des Campagnes de Frédéric II, comparées à celles de l'Empereur Napoléon : avec un recueil des principes généraux de l'art de la guerre*. 2e éd. Paris : Magimel. 42H

JOMINI, Antoine-Henri, 1816. *Histoire critique et militaire des campagnes de la Révolution : faisant suite au Traité des grandes opération militaires..., troisième et dernière partie contenant les campagnes de Bonaparte en Italie et de Moreau sur le Rhin, en 1796 et 1797*. 2e éd., accompagnée d'un atlas militaire, augm. de cartes et de plans de bataille. Paris : Magimel, Anselin et Pochard. 42H

[JOMINI, Antoine-Henri], 1822a. *Première épître d'un Suisse à ses concitoyens*. [Lausanne] : [Hignou]. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

[JOMINI, Antoine-Henri], 1822b. *Seconde épître d'un Suisse à ses concitoyens*. Lausanne : Hignou. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

JOMINI, Antoine-Henri, 1838. *Précis de l'art de la guerre ou nouveau tableau analytique des principales combinaisons de la stratégie, de la grande tactique et de la politique militaire*. Dernière éd., considérablement augm. Paris : Anselin ; G. Laguionie. 2 vol. A5

JONES, John Thomas, 1821. *Journaux des sièges entrepris par les alliés en Espagne, pendant les années 1811 et 1812*. Paris : Ancelin et Pochard. 21E

JONES, John Thomas, 1832. *Mémoire sur les lignes de Torrès Védras, élevées pour couvrir Lisbonne en 1810 : faisant suite aux jouraux des sièges entrepris par les Alliés en Espagne*. Paris : Anselin. 10B

JOSEPHUS, Flavius et BUCHON, Jean Alexandre C., 1836. *Oeuvres complètes*. Paris : A. Desrez. 11B

JOTTRAND, Lucien, 1854. *D'Anvers à Gênes, par les pays rhénans, la Suisse, la Savoie et le Piémont, et retour par Marseille et le sud est de la France : études diverses*. Bruxelles : Delevingne et Callewaert. 49I

Journal de Genève : le quotidien suisse d'audience internationale [divers], 1826. Genève : Journal de Genève. 52I

Journal des opérations de l'artillerie au siège de la citadelle d'Anvers : rendue, le 23 décembre 1832, à l'armée française sous les ordres de M. le maréchal Cte Gérard, 1833. Paris : imprimerie royale. 39G

Journal du siège de la ville d'Ath, investie le 15 mai 1697, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 48I

JOUSLIN DE LA SALLE, 1818. *La sentinelle de l'honneur ou, petite revue patriotique*. Paris : chez l'auteur. 33Gbis

JOUY, Etienne de, 1822. *La morale appliquée à la politique, pour servir d'introduction aux observations sur les moeurs françaises au XIXe siècle*. Paris : Pillet aîné. 2 vol. 19E

JOUY, Etienne de, 1824. *Sylla : tragédie en cinq actes*. 6e éd. Paris : Ponthieu. 45H

JUSSIEU, Laurent Pierre de, 1849. *Simon de Nantua ou le marchand forain, suivi des Oeuvres posthumes*. Nouv. éd., rev. et corr. Paris : L. Colas. 13C

JUSTE, Théodore, [s.d.]. *Histoire de Belgique*. 3e éd. entièrement refondue et considérablement augmentée. Bruxelles : A. Jamar. 2 vol. 16C

JUSTINUS, Marcus Junianus, FERRIER DE LA MARTINIÈRE, Louis et TROGUS POMPEIUS, 1694. *Histoire universelle de Trogue Pompée, réduite en abrégé*. Paris : [s.n.]. 2 vol. 47I

JUSTINUS, Marcus Junianus, 1701. *Justini historiae, Philippicae. ex nova recensione Joannis Georgii Graevii cum eisdem castigationibus his accedunt integra notae Jacobi Bongarsii, Francisci Modii, Matthiae Bernecceri, Isaaci Vossii, Tanaquilli Fabri, Joannis Vorstii & Joannis Schefferi*. Editio quarta prioribus auctior & emendatior. Lugduni Batavorum : apud Boutesteyn, J. du Vivie, J. Severinum & A. de Swart. 1A

JUVÉNAL, 1664. *D. Junii Juvenalis, et Auli Persii Flacci satyrae : cum veteris scholiastae, & variorum commentariis. Accurante Cornelio Schrevelio*. Lugd. Batav. et Roterod. : ex officina Hackiana. 1A

KAPODISTRIAS, Iōannēs Antōniou et BÉTANT, Elie-Ami, 1839. *Correspondance du comte J. Capodistrias, président de la Grèce, comprenant les lettres diplomatiques, administratives et particulières, écrites par lui depuis le 20 avril 1827 jusqu'au 9 octobre 1831*. Genève : A. Cherbuliez. 4 vol. 45H

KARSTEN, C. J. B., 1824. *Manuel de la métallurgie du fer*. Paris : F. G. Levrault. 2 vol. 49Ibis

KAZIMIRSKI-BIBERSZTEIN, Wojciech, 1952. *Le Koran : traduction nouvelle faite sur le texte arabe*. Nouv. éd. entièrement rev. et corr. ; augm. de notes, commentaires et d'un index. Paris : Charpentier. 48I

KERMOYSAN, M., 1857. *Napoléon, recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins, discours sur les matières civiles et politiques, etc. formant une histoire de son règne, écrite par lui-même, et accompagnée de notes historiques*. Paris : F. Didot. 3 vol. 13C

KUCHENBAECKER, Edouard, 1851. *Cours d'art et de science militaire : tactique comparée et appliquée, ou traité analytique sur la formation, l'emploi et la conduite des troupes de toutes armes pour et dans la guerre*. Paris : Cherbuliez. 13C

LABAUME, Eugène, 1827. *Manuel de l'Officier d'Etat-Major*. Paris : Ancelin et Pochard. 21E

LACAILLE, Nicolas Louis de, 1764. *Leçons élémentaires d'astronomie géométrique et physique*. Nouv. éd. rev., corr. & augm. Paris : Guerin & Delatour. 27F

LA CONDAMINE, Charles Marie de et GODIN DES ODONAIS, Jean, 1778. *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, depuis la côte de la Mer du Sud, jusqu'aux côtes du Brésil et de la Guyane, en descendant la rivière des Amazones*. Nouv. éd. augmentée de la relation de l'émeute populaire de Cuença au Pérou. A Maestricht : Jean-Edmé Dufour & Philippe Roux. 8A

LACRETELLE, 1801. *Précis historique de la Révolution française. Assemblée législative*. Paris : Onfroy. 18Dbis

LACRETELLE, 1803. *Précis historique de la révolution française. Convention nationale*. Paris : Treuttel et Würtz. 2 vol. 18Dbis

LACRETELLE, 1806. *Précis historique de la révolution française. Directoire exécutif*. Paris : Treuttel et Würtz. 2 vol. 18Dbis

- LACROIX, Sylvestre-François, 1804. *Complément des élémens d'algèbre à l'usage de l'Ecole centrale des Quatre-Nations*. Troisième édition, revue et augmentée. A Paris : Courcier. 47I
- LACROIX, Sylvestre-François, 1806. *Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral*. 2e éd. rev. et corr. Paris : Courcier. 49I
- LACROIX, Sylvestre-François, 1812. *Traité élémentaire d'arithmétique à l'usage de l'école centrale des quatre-nations*. 12e éd. rev. et corr. Paris : Courcier. 47I
- LACROIX, Sylvestre-François, 1815. *Elémens d'algèbre, à l'usage de l'Ecole centrale des Quatre-Nations*. 11e éd., revue et corrigée. A Paris : Ve Courcier. 2A
- LACROIX, Sylvestre-François, 1816a. *Essais sur l'enseignement en général, et sur celui des mathématiques en particulier*. 2e éd. rev. et corr. Paris : Courcier. 49I
- LACROIX, Sylvestre-François, 1816b. *Traité élémentaire du calcul des probabilités*. Paris : Courcier. 15C
- LACROIX, Sylvestre-François, 1861. *Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral*. 6e éd. rev. et augm. de notes. Paris : Bachelier. 2 vol. 5Abis
- LA FONTAINE, Jean de et WALCKENAER, C. A., 1827. *Fables de La Fontaine*. Nouv. éd. rev., mise en ordre et accompagnée de notes. Paris : Lefèvre. 2 vol. 6A
- LA FONTAINE, Jean de, 1840. *Contes et nouvelles de La Fontaine [...] par le bibliophile Jacob*. éd. rev. et corr., avec les variantes suivie de tous les contes attribués à La Fontaine, et accompagnée de notes et d'une introduction littéraires. Paris : Ch. Gosselin. 7A
- LA FOSSE, Antoine de, 1817. *Manlius Capitolinus : tragédie représentée, pour la première fois, par les comédiens ordinaires du Roi, le samedi 18 janvier 1698*. Nouv. éd. Paris : Barba. 47I
- LA GUÉRONNIÈRE, Arthur Dubreuil-Héliou de, 1853. *Portraits politiques contemporains : Napoléon III*. Paris : Amyot. 13Cbis
- LAISNÉ, Joseph, 1837. *Aide-mémoire portatif à l'usage des officiers du génie*. Paris : Gaultier-Laguionie. 11B
- LAITY, Armand, 1838. *Le prince Napoléon à Strasbourg ou relation historique des événements du 30 octobre 1836*. Paris : [s.n.]. A2 - Recueil factice intitulé « Entreprise du Prince N.L.B »
- LALANDE, Joseph Jérôme Le Français de, 1774. *Abrégé d'astronomie*. Nouv. éd. rev. et corr. Amsterdam : B. Vlam. 45H
- LALANDE, Joseph Jérôme Le Français de, 1802. *Tables de logarithmes pour les nombres et pour les sinus*. Ed. stéréotype. Paris : Didot. 18D
- L'Alliance franco-prussienne*, 1869. Paris : librairie du Luxembourg. 12B
- LAMARQUE, Max, 1826. *De l'esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'éteindre, de la nécessité et des moyens de le ranimer*. 2e éd., rev. et augm. Paris : Anselin et Pochard. 21Ebis - 1e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- LAMARTINE, Alphonse de, 1825. *Le dernier chant du pèlerinage d'Harold*. Paris : Dondey-Dupré. 46I
- LAMBERT, Johann Heinrich et MÉRIAN, 1784. *Système du monde, par M. Lambert*. 2e éd. A Berlin : [s.n.]. 49I
- LAMENNAIS, Félicité-Robert de, 1834. *Paroles d'un croyant 1833*. 3e éd. Genève : chez tous les libraires. 12B

LA MOTTRAYE, Aubry de, 1732. *Voyages en anglois et en françois d'A. de La Mottraye, en diverses provinces et places de la Prusse ducale et royale, de la Russie, de la Pologne &c.* Londres ; Dublin : Round & Meighan ; Grierson & Bradley. 30F

LAMY, J. N., 1827. *Traité théorique et pratique des batteries.* Paris : Anselin & Pochard. 21E

LAPÈNE, Blaise Jean François Édouard, 1823. *Campagnes de 1813 et de 1814 sur l'Ébre, les Pyrénées et la Garonne, précédées de considérations sur la dernière guerre d'Espagne.* A Paris : Anselin et Pochard. 18Dter

LAPLACE, Pierre Simon de, 1835. *Exposition du système du monde.* 6e éd. Paris : Bachelier. 24Ebis

LARACINE, Marin, 1857. *Le conflit prusso-suisse : précis historique des événements survenus en Suisse à la suite de l'émeute royaliste neuchâteloise du 3 Septembre ; accompagné de tous les actes et documents relatifs au différend avec le roi de Prusse, jusqu'aux conclusions des conférences de Paris, et suivi d'un choix de poésies et de chants nationaux publiés par divers auteurs à l'occasion du conflit (De septembre 1856 à mai 1857).* Genève : Ramboz et Schuchardt. 13C

LA RIVE, Pierre-Louis de, 1832a. *Éloge historique de M. Saint-Ours, prononcé par son ami P.-L. de la Rive, dans l'église de Chêne, le 8 septembre 1809 lors de l'érection du monument voté à sa mémoire par le comité de dessin de la société des arts de Genève.* Genève : Vignier. 5A - Recueil factice intitulé « Biographies »

LA RIVE, Pierre-Louis de, 1832b. *Notice biographique de M. P.-L. de La Rive. Ecrite par lui-même.* Genève : A.L. Vignier. 5A - Recueil factice intitulé « Biographies »

LA ROCHEFOUCAULD, François, 1760. *Réflexions ou sentences et maximes morales.* Nouv. éd. qui renferme de plus les Maximes de marquise de Sablé. Lausanne : M.-M. Bousquet. 47I

LAROMIGUIÈRE, Pierre, 1858. *Leçons de philosophie sur les principes de l'intelligence ou sur les causes et sur les origines des idées.* 7e éd. Paris : Hachette. 2 vol. 6Abis

LA RUE, J. B. de, 1728. *Traité de la coupe des pierres, où par une méthode facile et abrégée, l'on peut aisément se perfectionner en cette science.* Paris : imprimerie royale. 53

LAS CASES, Emmanuel-Auguste-Dieudonné, 1824. *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène ou observations critiques, anecdotes inédites pour servir de supplément et de correctif à cet ouvrage.* A Paris : Raynal. 27F

LAS CASES, Emmanuel, 1823. *Mémorial de Sainte-Hélène ou journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois.* Paris : L'auteur. 27F

LAURENT, Paul Mathieu, 1859. *Histoire de l'empereur Napoléon.* Paris : J.J. Dubochet. 52I

LAVALLÉE, Joseph et GUÉROULT, Adolphe, 1844a. *Espagne.* Paris : F. Didot. 5A

LAVALLÉE, Joseph et GUÉROULT, Adolphe, 1844b. *Espagne, depuis l'expulsion des maures jusqu'à l'année 1847 [avec planches].* Paris : F. Didot. 2 vol. 5A

LAVIZZARI, Luigi, 1859. *Escursioni nel Cantone Ticino.* Lugano : Veladini. 13C

Le 14 février ou simple récit de la révolution du canton de Vaud, en 1845, [s.d.]. [S.I.] : [s.n.]. 33G - Recueil factice intitulé « Projet de pacte fédéral - 1833 »

LEBLANC, Pierre, 1841. *Description d'un pont suspendu de 198 mètres d'ouverture et de 39 m. 70 de hauteur au-dessus des basses mers, construit sur la Vilaine, à la Roche-Bernard, route de Nantes à Brest.* Paris : Carilian-Goeury et V. Dalmont. 39G

LE BLOND, Guillaume, 1756. *Elémens de fortification contenant les principes & la description raisonnée des différens ouvrages qu'on emploie à la fortification des places ; les systèmes des principaux ingénieurs, la fortification irrégulière, &c.* 4e éd. corr. et augm. A Paris : C.A. Jombert. 26F

LE BLOND, Guillaume, 1776. *L'artillerie raisonnée contenant la description et l'usage des différentes bouches à feu, avec le détail des principaux moyens employés, ou proposés, pour les perfectionner; la théorie & la pratique des mines; du jet des bombes, & en général l'essentiel de tout ce qui concerne l'artillerie depuis l'invention de la poudre à canon.* Nouv. éd., rev. & corr. Paris : Cellot & Jombert. 21E

LECLERC, Sébastien le Prestre de, 1744. *Traité de géométrie théorique et pratique, à l'usage des artistes.* A Paris : C.A. Jombert. 26F

LECLERCQ, Théodore, 1835. *Proverbes dramatiques.* Nouv. éd. Paris : Aimé-André. 8 vol. 42Hbis

LECOMTE, Elisée, 1856. *Louis-Napoléon Bonaparte, la Suisse et le roi Louis-Philippe : histoire contemporaine d'après des pièces officielles, des documents authentiques et des témoins oculaires.* Paris : Martinon. 12B

LECOMTE, Ferdinand, 1860a. *Le Général Jomini : sa vie et ses écrits : esquisse biographique et stratégique.* Paris : Ch. Tanera. 18Dter

LECOMTE, Ferdinand, 1860b. *Relation historique et critique de la campagne d'Italie en 1859.* Paris : Ch. Tanera. 12B

LECOMTE, Ferdinand, 1861. *L'Italie en 1860 : esquisse des événements militaires et politiques.* Paris : Tanera. 12B

LECOMTE, Ferdinand, 1868. *Guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche et la Confédération germanique en 1866 : relation historique et critique.* Paris : Ch. Tanera. 2 vol. 6Abis

[LECOMTE, Ferdinand], 1869. *Etudes d'histoire militaire : antiquité et moyen-âge.* Lausanne : J. Chantrens. 9B

LECOMTE, Ferdinand, 1870. *Etudes d'histoire militaire : Temps modernes (jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.).* 2e éd. Lausanne : J. Chantrens. 18Dter

LECOMTE, Ferdinand, 1872. *Relation historique et critique de la guerre franco-allemande en 1870-1871.* Paris : Ch. Tanera. 4 vol. 6Abis

Leçons du roi de Prusse à ses aides de camp sur la tactique éclaircies par des maximes tirées de ses ouvrages sur l'art de la guerre, 1800. Parme : [s.n.]. 46I

Leçons sur le calcul des fonctions, 1806. Nouv. éd., rev., corr. et augm. par l'auteur. Paris : Courcier. 45H

LEEMANN, Heinrich, 1839. *Abriss der Militär-Statistik der Schweiz: mit geschichtlichen Nachweisungen über die Entwicklung des eidgenössischen Kriegswesens und vergleichenden militärstatistischen Übersichten einiger benachbarter Staaten.* Bern : L. R. Walthard. 45H

LEFEBVRE, A.C., 1801. *Concordance perpétuelle de l'annuaire républicain avec l'ancien calendrier, et de l'ancien calendrier avec l'annuaire républicain.* Paris : Didot. 50I

Le Figaro, 1854. 52I

- LEGENBRE, Adrien-Marie, 1817. *Eléments de géométrie avec des notes*. 11e éd. Paris : F. Didot. 18Dter
- LE GLAY, Edward, 1843. *Histoire des comtes de Flandre jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne*. Paris : comptoir des imprimeurs-unis. 2 vol. 21E
- LEGRAND, Jacques Guillaume et LANDON, Charles Paul, 1818. *Description de Paris et de ses édifices : avec un précis historique et des observations sur le caractère de leur architecture, et sur les principaux objets d'art et de curiosité qu'ils renferment*. 2e éd., corr. avec soin dans toutes ses parties, et considérablement augm. A Paris : Treuttel et Würtz. 2 vol. 48Ibis
- LEGRAND, 1816. *Relation de la surprise de Berg-op-Zoom : le 8 et le 9 Mars 1814, avec un précis du blocus et des événements qui l'ont amené, précédée d'une notice historique et topographique militaire, et d'un plan-croquis*. Paris : Magimel, Anselin et Pochard. 21Ebis - 3e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- LE HON, Henri, 1867. *L'homme fossile en Europe, son industrie, ses moeurs, ses oeuvres d'art*. Bruxelles : Muquardt. Temps antédiluviens et préhistoriques. 50Iter
- LE MIÈRE DE CORVEY, Jean Frédéric Auguste, 1823. *Des partisans et des corps irréguliers*. Paris : Anselin et Pochard. 23E
- Le Napoléon : journal hebdomadaire, politique, littéraire et scientifique, 1850. 30F
- LEORIER, J. P. A., 1820. *Théorie de l'officier supérieur*. Paris : Leblanc. 49I
- Le Pays [périodique] [divers]*, 1941. 52I
- Le rôdeur. Traduit de l'anglais (du Rambler)*, 1786. A Maestricht : J.E. Dufour & Phil. Roux. 4 vol. 1A
- LEROY, Charles François Antoine, 1834. *Traité de géométrie descriptive*. Paris : Carilian-Goeury. 2 vol. 38G
- LEROY, Charles François Antoine, 1835. *Analyse appliquée à la géométrie des trois dimensions*. 2e éd. rev. et augm. Paris : Bachelier. 50I
- LEROY, Charles François Antoine, 1845. *Traité de stéréotomie comprenant les applications de la géométrie descriptive à la théorie des ombres, la perspective linéaire, la gnomonique, la coupe des pierres et la charpente*. Liège : D. Avanzo. 39G
- [LE ROY, David], [s.d.]. *[La marine des anciens peuples]*. [S.l.] : [s.n.]. 51I
- LE ROY, Pierre, 1677. *Satyre Ménipée de la vertu du Catholicon d'Espagne*. Ratisbonne : M. Kerner. 18Dbis
- LE SAGE, Alain-René, 1786. *Turcaret, comédie en cinq actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens françois ordinaires du Roi, en 1709*. Nouvelle édition. A Paris : Prault. 11B
- LE SAGE, Alain-René, 1818. *Histoire de Gil Blas Santillane*. Paris : Genets Jeune. 3 vol. 19E
- LE SAGE, Alain-René, 1822. *Le diable boîteux : augmenté des Béquilles du diable boîteux*. Paris : Veuve Dabo. 18Dbis
- LESAGE, Pierre Charles, 1808. *Deuxième recueil de divers mémoires extraits de la Bibliothèque impériale des ponts et chaussées : a l'usage de MM. les ingénieurs*. Paris : imprimerie d'Hacquart. 39G
- Les classiques de la table, petite bibliothèque des écrits les plus distingués publiés à Paris sur la gastronomie et la vie élégante, d'après Paul Delaroche, Ary Scheffer, Isabey, Henriquel Dupont, Blanchard fils*, 1848. 4e éd. Paris : E. Brière. 5Abis

Les principaux types des monnaies russes, au moyen âge : A.M.R. Chalon, président de la Société royale de numismatique, à Bruxelles, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 7A

L'esprit d'Henri IV ou anecdotes les plus intéressantes, traits sublimes, réparties ingénieuses, et quelques lettres de ce prince, 1775. Nouv. éd. augm. Paris : Pault. 26F

LESSEPS, Jean Baptiste Barthélemy, 1790. *Journal historique du voyage de M. de Lesseps : depuis l'instant où il a quitté les frégates françaises au port Saint-Pierre & Saint-Paul du Kamtschatka, jusqu'à son arrivée en France, le 17 oct. 1788*. Paris : imprimerie royale. 2 vol. 48Ibis

Les six codes, avec indication de leurs dispositions corrélatives et rapports entre eux, 1827. Seule éd. complète. Paris : Audin. 18Dbis

LETI, Gregorio, 1851. *Genève au XVIII^e siècle : esquisse de l'état civil et politique de cette ville accompagnée de notices sur les principales familles qui florissaient à cette époque*. Genève : L. Steiner. 10B - Recueil factice intitulé « Documents sur Genève »

Lettre à Monsieur le Chevalier Wieland de Basle, lieutenant-colonel, sur le projet de loi relatif aux fortifications de Genève, 1822. Genève : Manget et Cherbuliez. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

Lettre de l'auteur du concours ouvert à Genève en 1826, en faveur de l'abolition de la peine de mort à l'un de ses honorables collègues du conseil souverain, 1827. Genève : Lador. 24Ebis

Lettres de Basle : seconde partie, 1821. Basle : chez tous les libraires. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

Lettres de Basle, 1821. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

Lettres de Londres sur le Prince Louis-Napoleon Bonaparte, et sur différentes sujets de politique, 1840. Paris : Levavasseur. 18Dbis

Lettres sur la liberté religieuse dans le Canton de Vaud, 1850. Paris : Cherbuliez. 33G - Recueil factice intitulé « Projet de pacte fédéral - 1833 »

LEUTHY, Johann Jakob, 1848. *Récit des derniers événements survenus en Suisse, par suite de l'appel des Jésuites à Lucerne et de l'alliance séparée (Sonderbund) : exposé au point de vue historique et militaire avec le concours d'un écrivain militaire distingué*. Berne : Fischer. 50I

LE VAILLANT, François, 1790. *Voyage de Monsieur Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance : dans les années 1780, 81, 82, 83, 84 & 85*. Paris : Leroy. 2 vol. 26F

LE VAILLANT, François, 1794. *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique : par le Cap de Bonne-Espérance dans les années 1783, 84 et 85*. Paris : H. J. Jansen. 3 vol. 28F

L'HOSPITAL, Guillaume-François-Antoine de, 1776. *Traité analytique des sections coniques et de leur usage pour la résolution des équations dans les problèmes tant déterminés qu'indéterminés : ouvrage posthume*. A Paris : Moutard. 45H

L'HOSPITAL, Guillaume-François-Antoine de, 1781. *Analyse des infiniment petits, pour l'intelligence des lignes courbes*. Nouvelle édition revue & augmentée. A Paris : A. Jombert. 45H

LHUILIER, Simon, 1804. *Elemens raisonnés d'algèbre, publiés à l'usage des étudiants en philosophie*. A Genève : J.J. Paschoud. 2 vol. 2A

LIAIS, Emmanuel et BABINET, Jacques, [s.d.]. *L'espace céleste et la nature tropicale : description physique de l'univers d'après des observations personnelles faites dans les deux hémisphères*. Paris : Garnier. 29F

- LIBRI, Guillaume, 1829. *Mémoires de mathématique et de physique*. Florence : L. Ciardetti. 511 - Recueil factice intitulé « Mémoires de mathématiques »
- Liederbuch für die Schweizerischen Wehrmänner: mit Genehmigung der Tit. bernischen Militärdirektion*, 1859. Langnau im Emmenthal : [s.n.]. 46l
- LIGNE, Charles-Joseph de, 1827. *Mémoires et mélanges historiques et littéraires*. Paris : Dupont. 4 vol. 5Abis
- LIPSIUS, Justus, 1675. *Justi Lipsi v.c. Opera omnia, postremum ab ipso aucta et recensita: nunc primum copioso rerum indice illustrata*. Tomus quartus. Vesaliæ : typis Andreæ ab Hoogenhysen et societatem. 1A
- LIVIUS, Titus, 1779. *Titi Livii Patavini historiarum libri qui supersunt omnes*. Mannhemii : cura & Sumptibus societatis literatae. 6 vol. 13C
- Loi additionnelle à celle du 27 juin 1818, sur la discipline de la Milice au service cantonal: du 16 avril 1819*, 1819a. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »
- Loi additionnelle à celle du 27 juin 1818, sur la discipline de la Milice au service cantonal: du 16 avril 1819*, 1819b. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »
- Loi pour faciliter l'armement et l'équipement de la Réserve cantonale: du 24 mars 1819*, 1819. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »
- Lois sur les premières autorités militaires et sur la milice du Canton de Genève*, 1817. Genève : Bonnant. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »
- Loi sur la discipline de la Milice au service cantonal: du 27 juin 1818*, 1818. [Genève] : [s.n.]. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »
- Loi sur la Milice du Canton de Genève du 3 avril 1839*, 1839. Genève : G. Fick. 21Ebis - 1e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- [LOSSAU, Constantin von], 1819. *De la guerre: ouvrage destiné aux véritables guerriers*. Paris : J. Gratiot. 18Dter
- LOSTENDE, de, [s.d.]. *Rapport sur la Stadia à Monsieur le comte Guillemot*. [S.I.] : [s.n.]. 24E - Recueil factice intitulé « Mémoires »
- [LOSTENDE?, de], 1827. *Aventure de guerre: évasion, des pontons de Cadix*. Paris : J. Tastu. 21Ebis - 1e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- LUCANUS, Marcus Annaeus et TYPOGRAPHIA SOCIETATIS BIPONTINAE, 1783. *Marci Annaei Lucani Pharsalia: eiusdem ad Calpurnium Pisonem poemation*. Ed. accurata. Biponti : ex Typographia Societatis. 9B
- LUCANUS, Marcus Annaeus, 1766. *La Pharsale*. Paris : Merlin. 2 vol. 42H
- LUCAS, Charles, 1827. *Du système pénal et du système répressif en général, de la peine de mort en particulier*. Paris : C. Béchét. 50I
- LUC, Jean-André de, 1825. *Histoire du passage des Alpes par Annibal: dans laquelle on détermine d'une manière précise la route de ce Général, depuis Carthagène jusqu'au Tésin, d'après la narration de Polybe, comparée aux recherches faites sur les lieux, suivie d'un examen critique*. Seconde édition corrigée et augmentée. Genève : J.J. Paschoud. 49Ibis
- LUCE DE LANCIVAL, Jean Charles Julien, 1809. *Hector: tragédie en cinq actes, suivie de plusieurs fragmens imités de l'Illiade, et d'une scène du rôle d'Hélène que l'auteur a supprimé*. A Paris : J. Chaumerot. 48I
- LUCRETIUS, 1788. *Lucrece, de la nature des choses*. Paris : Moutard. 2 vol. 6A

[LULLIN DE CHÂTEAUVIEUX, Frédéric], 1817. *Manuscrit venu de Ste Hélène d'une manière inconnue*. 2e éd. London : J. Murray. 8A

[MABLY, Gabriel Bonnot de], 1765. *Entretiens de Phocion, sur le rapport de la morale avec la politique*. Zurich : Heidegger. 13Cbis

MACHIAVELLI, Niccolò, 1803. *Oeuvres*. 2e éd. A Paris : Pichard. 9 vol. 42H

MACPHERSON, M. et LETOURNEUR, M., 1810. *Ossian, fils de Fingal, barde du 3e siècle : poésies galliques*. Nouvelle édition augmentée. Paris : Dentu. 10B

[MADELAINE, Joachim], [s.d.]. *De la défense du territoire dans ses rapports avec les places fortes. Nouveaux fronts bastionnés avec casemates à retrans inaccessibles aux assiégeans ; fronts appropriés à l'emploi et aux puissans effets de l'artillerie. Réfutations de diverses objections. Questions à résoudre*. [S.l.] : [s.n.]. 5Abis - Recueil factice intitulé « Des idées napoléoniennes »

[MADELAINE, Joachim], 1840. *De la défense du territoire. Fortifications de Paris*. Paris : G. Laguionie. 5Abis - Recueil factice intitulé « Des idées napoléoniennes »

MADELAINE, Joachim, 1844. *Fortification permanente : défauts des fronts bastionnés en usage, modifications nécessaires. Bases d'un nouveau système*. Paris : J. Dumaine, G. Laguionie. 5Abis - Recueil factice intitulé « Des idées napoléoniennes »

MADELAINE, Joachim, 1846. *Fortifications de Coblenz : observations sur cette place importante. Examen de l'essai sur le système moderne de fortification adopté pour la défense de la frontière rhénane, présenté dans un mémoire étendu sur la forteresse de Coblenz prise comme exemple, par le lieutenant-colonel Humfrey, traduit de l'anglais par Napoléon F, appréciation de la valeur relative des tracés angulaires, comparés aux tracés bastionnés ; avec des notes diverses*. Paris : J. Corréard. 5Abis - Recueil factice intitulé « Des idées napoléoniennes »

MAEDLER, M., 1846. *Le soleil central*. [Genève] : bibliothèque universelle de Genève. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifi »

MAILLARDOZ, de, 1850. *Mémoire sur ma participation aux événements de Fribourg en 1847*. Fribourg : L.-J. Schmid. 48I

MALLET DU PAN, Jacques et SAYOUS, André Emile, 1851. *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan pour servir à l'histoire de la Révolution Française*. Paris : Amyot. 2 vol. 18Dter

MANESSON-MALLET, Allain, 1684. *Les travaux de Mars ou l'art de la guerre*. Paris : D. Thierry. 3 vol. 33Gbis

MANZONI, Alessandro, 1829. *I promessi sposi : storia milanese del secolo XVII*. Firenze : Moutier. 49I

MARBOT, 1820. *Remarques critiques sur l'ouvrage de M. le Lieutenant-Général Rogniat, intitulé : considérations sur l'art de la guerre*. Paris : Anselin et Pochard. 24E

MARCELLINUS, Ammianus, 1786. *Ammiani Marcellini rerum gestarum qui de XXXI supersunt libri XVIII : praemittitur notitia literaria. Accedunt indices studiis societatis Bipontinae*. Editio accurata suivi de volumen secundum. Biponti : typographia societatis. 2 vol. 2Abis

MARCET, François, 1832. *Cours de physique expérimentale, dans lequel les élémens de cette science sont mis à la portée des commençans*. Genève : A. Cherbuliez. 10B

MARESTIER, Jean Baptiste, 1824. *Mémoire sur les bateaux à vapeur des Etats-Unis d'Amérique : avec un appendice sur diverses machines relatives à la marine*. A Paris : imprimerie royale. 40G

- MARIELLE, C. P., 1855. *Répertoire de l'école impériale polytechnique*. Paris : Mallet-Bachelier, Gendre. 50I
- MARIETTE-BEY, Auguste, 1867. *Aperçu de l'histoire ancienne d'Égypte pour l'intelligence des monuments exposés dans le temple du Parc égyptien*. Paris : Dentu. 11B
- MARION, Claude, [s.d.]. *Notice sur les obusiers*. Paris : J. Corréard. 21Ebis - 2e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- MARION, Claude, 1841. *De la force des garnisons*. Paris : J. Corréard. 21Ebis - 2e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- MARION, Claude, 1842. *Journal des opérations de l'artillerie au siège de Schweidnitz en 1807*. Paris : J. Corréard. 21Ebis - 2e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- MARION, Claude, 1845. *De l'armement des places de guerre*. Paris : J. Corréard. 5Abis - Recueil factice intitulé « Des idées napoléoniennes »
- MARLIANI, Bartolomeo et FERRUCCI, Girolamo, 1588. *Bartholomaei Marliani Urbis Romae topographia : accuratè, tum ex veterum, tum etiam recentiorum auctorum fontibus hausta*. Venetiis : apud Hieronymum Francinum. 46I
- MARMONT, Auguste Frédéric Louis Viesse de, 1845. *Esprit des institutions militaires*. Paris : Dumaine. 50I
- MARMONTEL, Jean-François, 1767. *Bélisaire*. Paris : Merlin. 41G
- MARMONTEL, Jean-François, 1777. *Les Incas, ou la destruction de l'empire du Pérou*. A Paris : Lacombe. 2 vol. 42Hbis
- MARTIN, David et ROQUES, Pierre, 1819. *La sainte Bible, qui contient le Vieux et le Nouveau Testament*. rev. et corr. A Montauban : Ph. Crosilhes. 45H
- MARTIN, David, 1823. *Livres apocryphes, faisant suite à la Bible de David Martin*. Montauban : Ph. Crosilhes. 45H - La reliure porte « Sainte Bible »
- MARTINI, Francesco di Giorgio, 1841. *Trattato di architettura civile e militare*. Torino : Chirio e Mina. 40G
- MASSELIN, Eugène-François, 1862. *Sainte-Hélène*. Paris : H. Plon. 50Iter
- MAUPERTUIS, Pierre Louis Moreau de, 1739. *La figure de la terre déterminée par les observations faites par ordre du roy au cercle polaire*. Nouv. édition. Paris : [s.n.]. 47I
- [MAUPERTUIS, Pierre Louis Moreau de], 1741. *Examen désintéressé des différens ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la terre*. 2e éd., augmentée de l'histoire du livre. Amsterdam : [s.n.]. 47I - Se trouve dans l'ouvrage intitulé « La figure de la terre déterminée par les observations faites par ordre du roy au cercle polaire »
- MAURICE DE SELLON, P.-E., 1847. *Examen du nouveau système de ponts de chevalets proposé par le chevalier de Birago, major au grand état-major général autrichien ; suivi de l'exposé d'un nouveau système de ponts militaires à supports flottants*. Paris : J. Corréard. 16C - Recueil factice intitulé « Maurice de Sellon - Brochures militaires »
- MAURICE DE SELLON, P.-E., 1849a. *Examen de la fortification et de la défense des grandes places, par le lieutenant-colonel d'artillerie C.-A. Wittich*. Paris : J. Corréard. 16C - Recueil factice intitulé « Maurice de Sellon - Brochures militaires »
- MAURICE DE SELLON, P.-E., 1849b. *Examen du mémoire sur les canons se chargeant par la culasse, sur les canons rayés et sur leur application à la défense des places et des côtes*. Paris : J. Corréard. 16C - Recueil factice intitulé « Maurice de Sellon - Brochures militaires »

MAURICE DE SELLON, P.-E., 1849c. *Mémorial de l'ingénieur militaire ou analyse abrégée des tracés de fortification permanente des principaux ingénieurs, depuis Vauban jusqu'à nos jours*. Paris : J. Corréard. 16C - Recueil factice intitulé « Maurice de Sellon - Brochures militaires »

MAURICE DE SELLON, P.-E., 1850a. *Etudes sur la fortification permanente : plan et description de la citadelle fédérale de Rastadt*. Paris : J. Corréard. 16C - Recueil factice intitulé « Maurice de Sellon - Brochures militaires »

MAURICE DE SELLON, P.-E., 1850b. *Mémoires sur la fortification tenaillée et polygonale et sur la fortification bastionnée, contenant une analyse critique de l'Histoire de la fortification permanente*. Paris : J. Corréard. 29F

MAURICE, George, 1823. *Dissertation sur les premiers élémens de la théorie de la vision*. A Genève : G. Fick. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiq »

MAURICE, George, 1831a. *Discours sur l'histoire de la mesure du temps : prononcé aux Promotions du 13 juin 1831*. Genève : bibliothèque universelle. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiques »

MAURICE, George, 1831b. *Discours sur l'histoire de la mesure du temps : prononcé aux Promotions du 13 juin 1831*. Genève : bibliothèque universelle. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifi »

MAUS, Henri et PALEOCAPA, Pierre, 1850. *Rapport sur les études du chemins de fer de Chambéry à Turin et de la machine proposée pour exécuter le tunnel des Alpes entre Modane et Bardonnèche : suivi des procès-verbaux des séances de cette Commission*. Turin : imprimerie royale. 39G

MAXIMUS, Valerius, 1640. *Valerii Maximi dictorum factorumque memorabilium lib. IX*. Lugd. Batav. : apud Franciscum Hegerum. 53

[MAY, Emmanuel], [s.d.]. *Histoire militaire de la Suisse, depuis l'année 468 de la fondation de Rome, ou 285 ans avant l'ère de Jésus-Christ jusqu'à la conclusion de la paix perpétuelle avec la couronne de France en 1516*. [S.l.] : [s.n.]. 4 vol. 14Cbis

MAYER, P., 1852. *Histoire du deux décembre : avec documents inédits et pièces justificatives*. 2e éd. augm. de la Constitution et des Lois et Décrets rendus depuis le 1er janvier. Paris : Ledoyen. 7A

[MAZOIS, François], 1819. *Le palais de Scaurus ou description d'une maison romaine : fragment d'un voyage fait à Rome, vers la fin de la République*. Paris : F. Didot. 10B

MEIBOM, Marcus, 1671. *Marci Meibomii de fabrica triremium liber*. Amsterdami : [s.n.]. 26F

MELA, Pomponius, BARBARO, Ermolao, OLIVER, Pedro Juan, NÚÑEZ, Hernán, CHACÓN, Pedro, SCHOTTUS, Andreas, VOSSIUS, Isaac, GRONOVIVS, Jacobus, NUÑEZ, Pedro Juan, PERIZONIUS, Jacobus, GRONOVIVS, Abraham et HERODOTUS, 1748. *Pomponii Melae De situ orbis libri III.: cum notis integris Hermolai Barbari, Petri Joannis Olivarii, Fredenandi Nonii Pintiani, Petri Ciacconii, Andreae Schotti, Isaaci Vossii, et Jacobi Gronovii : accedunt Petri Joannis Nunnesii epistola de patria Pomponii Melae, & adnotata in prooemium, atque duo priora capita libri I. : et Jacobi Perizonii adnotata ad libri I. capita septemdecim*. Lugduni Batavorum : apud Samuelem Luchtmans et fil... 26F

Mémoire en faveur de la liberté du culte touchant la chapelle catholique de Nyon : adressé au Grand Conseil du canton de Vaud, 1852. Nyon : J. Desoche. 33G - Recueil factice intitulé « Projet de pacte fédéral - 1833 »

Mémoire remis à la commission chargée par le Conseil représentatif du projet de loi sur les fortifications, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, contenant les ouvrages adoptés par cette Académie avant son renouvellement en 1699, 1731. La Haye : P. Gosse et J. Neaulme. 6 vol. 43H

Mémoires de la Société de géographie de Genève, 1860. Genève : J.Gme Fick. 3 vol. 7A

Mémoires de la société établie à Genève pour l'encouragement des arts et de l'agriculture, 1780. Genève : Bonnant. 24Ebis

Mémoires des contemporains, pour servir à l'histoire de France, et principalement à celle de la République et de l'Empire, 1824. 2e éd. Paris : Bossange. 28F

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève - Tome huitième, 1952. Genève : Allouard et Kaepelin. 10B - Recueil factice intitulé « Documents sur Genève »

Mémoires sur la fortification perpendiculaire, 1786. Paris : Nyon. 40G

Mémorial de l'artillerie ou recueil de mémoires, expériences, observations et procédés relatifs au service de l'artillerie, 1824. Paris : Fain. 23E

Mémorial de l'artillerie ou recueil de mémoires, expériences, observations et procédés relatifs au service de l'artillerie, 1828. Paris : Fain. 23E

Mémorial de l'officier d'infanterie, présentant la collection méthodique de tout ce que les réglemens aujourd'hui en vigueur, et les lois abrogées, contiennent de particulier à cette arme, 1809. Paris : Magimel. 2 vol. 33Gbis

Mémorial des séances de l'assemblée constituante genevoise, 1842. Genève : F. Ramboz. 3 vol. 50Iter

Mémorial du dépôt général de la guerre, 1829. Paris : Picquet. 4 vol. 16C-17C

Mémorial de l'officier du génie, ou recueil de mémoires, expériences, observations et procédés généraux propres à perfectionner les fortifications et les constructions civiles et militaires, 1803. A Paris : Goujon. 24 vol. 13Cbis-14C (vol.1 à 15) et 15Cbis (vol.16 à 24)

MENABREA, L. F., [s.d.]. *Calcul de la densité de la terre suivi d'un mémoire sur un cas spécial du mouvement du pendule.* [S.l.] : imprimerie royale. 39G

MENNECHET, Edouard et HADOT, T., 1844. *Le Plutarque français : vies des hommes et des femmes illustres de la France depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours.* 2e éd. Paris : Langlois et Leclercq. 1 seul vol., le 1e : le Moyen-âge. 37G

[MERCIER, Louis-Sébastien], 1776. *L'an deux mille quatre cent quarante : rêve s'il en fût jamais.* Nouv. éd. revue & corrigée par l'auteur, qui a jugé à propos de refondre le chapitre de la bibliothèque du roi. Londres : [s.n.]. 49I

MERCIER, Louis Sébastien, 1778. *Théâtre complet.* Nouv. éd. A Amsterdam : B. Vlam. 1 seul vol. 7A

[MERCIER, Louis-Sébastien], 1782. *Tableau de Paris.* Nouvelle édition corrigée & augmentée. Amsterdam : [s.n.]. 4 vol. 49I

MERCIER, Louis-Sébastien, 1784. *Mon bonnet de nuit.* Neuchâtel : imprimerie de la société typographique. 2 vol. 48Ibis

MERCIER, Louis-Sébastien, 1806. *De l'impossibilité du système astronomique de Copernic et de Newton.* Paris, : Dentu. 9B

MEUNIER, Hugues-Alexandre-Joseph, 1814. *Évolutions par brigades, ou instruction servant de développement aux manoeuvres de ligne, indiquées dans les réglemens.* Paris : Magimel. 47I

- MEZERAY, de, 1755. *Abrégé chronologique de l'histoire de France : contenant l'origine des François, & leur établissement dans les Gaules, avant Clovis*. Amsterdam : D. Mortier. 4 vol. 43H
- MICHAUD D'ARÇON, Jean-Claude-Eléonore, 1789. *De la force militaire considérée dans ses rapports conservateurs*. Strasbourg : à la librairie académique. 12B
- MICHAUD D'ARÇON, Jean-Claude-Eléonore, 1795. *Considérations militaires et politiques sur les fortifications*. Paris : imprimerie de la République. 14Cbis
- MICHAUD et POUJOLAT, 1836. *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*. Paris : chez l'éditeur du commentaire du code civil. 52I
- MICHELET, Jules, 1853. *Louis XI et Charles le Téméraire (1461-1477)*. Paris : L. Hachette. 18D
- MIGNET, François Auguste Marie Alexis, 1826. *Histoire de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'en 1814*. 3e éd. Paris : Didot ; Ladvoat. 2 vol. 4A
- MIGNET, 1848. *Vie de Franklin : à l'usage de tout le monde*. Paris : Pagnerre. Petits traités / publiés par l'Académie des sciences morales et politiques. 46I
- MILLER, M. von et HUYBRECHT, P. A., 1835. *Leçons sur la tactique appliquée aux trois armes*. Bruxelles : à la société pour le développement des connaissances militaires. 46I
- MILLIGEN, Frédérick, 1868. *La Turquie sous le règne d'Abdul-Aziz (1862-1867) accompagnée d'une carte inédite de l'Arménie orientale ou Kurdistan septentrional*. Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven. 5Abis
- MILLOT, Claude-François-Xavier, 1773. *Elémens de l'histoire d'Angleterre, depuis la conquête des Romains, jusqu' au règne de Georges II*. Nouvelle édition, corrigée & augmentée. Paris : Durand. 3 vol. 25E
- MILLOT, Claude-François-Xavier, 1777. *Mémoires politiques et militaires, pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composé sur les pièces originales, recueillies par Adrien-Maurice duc de Noailles, maréchal de France & ministre d'état. par Mr. l'Abbé Millot, des Académies de Lyon & de Nanci*. Nouv. éd. A Paris : Moutard. 6 vol. 2A
- MILTON, John, 1841. *Le paradis perdu*. Nouv. éd. Paris : Ch. Gosselin. 11B
- MIRABEAU, Honoré-Gabriel de Riquetti, 1788. *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand : avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des principales contrées de l'Allemagne*. A Londres : [s.n.]. 7 vol. 42H
- MIRABEAU, Honoré-Gabriel de Riquetti, 1819. *Oeuvres oratoires*. Paris : P. Blanchard. 2 vol. 4A
- [MISLEY, Henri], 1853. *[Mémoires]*. [S.l.] : [s.n.]. 50Iter
- MOLIÈRE, 1823. *Oeuvres complètes*. Paris : Lheureux. 8 vol. 48I-48Ibis
- MONGE, Gaspard, 1794. *Description de l'art de fabriquer les canons, faite en exécution de l'arrêté du Comité de salut public, du 18 pluviôse de l'an 2 de la République française, une et indivisible*. Paris : imprimerie du comité de salut public. 37G
- MONGE, Gaspard, 1798. *Géométrie descriptive : leçons données aux écoles normales, l'an 3 de la République*. Paris : Baudouin. 51I
- MONGE, Gaspard, 1807. *Application de l'analyse à la géométrie, à l'usage de l'Ecole impériale polytechnique*. Paris : Bernard. 24E
- MONGE, Gaspard, 1811. *Géométrie descriptive*. Nouv. éd. Paris : Klostermann. 16C

- MONLUC, Blaise de, 1760. *Commentaires de messire Blaise de Montluc, Maréchal de France : où sont décrits tous les combats, rencontres, escarmouches, batailles, sièges, assauts, escalades, prises ou surprises de villes et places fortes*. Nouv. éd., augmentée d'une table des matières et de l'explication des mots hors d'usage. Paris : Savoye. 4 vol. 32G
- MONNARD, Charles, 1854a. *Du droit et du devoir : ouvrage couronné par la Société genevoise d'utilité publique*. Genève : J. Cherbuliez. 11B
- MONNARD, Charles, 1854b. *Tableaux d'histoire de la Suisse au dix-huitième siècle 1715-1803*. Paris : Meyrueis. 11B
- MONNIER, Marc, 1874. *Genève et ses poètes du XVIème siècle à nos jours*. Paris : Sandoz et Fischbacher. 12B
- MONSTRELET, Enguerrand de et BUCHON, Jean Alexandre C., 1839. *Chroniques*. Paris : A. Desrez. 24Ebis
- MONTAGNAC, Elizé de, 1863. *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem appelés depuis chevaliers de Rhodes et aujourd'hui Chevaliers de Malte*. Paris : A. Aubry. 13C
- MONTAIGNE, Michel de, 1802. *Essais*. Paris : Didot. 4 vol. 27F
- MONTECUCCOLI, Raimondo, 1734. *Mémoires de Montecuculi généralissime des troupes de l'Empereur ; ou principes de l'art militaire en général. Divisez en trois livres*. Amsterdam : aux dépens de la Compagnie. 19E
- MONTESQUIEU, Charles de Secondat, 1803. *De l'esprit des lois*. Edition stéréotype. Paris : Didot. 17Cbis
- MONTESQUIEU, Charles de Secondat de, 1803. *Lettres persanes*. Paris : Didot. 17Cbis
- MONTGÉRY, P.M. de, 1824. *Mémoire sur les navires en fer*. Paris : Bachelier. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifique »
- MONTHOLON et GOURGAUD, 1823. *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon*. Paris : F. Didot. 6 vol. 21Ebis
- MONTHOLON, 1823. *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon*. Paris : F. Didot. 2 vol. 21Ebis
- Moralistes anciens*, 1840. Paris : Lefèvre. 13Cbis
- MORIN, Arthur, 1838. *Aide-mémoire de mécanique pratique à l'usage des officiers d'artillerie et des ingénieurs civils et militaires, contenant les principales règles et formules pratiques relatives au jaugeage et au mouvement des eaux [etc.]*. 2e éd. augm. Metz : Thiel. 14Cbis
- MORIN, Arthur, 1856. *Précis de l'histoire politique de la Suisse depuis l'origine de la Confédération jusqu'à nos jours*. Genève : Cherbuliez. 5 vol. 13Cbis
- MORIN-DÉRIAZ, Louis, 1831. *Mémoire sur les moulins et la meunerie*. Genève : C. Gruaz. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiques »
- MORNAND, Félix, 1856. *La vie arabe*. Paris : M. Lévy. 13Cbis
- MORTILLET, Gabriel de, 1855. *Guide de l'étranger en Savoie*. Chambéry : Perrin. 7A
- MOUNIER, Jean Joseph, 1801. *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France*. Tubingen : J.G. Cotta. 49I

- MOUZÉ, 1804. *Traité de fortification souterraine, suivi de quatre mémoires sur les mines*. A Paris : Levrault, Schoell. 38G
- MOYNIER, Gustave et APPIA, Louis, 1867. *La guerre et la charité : traité théorique et pratique de philanthropie appliquée aux armées en campagne*. Genève : Cherbuliez. 48I
- MOYNIER, Gustave, 1867. *Les institutions ouvrières de la Suisse : mémoire rédigé à la demande de la Commission Centrale de la Confédération Suisse pour l'Exposition Universelle de Paris et présenté au jury international institué par le décret impérial du 9 juin 1866*. Genève : Cherbuliez. 12B
- MOYNIER, Gustave, 1870. *Etude sur la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne (1864 et 1868)*. Paris : J. Cherbuliez. Droit des gens. 48I
- MÜLLER, Jean de, GLUTZ-BLOTZHEIM, Robert et HOTTINGER, Johann Jakob, 1837. *Histoire de la Confédération suisse*. Paris : Ballimore. 18 vol. 50Ibis
- Naples et les Napolitains*, 1859. Bruxelles : J. Rozez. 13Cbis
- Napoléon devant ses contemporains*, 1827. 2e éd. rev. et corr. Paris : Baudouin. 10B
- NASICA, T., 1852. *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon jusqu'à l'âge de vingt-trois ans ; précédés d'une notice historique sur son père*. Paris : Ledoyen. 23E
- NAVIER, Claude Louis Marie Henri, 1823. *Rapport à Monsieur Becquey et mémoire sur les ponts suspendus*. Paris : imprimerie royale. 39G
- NAVIER, Claude Louis Marie Henri, 1826. *Résumé des leçons données à l'Ecole des ponts et chaussées, sur l'application de la mécanique à l'établissement des constructions et des machines*. Paris : F. Didot. 2 vol. 50Ibis
- NAVIER, 1822. *Mémoire sur les lois du mouvement des fluides*. [S.l.] : [s.n.]. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de mathématiques »
- NAVIER, 1827. *De l'Entreprise du Pont des Invalides*. Paris : F. Didot. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifique »
- NAVILLE, Edouard, 1840. *Du droit maritime et des relations commerciales des peuples considérés dans leur rapport avec les affaires d'Orient*. Paris : Amyot. 10B - Recueil factice intitulé « Brochures diverses »
- NECKER, Jacques, 1792. *Du pouvoir exécutif dans les grands Etats*. [S.l.] : [s.n.]. 2 vol. 18Dter
- NECKER, Jacques, 1800. *Cours de morale religieuse*. Genève : Bonnand. 3 vol. 20E
- Nécrologie (Extrait de l'écho de la Réforme) [M. Bros]*, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 5A - Recueil factice intitulé « Biographies »
- NEPOS, Cornelius, [s.d.]. *Les vies des grands capitaines de la Grèce*. Nouv. éd. Lyon : Périsse. 41G
- NETTEMENT, Alfred, 1856. *Histoire de la conquête d'Alger écrite sur des documents inédits et authentiques suivie du tableau de la conquête de l'Algérie*. Paris : J. Lecoffre. 5Abis
- NEUHAUS, Charles, 1863. *Pensées et fragments divers*. Bienne : K. F. Steinheil. 13C
- NEWTON, Isaac, LESEUR, Thomas et JACQUIER, Fr., 1780. *Philosophiae naturalis principia mathematica auctore Isaaco Newtono equite aurato, illustrata commentationibus potissimum Ioannis Tessenek et (quibusdam in locis) commentationibus veterioribus clarissimorum Tho. le Seur, et Fr. Jacquier*. Prague : characteribus Caesareo-Regiae Scholae Normalis. 2 vol. 7A

NIEDERHÄUSERN, François Louis Fritz von, 1857. *Souvenirs de la Campagne du Rhin 1857 : dédiés au vingtième bataillon*. Genève : Eisenhardt. 52I

NIEL, Adolphe, 1858. *Siège de Sébastopol : journal des opérations du génie*. Paris : J. Dumaine. 29F

NIEUPOORT, Willem Hendrik, 1716. *Rituum, qui olim apud Romanos obtinuerunt, succincta explicatio ; ad intelligentiam veterum auctorum facili methodo conscripta a G.H. Nieupoort*. Editio secunda priori multo auctior. Trajecti Batavorum : apud Gulielmum Broedelet. 1A

NOBLET, J. J. F., 1849. *Manuel du tireur ou essai sur le fusil à percussion et sur la théorie du tir avec cette arme*. Genève : chez les principaux libraires. 8A

NODIER, Charles et ACKERMANN, 1871. *Vocabulaire de la langue française, extrait de la sixième et dernière édition du Dictionnaire de l'Académie*. Paris : F. Didot. 50I

NOËL, François et CARPENTIER, L. J., 1831. *Philologie française ou dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique, littéraire*. Paris : Le Normant Père. 2 vol. 49Ibis

NORVINS, Jacques Marquet de Montbreton de, 1825. *Portefeuille de mil-huit-cent-treize ou tableau politique et militaire : renfermant, avec le récit des événements de cette époque, un choix de la correspondance inédite de l'empereur Napoléon et de celle de plusieurs personnages distingués, soit français, soit étrangers, pendant la première campagne de Saxe, l'armistice de Plesswitz, le congrès de Prague et la seconde campagne de Saxe*. Paris : P. Mongie. 2 vol. 23E

NORVINS, de, 1827. *Histoire de Napoléon*. Paris : A. Dupont. 4 vol. 49Ibis

Notice biographique sur le prince Napoléon-Louis Bonaparte, 1836. Genève : Ch. Gruaz. 2A - Recueil factice intitulé « Entreprise du Prince N.L.B »

Notice biographique sur M. le professeur George Maurice, 1839. [Genève] : [s.n.]. 5A - Recueil factice intitulé « Biographies »

Notices biographiques sur MM. Jacques, Théodore, Pierre, Gabriel et Jean-Louis Grenus, successivement citoyens de Genève dès 1620 à 1782 accompagnées d'anciennes anecdotes somptuaires et de matériaux inédits, relatifs aux troubles politiques de 1737 et à Jean-Jacques Rousseau, etc., 1849. Genève : J. Cherbuliez. 12B

Notice sur A. Fresnel, 1827. Paris : Huzard-Courcier. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiq »

Notice sur J.-C.-L. de Sismondi, 1843. [Genève] : [s.n.]. 5A - Recueil factice intitulé « Biographies »

Notice sur le musée de Tsarskoé-Sélo renfermant la collection d'armes de Sa Majesté l'empereur, 1860. Saint-Pétersbourg : A. Baumann. 24E

Notice sur M. Edouard Naville, ancien Syndic : né le 21 Octobre 1787, mort le 10 Février 1851, 1851. Genève : F. Ramboz. 5A - Recueil factice intitulé « Biographies »

Nouveau dictionnaire universel et raisonné de médecine, de chirurgie et de l'art vétérinaire, 1772. Paris : Hérissant. 6 vol. 41G

NÜSCHELER, David, 1842. *Geschichte des Schweizerlandes*. Hamburg : Fr. Perthes. 2 vol. 47I

Observations d'un Suisse sur les réflexions dirigées, en 1820 et 1821, contre l'indépendance de la Suisse, 1821. Lausanne : Hignou. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

Observations sur la dernière campagne de Turquie, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 21Ebis - 3e recueil factice intitulé « Brochures militaires »

OLTRAMARE, Gabriel, [s.d.]. *Quelques recherches sur la théorie des nombres*. [S.l.] : [s.n.]. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifique »

O'MEARA, Barry Edward, 1822. *Napoléon en exil ou l'écho de Ste-Hélène : ouvrage contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événements les plus importants de sa vie*. Paris : chez tous les marchands de nouveautés. 2 vol. 47I

Ordonnance du Conseil d'Etat sur l'armement, l'équipement et l'habillement de la Milice, du 22 avril 1818, 1818. Genève : Bonnant. 15C - Recueil factice intitulé « lois militaires »

Ordonnance du roi sur le service des armées en campagne, du 3 mai 1832 : avec les modifications apportées par celles des 8 avril 1837 et 9 décembre 1840 : et l'instruction sur le campement d'une batterie d'artillerie, du 8 août 1835, 1840. Strasbourg : V.e Levraut. 18Dbis

Ordonnance du roi sur le service des armées en campagne du 3 Mai 1832, 1832. Paris : Anselin. 18Dbis

Ordonnance pour régler le service dans les places et dans les quartiers - Du 1er mars 1768, 1814. Paris : Magimel. 13C

Ordonnance pour régler le service dans les places et dans les quartiers, du premier mars 1786 ; collationnée sur l'édition originale et suivie du décret du 24 décembre 1811, sur les Etats-majors des places, 1768. A Paris : Delarue. 18Dbis

Ordonnance provisoire sur l'exercice et les manoeuvres de la cavalerie, rédigée par ordre du ministre de la guerre. Du 1er vendémiaire an XIII. Suivie de l'instruction du 24 septembre 1811, sur l'exercice et les manoeuvres de la Lance, 1820. Nouv. éd. Paris : Anselin et Pochard. 7A

Ordonnance provisoire sur l'exercice et les manoeuvres de la cavalerie, rédigée par ordre du Ministre de la guerre, du 1er vendémiaire an XIII, suivie de l'Instruction du 24 septembre 1811, sur l'exercice et les manoeuvres de la Lance - Planches, 1815. 3e éd. A Paris : Magimel. 7A

OVIDIUS NASO, Publius, CRESPIN, Daniel et TREYTORRENS, Louis de, 1689. *Pub. Ovidii Nasonis Operum*. Lugduni : apud Anissonios, Joannem Posuel et Claudium Rigaud. 4 vol. 36G

OVIDIUS NASO, Publius et DESAINTANGE, M., 1808. *Les Métamorphoses d'Ovide*. Nouv. éd., rev., corr. Paris : Desray. 4 vol. 15C

OZANAM, Jacques, 1720. *La Fortification régulière et irrégulière, qui comprend la construction, l'attaque & la défense de toutes sortes de places, selon les plus célèbres auteurs. Avec le calcul des lignes & des angles de chacune de ces méthodes*. Paris : Jombert. 26F

PAIXHANS, H. J., 1825. *Expériences faites par la marine française sur une arme nouvelle*. Paris : Bachelier. 21Ebis - 3e recueil factice intitulé « Brochures militaires »

PASCAL, Blaise, 1830. *Lettres provinciales*. Paris : bureau principal des éditeurs. 2 vol. 9B

[PAUCTON, Alexis Jean Pierre], 1780. *Métrologie, ou traité des mesures, poids et monnoies des anciens peuples & des modernes*. Paris : Veuve Desaint. 43H

PAUSANIAS et GÉDOYN, Nicolas, 1731. *Pausanias, ou voyage historique de la Grèce*. A Paris : Nyon. 2 vol. 37G

- PAUTEX, Benjamin, 1848. *Recueil de mots français rangés par ordre de matières à l'usage des classes d'orthographe*. 9e éd. Genève : chez les principaux libraires. 50lter
- PAUTEX, Benjamin, 1862. *Errata du Dictionnaire de l'Académie française*. 2e éd. Paris : J. Cherbuliez. 50lter
- PÉCLET, Eugène, 1827. *Traité de l'éclairage*. Paris : Malher. 18Dter
- PEIGNOT, Gabriel, 1834. *Essai historique et archéologique sur la reliure des livres, et sur l'état de la librairie chez les anciens*. Dijon : V. Lagier. 18Dter
- PELET, Jean Jacques Germain, 1824. *Mémoires sur la guerre de 1809 en Allemagne*. Paris : Roret. 4 vol. 10B
- PELLICO DA SALUZZO, Silvio, 1834. *Le mie prigioni : memorie*. Lione : C. Savy. 18D
- PÉRÉFIXE, Hardouin de Beaumont de, 1661. *Histoire du roy Henry le Grand. A* Amsterdam : Louys & Daniel Elzevier. 18Dbis
- PERRAULT, Charles, WALCKENAER, Charles-Athanase et JACOB, Paul L., 1836. *Contes de Perrault précédés d'une notice sur l'auteur et d'une dissertation sur les contes de fées*. Paris : Mame. 6Abis
- PERSIGNY, Fialin de, 1845. *De la destination et de l'utilité permanente des pyramides d'Égypte et de Nubie contre les irruptions sablonneuses du désert : développements du mémoire adressé à l'Académie royale des sciences le 14 juillet 1844, suivis d'une nouvelle interprétation de la fable d'Osiris et d'Isis*. Paris : Paulin. 511
- Petit almanach impérial illustré de vignettes*, 1870. Paris : Plon. 13Cbis
- PETIT-SENN, John, 1829. *La Miliciade genevoise, poème en quatre chants*. Genève : J. Barbezat. 18Dter - Recueil factice intitulé « Poésies diverses »
- PETIT-SENN, John, 1840. *Oeuvres choisies*. Berne : Fischer. 2 vol. 12B
- PETRARCA, Francesco, 1811. *Le rime di Messer Francesco Petrarca*. Ed. formata sopra quella di Comino del 1732. Venezia : Vitarelli. 2 vol. 17Cbis
- Physiologie du goût ou méditations de gastronomie transcendante*, 1828. 2e éd. Paris : A. Sautetet. 2 vol. 23E
- PICHOT, Amédée, 1830. *Essai sur la vie, le caractère et le génie de Lord Byron*. Paris : Ladvocat. 46l
- PICOT, Jean, 1819. *Statistique de la Suisse, ou Etat de ce pays et des vingt-deux cantons dont il se compose, sous le rapport de leur situation, de leur étendue, de leur climat, de leur population, de la nature de leur sol, de leurs montagnes, de leurs lacs et rivières, de leurs eaux minérales, de leurs produits, de leur histoire, de leurs antiquités, des moeurs et du langage des habitans, de leurs constitutions politiques, de leurs impôts, de leurs revenus, de leur industrie et de leur commerce, de leurs monnaies, poids et mesures, du culte et de l'instruction, de leurs établissements publics et particuliers, de leurs hommes célèbres, des ouvrages qui les concernent, etc*. Genève : Paschoud. 8A
- PICTET, Adolphe, 1848. *Essai sur les propriétés et la tactique des fusées de guerre*. Turin : A. Pavesio. 21Ebis - 2e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- PICTET, Adolphe, 1856. *Du beau dans la nature, l'art et la poésie : études esthétiques*. Paris : J. Cherbuliez. 13C
- PICTET, Adolphe, 1859. *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs : essai de paléontologie linguistique*. Paris : Cherbuliez. 2 vol. 38G

[PICTET DE ROCHEMONT], 1821. *De la Suisse dans l'intérêt de l'Europe ou examen d'une opinion énoncée à la tribune par le général Sébastiani*. Paris : Anselin et Pochard. 50lter

PICTET DE SERGY, Amédée-Pierre-Jules, 1845. *Genève, origine et développement de cette république, de ses lois, de ses moeurs et de son industrie*. Genève : Ch. Gruaz. 2 vol. (Genève monarchique et épiscopale suivi de Genève municipale). 4A

PICTET, Marc-Auguste, 1807. *Instructions pour tracer une méridienne et un Cadran solaire, et pour suivre la marche d'une montre*. Genève : Paschoud. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifi »

[PICTET], 1856. *Les poèmes homériques*. [S.l.] : [s.n.]. 48l - La reliure porte « P. homériques »

PINKERTON, John et WALCKENAER, C. A., 1804. *Géographie moderne rédigée sur un nouveau plan, ou description historique, politique, civile et naturelle des Empires, royaumes, Etats et leurs colonies ; avec celle des mers et des îles de toutes les parties du monde*. Paris : Dentu. 1 seul vol. 20E

PIOBERT, Guillaume, DIDION, Isidore et SAULCY, Félix de, 1844. *Cours d'artillerie : partie théorique*. Bruxelles : Meline, Cans. Ecole d'application de l'artillerie & de génie. 12B

PIOBERT, G., 1838. *Traité d'artillerie théorique et pratique. Précis de la partie élémentaire et pratique*. Bruxelles : Meline, Cans. 5A

Planches relatives au règlement concernant l'exercice et les manoeuvres de l'infanterie du premier août 1791, 1811. A Paris : Magimel. 8A

PLANTAMOUR, Emile, 1858. *Note sur la comète de Donati*. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

PLANTAMOUR, Emile, 1860. *Observation de l'éclipse totale de soleil du 18 juillet 1860 à Castellon de la Plana (Espagne)*. [S.l.] : [s.n.]. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

PLANTAMOUR, Emile, 1863. *Du climat de Genève*. Genève : H. Georg. 24Ebis

PLINE, 1699. *Lettres de Pline le jeune*. C. Barbin : Paris. 2 vol. 47l

PLINIUS CAECILIUS SECUNDUS, Gaius, 1789. *C. Plinii Caecilii Secundi Epistolae et Panegyricus*. Editio accurata. Biponti : ex Typographia Societatis. 2 vol. 48lbis

PLINIUS SECUNDUS, Caius et DU PINET DE NOROY, Antoine, 1625. *L'histoire du monde de C. Pline collationnée et corrigée sur plusieurs vieux exemplaires latins, tant imprimez, qu'escrits à la main : & enrichie d'annotations en marge, servans à la conférence et déclaration des anciens & modernes noms des villes, régions, simples, & autres lieux & termes obscurs compris en icelle. A quoi a esté adiousté un traicté des poids & mesures antiques, réduites à la façon des François : avec deux tables, l'une fort ample des noms & matieres contenues en ceste histoire, l'autre servant au susdict traicté des poids et mesures. Le tout mis en François, par Antoine du Pinet, Seigneur de Noroy. & depuis en ceste dernière édition augmenté de plusieurs nouvelles annotations fort utiles & nécessaires, et reveu en plusieurs lieux & endroits difficiles, & encore non expliquez*. A Cologny : imprimerie de Jacob Stoer. 1 seul vol. 7A

PLINIUS SECUNDUS, Gaius, BARBARO, Ermolao, FROBEN, Johann et ERASMUS, Desiderius, 1525. *Ioannes Frobenius lectori S.D. en damus C. Plinii Secundi divinum opus cui titulus historia mundi : multo quàm antehac unquam prodiit emaculatus, idque primum ex annotationibus eruditorum hominum, praesortim Hermolai Barbari : additus est index*. Basileae : apud Io. Frobenium. 53

- PLON, Eugène, 1883. *Benvenuto Cellini, orfèvre, médailleur, sculpteur : recherches sur sa vie, sur son oeuvre et sur les pièces qui lui sont attribuées*. Paris : Plon. 30F
- [PLUCHE, Antoine], 1739. *Histoire du ciel considéré selon les idées des poètes, des philosophes, et de Moïse*. Paris : Estienne. 2 vol. 42H
- PLUTARQUE, L'ÉCLUSE, Charles de, AMYOT, Jacques, GOULART, Simon, NEPOS, Cornelius et ACCIAIUOLI, Donato, 1635. *Les vies des hommes illustres grecs et romains, comparées l'une avec l'autre*. A Genève : imprimerie de Jacob Stoer. 30F
- PLUTARQUE, 1530. *Plutarchi chae ronei, philosophi historicique clarissimi, opuscula (quae quidem extant) omnia, undequaque collecta, & diligentissime iampridem recognita*. Basileae : in officina and. Cratandri. 53
- PLUTARQUE, 1588. *Les oeuvres morales de Plutarque, translattées de grec en françois, reveuës & corrigées en plusieurs passages par le translateur, comprises en deux tomes, & enrichies en ceste dernière édition de préfaces générales, d'amples sommaires au commencement d'un chacun des traittez, & d'annotations en marge, reveuës, & de nouveau augmentées, de moitié, lesquelles monstrent l'artifice & la suite des discours de l'auteur. Avec un indice des choses mémorables mentionnées esdites oeuvres. Premier tome*. A Lyon : A. de Harsy. 1A
- PLUTARQUE, 1778. *Les vies des hommes illustres*. Nouv. éd. rev. et corr. Paris : Humblot. 12 vol. 41G
- PLUTARQUE, 1844. *Oeuvres morales*. Paris : Didier. 5 vol. 8A
- POINSOT, Louis, 1824. *Éléments de statique : suivis d'un mémoire sur la théorie des momens et des aires*. 4e éd. rev. et corr. par l'auteur. Paris : Bachelier. 45H
- POINSOT, Louis, 1834. *Théorie nouvelle de la rotation des corps*. Paris : Bachelier. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifi »
- POINSOT, Louis, 1851. *Théorie nouvelle de la rotation des corps*. Paris : Bachelier. 24Ebis
- POINSOT, M., 1857. *Précession des équinoxes*. Paris : Mallet-Bachelier. 7A
- POISSON, Simeon Denis, 1811. *Traité de mécanique*. Paris : Courcier. 2 vol. 14Cbis
- [POMMEREUL, François-René-Jean de], 1797. *Campagne du général Buonaparte en Italie pendant les années IVe et Ve de la République française*. Paris : Plassan. 9B
- PONCELET, Jean Victor, 1822. *Traité des propriétés projectives des figures*. Paris : Bachelier. 24E
- PONS, André, 1825. *Congrès de Chatillon : Extrait d'un essai historique sur le règne de l'empereur Napoléon*. Paris : Baudouin frères. 10B - Recueil factice intitulé « Brochures diverses »
- PONS, Antoine-Louis, 1842. *Idées sur la nationalité genevoise et la nationalité suisse, précédées de réflexions sur les événements du 22 novembre 1841*. Genève : E. Carey. 23E
- POURTALÈS-GORGIER, H. de, 1844. *Projet d'une tente militaire portative*. Paris : Hauquelin et Bautruche. 21Ebis - 2e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- Practischer Unterricht in der Bajonettfechtkunst: Der Schweizerischen Infanterie gewidmet*, 1835. Bern : Dalp. 21Ebis - 1e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- (Prénom), [s.d.]. *Traité des reconnaissances militaires du Tyrol, recueillies par le dépôt de la guerre*. [S.l.] : [s.n.]. 24Ebis
- PRÉVOST, Antoine François, 1742. *Histoire de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre*. Amsterdam : aux dépens de la compagnie. 2 vol. 47I

Principes de la stratégie, développés par la relation de la campagne de 1796 en Allemagne, 1818. Vienne : A. Strauss. 3 vol. 45H

Procès de l'insurrection militaire du 30 octobre 1836, jugé par la Cour d'Assises du Bas-Rhin, 1837. Strasbourg : G. Silbermann. 2A - Recueil factice intitulé « *Entreprise du Prince N.L.B* »

Procès de Napoléon-Louis Bonaparte et de ses coaccusés devant la Cour des Pairs : contenant les faits préliminaires, les documents officiels, les relations particulières, la biographie des principaux accusés, les interrogatoires, débats, réquisitoires, arrêts, etc., 1840. Paris : Pagnerre. 45H

Procès intenté par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud à MM. Descombaz et Fonjallaz pour délit de prières et de culte en 1850, 1851. Lausanne : J.S. Blanchard aîné. 33G - Recueil factice intitulé « *Projet de pacte fédéral - 1833* »

Projet d'acte fédéral révisé et modifié d'après les instructions des cantons par la Commission de la Diète, nommée le 15 mars 1833, et soumis à la délibération de la Diète extraordinaire les 13, 14 et 15 mai 1833, 1833. [S.l.] : [s.n.]. 33G - Recueil factice intitulé « *Projet de pacte fédéral - 1833* »

PRONY, Gaspard Clair François Marie Riche de, 1822. *Description hydrographique et historique des Marais Pontins*. Paris : F. Didot. 38G

PROUHET, Eugène, 1856. *Notice sur la vie et les travaux de M. Ch. Sturm, membre de l'Institut (Académie des sciences)*. Paris : Maillet-Bachelier. 5A - Recueil factice intitulé « *Biographies* »

PUFENDORF, Samuel et BARBEYRAC, Jean, 1734. *Le droit de la nature et des gens ou système général des principes les plus importants de la morale, de la jurisprudence et de la politique*. cinquième édition revêtue de nouveau et fort augmentée. A Amsterdam : chez la veuve de Pierre de Coup. 2 vol. 24Ebis

PUISSANT, Louis, 1809. *Recueil de diverses propositions de géométrie, résolues ou démontrées par l'analyse algébrique ; précédé d'un précis du levé des plans*. Seconde édition, considérablement augmentée. Paris : Bernard. 18Dter

PUISSANT, Louis, 1819. *Traité de géodésie ou exposition des méthodes trigonométriques et astronomiques*. 2e éd. Paris : Courcier. 2 vol. 24E

PUISSANT, Louis, 1820. *Traité de topographie, d'arpentage et de nivellement*. 2e éd. Paris : Courcier. 24E

PUISSANT, Louis, 1821. *Instruction sur l'usage des tables de projection adoptées pour la construction du canevas de la nouvelle carte topographique de la France*. Paris : F. Didot. 51I - Recueil factice intitulé « *Mémoires de géodésie* »

PUISSANT, Louis, 1827a. *Principes du figuré du terrain et du lavis, sur les plans et cartes topographiques*. Paris : Janet et Cotelle. 46I

PUISSANT, Louis, 1827b. *Supplément au Traité de géodésie, contenant de nouvelles remarques sur plusieurs questions de géographie mathématique et sur l'application des mesures géodésiques et astronomiques à la détermination de la figure de la terre*. Paris : Bachelier. 24E

PUJOULX, J.-B., 1813. *Minéralogie à l'usage des gens du monde*. Paris : Ve Lepetit. 18Dter

QUENTIN-BAUCHART, Alexandre, 1848. *Rapport fait au nom de la Commission chargée de l'enquête sur l'insurrection qui a éclaté dans la journée du 23 juin et sur les événements du 15 mai*. Paris : [s.n.]. 16C

QUINET, Edgar, 1862. *Histoire de la campagne de 1815*. Paris : M. Lévy. 5A

- QUINTE-CURCE, 1685. *Q. Curtius Rufus. Alexander Magnus et in eum commentarius exhibente Samuele Patisco*. Ultrajecti : apud Franciscum Halma. 53
- QUIQUEREZ, Auguste, 1862. *Monuments de l'ancien évêché de Bâle. Le Mont-Terrible avec notice historique sur les établissements des Romains dans le Jura bernois*. Porrentruy : V. Michel. 5Abis
- QUIQUEREZ, Auguste, 1864. *Topographie d'une partie du Jura oriental et en particulier du Jura bernois, époque celtique et romaine*. Porrentruy : Michel. 5A
- RABELAIS, François, 1835. *Oeuvres*. Paris : Ledentu. 12B
- RACINE, Jean et LA HARPE, Jean-François de, 1829. *Oeuvres complètes de J. Racine, avec des examens sur chaque pièce, précédées de sa vie et de son éloge*. Paris : J. Pinard. 5 vol. 2A
- RAISSON, Horace-Napoléon, 1829. *Code gourmand, manuel complet de gastronomie, contenant les lois, règles, applications et exemples de l'art de bien vivre*. 4e éd. rev. et augm. Paris : Roret. 18Dbis
- Rapport de la Commission de la Diète aux vingt-deux cantons Suisses sur le projet d'acte fédéral par elle délibéré à Lucerne le 15 décembre 1832*, 1832. Genève : Ch. Gruaz. 33G - Recueil factice intitulé « Projet de pacte fédéral - 1833 »
- Rapport du Conseil d'Etat au Grand-conseil de la République et Canton de Neuchâtel sur l'insurrection royaliste du 3 septembre*, 1856. Neuchâtel : Leidecker et Combe. 9B
- RAVICHIO DE PERETSDORF, J, 1832. *Notice sur l'organisation de l'armée Autrichienne*. Paris : J. Corréard. 21Ebis - 1e recueil factice intitulé « Brochures militaires »
- RAYNAL, F. Edouard, 1870. *Les naufragés ou vingt mois sur un récif des Iles Auckland*. Paris : L. Hachette. 52I
- RAYNAL, Guillaume Thomas François, 1783. *Recueil de diverses pièces servant de supplément à l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes*. Neuchâtel : libraires associés. 27F
- RAYNAL, Guillaume Thomas, 1783. *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes*. Genève : J.-L. Pellet. 27F
- Réclamation des genevois patriotes établis à Londres, contre la nouvelle aristocratie de Genève : contenue dans deux lettres au Procureur-Général et aux Adjoints*, 1789. Paris : Lejay. 48I
- Recueil de cartes géographiques, plans, vues et médailles de l'ancienne Grèce : relatifs au voyage du jeune Anacharsis*, 1788. A Paris : Bure l'aîné. 24Ebis
- Recueil de planches pour la nouvelle édition du dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, avec leur explication*, 1779. Lausanne : chez les Sociétés typographiques. 3 vol. 36G
- Règlement concernant l'exercice et les manoeuvres de l'infanterie du premier août 1791*, 1811. A Paris : Magimel. 8A
- Règlement des pontonniers [atlas - planches]*, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 10B
- Règlement d'exercice pour la cavalerie fédérale*, 1829. Genève : L. Sestié. 18Dter
- Règlement sur le service et les manoeuvres des pontonniers*, 1830. A Paris : imprimerie royale. 13Cbis
- REGNARD, Jean-François, 1819. *Oeuvres de J.F. Regnard*. Paris : Didot. 4 vol. 10B

RÉGNIER, Maturin, 1777. *Oeuvres*. Nouvelle édition, considérablement augmentée. A Genève : [s.n.]. 18Dbis

Relation du siège de Grave en 1674, et de celui de Mayence, en 1689, 1783. Paris : L. Cellot. 17C

REPLAT, Jacques, 1851. *Note sur le passage d'Annibal*. Chambéry : Bachet. 5A

REUSS, Rodolphe, 1871. *La sorcellerie au seizième et au dix-septième siècle, particulièrement en Alsace d'après des documents en partie inédits*. Paris : Cherbuliez. 46I

Revue savoisienne du 15 janvier 1861- 2e année n°1, [sans date]. 5A - Se trouve dans l'ouvrage intitulé Note sur le passage d'Annibal

REYBAUD, Louis, 1846. *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*. Paris : Dubouchet, Le Chevalier. 29F

REYBAUD, Louis, 1849. *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques*. Paris : M. Lévy. 29F

REYNIER, L., 1823. *De l'économie publique et rurale des Egyptiens et des Carthaginois : précédé de considérations sur les antiquités éthiopiennes*. Genève : J.J. Paschoud. 9B

REYRAC, François-Philippe de Laurens de, 1781. *Hymne au soleil : suivi de plusieurs morceaux du même genre*. Nouv. éd. Amsterdam : aux dépens de la Compagnie. 18D

REY, Rodolphe, 1864. *Histoire de la renaissance politique de l'Italie : 1814-1861*. Paris : M. Lévy. 13C

REY, William, 1849. *Autriche, Hongrie et Turquie : 1839-1848*. Paris : J. Cherbuliez. 11B

REY, William, 1850. *Les Grisons et la Haute Engadine*. Genève : chez les principaux libraires. 46I

RICCOBONI, Marie Jeanne de Heurles Laboras de Mezières, 1786. *Oeuvres complètes [sic]*. Nouv. éd. rev. et augm. Paris : Volland. 8 vol. 14Cbis

RICHARD, Albert, 1831. *Le massacre du Nidwald : helvétique*. Genève : A. L. Vignier. 18Dter - Recueil factice intitulé « Poésies diverses »

RICHARD, Albert, 1835. *Poèmes helvétiques*. Berne : J.J. Bourgdorfer. 18Dter - Recueil factice intitulé « Poésies diverses »

RICHARD, Albert, 1851. *Poésies*. Genève : Vaney. 12B

RICHARD, Albert, 1862a. *Manuel de prononciation et de débit oratoire*. 3e éd. entièrement refondue. Genève : Vaney. 11B

RICHARD, Albert, 1862b. *Morat*. Genève : Vaney. 6Abis

RIEU, Jean-Louis, 1852. *Essais sur l'influence que peut avoir la construction des corps sur leurs qualités magnétiques*. Genève : Gruaz. 24E - Recueil factice intitulé « électromagnétisme »

RIEU, Jean-Louis, 1853. *Essai sur l'influence de la polarité moléculaire dans les phénomènes électriques et magnétiques, envisagée principalement dans l'aimant, la pile galvanique et l'électro-aimant*. Genève : Gruaz. 24E - Recueil factice intitulé « électromagnétisme »

RIEU, Jean-Louis, 1854. *Essai sur l'action de la lumière sur l'aiguille aimantée envisagée comme la cause des variations de cette aiguille*. Genève : Gruaz. 24E - Recueil factice intitulé « électromagnétisme »

- RIEU, Jean-Louis, 1855. *Essai sur la cause du magnétisme en général et en particulier sur celle du magnétisme terrestre : suivi d'un second essai sur l'action de la lumière sur l'aiguille aimantée envisagée comme la cause des variations de cette aiguille*. Genève : Gruaz. 24E - Recueil factice intitulé « électromagnétisme »
- RIEU, Jean-Louis, 1856. *Considérations sur les divers modes d'action du magnétisme dans les corps et sur les corps*. Genève : Gruaz. 24E - Recueil factice intitulé « électromagnétisme »
- RIGHINI DI S. GIORGIO, Alessandro, 1860. *Trattato di topografia*. 3e ed. riveduta ed ampliata. Torino : tip. Scol. di Seb. Franco. 12B
- RITTER, Elie, 1836. *Essai sur les réfractions astronomiques dans le voisinage de l'horizon*. Genève : Lador et Ramboz. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de géodésie »
- RITTER, Elie, 1839. *Recherches sur la mesure des hauteurs par le baromètre*. Genève : A. Cherbuliez. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiques »
- RITTER, Elie, 1858. *Manuel théorique et pratique de l'application de la méthode des moindres carrés au calcul des observatons [sic]*. Paris : Mallet-Rachelier. 5A - Recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. »
- RIVARD, Dominique-François, 1767. *La gnomonique, ou l'art de faire des cadrans*. 3e éd. Paris : Ch. Saillant. 26F
- RIVE, Auguste de la, 1823. *Dissertation sur la partie de l'optique qui traite des courbes dites caustiques*. Genève : imprimerie aux barrières. 51I - Recueil factice intitulé « Mémoires de mathématiques »
- ROBERTSON, William, 1771. *L'histoire du règne de l'empereur Charles-Quint : précédée d'un tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la destruction de l'Empire romain jusqu'au commencement du seizième siècle*. Amsterdam : Saillant & Nyon. 6 vol. 32G
- ROBERTSON, William, 1792. *Recherches historiques sur la connoissance que les anciens avaient de l'Inde, et sur les progrès du commerce avec cette partie du monde avant la découverte du passage par le Cap de Bonne Espérance ; suivies d'un appendix contenant des observations sur l'état civil, les loix & les formalités judiciaires, les arts, les sciences & les institutions religieuses des Indiens*. Maestricht : J.P. Roux. 13C
- ROCHE-AYMON, de la, 1817. *Des troupes légères, ou réflexions sur l'organisation, l'instruction et la tactique de l'infanterie et de la cavalerie légères*. Paris : Magimel, Anselin et Pochard. 18Dter
- [ROCHEBOUËT, G. de Grimaudet de] et [NIEL, Adolphe], 1855. *Siège de Bomarsund en 1854. Journal des opérations de l'artillerie et du génie*. Paris : J. Corréard. 6Abis
- ROGNIAT, Joseph, 1816. *Considérations sur l'art de la guerre*. Paris : Magimel, Anselin et Pochard. 47I
- [ROGNIAT, Joseph], 1823. *Réponse aux notes critiques de Napoléon, sur l'ouvrage intitulé Considérations sur l'art de la guerre*. Paris : Anselin et Pochard. 9B
- ROGNIAT, 1814. *Relation des sièges de Saragosse et de Tortose par les Français, dans la dernière guerre d'Espagne*. Paris : Magimel. 51I
- ROGUET, Christophe-Michel, 1850. *Avenir des armées européennes ou le soldat citoyen*. Paris : Dumaine. 18Dbis

ROHAN, Henri de, 1788. *Campagne du Duc de Rohan dans la Valteline en 1635, précédée d'un discours sur la Guerre des montagnes*. A Amsterdam : Didot fils aîné. 19E

ROSSIGNOL, Claude, 1856. *Alise : études sur une campagne de Jules-César*. Dijon : Lamarche et Drouelle. 24Ebis - Recueil factice intitulé « Alise »

ROSSIGNOL, Claude, 1857a. *Examen critique de la traduction d'un texte fondamental dans la question d'Alise*. Dijon : Poutet-Pommey. 24Ebis - Recueil factice intitulé « Alise »

ROSSIGNOL, Claude, 1857b. *L'Alesia de César maintenue dans l'Auxois : réponse à M. J. Quicherat*. Dijon : Peutet-Pommey. 24Ebis - Recueil factice intitulé « Alise »

ROUJOUX, Prudence Guillaume, 1834. *Histoire pittoresque de l'Angleterre et de ses possessions dans les Indes*. Paris : administration de l'histoire pittoresque d'Angleterre. 3 vol. 29F

ROUSSEAU, Jean-Baptiste, 1819. *Oeuvres choisies de J.-B. Rousseau, à l'usage des collèges royaux*. Paris : Dabo, Trembley, Feret et Gayet. 18D

ROUSSEAU, Jean-Jacques, 1785. *Pensées*. Amsterdam : P. Eriales. 19E

ROUSSEAU, Jean-Jacques, 1788. *Oeuvres complètes*. Nouv. éd. classée par ordre de matières. [S.l.] : [s.n.]. 37 vol. 33G - 33Gbis

ROUSSEAU, Jean-Jacques, 1789. *Recueil de plantes coloriées : pour servir à l'intelligence des « Lettres élémentaires sur la botanique » de J. J. Rousseau*. A Paris : Poinçot. 33Gbis

ROUSSEAU, Jean-Jacques, 1806. *Julie ou la nouvelle Héloïse ; ou lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes*. Edition stéréotype, d'après le procédé de F. Didot. A Paris : de l'imprimerie et de la fonderie stéréotypes de Pierre Didot l'aîné, et de Firmin Didot. 4 vol. 53

ROVÉREÁ, Ferdinand de et TAVEL, Franz Karl von, 1848. *Mémoires de F. de Roverea, colonel d'un régiment de son nom, à la solde de Sa Majesté Britannique*. Berne : Stämpfli. 4 vol. 6A

SACHSEN, Moritz von, 1763. *Nouvelles rêveries, ou notes et commentaires sur les parties sublimes de l'art de la guerre*. Nouv. éd. Berlin : aux dépens de la compagnie. 49Ibis

SAINT-CYR, Laurent Gouvion, 1821. *Journal des opérations de l'armée de Catalogue en 1808 et 1809, sous le commandement du général Gouvion Saint-Cyr, ou matériaux pour servir à l'histoire de la guerre d'Espagne*. Paris : Ausclin & Pochard. 20E

SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin, 1832. *Critiques et portraits littéraires*. Bruxelles : L. Hauman. 3 vol. 47I

SAINTE-SUZANNE, Gilbert-Joseph-Martin de Bruneteau, Cte de, 1819. *Projet de changemens à opérer dans le système des places fortes, pour les rendre véritablement utiles à la défense de la France*. Paris : Magimel, Anselin et Pochard. 21Ebis - 3e recueil factice intitulé « Brochures militaires »

SAINT-GERMAIN, Claude Louis de, 1779. *Mémoires de M. le comte de St. Germain*. En Suisse : libraires associés. 8A

SAINT-HILAIRE, Emile Marco de, [s.d.]. *Histoire populaire de la Garde impériale*. Paris : V. Lecou. 50I

SAINT-HILAIRE, Emile Marco de, 1846. *Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée*. Paris : Boizard. 29F

SAINT PIERRE, Bernardin de, 1825. *Études de la nature*. Nouv. éd. rev., corr., et conforme à celle publiée par M. Aimé-Martin. Paris : A. André. 5 vol. 21Ebis

SAINT-PIERRE, Charles Irénée Castel de et ROUSSEAU, Jean-Jacques, 1761. *Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre*. [S.l.] : [s.n.]. 11B

SAINT-RÉAL, César Vichard, 1833. *Conjurations des espagnols contre la République de Venise : et des Gracques, précédées de sept discours sur l'usage de l'histoire*. Paris : Lecointe. 18Dbis

SAINT-SIMON, Louis de Rouvroy de, 1853. *Le régent et la cour de France sous la minorité de Louis XV : portraits, jugements et anecdotes extraits des mémoires authentiques du duc de Saint-Simon : 1715-1723*. Paris : Hachette. 18Dbis

SALIS, Carl von, 1868. *Taktik der drei Waffen : als Lehrbuch für höhere Truppschulen*. 2., vollst. umgearb. u. verb. Aufl. Wien : Tendler. 12B

SALLUSTIUS CRISPUS, Caius et DUREAU DE LA MALLE, Adolphe, 1823. *Oeuvres de Salluste*. 3e éd., rev. et corr. Paris : L.G. Michaud. 5A

SALVERTE, Eusèbe, 1819. *Notice sur quelques monumens anciens, situés dans les environs de Genève*. Genève : J.J. Paschoud. 10B - Recueil factice intitulé « Brochures diverses »

SAMUDA, J. d'A., 1844. *A treatise on the adaptation of atmospheric pressure to the purposes of locomotion on railway*. London : J. Weale. 12B - Recueil factice intitulé "Chemins de fer"

SANTA CRUZ DE MARCENADO, Alvaro de Navia Osorio de, 1744. *Réflexions militaires et politiques*. A Paris : A. Boudet. 11 vol. 25E

SAUSSURE, Horace-Bénédict de, 1834. *Voyages dans les Alpes : partie pittoresque des ouvrages*. Genève : chez les principaux libraires. 9B

SAY, Jean Baptiste, 1821. *Catéchisme d'économie politique ou instruction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société*. 2e éd. entièrement ref. et augm. de notes en faveur des personnes qui veulent approfondir davantage les principes de cette science. Paris : Bossange père. 20E

SAYOUS, André, 1841. *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation*. Paris : L.R. Delay. 50I

SAYOUS, André, 1853. *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du 17e siècle*. Paris : Cherbuliez. 2 exemplaires. 49Ibis

SAYOUS, André, 1861. *Le dix-huitième siècle à l'étranger : histoire de la littérature française dans les divers pays de l'Europe depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la révolution française*. Paris : Arnyot. 2 exemplaires. 49Ibis

SAYOUS, Edouard, 1866. *La France de Saint Louis d'après la poésie nationale*. Paris : Durand. 5Abis

SCARRON, Paul, 1781. *Roman comique*. Nouv. éd. Londres : [s.n.]. 4 vol. 18D

[SCHAUB, Charles], 1859. *Excursion en Morée en 1840*. Genève : Gruaz. 5A - Recueil factice intitulé « Brochures géograph. »

SCHEFFER, Johannes, 1654. *Joannis Schefferi Argentoratensis de militia navali veterum libri quatuor*. Ubsaliae : excudebat Johannes Janssonius. 26F

SCHILLER, Friedrich von et MULHAUSER, Jules, 1838. *Guillaume Tell*. Paris : J.J.D. Mauron. 12B

- SCHILLER, Friedrich von et SONNENSCHNEIDER, C. F., 1871. *Guillaume Tell de Schiller*. Dresde : H. Schoepf. 9B
- SCOTT, Walter et DEFAUCONPRET, Auguste-Jean-Baptiste, 1839. *Oeuvres de Walter Scott, Ivanhoé*. Paris : Furne, Gosselin. 27F
- SCOTT, Walter et DEFAUCONPRET, Auguste-Jean-Baptiste, 1843. *Oeuvres de Walter Scott, Les puritains*. Paris : Furne, Gosselin. 27F
- SCOTT, Walter et DEFAUCONPRET, Auguste-Jean-Baptiste, 1856. *Oeuvres de Walter Scott, Richard en Palestine*. Paris : Furne, Pagnerre, Perrotin. T. 19. 27F
- SEGUIN, François, 1868. *Les tirs fédéraux de la Suisse et leurs médailles*. Bruxelles : Fr. Gobbaerts. 7A
- SEGUIN, Marc, 1826. *Des ponts en fil de fer*. 2e éd. Paris : Bachelier. 24E
- SÉGUR, de, 1825. *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812*. 3e éd. Paris : Baudouin frères. 2 vol. 16C
- SELLON, P. E. Maurice de, 1848. *Mémoire sur les angles morts des retranchements de campagne, et sur quelques autres points de la fortification passagère*. Paris : J. Corréard. 5Abis - Recueil factice intitulé « Des idées napoléoniennes »
- SENECA, Lucius Annaeus et LA GRANGE, 1778. *Les oeuvres de Sénèque le philosophe*. Paris : De Bure. 6 vol. 8A
- SERRES, Marcel de, 1841. *De la cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*. 2e éd. Paris : Lagny frères. 2 vol. 9B
- SÉRUZIER, Théodore Jean Joseph et LE MIÈRE DE CORVEY, Jean-Frédéric-Auguste, 1823. *Mémoires militaires du baron Sérurier*. Paris : Anselin et Pochard. 18Dter
- SERVOIS, F.-J., 1803. *Solutions peu connues de différents problèmes de Géométrie-pratique pour servir de supplément aux traités connus de cette science*. Metz : Devilly. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiques »
- SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal et GROUVELLE, Philippe-Antoine, 1806. *Lettres de Madame de Sévigné à sa fille et à ses amis ; mise dans un meilleur ordre, enrichie d'éclaircissemens et de notes historiques ; augmentée de lettres, fragments, notices sur Madame de Sévigné et sur ses amis, éloges et autres morceaux inédits ou peu connus, tant en prose qu'en vers*. Nouv. éd. A Paris : Bossange, Masson et Besson. 8 vol. 2A
- SEYSSSEL, Claude de, GODEFROY, Théodore et AUTON, Jean d', 1615. *Histoire De Louys XII, roy de France, père du peuple, et des choses mémorables advenues de son règne, depuis l'an MCCCC XCVIII, jusques à l'an MD XV*. Paris : A. Pacard. 53
- SGANZIN, Joseph-Mathieu, 1805. *Programmes du cours de géométrie descriptive, appliquée à l'art de l'ingénieur des ponts & chaussées*. Paris : Perronneau. 24Ebis
- SHAKESPEARE, William, 1836. *Oeuvres dramatiques*. Paris : Lavigne. 2 vol. 36G
- SIDLER, Georg Joseph, 1854. *Sur les inégalités du moyen mouvement d'Uranus dues à l'action perturbatrice de Neptune*. Zürich : Zürcher et Furrer. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »
- Siège de Rome en 1849, par l'armée française : journal des opérations de l'artillerie et du génie*, 1851. Paris : imprimerie nationale. 24Ebis
- SILIUS ITALICUS, Tiberius Caticus Asconius, 1784. *Caji Sillii Italici Punicorum libri septemdecim ad optimas editiones collati praemittitur notitia literaria studiis Societatis Bipontinae*. Editio accurata. Biponti : typographia Societatis. 47I

SILVA, de, 1778. *Pensées sur la tactique, et la stratégique ou vrais principes de la science militaire*. Turin : imprimerie royale. 11B

SIRE, Georges, 1858. *Sur la tendance des axes de rotation au parallélisme et son application à la détermination expérimentale de la rotation terrestre*. [Genève] : [archives de la Bibliothèque universelle]. 5A - Recueil factice intitulé « Brochure techn. et scientif. »

SISMONDI, Jean-Charles Léonard Simonde de, 1835. *Histoire de la chute de l'Empire romain et du déclin de la civilisation de l'an 250 à l'an 1000*. Paris : Treuttel et Würtz. 2 vol. 18Dter

SISMONDI, Jean-Charles Léonard Simonde de, 1839. *Précis de l'histoire des Français*. Paris : Treuttel et Würtz. 3 vol. 23E

SMEATON, John et GIRARD, Pierre-Simon, 1810. *Recherches expérimentales sur l'eau et le vent, considérées comme forces motrices, applicables aux moulins et autres machines à mouvement circulaire, etc. ; suivies d'expériences sur la transmission du mouvement et la collision des corps*. Paris : Courcier. 24Ebis

SOPHOCLE et ARTAUD, Nicolas Louis, 1842. *Tragédies de Sophocle*. 3e éd., revue et corrigée sur les dernières éditions grecques. Paris : Lefèvre. 13Cbis

[SOUBIÈS], 1833. *Politique de Napoléon, ou tableau des projets formés par ce guerrier-législateur, pour faire triompher dans toute l'Europe les grands principes de la Révolution de 1789*. Toulouse : J.-B. Paya. 16C

SOULIÉ, Frédéric et LA BÉDOLLIÈRE, Émile de, 1838. *La lanterne magique, histoire de Napoléon racontée par deux soldats*. Paris : Henriot. 45H

SOUMET, Alexandre, 1829. *Elisabeth de France, tragédie en cinq actes et en vers*. 2e éd. Paris : Delaforest. 18Dter - Recueil factice intitulé « Poésies diverses »

Souvenirs d'un ex-officier (1812-1815), 1867. Paris : Cherbuliez. 13C

Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire, 1843. Paris : administration de librairie. 50I

STAAFF, Ferdinand Natanael, 1865. *Lectures choisies de littérature française*. 2e éd. Paris : Masson. 48I

STAAFF, Ferdinand Natanael, 1866. *Lectures choisies de littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à la Révolution*. 2e éd. Paris : Didier. 6Abis

STAËL, Anne-Louise-Germaine de, 1839. *Corinne ou l'Italie*. Nouv. éd., augmentée d'une préface par M. Sainte-Beuve. Paris : Charpentier. 11B

STAPFER, Philipp Albert, 1835. *Histoire et description des principales villes de l'Europe : Suisse : Berne*. Paris : Desenne. 51I

Statuts de l'Ordre de St. Michel, 1725. [Paris] : imprimerie royale. 45H

STEPHENSON, Robert et SWINBURNE, Henry, 1851. *Rapport sur l'établissement de chemins de fer en Suisse*. [Berne] : [s.n.]. 45H

STERNE, Laurence et FRENAIS, 1777. *La vie et les opinions de Tristram Shandy*. A Neuchâtel : imprimerie de la société typographique. 4 vol. 25E

STERNE, Laurence, 1784. *Nouveau voyage en France de Sterne : suivi de L'Histoire de le Fevre, et d'un choix de lettres familières du même auteur*. A Genève : [s.n.]. 47I

STIELER, Adolf, [s.d.]. *Adolf Stieler's Handatlas : Ueber alle Theile der Erde und ueber das Weltgebaeude*. Gotha : J. Perthes. 30F

STOFFEL, Céleste, 1871. *Rapports militaires écrits de Berlin : 1866-1870*. Paris : Garnier. 9B

STRABO, GUARINUS, CURIO, Valentinus, GREGORIUS et HERESBACH, Conradus, 1523. *Valentinus Curio Lectori. En Tibi Lector Studiose Strabonis geographicorum com[m]e[n]tarios, olim, ut putatur, à Guarino Veronense, & Gregorio Trifernate latinitate donatos, iam uero denuo à Conrado Heresbachio ad fidem Græci exemplaris, autorumq[ue], qui facere uidebantur, non æstimandis laboribus recognitos ...* Basileae : Curio. 53

STROUMBO, D.S., 1834. *Thèse soutenue par D.S.Stroumbo*. Genève : Ch. Gruaz. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientif »

SUCHET, Louis Gabriel, 1828. *Mémoires du maréchal Suchet, Duc d'Albufera, sur ses campagnes en Espagne, depuis 1808 jusqu'en 1814*. Paris : A. Bossange. 2 vol. 16C

SUETONIUS et BOXHORN, Marcus Zuerius, 1632. *Caii Suetoni Tranquilli Quae extant*. Lugduni Batavorum : ex officina Ioannis Maire. 18Dbis

SULLY, Maximilien de Béthune de et L'ECLUSE DES LOGES, Pierre-Mathurin de, 1747. *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully*. Londres : [s.n.]. 3 vol. 37G

SUTTER, David et DUFOUR, Guillaume-Henri, 1859. *Nouvelle théorie simplifiée de la perspective, contenant une introduction historique, les principes de géométrie appliquée au dessin, le tracé des tableaux d'histoire, d'intérieur, de paysage, de marine, la théorie des ombres, la décoration des plafonds, et des notions sur la perspective des théâtres : Dédié au général G.H. Dufour*. Paris : J. Tardieu. 39G

SUTTER, David, 1858. *Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture, contenant l'esthétique, ses applications, la loi des opposants harmonieux des couleurs et des milieux colorants, la perspective aérienne et la manière de peindre des anciens vénitiens, etc., etc*. Paris : J. Tardieu. 12B

SUTTER, David, 1865. *Esthétique générale et appliquée : contenant les règles de la composition dans les arts plastiques*. Paris : imprimerie impériale. 30F

Sverges försvarsväsen, ordnad på grundsatsen af allmän värnepligt. Af Göteborgs handels- och sjöfarts-tidnings redaktion, 1867. Göteborg : Fr. P:Son-Beijers. 9B

SWIFT, Jonathan, 1732. *Le conte du tonneau, contenant tout ce que les arts, & les sciences ont de plus sublime et de plus mystérieux ; avec plusieurs autres pièces très-curieuses*. A la Haye : H. Scheurleer. 46I

SYLVESTER, Charles, 1825. *Report on rail-roads and locomotive engines, addressed to the chairman of the Committee of the Liverpool and Manchester projected rail-road*. Liverpool : printed by T. Kaye, and sold by Baldwin, Cradock, and Joy. 50I - Recueil factice intitulé « Brochures anglaises »

Tableau du prix des journaux et autres feuilles périodiques dont l'abonnement peut être pris aux bureaux de gazettes ou bureaux de poste suisses, 1849. [S.l.] : [s.n.]. 33G - Recueil factice intitulé « Projet de pacte fédéral - 1833 »

Tables de logarithmes des nombres depuis 1 jusqu'à 21750, 1809. Paris : F. Didot. 13C

Tables des nombres quarrés et cubiques, et des racines de ces nombres depuis 1 jusqu'à 10,000, [s.d.]. [S.l.] : [s.n.]. 46I

TACITE et BONAPARTE, Napoléon-Louis, 1829. *Vie d'Agricola, par Tacite, traduite par N. L. B.* Florence : G. Piatti. 10B - Recueil factice intitulé « Brochures diverses »

TACITE, 1827. *Oeuvres complètes*. Paris : L. Hachette. 6 vol. 23E

TALIN-D'EYZAC, E.-F, 1854. *Histoire du chemin de fer et de la Compagnie d'Orléans*. Paris : bureau du journal L'industrie. 11B

TARDIEU, Joseph Esprit, 1851. *Explication de la déviation apparente du plan d'oscillation du pendule dans les expériences de M. Foucault, et recherche de la formule qui donne la loi de cette déviation : le tout fondé sur des considérations purement géométriques*. Paris : Bachelier. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifique »

TASSO, Torquato et GUARINI, Batista, 1812. *L'Aminta e l'amor fuggitivo ; il pastor fido*. Ed. formata sopra i testi indicati nel seguente avviso. Venezia : Vitarelli. 17Cbis

TASSO TORQUATO, 1811. *La Gerusalemme liberata*. Ed. formata sopra quella di Bartoli del 1590. Venezia : Vitarelli. 2 vol. 17Cbis

TEMBLAIRE, Charles Edouard, 1843. *Revue de l'empire fondée en 1842*. Paris : Bureaux. 5 vol. de Première année à Cinquième année. 12B

TERREBASSE, Alfred de, 1828. *Histoire de Pierre Terrail seigneur de Bayart dit le bon chevalier sans peur et sans reproche, suivie de recherches généalogiques, pièces et lettres inédites*. Paris : Ladvocat. 4A

TESTU, Laurent-Étienne, [s.d.]. *Almanach impérial pour l'an MDCCCIX / présenté à sa Majesté l'Empereur et roi par Testu*. A Paris : Testu. 1A

THENARD, Louis-Jacques, 1821. *Traité de chimie élémentaire, théorique et pratique*. 3e éd., rev. et corr. Paris : Crochard. 4 vol. 21E

THIÉBAULT, Paul-Charles-François, 1813. *Manuel général du service des états-majors, généraux et divisionnaires, dans les armées, renfermant quelques développemens particuliers sur les principales opérations de la guerre ; les différentes armes, leur commandement et leur emploi ; le service des places ; les jugemens militaires ; les administrations, etc*. Paris : Magimel. 14Cbis

THIERRY, Augustin, 1827. *Lettres sur l'histoire de France pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire*. Paris : Ponthieu. 23E

THIERS, Adolphe et BODIN, Félix, 1838. *Histoire de la Révolution française*. 12e éd. Bruxelles : société typographique belge. 2 vol. 51I

THOMSON, James, 1779. *Les saisons : poème traduit de l'anglois*. A Londres : [s.n.]. 18D

THOUREL, Albin, 1832. *Histoire de Genève, depuis son origine jusqu'à nos jours, suivie de la vie des hommes illustres qui y ont pris naissance ou s'y sont rendus célèbres*. Genève : L. Collin. 3 vol. 19E

THUCYDIDE, 1837. *Histoire de la guerre du Péloponèse*. Genève : Carey. 2 vol. (le vol.2 est en deux exemplaires, le 2e se trouvant en 18D). 17C

TILLIER, Anton von, 1846. *Histoire de la République helvétique : depuis sa fondation en 1798 jusqu'à sa dissolution en 1803*. Genève : Ab. Cherbuliez. 7A

TIMON, 1840. *Questions scandaleuses d'un jacobin au sujet d'une dotation*. 12e éd. Paris : Pagnerre. 18D

TÖPFFER, Rodolphe et RAFFIN, Ferdinand, [s.d.]. *Premiers voyages en zigzag ou Excursions d'un pensionnat en vacances dans les cantons suisses et sur le revers italien des Alpes*. Paris : Gedalge. 10B

[TÖPFFER, Rodolphe], 1832. *Le presbytère*. Genève : chez les principaux libraires. 24E - Recueil factice intitulé « Le presbytère-L'héritage-Elisa et Widmer »

- [TÖPFFER, Rodolphe], 1833. *Réflexions et menus-propos d'un peintre genevois : quatrième opusculé*. Genève : chez tous les libraires. 50I
- [TÖPFFER, Rodolphe], 1834a. *Elisa et Widmer*. Genève : chez les principaux libraires. 24E - Recueil factice intitulé « Le presbytère-L'héritage-Elisa et Widmer »
- [TÖPFFER, Rodolphe], 1834b. *L'héritage*. Genève : A.L. Vignier. 24E - Recueil factice intitulé « Le presbytère-L'héritage-Elisa et Widmer »
- [TÖPFFER, Rodolphe], 1838. *Histoire de Jules*. Genève : Ledouble. 50I
- [TÖPFFER, Rodolphe], 1839. *Le presbytère*. Genève : chez les principaux libraires. 2 vol. 51I
- [TÖPFFER, Rodolphe], 1840a. *Nouvelles et mélanges*. Genève : Paris : A. Cherbuliez. 9B
- [TÖPFFER, Rodolphe], 1840b. *Voyages et aventures du docteur Festus*. Genève : Ledouble. 45H
- TÖPFFER, Rodolphe, 1852. *Mélanges*. Paris : J. Cherbuliez. 7A
- TÖPFFER, Rodolphe, 1854. *Nouveaux voyages en zigzag : à la grande Chartreuse, autour du Mont Blanc*. Paris : Victor Lecou. 29F
- TORELLI, Luigi, 1850. *Importanza strategica delle strade ferrate del Piemonte*. Torino : Paravie. 12B - Recueil factice intitulé « Chemins de fer »
- TOTT, baron de, 1785. *Mémoires du Baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*. Amsterdam : [s.n.]. 2 vol. 45H
- TOUBIN, Charles, 1857. *Alésia. Alaise séquane. Alise en Auxois*. Besançon : Dodivers. 5A - Recueil factice intitulé « Brochures géograph. »
- TOURASSE et MELLET, François-Noël, 1828. *Essai sur les bateaux à vapeur appliqués à la navigation intérieure et maritime de l'Europe : sur les bateaux aqua-moteurs et particulièrement sur le touage par la vapeur, ou remorque à points fixes, accompagné de considérations sur les transports par terre et par eau et sur les chemins de fer*. A Paris : Malher. 24E
- Traduction libre d'Amadis de Gaule*, 1788. A Paris : [s.n.]. 10 vol. 42Hbis
- Traité pratique du gréement des vaisseaux et autres batimens de mer : ouvrage publié par ordre du roi, pour l'instruction des élèves de la marine, sous le ministère de M. de Fleurieu*, 1791. Paris : Clousier. 2 vol. 52I
- TREDGOLD, Thomas et DUVERNE DE PRAILE, Thomas, 1826a. *Essai pratique sur la force du fer coulé et d'autres métaux, destiné à l'usage des ingénieurs, des maîtres de forge, des architectes, des [etc.]*. Paris : Bachelier. 48Ibis
- TREDGOLD, Thomas et DUVERNE DE PRAILE, Thomas, 1826b. *Traité pratique sur les chemins en fer et sur les voitures destinées à les parcourir*. Paris : Bachelier. 21Ebis
- TREDGOLD, Thomas, 1825. *Principes de l'art de chauffer et d'aérer les édifices*. Paris : Bachelier. 48Ibis
- TSCHUDI, Friedrich von et BOURRIT, O., 1870. *Le monde des Alpes ou description pittoresque des montagnes de la Suisse particulièrement des animaux qui les peuplent*. 2e éd. rev. et corr. sur la 8e éd. originale. Bâle & Genève : H. Georg. 7A
- TUGNOT DE LANOYE, Ferdinand, 1866. *Ramsès le Grand ou l'Egypte il y a 3300 ans*. Paris : Hachette. 13Cbis

ULLOA, Antonio de, 1787. *Mémoires philosophiques, historiques, physiques : concernant la découverte de l'Amérique, ses anciens habitans, leurs mœurs, leurs usages, leur connexion avec les nouveaux habitans, leur religion ancienne & moderne, les produits des trois règnes de la nature, & en particulier les mines, leur exploitation, leur immense produit ignoré jusqu'ici*. A Paris : Buisson. 2 vol. 27F

Un Genevois à l'auteur des Lettres de Basle, 1821. Genève : J.J. Paschoud. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »

UN HABITANT DE LA FRONTIÈRE, [s.d.]. *Mémoire concernant le projet d'établissement d'un chemin de fer sur la frontière occidentale du Duché de Savoie, dans lequel cette création est appréciée dans ses effets, tant généraux que particuliers, et notamment dans ses rapports avec les autres voies de transit présentement employées sur les Etats continentaux de S.M. le Roi de Sardaigne*. [S.l.] : [s.n.]. 12B - Recueil factice intitulé « Chemins de fer »

Un mot sur la question de la révocation dans le Canton de Berne, 1852. Berne : Haller. 33G

UN OFFICIER FRANÇAIS, 1801. *Memoires militaires et politiques du Général Lloyd. Servant d'introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne en 1756 entre le Roi de Prusse et l'Impératrice Reine avec ses Alliés*. Paris : Magimel. 14Cbis

URFÉ, Honoré d', 1733. *L'astrée : pastorale allégorique, avec la clé*. Nouv. éd. Paris : P. Witte. 5 vol. 41G

VALLÉE, Louis-Léger et VALLÉE, Eugène-Adolphe-Léger, 1859. *Des eaux, des travaux publics et du barrage de Genève*. Paris : Dalmont et Dunod. 50I

VALLÉE, Louis-Léger, 1819a. *Traité de la géométrie descriptive*. Paris : Courcier. 24E

VALLÉE, Louis-Léger, 1819b. *Traité de la géométrie descriptive - Planches*. Paris : Courcier. 24E

VALLÉE, Louis-Léger, 1821. *Traité de la science du dessin*. Paris : Courcier. 24E

VALLÉE, Louis-Léger, 1837. *Exposé général des études faites pour le tracé des chemins de fer de Paris en Belgique et en Angleterre, et d'Angleterre en Belgique : desservant, au nord de la France, Boulogne, Calais, Dunkerque, Lille et Valenciennes*. Paris : imprimerie royale. 24E

VALLÉE, Louis-Léger, 1843. *Du Rhône et du lac de Genève ou des grands travaux à exécuter pour la navigation du Léman à la mer*. Paris : L. Mathias. 49Ibis

VALMONT DE BOMARE, Jacques Christophe, 1776. *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle : contenant l'histoire des animaux, des végétaux & des minéraux, celle des corps célestes, des météores & des autres principaux phénomènes de la nature*. 3e éd., rev. & considérablement augm. par l'auteur. Lyon : J.-M. Bruyset. 9 vol. 32G

VASI, Mariano, 1786. *Itinéraire instructif de Rome en faveur des étrangers qui souhaitent connoître les ouvrages de peinture, de sculpture & d'architecture, & tous les monumens antiques & modernes de cette ville. Avec une description de ce qu'il y a de plus remarquable aux environs*. 5e éd., corr., augm. & enrichie de planches. A Rome : Louis Perego Salvioni. 1 seul vol. 8A

VAUBAN, Sébastien le Prestre de et AUGOYAT, Antoine Marie, 1829. *Traité des sièges et de l'attaque des places*. Paris : Anselin. 24E

VAUBAN, Sébastien Le Prestre de, 1737. *De l'attaque et de la défense des places*. La Haye : P. de Hondt. 37G

- VAUBAN, Sébastien Le Prestre de, 1829. *Traité de la défense des places*. Nouv. éd. Paris : Anselin. 49Ibis
- VEGETIUS RENATUS, Flavius et SCHWABELIUS, Niclaus, II, 1806. *Flavii Vegetii Renati comitis De re militari libri quinque ex recensione Nicolai Schwebelii*. Argentorati : ex Typographia Societatis Bipontinae. 14C
- VEGETIUS RENATUS, Flavius, 1744. *Institutions militaires de Végèce*. Amsterdam : J. Wetstein. 47I
- VELDE, Charles William Meredith van de, 1858. *Memoir to accompany the map of the Holy Land*. Gotha : Perthes. 6A
- VELLEIUS, 1664. *M. Velleius Paterculus : cum notis Gerardi Vossii G.F.* Amstelodami : ex officina Elzeviriana. 18D
- VENTUROLI, Giuseppe, 1817. *Elementi di meccanica e d'idraulica*. Terza edizione riveduta e ampliata dall'autore. Milano : P. E. Giusti. 2 vol. 23E
- VERDEIL, Auguste, 1849. *Histoire du Canton de Vaud*. Lausanne : Martignier. 3 vol. 13C
- VERGER DE SAINT-THOMAS, Charles du, 1851. *Une parole sur le recrutement et l'avancement dans l'armée sarde*. Turin : imprimerie militaire. 11B
- VERGILIUS MARO, Publius, [LALANDELLE DE SAINT-REMY, Jean-Baptiste de] et [LALLEMAND, Jean-Nicolas], 1751. *Les oeuvres de Virgile en latin et en françois*. [S.I.] : [s.n.]. 4 vol. 17Cbis
- VERGILIUS MARO, Publius, 1646. *P. Virgilii Maronis cum veterum omnium commentariis et selectis recentiorum notis*. Nova editio. [S.I.] : Abrahami Commelini. 53
- VERGILIUS MARO, Publius, 1771. *Les Géorgiques, traduction nouvelle en vers françois, avec des notes*. Paris : C. Bleuet. 17Cbis
- [VERRI, Alessandro], 1803. *Le notti romane al sepolcro di Scipioni*. Genova : Frugoni. 47I
- VERTOT, 1768. *Histoire des révolutions de Suède : où l'on voit les changemens qui sont arrivés dans ce royaume, au sujet de la religion & du gouvernement*. Nouvelle édition. A Paris : Panckoucke. 2 vol. 25E
- VERTOT, 1830. *Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la République romaine*. Paris : H. Rossange. 3 vol. 46I
- Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des français de 1792 à 1815, 1817*. Paris : C.L.F. panckoucke. 26 vol. 22E
- Victoires, conquêtes des français de 1792 à 1815 : couronne poétique, 1821*. Paris : C.L.F. panckoucke. 21Ebis
- VIENNET, Jean Pons Guillaume, [s.d.]. *Épître aux rois de la chrétienté, sur l'indépendance de la Grèce ; [suivie de] Épître à Morellet, sur la philosophie du dix-huitième siècle*. [S.I.] : [s.n.]. 18Dter - Recueil factice intitulé « Poésies diverses »
- VIENNET, Jean Pons Guillaume, 1824. *Trois dialogues des morts et trois épîtres*. Paris : Ladvocat. 18Dter - Recueil factice intitulé « Poésies diverses »
- VILLE, Antoine de, 1666. *Les fortification [sic] du chevalier Antoine de Ville Tholosain avec l'attaque et la défense des places*. A Paris : pour la compagnie des libraires du Palais. 13C
- VILLE, Antoine de, 1674. *De la charge des gouverneurs des places*. Dernière éd., rev., corr., & mise en meilleur ordre. Amsterdam : A. Wolfgang. 46I

VILLENEUVE, 1826. *Manuel pratique du mineur, à l'usage des troupes du génie.* Paris : Demonville. 19E

VINET, Alexandre, 1859. *Moralistes des seizième et dix-septième siècles.* Paris : chez les éditeurs. 16C

Visites et études de S.A.I. le prince Napoléon au palais de l'Industrie ou guide pratique et complet à l'exposition universelle de 1855, 1855. Paris : Perrotin. 11B

VOGEL, François Adam, 1733. *Traité historique et politique des alliances entre la France et les XIII. Cantons : depuis Charles VII. jusqu'à présent.* Paris : Saugrain. 42H

VOLNEY, Constantin-François de Chasseboeuf, 1789. *Voyage en Syrie et en Egypte pendant les années 1783, 1784 et 1785, avec deux cartes géographiques & deux planches gravées, représentant les ruines du Temple du soleil à Balbek, & celles de la ville de Palmyre dans le désert de Syrie.* Paris : Volland ; Desenne. 2 vol. 8A

VOLNEY, Constantin-François, 1791. *Le ruines ou méditation sur les révolutions des empires.* Paris : Dessenne. 27F

VOLTAIRE, 1785. *Oeuvres complètes.* [S.l.] : imprimerie de la société littéraire-typographique. 92 vol. 29Fbis-31G

VOLTAIRE, 1789. *La pucelle : poème ; suivi des Contes et satires.* [S.l.] : imprimerie de la société littéraire-typographique. 40G

Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire, 1788. Paris : De Bure l'ainé. 4 vol. 24Ebis

Voyages de Gulliver, 1833. Paris : Lebigre. 18Dbis

VULLIEMIN, Louis, 1855. *Chillon : étude historique.* Seconde édition. Paris : Bridel. 46I

WALCKENAER, Charles-Athanase, 1816. *Cosmologie ou description générale de la terre, considérée sous ses rapports astronomiques, physiques, historiques, politiques et civils.* Paris : Deterville. 1A

WARDEN, William et BONAPARTE, Napoléon, 1817. *Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien, à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique, le Northumberland, qui a conduit Napoléon Buonaparte à l'Isle de Sainte Hélène.* Bruxelles : T. Parkin. 45H

WARTMANN, Elie-François, 1838a. *Essai historique sur les phénomènes et les doctrines de l'électro-chimie.* Genève : Pelletier. 18Dter

WARTMANN, Elie-François, 1838b. *Essai historique sur les phénomènes et les doctrines de l'électro-chimie.* Genève : Pelletier. 21Ebis - Recueil factice intitulé « Brochures scientifiques »

WARTMANN, Elie-François, 1853. *Description d'appareils destinés à établir une correspondance immédiate entre deux quelconques des stations situées sur une même ligne télégraphique.* Genève : F. Ramboz. 24E - Recueil factice intitulé « électromagnétisme »

WARTMANN, Louis-François, 1839. *Mémoire sur les étoiles filantes observées à Genève, dans la nuit du 10 au 11 août 1838.* Bruxelles : société belge de librairie. 9B - Recueil factice intitulé « Brochures astronomiques »

WEISS, 1841. *Biographie universelle ou dictionnaire historique.* Nouv. éd. Paris : Furne. 6 vol. 39G

[WIELAND, Ch.] et KUENLIN, F., 1826. *Manuel militaire pour l'instruction des officiers suisses de toutes armes ou essai d'un système de défense de la Confédération helvétique.* Basel : Schweighauser. 18Dter

- WIELAND, Ch., 1821. *Un mot sur les lettres de Basle et sur la réponse d'un Genevois*. Basle : chez tous les libraires. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »
- WIELAND, Ch., 1822. *Encore un mot sur Genève et sur le système défensif de la Suisse*. Genève : Paschoud. 9B - Recueil factice intitulé « Pièces diverses »
- XENOPHON et CHARPENTIER, François, 1749. *La cyropaedie ou l'histoire de Cyrus*. Paris : Didot. 2 vol. 42H
- XENOPHON et TURRETTINI, Auguste, 1839. *Histoire grecque de Xénophon*. Genève : M.-E. Carey. 18Dbis
- XENOPHON, 1778. *L'expédition de Cyrus dans l'Asie supérieure, et la retraite des dix mille*. A Paris : De Bure. 2 vol. 19E
- YVERT, L., 1851. *Notice sur les ponts avec poutres tubulaires en tôle*. Paris : Carilian-Goeury et Victor Dalmont. 12B
- ZASTROW, Heinrich Adolf von et LA BARRE DUPARCQ, Edouard de, 1849. *Histoire de la fortification permanente ou manuel des meilleurs systèmes et manières de fortification - Atlas de XVIII planches*. 2e éd. Paris : J. Corréard. 46Ibis
- ZSCHOKKE, Heinrich et MANGET, Jacques-Louis, 1828. *Histoire de la Suisse*. Paris : Barbezat et Delarue. 2 vol. 28F
- ZSCHOKKE, Heinrich et PICTET, Adolphe, 1830. *Histoire de la révolution suisse et de la chute des petits cantons*. Genève : A. Cherbuliez. 4A

Annexe 2 : Cahier des charges

h e g

Haute école de gestion
Economie d'entreprise
Information documentaire
Informatique de gestion

Campus Battelle
Bâtiment F
7, route de Drize
CH-1227 Carouge

Filière Information Documentaire

CAHIER DES CHARGES

Valérie KIM

TRAVAIL DE BACHELOR : MISE EN VALEUR TECHNIQUE ET INTELLECTUELLE DU FONDS DU GENERAL DUFOUR POUR LA BIBLIOTHEQUE DE GENEVE (BGE)

mars 2015

Mandant pour la Bibliothèque de Genève :
Thierry DUBOIS

Conseillère à la HEG:
Françoise DUBOSSON

Présentation générale du projet et contexte	1
Description du projet	1
<i>Description générale</i>	1
<i>Description du produit souhaité</i>	2
Objectifs du projet	2
Analyse de l'existant	3
<i>Composantes de la collection dans son ensemble</i>	3
Imprimés	3
Manuscrits	3
Objets, images et souvenirs	3
<i>Contraintes</i>	3
<i>Projets en cours et innovations</i>	4
<i>Documentation à disposition</i>	4
Public cible	4
Partenaires du projet	5
Annexe	5
<i>Calendrier des tâches</i>	5
Calendrier des tâches déjà réalisées	5
Calendrier des tâches à venir	5

Présentation générale du projet et contexte

Dans le cadre du travail de Bachelor de la filière Information documentaire de la Haute école de gestion (HEG) de Genève qui vient sanctionner la fin du cursus et permet l'obtention du diplôme, l'étudiant a pour tâche de réaliser un mémoire. Il s'agit d'un travail de réflexion portant sur un sujet relatif à l'information documentaire, mené si possible pour le compte d'un mandant.

Le travail de Bachelor est réalisé par **Mme Valérie KIM** –étudiante en dernière année dans la filière Information documentaire de la HEG-GE— pour la **Bibliothèque de Genève** (BGE), sise au 1 Promenade des Bastions, 1211 Genève 4.

La BGE fonctionne comme une bibliothèque cantonale et conserve à ce titre le dépôt légal. Elle joue aussi un rôle essentiellement patrimonial en assurant la conservation, l'enrichissement et la mise en valeur du *patrimoine culturel et intellectuel genevois*. La Bibliothèque de Genève achète, conserve et rend accessibles des documents aussi variés que des imprimés, des manuscrits, des images, etc.

Pour ce qui est des images et des objets (estampes, dessins, photographies anciennes, tableaux, bustes, cartes de géographie, plans, etc.), ils sont conservés par le Centre d'iconographie genevoise (CIG) –sis au Passage de la Tour 2, 1205 Genève— qui dépend administrativement de la BGE, et dont le conservateur est M. Nicolas Schätti.

En ce qui concerne le département des manuscrits, il est abrité par la BGE et constitue un des plus beaux fleurons de l'institution. Il a pour mission de réunir, de conserver et de mettre à la disposition des chercheurs le *patrimoine manuscrit genevois*, des origines à nos jours. Ce département est dirigé par Mme Barbara Roth.

Concernant le département des imprimés anciens et précieux, il est également hébergé par la BGE et est dirigé par M. Thierry Dubois. Relèvent de ce département les imprimés dont l'année d'impression est antérieure à 1850 (quelque 250'000 livres).

Mon stage de fin de deuxième année a eu lieu au département des imprimés anciens et précieux de la BGE. Pendant son déroulement, l'institution s'est vu confier la garde du patrimoine documentaire du général Guillaume-Henri Dufour ; il s'agissait de sa bibliothèque, de manuscrits autographes et de correspondance, et d'objets ou souvenirs lui ayant appartenu.

Compte tenu notamment de la provenance de ce fonds, la BGE souhaite avoir des éléments pour sa mise en valeur.

Description du projet

Description générale

Le fonds Dufour se trouvait auparavant dans une maison de la rue des Granges, propriété des descendants du général. En septembre 2014, la Fondation Archives Dufour créée par Olivier Reverdin en 1990 a confié son patrimoine documentaire à la Bibliothèque de Genève aux fins d'en assurer la conservation à long terme et la mise en valeur. Ce patrimoine est composé de trois ensembles : les archives de Guillaume-Henri Dufour qui réunissent des manuscrits autographes témoignant de son activité de savant, d'ingénieur, de topographe et de militaire, des correspondances tant familiales que professionnelles, ainsi que des recueils de documents importants illustrant sa carrière ; sa bibliothèque, miroir de la diversité de ses activités et centres d'intérêt ; et enfin de l'iconographie, des objets mémoriels et des souvenirs.

Le général Dufour est une personnalité importante de la vie culturelle et politique de la Suisse, et notamment de Genève dont il est originaire, et ses admirateurs, notamment, ne manqueront sans doute pas de s'intéresser à ce fonds. Il serait donc opportun de commencer à penser d'une part à sa

Cahier des charges : V. Kim

1

mise à disposition (l'inventaire de la bibliothèque serait une première étape propice au catalogage) et d'autre part à sa mise en valeur optimale.

Le présent travail de Bachelor devrait justement revêtir la forme de propositions de valorisation adaptées à ce fonds en particulier, basées d'une part sur l'inventaire du fonds de livres, assorti d'un aperçu général de l'ensemble du fonds reçu, dont les manuscrits et les images, les objets et les souvenirs, et d'autre part sur une revue de la littérature relative à la mise en valeur de fonds de personnalités de ce type. La ou les proposition(s) retenue(s) sera(ont) assortie(s) de modalités pratiques. Le présent travail devrait également donner des recommandations générales pour la mise en valeur de fonds analogues émanant de personnalités.

A noter que la réalisation d'un inventaire du fonds de livres présente aussi l'intérêt, pour le mandant, de savoir ce que recèle la bibliothèque, en attendant de la cataloguer.

Description du produit souhaité

1. Le présent cahier des charges.
2. Un dossier comportant sous forme écrite :
 - a. une méthodologie du travail de Bachelor en général ;
 - b. une bibliographie correspondant à l'inventaire des titres présents dans la bibliothèque de Guillaume-Henri Dufour ;
 - c. un état de l'art de la mise en valeur de ce type de fonds (recherche dans la littérature) ;
 - d. des pistes de développements futurs pour la mise en valeur du fonds Dufour pour la BGE, assorties d'indications sur les modalités de mise en œuvre pour l'/les option(s) jugée(s) la/les plus probante(s) ;
 - e. des recommandations générales pour la mise en valeur de fonds analogues.

Objectifs du projet

L'objectif des équipes de la BGE est, dans un premier temps, de rendre le fonds du général Dufour accessible, et à terme, de le valoriser pour le rendre visible et attractif dans le contexte genevois. Les options de mise en valeur sont variées et peuvent notamment revêtir la forme d'expositions physiques ou virtuelles, d'un site web, de la numérisation, de publications, d'actions culturelles, etc.

Le travail de bachelor s'inscrit dans le cadre de cette réflexion globale et a pour *objectif général d'investiguer les moyens de valorisation* les plus appropriés du fonds Dufour.

Il s'agit en particulier :

1. d'effectuer l'inventaire de la bibliothèque de Dufour, en
 - a. photographiant les pages de titres des ouvrages qui constituent la bibliothèque,
 - b. en rédigeant, sur la base des pages de titres photographiées, la bibliographie des ouvrages de la bibliothèque de Guillaume-Henri Dufour ;
 - c. en indiquant dans la bibliographie la localisation de chaque ouvrage pour un repérage rapide du volume ;
2. de proposer une mise en valeur du fonds :
 - a. en effectuant une revue de la littérature existante sur ce sujet,
 - b. en tirant des recommandations générales pour la mise en valeur de ce type de fonds en général,
 - c. en rédigeant une synthèse des projets les mieux adaptés pour une valorisation du fonds Dufour,
 - d. selon le temps à disposition, en proposant un projet de mise en œuvre d'une solution pour le fonds Dufour.

Analyse de l'existant

Composantes de la collection dans son ensemble

Imprimés

La bibliothèque de Guillaume-Henri Dufour mesure environ 60 mètres linéaires et est composée pour l'essentiel de livres et de quelques périodiques pliés, empilés et ficelés. A une ou deux exceptions près, la date de parution des ouvrages est antérieure à 1870, mais la grande majorité d'entre eux porte une date antérieure à 1850, ce qui justifie leur placement dans le fonds des imprimés anciens. Ils ne sont ni inventoriés, ni catalogués, ni cotés. Ils sont stockés ensemble dans une réserve de la BGE, dans des compactus. Les étagères où sont rangés les ouvrages portent une « numérotation » : une lettre indique la travée où les livres se trouvaient dans la bibliothèque d'origine à la rue des Granges, un chiffre indique le numéro de la caisse qui a servi à leur déménagement. Cette « cotation sommaire » est inscrite sur des feuilles cartonnées vertes simplement posées sur les étagères.

Manuscrits

Les manuscrits de Guillaume-Henri Dufour sont placés dans les magasins de la BGE. Le fonds représente environ 4 mètres linéaires. Il n'est pas coté mais un inventaire détaillé est en cours et devrait être achevé avant la fin de l'été. Les manuscrits sont en bon état (ils se présentent souvent sous forme de cahiers titrés et datés) et ne nécessitent pas de conditionnement particulier.

Ces manuscrits ont déjà subi un traitement archivistique par le passé, traitement réalisé peut-être par un historien ami de la famille des descendants de Dufour. Ils portent une cotation ancienne, conservée par la BGE (le fonds est constitué de huit séries). Ils ont par ailleurs déjà été numérisés (aux trois-quarts) par la BGE qui en a fait une copie de sécurité entre 2003 et 2008.

Objets, images et souvenirs

Les souvenirs du fonds Guillaume-Henri Dufour sont conservés au Centre d'icnographie genevoise. Un inventaire a été réalisé à réception du fonds et recense une centaine d'entrées, même s'il y a davantage de pièces – à savoir de 500 à 600 – car certains cartables renferment plusieurs estampes par exemple et certaines boîtes contiennent plusieurs médailles. Les pièces ne sont pas encore cataloguées ni cotées mais vont incessamment être mises en boîte (création de conditionnements appropriés), numérotées et cataloguées (du moins les documents sur papier dont le traitement est rapide).

Le CIG possédait déjà des objets et images de Guillaume-Henri Dufour (environ deux cents, dont une partie est conservée au Musée d'art et d'histoire) partiellement catalogués et dont certaines pièces sont présentes en ligne à l'adresse suivante : http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/cig/result.php?type_search=simple&lang=fr&criteria=général-dufour&terms=all. Quelques rares demandes de chercheurs avaient été formulées pour ces pièces.

Contraintes

Les héritiers du général Dufour ont souhaité que des spécimens de la collection soient exposés de façon permanente à la BGE. Cette mise en valeur revêtira tout au moins la forme d'une exposition de pièces dans une vitrine placée dans la salle Ami Lullin, salle d'exposition de la BGE. Les pièces seront renouvelées régulièrement pour respecter les contraintes de la conservation.

Les questions de préservation doivent être considérées pour des documents certes en bon état général, mais fragiles.

Les documents faisant l'objet d'une mise en valeur ou d'un prêt doivent préalablement être nettoyés, restaurés si nécessaire, photographiés de façon professionnelle, autant de prestations chronophages et coûteuses entreprises dans la mesure du possible par la BGE (services internes de photographie, de restauration) et dont il faut tenir compte pour une mise en valeur quelconque.

Projets en cours et innovations

Concernant l'ensemble du fonds, une soirée exceptionnelle intitulée « Le général Guillaume-Henri Dufour prend ses quartiers à la Bibliothèque de Genève » est prévue le mardi 24 mars 2015 aux Bastions. Il s'agit de remercier la famille Reverdin et de lui rendre hommage, puis de présenter officiellement au public la collection confiée à la BGE. Pour la soirée, des pièces issues des fonds de manuscrits, d'objets et de livres seront exposées dans des vitrines. Pour l'occasion, un dossier de presse avec des photographies de pièces issues du fonds a été constitué et est accessible en ligne.

Pour ce qui est des manuscrits, le fonds est déjà consultable sur demande. Les sources peuvent être citées avec le numéro d'entrée du fonds servant de cote provisoire. Pour l'instant, aucune mise en valeur particulière n'est prévue.

D'ici quelques mois, certains objets, images et souvenirs devraient être reproduits numériquement et mis en ligne (<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/cig/>) sur un thème, celui du CICR ou de l'armée par exemple, ou plus probablement suivant un repérage sur une carte géographique, donnant ainsi à voir le parcours de Guillaume-Henri Dufour à travers l'Europe.

Les ouvrages de la bibliothèque ne sont pas connus et un inventaire la rendra plus accessible. Aucune valorisation n'est prévue en attendant d'en savoir plus.

Documentation à disposition

M'ont été communiqués l'inventaire des objets, images et souvenirs sous forme de tableau Excel, le plan de classement des manuscrits, un croquis de la bibliothèque telle qu'elle se présentait dans l'immeuble de la rue des Granges, ainsi que quelques ouvrages relatifs à la mise en valeur.

Public cible

La BGE est au service de la *communauté genevoise* comme d'un *public international*. En effet, partenaire des autres institutions patrimoniales et culturelles de la Ville de Genève, elle a vocation de mettre en relief la dimension cosmopolite de Genève.

C'est une bibliothèque d'étude et d'information permettant au public le plus large de tirer parti de ses collections ; elle établit aussi des partenariats avec des chercheurs. Afin de garantir à son public des services étendus, la BGE inscrit son développement au sein d'un réseau de coopérations cantonales, régionales, nationales et internationales.

Elle est aussi active dans le partage de la connaissance au sein de l'offre culturelle de la Ville de Genève.

Enfin, la BGE a des pôles d'excellence, à savoir les *Genevensia* (tous les documents édités sur papier à Genève, soumis au dépôt légal, quel que soit leur sujet, et tous les documents hors dépôt légal dont l'auteur ou le sujet ont un rapport avec Genève, où qu'ils soient publiés), la Réforme (protestantisme, notamment de langue française, et par extension Jean Calvin) et les Lumières (l'Institut et musée Voltaire qui fait partie de la BGE est un point fort de ce pôle, de même que Jean-Jacques Rousseau dont la BGE possède des manuscrits et la plupart des éditions anciennes). Elle vise donc aussi les publics intéressés par ces domaines.

En bref, son public cible est le suivant :

- les habitants – adultes – du Canton, qu'ils soient genevois ou internationaux,
- les chercheurs genevois,
- les chercheurs suisses et internationaux,
- les chercheurs et spécialistes des *Genevensia*, de la Réforme, des Lumières,
- les autres institutions culturelles – de la Ville ou d'autres horizons – susceptibles de collaborer pour des événements.

Cahier des charges : V. Kim

4

Dans ce cadre, le public cible du fonds Dufour n'est autre que les chercheurs ou futurs chercheurs, les spécialistes du général Dufour, les nombreux admirateurs et amateurs du personnage, toute personne genevoise ou internationale simplement intéressée par Guillaume-Henri Dufour ou les services culturels publics ou privés.

Partenaires du projet

Le partenaire le plus direct du projet est le **mandant**, M. Thierry Dubois, Conservateur du Département des imprimés anciens et précieux, Bibliothèque de Genève, Promenade des Bastions 1, 1205 Genève (T. +41 22 418 28 43 ; thierry.dubois@ville-ge.ch).

Au sein de la HEG, ma conseillère est Mme Françoise Dubosson, chargée de cours ; elle me suivra et me conseillera tout au long de ce travail de Bachelor.

Annexe

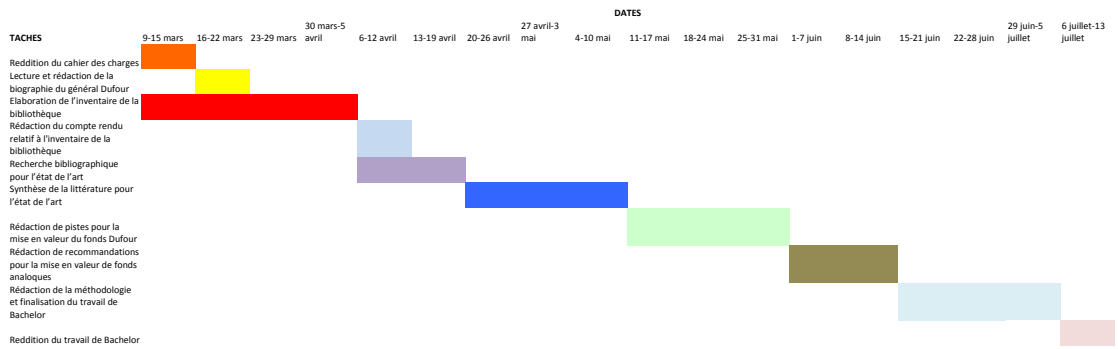
Calendrier des tâches

Calendrier des tâches déjà réalisées

Tâches	Dates
Photographie des pages de titre des livres de la bibliothèque Dufour (pour inventaire)	Du 17 décembre 2014 au 5 février 2015
Rédaction du cahier des charges	Du 9 février à fin mars
Rendez-vous avec Mme Roth pour l'inventaire succinct des manuscrits, la description de l'existant, l'historique du don	20 février
Rendez-vous avec M. Schätti pour l'inventaire succinct des images et objets et description de l'existant	19 février

Calendrier des tâches à venir

Cf. tableau Excel joint.



Annexe 3 : Inventaire sommaire des objets de la collection de la Fondation Dufour

Inventaire sommaire des objets de la collection de la Fondation Dufour transféré en septembre 2014 à la Bibliothèque de Genève										
no prov.	type objet	auteur	descriptif	datation	dimen- sions appr. avec cadre (en cm)	dimen- sions appr.	technique supposée	situation originelle	situation provisoire	remarque
DUFG 001	dessin		Mme Sayous, grand-mère du général	1837	20x15		dessin, encadré	paroi sud		
DUFG 002	tableau		Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	1830	40x40		h/t	paroi sud		portrait à l'âge de 43 ans
DUFG 003	estampe		Napoléon à cheval	début 19e s.	20x30		lithographie	paroi sud		
DUFG 004	tableau		Alerte de Grolley, le 13 novembre 1847 (guerre du Sonderbund)	milieu 19e s.	50x60		h/carton	paroi sud		
DUFG 005	dessin		Henriette Bonna	19e s.	40x30		dessin au crayon sur papier	paroi sud		
DUFG 006	dessin		Octave Chaponnière (1808-1883)	19e s.	20x25		dessin au crayon sur papier	paroi sud		
DUFG 007	sculpture	James Pradier (1790-1852)	Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	2e quart 19e s.	50x22x6	socle: 20x36x32	plâtre sur socle en bois peint	paroi est		fentes
DUFG 008	tableau		Napoléon à Grenoble, de retour de l'île d'Elbe	1815	15x15		gouache/carton	paroi est		fait à Grenoble; 2 fentes
DUFG 009	tableau		Napoléon	1er quart 19e s.	36x50	20x25	h/t	paroi est		
DUFG 010	sculpture		La tombe de Scipion	20e s.	5x8		moulage en pierre artificielle	paroi est		collection d'Olivier Reverdin ?

DUFG 011	sculpture	Antoine Bovy (1795-1877)	James Pradier (1790-1852)		Ø 18		modèle de médailles en plâtre teint	paroi est		
DUFG 012	peinture		Eliza Dufour (1796-1893)		13.5x14	Ø 7	pastel	paroi est		
DUFG 013	médailles		Diverses médailles en bronze (1796, 1824, 1847, 1862 (inauguration du pont du Mont-Blanc à double), 1864 (Antoine Bovy))		Ø de 35 à 60 mm			déplacées sur le plateau 37 des tiroirs de la bibliothèque		
DUFG 014	divers		Malette avec divers documents (archives de la Société des Négociants dont des photographies)					paroi est		
DUFG 015	sculpture		Statue équestre de Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	fin 19e s.	20x20		plâtre peint	paroi est		
DUFG 016	médailles	Antoine Bovy (1795-1877)	2 médailles commémoration de la Réforme dans un étui rouge	3e quart 19e s.			bronze	paroi est		
DUFG 017	dessin		Portrait d'enfant	1888	Ø 18		dessin au crayon aquarellé sur papier, encadré	paroi est		
DUFG 018		Louis-Ami Arlaud-Jurine (1751-1829), att. à	Louise, épouse d'Isaac Mayor née Carrel (1794-1851)	1820	15x14			paroi est		
DUFG 019	dessin	Louis-Ami Arlaud-Jurine (1751-1829)	Louise, épouse d'Isaac Mayor née Carrel (1794-1851)	v. 1820	16x16		pastel, encadré			

DUFG 020	émail		portrait de militaire		Ø 11		miniature en émail ?			
DUFG 021	peinture	Louis-Ami Arlaud-Jurine (1751-1829)	Kitty et Frédéric Mayor	1820						
DUFG 022	sculpture	Joseph Chinard (1756-1813)	Napoléon Bonaparte en premier consul	v. 1801	75x40		buste en plâtre	salon attenante côté nord		
DUFG 023	médaille		Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	1868	Ø 6					
DUFG 024	peinture	Louis-Ami Arlaud-Jurine (1751-1829)	Portrait de deux enfants de Louise née Carrel et de Isaac Mayor	1820				attribution d'après NAO I, 85		
DUFG 025	médaille		Antoine Bovy (1795-1877)		11x8		médaille en bronze dans son étui			
DUFG 026	dessin		Antoine Bovy (1795-1877)		6x8		dessin au crayon, encadré		T7	
DUFG 027	émail		Portrait de femme		Ø 5.5					
DUFG 028	sculpture		Jean-Gabriel Eynard		17x14		relief en plâtre, encadré	fendu		
DUFG 029	dessin		Isaac Mayor (1779 - 1854)		Ø 6.5		dessin au crayon		T7	
DUFG 030	dessin	Louis-Ami Arlaud-Jurine (1751-1829)	Elisabeth dite Elisa Dufour (1796-1893)		Ø 12		dessin, encadré		T8	
DUFG 031	dessin	Elisabeth dite Elisa Dufour (1796-1893)	Bénédict Dufour (1762-1837)		12x12		dessin, encadré			

DUFG 032	divers		Ensemble d'objets personnels, dont des médailles, sept montres, des miniatures					tiroir paroi nord-est		
DUFG 033			Ensemble d'objets personnels, dont un fragment du rocher de Saint-Hélène					tiroir paroi nord-est		
DUFG 034	distinctions		Ensemble de distinctions et médailles, dont la Légion d'honneur, la couronne de fer autrichienne					tiroir paroi nord-est		
DUFG 035	divers		Divers objets et distinctions dont une tabatière à l'effigie de Napoléon ayant appartenu à Robert Wilson (1779-1849) et les insignes de l'ordre militaire savoyard de Saint-Maurice et Lazare					tiroir paroi nord-est		
DUFG 036	divers		divers souvenirs dont un brassard de la Croix-Rouge, les éperons, épaulettes et autres insignes du général Dufour					tiroir paroi nord-est		
DUFG 037	divers		divers souvenirs et insignes en particulier de la Croix-Rouge							
DUFG 038	médailles		divers objets en tissus							
DUFG 039	médailles		divers objets							

DUFG 040	médailles		médailleur (médailles commémoratives du général Dufour, de la Réforme, de Napoléon, ...)							
DUFG 041	monnaie		monnaies et médailles diverses							
DUFG 042	monnaie		monnaies et médailles diverses							
DUFG 043	objet d'art	Martin-Guillaume Biennais (1764-1843), orfèvre de Napoléon	Nécessaire de toilette ayant appartenu à Louis Bonaparte ?	début 19e s.			acajou, argent, argent doré, maroquin, bronze	paroi est		
DUFG 044	objet d'art		Sabre orfèvré offert par la Diète fédérale à Guillaume-Henri Dufour	1848				table		estimation basse faite par un antiquaire à M. Jacques Reverdin (estimation haute: 1 million de CHF)
DUFG 045	médaille	Antoine Bovy (1795-1877)	Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	3e quart 19e s.	Ø 12		bronze ?			
DUFG 046	photographie		Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	20e s.	35x30		reproduction d'un dessin conservé au MAH, encadré			
DUFG 047	peinture		Portrait de femme		5x4		encadré			
DUFG 048	estampe		Napoléon à la bataille des Pyramides le 21 juillet 1798	2e quart 19e s.	25x29		lithographie, encadré			
DUFG 049	tableau	Aug. Schaeffer	Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	1852	90x80		h/t, encadré			
DUFG 050	tableau	Georges Chaix (1784-1834)	Bénédict Dufour (1762-1837)	1er quart 19e s.	25x20.5		encadré			

DUFG 051	objet d'art		Présentoir orfèvré offert par la Confédération suisse	1865	80x32		argent, démontable			
DUFG 052	objet d'art		Putti jouant dans une vasque	v. 1900	7x12		bronze		T7	
DUFG 053	archives		Diverses lettres de bourgeoisie d'honneur (Berne, Thoune, Bienne, Tessin)	2e quart 19e s.			parchemin, sceaux en cire			
DUFG 054	dessin	d'après Alexandre Maurice Alméras (1784-1841)	Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	1798 (modèle)	50x42		dessin au deux crayons, encadré			à l'âge de 11 ans
DUFG 055	sculpture		Napoléon en pied	19e s.	11		bronze		T7	
DUFG 056	dessin	Annette Dufour (1818-1891)	Hortense de Beauharnais (1783-1837)	2e quart 19e s.	44x38		gouache sur papier			
DUFG 057	dessin	Jeanne Munier-Romilly (1788-1875)	Susanne Bonneton (1797-1867)	1813	26x24		encadré			à l'âge de 16 ans
DUFG 058	émaill		Mme Carrel, mère de Louise, épouse Mayor	début 19e s.	Ø 9.5		émaill ?			
DUFG 059	sculpture		buste à l'antique de Napoléon	19e s.	10					
DUFG 060	sculpture		Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	19e s.	18		céramique			
DUFG 061	médaille		Abd el-Kader (1808-1883)	19e s.	Ø 9.5		bois sculpté		-1/SAS/T7	
DUFG 062	médaille	Veillard sourd-muet	Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)	19e/20e s.	Ø 10				-1/SAS/T7	
DUFG 063	dessin		Théodore Bonneton (1762-1805)	4e quart 18e s.	8x11	Ø 4.5	encadré		-1/SAS/T7	

DUFG 064	dessin	Elisabeth dite Elisa Dufour (1796-1893)	Pernette Valentin	19e s.	Ø 13	Ø 6.5	gouache sur papier, encadré socle brisé		-1/SAS/T7	
DUFG 065	sculpture		Napoléon en pied	19e/20e s.	H. 8	Ø 6.6				
DUFG 066	objet d'art		Cravaches à manche en ivoire, offerte par la Compagnie de Cavalerie de Genève	1849	64	Ø 6.7	cuir, ivoire (usée)			
DUFG 067	objet d'art		Cravaches à tête de chien	19e s.	60	Ø 6.8	métal travaillé (mauvais état)			
DUFG 068	armes		Poignard dans son étui	19e s.	37				-1/SAS/T7	
DUFG 069	objet d'art		corcarde et médaille						-1/SAS/T7	
DUFG 070	sculpture	Charles Toeffer	modèle en plâtre pour une médaille portant l'inscription MAUD			Ø 12			-1/SAS/T7	
DUFG 071	sculpture		portrait en cire du Général Dufour				Ø 15			-1/SAS/T7
DUFG 072	objet d'art		petite serrure avec une clef						-1/SAS/T7	
DUFG 073			un cartable intitulé "Dessins. Etudes A. L'Hardy" avec une lithographie (monument) et des imprimés modernes						-1/SAS/T1	
DUFG 074	estampe, dessin		un cartable de dessins divers, portraits						-1/SAS/T2	
DUFG 075	photograp hie		un portrait du Général dufour				daguerréotype		-1/SAS/T3	
DUFG 076	dessin, estampes		un album de de dessins de diverses provenance						-1/SAS/T7	

DUFG 077	dessin		un cartable de dessins intitulé "dessins Auguste Bovy" avec des études et dessins académiques						-1/SAS/T2	
DUFG 078	dessin, estampes		une chemise avec des dessins (portraits)						-1/SAS/T2	
DUFG 079	dessin, estampes		un cartable contenant des dessins de numismatique et d'héraldique						-1/SAS/T2	
DUFG 080	dessin, estampes		un cartable intitulé "portrait du Général Dufour"						-1/SAS/T2	
DUFG 081	sculpture		une médaille commémorant la donation du baron de Grenus						-1/SAS/T7	
DUFG 082	estampe, dessin, peinture, photograp hie		un grand cartable avec des grands et petits formats avec notamment des portraits de Dufour et des vues de l'inauguration du monument de la place de Neuve et des funérailles du général						-1/SAS/T1	
DUFG 083	sculpture		une médaille du général Dufour dans son étui						-1/SAS/T7	
DUFG 084	estampe		un cartable intitulés Dessins	19e s.				meubles à plans	-1/SAS/T1	
DUFG 085	objet d'art		un portrait en tissu du général Dufour			21x18	tissu cousu, encadré		-1/SAS/T7	

DUFG 086	sculpture		un projet de médaille du général Dufour				plâtre		-1/SAS/T7	
DUFG 087	photographie		portrait du général Dufour	1858			encadré		-1/SAS/T7	
DUFG 088	imprimé		un exemplaire de la réimpression de la carte Dufour offerte par l'Office fédéral de la topographie à Olivier Réverdin	1988					-1/SAS/T7	
DUFG 089	sculpture		une statuette de Napoléon	20e s.					-1/SAS/T7	
DUFG 090	sculpture		un projet de médaille du général Dufour	19e s.			plâtre		-1/SAS/T7	
DUFG 091	estampe		portrait du général Dufour			Ø 23	encadré		-1/SAS/T7	
DUFG 092		Veillard sourd muet	portrait en cire du Général Dufour			19x17	encadré		-1/SAS/T7	
DUFG 093	dessin	Guillaume Henri-Dufour	un cartable intitulé "reconnaisances militaires 34" avec des cartes et plans et une série de portraits	19e s.				meubles à plans	-1/SAS/T1	
DUFG 094	estampe		un cartable contenant notamment de nombreux portraits du général et la réponse du Conseil fédéral à sa lettre de démission	19e s.				meubles à plans	-1/SAS/T1	
DUFG 095	dessin		un grand cartable intitulé "têtes et figures" avec des dessins académiques	19e s.				meubles à plans	-1/SAS/T1	
DUFG 096	dessin		un cartable numéroté 16					meubles à plans	-1/SAS/T2	

DUFG 097	estampe		un cartable intitulé "lithographies militaires"	19e s.				meubles à plans	-1/SAS/T1	
DUFG 098	dessin		un cartable intitulé "dessins militaires 31", essentiellement des plans de fortifications						-1/SAS/T2	

Annexe 4 : Guide d'utilisation pour une recherche dans la bibliothèque Zotero¹¹¹ du général Dufour

Il s'agit d'expliquer ici la marche à suivre pour repérer rapidement des documents dans la bibliothèque de Dufour.

Il convient d'abord d'installer le plug-in Zotero et de s'inscrire sur le site de Zotero pour disposer d'un espace en ligne. Les étapes sont les suivantes :

- installer le plug-in Zotero dans son navigateur Firefox¹¹²
- s'inscrire sur le site de Zotero en ligne¹¹³ pour ouvrir un compte personnel¹¹⁴
- transférer la bibliothèque de Dufour intitulée « BGE bibliothèque Dufour » depuis le serveur Zotero vers son plug-in Zotero¹¹⁵

Depuis la bibliothèque Zotero en ligne, il est possible de faire des recherches dans toutes les zones des notices. Mais il n'est malheureusement pas possible de rechercher dans les notes liées aux notices. Or le guide d'utilisation ci-après donne beaucoup d'indications pour la recherche dans les notes. Les informations contenues dans ces notes sont utiles car elles aident à repérer des ouvrages intéressants du point de vue de leur contenu ou de leur forme, et donc intéressants pour la valorisation.

Il est donc indiqué d'installer la bibliothèque Zotero sur le plug-in de son ordinateur personnel pour pouvoir faire des recherches dans les notes.

Instructions pour la recherche dans le bibliothèque Zotero de Dufour

Pour une recherche simple, par exemple pour trouver un ouvrage, il suffit de taper quelques mots-clés dans la barre de recherche .

Pour chercher des documents portant une annotation de Dufour, il faut inscrire « annoté GHD » ou « annoté ghd » dans la barre de recherche. Parfois j'ai repris l'annotation in extenso ou fait une remarque utile.

¹¹¹ Pour une prise en main générale de l'outil, de nombreux tutoriels existent en ligne. On peut notamment recommander le suivant : https://www.telecom-bretagne.eu/data/bibliotheque/tutoriel_zotero.pdf (consulté le 10 juin 2015).

¹¹² Pour l'installation, ouvrez Firefox. Rendez-vous ensuite sur le site www.zotero.org et cliquez sur le bouton *Download Now*. La suite se passe comme n'importe quelle installation d'extension. Vous devez ensuite redémarrer votre navigateur.

¹¹³ L'adresse est la suivante : <https://www.zotero.org/user/register/> (consulté le 25 juin 2015).

¹¹⁴ Il est recommandé au mandant d'ouvrir le compte avec l'adresse e-mail de son institution à la ville de Genève (car l'invitation a été envoyée à cette adresse).

¹¹⁵ Pour vous aider, vous référer à l'aide de Zotero qui se trouve à la page suivante : <https://www.zotero.org/support/fr/sync> (consulté le 25 juin 2015).

Pour chercher des documents portant un ex-libris de Dufour, il faut inscrire « ex-libris» ou « ex libris» dans la barre de recherche.

Pour chercher des documents portant un ex-dono de *l'auteur de l'ouvrage*, il faut inscrire « ex-dono » ou « ex dono » dans la barre de recherche.

Pour chercher des ouvrages contenant des dessins ou autres schémas réalisés par Dufour, il faut inscrire « croquis » dans la barre de recherche.

Pour chercher des ouvrages ayant un lien avec Napoléon III, il faut inscrire « Napoléon Louis Bonaparte » dans la barre de recherche.

Parfois j'ai attiré l'attention sur des aspects qui m'ont semblé importants et, dans la note attachée à l'ouvrage, j'ai inscrit des points d'exclamations à la fin ou au début des phrases. Aussi peut-il être intéressant de rentrer « ! » dans la barre de recherche pour voir tous les documents présentant des particularités (par exemple un ouvrage dont le titre est *Le bombardier françois, ou nouvelle méthode de jeter les bombes avec précision* porte la note suivante : « !!! Mention manuscrite de GHD : "Cet exemplaire du Bombardier français a été tiré de la bibliothèque particulière du Roi de France" + magnifique reliure avec armoiries »).

De rares ouvrages ont une date de parution ultérieure à la mort de Dufour (1875). Je les ai signalés et il convient d'inscrire « postérieur à la mort de GHD » dans la barre de recherche pour les trouver.